

**RÔLE ET FONCTIONNEMENT
DE L'ANAPHORE DANS
LA DYNAMIQUE TEXTUELLE**

THÈSE

présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel
pour obtenir le grade de docteur ès lettres

par

DENIS APOTHÉLOZ

Jury :

**MM. Jean-Blaise GRIZE, Christian RUBATTEL (co-directeurs),
Michel CHAROLLES, Georges KLEIBER (rapporteurs).**

**LIBRAIRIE DROZ S.A.
11, rue Massot
GENÈVE
1995**

La Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de
MM. Jean-Blaise Grize, professeur honoraire de l'Université de Neuchâtel,
Christian Rubattel, professeur à l'Université de Neuchâtel,
Michel Charolles, professeur à l'Université de Nancy II,
et Georges Kleiber, professeur à l'Université de Strasbourg II,
autorise l'impression de la thèse présentée par M. Denis Apothéloz,
en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 27 juin 1994.

Le doyen : Denis Miéville

RÔLE ET FONCTIONNEMENT DE L'ANAPHORE DANS LA DYNAMIQUE TEXTUELLE

THÈSE

présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel
pour obtenir le grade de docteur ès lettres

par

DENIS APOTHÉLOZ

Jury :

MM. Jean-Blaise GRIZE, Christian RUBATTEL (co-directeurs),
Michel CHAROLLES, Georges KLEIBER (rapporteurs).

LIBRAIRIE DROZ S.A.
11, rue Massot
GENÈVE
1995

REMERCIEMENTS

Je voudrais exprimer ma très profonde gratitude à Jean-Blaise Grize, qui m'a amicalement guidé tout au long de ce travail, n'a cessé de m'encourager et de me prodiguer ses conseils, et m'a donné, au Centre de Recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel, des conditions de travail idéales pour engager ce type de recherche. Merci également à Christian Rubattel, dont la compétence et les remarques toujours judicieuses ont permis d'améliorer très sensiblement la qualité de cet ouvrage.

J'exprime également toute ma reconnaissance à Marie-José Reichler-Béguelin et à Alain Berrendonner ; le présent travail leur doit énormément sur le plan scientifique.

Michel Charolles et Georges Kleiber, qui sont intervenus dans la phase finale, m'ont fait des remarques extrêmement pertinentes, dont j'ai essayé de tenir compte. Je les en remercie bien amicalement.

Merci également à Pierre Coirier qui a mis généreusement à ma disposition ses corpus de textes d'enfants.

J'adresse un merci tout particulier à Pierre-Yves Brandt avec qui j'ai eu, un certain dimanche du mois d'avril 1992, dans les jardins de Grandchamp au bord de l'Areuse, une conversation dont je n'ai pas vu tout de suite l'importance, mais qui s'est par la suite révélée décisive pour les aspects méthodologiques de ce travail.

La recherche dont cet ouvrage est l'aboutissement a bénéficié à ses débuts d'un subside du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNRS), que je tiens à remercier. Je suis également reconnaissant à l'Etat de Neuchâtel pour sa participation aux frais d'édition de ce livre.

INTRODUCTION

Qu'est-ce qu'un texte? Posée ainsi, cette question peut paraître provoquante, voire assez vaine, en raison de son caractère excessivement général. Une question plus précise et probablement plus pertinente consisterait à se demander, par exemple, ce qui différencie un enchaînement de phrases dans lequel tout le monde s'accorde à voir un texte, d'un enchaînement de phrases dans lequel tout le monde s'accorde à ne voir qu'un enchaînement de phrases. Quelle que soit la réponse, on notera que cette formulation présuppose que nous avons tous, en tant que sujets parlants, une certaine capacité à reconnaître un texte d'un non-texte, et que cette capacité est constitutive de notre compétence langagière, plus généralement peut-être de notre compétence à entrer en communication.

Cette idée, qui fait à peu près l'unanimité chez les linguistes, a reçu plusieurs réponses théoriques; en d'autres termes, plusieurs tentatives ont été faites pour donner une description et une modélisation, ne serait-ce que partielles, de cette compétence. Comme on ne part jamais que de ce qu'on connaît le mieux, l'une de ces tentatives a consisté à étendre au texte les principes de description utilisés en syntaxe de la phrase. En un sens on peut dire que cette entreprise revenait à considérer qu'un texte n'est qu'une super-phrase, une unité d'un rang certes supérieur à la phrase mais articulée par des rapports du même ordre que celle-ci.

Indépendamment des difficultés soulevées par ce type d'approche, il faut bien voir que la question qui se trouve au centre de la linguistique textuelle — et qui en fonde en quelque

sorte la problématique — est celle qui consiste à déterminer quels sont les dispositifs langagiers qui, au niveau inter- et transphrastique, prennent le relais de la syntaxe. Or, on reconnaît généralement qu'un des dispositifs de cette macro-syntagmatique réside dans la répétition, partielle ou complète, modifiée ou non modifiée, de certains des objets (ou *référents*) qui sont désignés dans le texte. Pour qu'une suite de phrases puisse être reçue comme un texte il faudrait, en d'autres termes, qu'elle présente une *continuité référentielle* minimale. Cette idée est généralement exprimée en disant que la continuité référentielle contribue à assurer au texte sa *cohésion*.

Les expressions responsables de cette continuité sont connues sous le nom d'*anaphores*. Le présent travail est tout entier dédié au fonctionnement des anaphores dans les textes.

Deux perspectives (au moins) peuvent être attachées à la question du fonctionnement textuel des anaphores, selon l'importance accordée à la notion de texte.

1. La première est générale et centrée sur la notion de texte. Elle consiste en l'exploration du rapport entre les divers dispositifs anaphoriques, référentiels ou non référentiels, et la qualité de texte que peut présenter une séquence de phrases. Cette perspective ne fait pas l'objet de la présente recherche, bien qu'un chapitre entier soit consacré à rendre compte d'un ouvrage essentiellement dédié à cette question (Chapitre 3). Disons seulement que, s'il est difficilement contestable que la continuité référentielle soit un facteur de la cohésion textuelle, il n'en demeure pas moins qu'elle n'en est pas une condition suffisante; elle ne saurait suffire à elle seule à conférer à une suite de phrases la qualité de texte. Il y a à cela deux raisons. La première est qu'il existe d'autres formes de continuité que référentielle: continuité logique ou argumentative; continuité de la signification, consécutive notamment aux choix du lexique (isotopie), etc. Il semble que c'est ce dernier type de phénomène

qu'on a à l'esprit quand on dit qu'un texte présente toujours un taux minimal de *redondance*.

L'autre raison pour laquelle la continuité référentielle ne suffit pas à garantir à une suite de phrases la qualité de texte est que toutes sortes de facteurs environnementaux, non directement linguistiques, peuvent contribuer à conférer à un texte son sens et sa pertinence, à commencer par certaines caractéristiques de son destinataire et de son destinataire : congruence de leurs connaissances « d'arrière plan », capacité du destinataire à faire certaines inférences ou à établir certaines relations, à tirer parti d'informations apportées par la situation, etc. Pour rendre compte de cet autre aspect de la textualité, on oppose parfois à la cohésion, propriété résultant de dispositifs spécifiquement linguistiques, la *cohérence*. La cohérence résulterait ainsi de la capacité du destinataire à fonder son texte sur un savoir partagé, en sorte que le destinataire dispose de tous les éléments lui permettant de reconstruire l'intention de signification qui était au départ du texte. C'est donc au niveau de la cohérence que doivent être situés les aspects pragmatiques du fonctionnement de la machinerie textuelle.

Tout ceci montre assez clairement qu'il ne saurait y avoir de relation instrumentale directe et simple entre les expressions anaphoriques que comporte un texte et sa qualité *pragmatique* de texte.

2. La seconde perspective, qui est celle adoptée dans le présent travail, n'est pas directement liée à une investigation de la notion de texte. Elle consiste à voir dans l'anaphore moins un instrument de cohésion qu'un ensemble de dispositifs contribuant à assurer au texte sa progression. Par rapport à la perspective précédente, il y a donc un retournement. Alors que dans la première perspective l'anaphore est conçue principalement sous son aspect de conservation, elle est considérée ici comme un dispositif intimement lié à la *dynamique* textuelle. Il s'agit alors d'étudier des fonctionnements plutôt que des fonctions. Le

fait de considérer que toute anaphore est le lieu d'un *choix* devient dans cette perspective un élément central. C'est à explorer les multiples facteurs susceptibles d'avoir un effet sur ce choix qu'est consacré l'essentiel de ce travail.

On étudiera donc le fonctionnement, dans des textes, des diverses expressions référentielles pouvant être utilisées pour désigner un référent qui a fait l'objet d'une procédure préalable d'introduction dans l'univers d'objets construit par le texte. Les expressions concernées sont principalement : les syntagmes nominaux définis et démonstratifs (*le* + nom, *œ* + nom), les pronoms personnels, les pronoms démonstratifs et les déterminants possessifs (ou « adjectifs possessifs »).

Du choix de cette perspective résultent un certain nombre de contraintes méthodologiques. Il convient en particulier de mentionner :

– le fait de conduire des investigations sur des textes attestés, et non sur des exemples construits et manipulés pour la circonstance ;

– le fait de mettre l'accent sur la description de l'environnement immédiat des expressions étudiées (afin de saisir des faits de sélection), plutôt que sur l'investigation du contenu intrinsèque de ces formes (en pratiquant par exemple le test classique de la commutation) ;

– le fait, enfin, de tenter d'entrer dans les catégories à partir desquelles fonctionnent effectivement les sujets parlants, plutôt que de mettre en œuvre des catégories de description toutes faites.

Le plan de l'ouvrage se présente comme suit :

Le chapitre 1 est un exposé général des principales questions et notions relatives à l'anaphore. Il comporte, outre une introduction et une conclusion, quatre sections. Dans la première sont examinées deux questions générales : d'une part la distinction entre forme de rappel et forme syntaxiquement liée,

d'autre part la notion d'antécédent et ses implications théoriques. La deuxième section est une présentation de quelques instruments usuels de description et d'analyse des faits d'anaphore ; elle est organisée autour de trois thèmes : anaphore et référence, anaphore et déixis, et types d'anaphores. Les troisième et quatrième sections abordent le traitement des expressions anaphoriques, respectivement dans la perspective de leur production (encodage) et dans celle de leur réception (décodage). Pour des raisons qui tiennent à l'orientation générale de ce travail, l'accent a été mis ici sur la première de ces perspectives. On trouvera notamment dans la troisième section une discussion des notions de « donné » et de « nouveau » appliquées aux référents, une présentation de la théorie de l'accessibilité ainsi que de divers travaux relatifs à la distinction entre syntagmes nominaux définis et syntagmes nominaux démonstratifs.

Les Chapitres 2 et 3 sont tous deux consacrés aux aspects textuels des anaphores. Le Chapitre 2 traite cette question d'un point de vue psycholinguistique. On y aborde en particulier le problème de l'acquisition du système des déterminants du nom, et celui de l'évolution des savoir-faire en matière d'introduction et de maintien des référents dans des textes. C'est donc toute la question des stratégies de textualisation qui est ici concernée. La dernière section de ce chapitre rapportera brièvement les résultats de quelques travaux qui étudient la façon dont les caractéristiques typologiques des textes (leur « genre ») peuvent déterminer le type des anaphores qui s'y trouvent.

Le Chapitre 3 présente de façon détaillée l'ouvrage de Halliday et Hasan, *Cohesion in English*, qui propose à la fois une étude systématique et exhaustive des dispositifs de cohésion textuelle de l'anglais, et une théorie générale de la notion de texte. Ce chapitre comporte pour l'essentiel trois sections. Dans la première, on examinera la manière dont ces auteurs conçoivent ce qu'ils appellent la *texture*. La deuxième section est une présentation circonstanciée des cinq dispositifs anapho-

riques qui constituent, selon Halliday et Hasan, le système de la cohésion textuelle de l'anglais : la référence, la substitution, l'ellipse, la conjonction et la cohésion lexicale. La troisième section est une discussion de quelques-uns des problèmes que pose la transposition de cette typologie pour le français. Dans l'économie du présent travail, ce chapitre a également une fonction méthodologique : les dispositifs de cohésion exposés ici sont en effet l'une des deux clés qui seront mises en œuvre dans nos propres analyses, au Chapitre 6.

Le Chapitre 4 répond à deux objectifs : d'une part, exposer la problématique et les hypothèses qui sont à la base de la présente recherche ; d'autre part, présenter en détail les instruments d'analyse utilisés au Chapitre 6. Ceux-ci consistent en un ensemble de *descripteurs* destinés à identifier les principales contraintes exercées par le contexte sur le choix des expressions anaphoriques.

Le contenu du Chapitre 5 est essentiellement technique et aurait aussi bien pu figurer comme annexe. Pratiquement, sa lecture ne s'adresse qu'au lecteur qui souhaite entrer dans le détail des analyses, ou qui cherche des informations sur les textes étudiés. Il comporte une présentation des différents corpus de textes, ainsi qu'un échantillon de ces corpus. On y trouvera également une illustration, sur un texte, des deux types d'analyses pratiquées dans cette étude : celle consistant à mettre en œuvre la classification de Halliday et Hasan, et celle consistant en une application des descripteurs exposés au Chapitre 4.

Le Chapitre 6 est tout entier consacré à l'étude des corpus présentés au chapitre précédent. Il se compose de quatre sections. Dans la première, des résultats sont présentés avec l'objectif de donner une caractérisation du profil anaphorique de chaque corpus. La deuxième est dédiée à l'objectif principal de ce travail : mettre en évidence les traits les plus significatifs de l'environnement textuel et cognitif des diverses formes d'expressions anaphoriques, dans le but d'identifier les princi-

paux facteurs qui déterminent le choix de ces expressions. Dans cette perspective sont présentés et analysés les résultats apportés par chaque descripteur. La troisième section examine en détail le fonctionnement textuel des syntagmes nominaux démonstratifs ; on y distingue en particulier des fonctions « de schématisation », c'est-à-dire liées à la signification qui se construit, et des fonctions textuelles, parmi lesquelles on peut mentionner divers marquages de l'organisation du texte, et des fonctions relatives au pilotage de l'attention. Enfin dans une quatrième partie, qui aimerait être un essai de synthèse, on tente de dégager, à partir des résultats présentés, trois dimensions qui paraissent articuler l'ensemble des descripteurs ; on formule l'hypothèse que ces dimensions constituent les trois axes principaux qui orientent le choix des expressions référentielles.

Le Chapitre 7 rappelle les conceptions et les choix méthodologiques adoptées dans ce travail, et récapitule les résultats les plus significatifs. On y discute également, à la lumière de ce qui précède, les notions de texte et de genre de texte. Enfin on y esquisse une conception du texte comme trace linguistique résultant de l'exécution d'un programme d'action.

CHAPITRE PREMIER

La problématique de l'anaphore

1. INTRODUCTION

Ce chapitre comporte quatre parties. La première aborde brièvement deux questions liées à la problématique de l'anaphore : d'une part la nécessité de distinguer les formes de rappel des formes syntaxiquement liées à un antécédent ; d'autre part, les difficultés théoriques que soulève la notion d'antécédent, pourtant d'un usage courant dans la littérature spécialisée.

La deuxième partie consiste en un exposé des concepts les plus usuels et des outils de description les plus courants dans le domaine. Pour faciliter l'orientation du lecteur, on a choisi ici une présentation sous forme de glossaire.

La troisième partie aborde la question difficile des facteurs qui conditionnent le choix de la forme de l'expression anaphorique et se place donc dans la perspective de la production (ou de l'encodage). On y examine notamment les notions de référent « donné » et de référent « nouveau », la théorie de l'accessibilité, l'opposition entre syntagmes nominaux définis et syntagmes nominaux démonstratifs (ci-après : « SN définis » et « SN démonstratifs »), ainsi que les emplois polyphoniques des SN démonstratifs.

La quatrième partie, enfin, se place dans la perspective de la réception (ou du décodage) et passe en revue quelques-uns des facteurs qui sont susceptibles d'orienter l'interprétation des pronoms.

2. PROBLÈMES GÉNÉRAUX

2.1. Forme liée et forme de rappel

Benveniste notait que la phrase, en tant que niveau d'analyse, se distingue des niveaux linguistiques de rang inférieur comme le phonème, le morphème ou le lexème en ceci qu'elle ne constitue pas une unité formelle pouvant entrer comme constituant dans une unité de rang supérieur. De sorte que, selon une formulation demeurée célèbre, « *avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours* » (1966 : 129-130).

La frontière que trace ici Benveniste est celle qui oppose deux ordres de faits : celui, formel, de la syntaxe, et celui de l'action langagière. Or, cette distinction intéresse directement la problématique de l'anaphore. Les expressions anaphoriques ont en effet des propriétés différentes, et ne subissent pas les mêmes contraintes, suivant qu'elles sont ou non contrôlées syntaxiquement par leur antécédent (pour autant bien sûr qu'il y en ait un). Quand un tel contrôle existe, l'interprétation de l'anaphorique interfère avec une relation syntaxique ; sinon, elle est tributaire de facteurs contextuels et pragmatiques. Nous allons brièvement examiner cette question, en nous inspirant pour ce faire de l'exposé qu'en a donné Bosch (1983). Certains des exemples ci-après sont traduits d'exemples discutés

par cet auteur. Seules les anaphores pronominales seront prises en considération.

Pour commencer, il convient de distinguer trois types de sites dans lesquels un pronom peut apparaître. Soit les exemples suivants :

- (1) *Jean* a l'air pâle. *Il* est peut-être malade.
- (2) *Jules* aime *se* voir dans un miroir.
- (3) *Jean* reconnaît qu'*il* est malade.

Dans (1), « *Jean* » et « *Il* » sont des expressions qui se trouvent dans des phrases différentes. Qu'elles désignent ou non le même référent, elles ne peuvent donc être liées par une relation syntaxique ; de sorte que l'interprétation du pronom y est exclusivement dépendante du contexte.

Dans (2), le pronom « *se* » est lié syntaxiquement à l'expression « *Jules* », plus exactement à la position syntaxique de sujet qu'occupe cette expression. Il y a entre les deux expressions un rapport de rection. Ce rapport est du même ordre que celui qu'il y a entre le sujet d'un verbe et le flexif verbal de la personne (par exemple, entre le pronom *nous* et le flexif *-ons* dans *nous mangeons*). L'interprétation du pronom repose par conséquent ici exclusivement sur ce rapport syntaxique.

L'exemple (3) admet quant à lui deux interprétations : l'une dans laquelle « *il* » désigne une autre personne que *Jean* ; l'autre dans laquelle « *il* » désigne *Jean*. Dans la première, il n'y a aucune relation anaphorique entre le pronom et le sujet de la proposition principale ; les deux expressions ont des référents distincts, et l'interprétation du pronom est dépendante de facteurs contextuels ; on est alors dans un cas analogue à (1). Mais dans la seconde interprétation, le pronom est lié à la position syntaxique de son antécédent « *Jean* » et est régi par cette expression ; on est alors dans une situation analogue à (2).

Or deux faits conduisent à penser que les pronoms syntaxiquement liés à leur antécédent ne sont pas des expressions

référentielles. Le premier est le suivant : lorsqu'un pronom est syntaxiquement lié, son antécédent peut fort bien être une expression non référentielle (par exemple le pronom indéfini *personne*) ; la relation anaphorique n'en est pas pour autant affectée, ainsi que le montrent (4) et (5). (N.B. les indices dans l'exemple (4) indiquent que c'est l'interprétation avec pronom lié qui est considérée ici).

- (4) *Personne*_i ne reconnaît volontiers qu'*il*_i est malade.
 (5) *Personne* n'aime se voir dans un miroir.

Le second fait est le suivant : lorsqu'un pronom est syntaxiquement lié, il est impossible de lui substituer une expression référentiellement synonyme sans *ipso facto* détruire la relation anaphorique. Ainsi dans (6), les expressions « *le pauvre bougre* » et « *Jules* » ne peuvent désigner la même personne.

- (6) *Jules* reconnaît que *le pauvre bougre* est malade.

Selon Bosch, ces manipulations indiquent que les pronoms liés syntaxiquement à leur antécédent n'ont aucune valeur référentielle et sont de purs morphèmes régis¹. La notion de lien anaphorique recouvre donc deux fonctionnements très différents. En cas de doute sur la nature référentielle d'un pronom, les critères suivants, issus des constatations faites ci-dessus, peuvent être appliqués (Bosch 1983 : 49) :

¹ Ce rapport entre l'antécédent et l'anaphorique est décrit, en grammaire générative, au moyen de la notion de *c-commande* (en anglais : *constituent-command*). Un pronom est lié s'il est co-indiqué avec un SN qui le *c-commande*. Dans une structure arborescente, un nœud A *c-commande* un nœud B si : (1) A ne domine pas B et B ne domine pas A ; (2) le premier nœud branchant dominant A domine également B (Reinhart 1986).

Critère pour les pronoms non référentiels

Un pronom P_i dans un texte ou une phrase S_i , interprétable comme anaphoriquement lié à un antécédent SN_j dans S_i , est une forme purement syntaxique *si et seulement si*

P_i conserve la possibilité d'une interprétation anaphorique quel que soit le SN_j qu'on substitue au SN_i , et pour autant que le SN_j soit accordé en nombre et en genre avec P_i .

Critère pour les pronoms référentiels

Un pronom P_i dans un texte ou une phrase S_i , interprétable comme anaphoriquement lié à un antécédent SN_j dans S_i , est une forme référentielle *si et seulement si*

il existe une expression non pronominale SN_k substituable à P_i dans S_i , sans que la substitution affecte la relation anaphorique avec SN_j .

Les exemples (3)-(4) et (2)-(5) illustrent l'application du premier critère. Les exemples (6)-(7) ci-après illustrent l'application du second critère.

- (6) *Jean a l'air pâle, et Fred pense qu'il est malade.*
 (7) *Jean a l'air pâle, et Fred pense que le pauvre type est malade.*

Une conséquence immédiate du second critère est qu'une expression référentielle peut toujours être remplacée par une autre expression, pour autant que cette dernière soit à même, dans le contexte, d'identifier le même référent.

Alors que les pronoms réfléchis sont toujours syntaxiquement liés, donc en eux-mêmes sans valeur référentielle, les pronoms personnels, possessifs et relatifs peuvent avoir les deux fonctionnements. Dans la suite de ce travail, on empruntera à Berrendonner et Reichler-Béguelin (1989) les appellations de

forme liée et forme de rappel pour désigner ces deux types d'anaphoriques. Les expressions d'*anaphore* ou d'*anaphorique* désigneront toujours, sauf indication contraire, une forme de rappel².

2.2. Conséquences pour la notion d'antécédent

Ce qui précède a des conséquences importantes sur la conception générale de ce qu'est une forme de rappel. Essayons d'en tirer quelques-unes.

1. En premier lieu, il convient évidemment de rejeter avec vigueur la formulation suivant laquelle un anaphorique « réfère à son antécédent » (cette description ne peut convenir qu'à des expressions métalinguistiques ou métadiscursives). Les formes de rappel sont d'abord et avant tout des expressions référentielles au sens le plus général du terme.

2. En second lieu, ce qu'on appelle ordinairement *antécédent* — à savoir un segment de texte situé avant l'anaphorique dans le texte et ayant avec celui-ci une relation d'interprétation ou de coréférence — est en réalité un élément nullement indispensable au fonctionnement des formes de rappel.

3. La notion même d'antécédent, en tant que segment textuel univoquement délimitable du seul fait de sa relation sémantique avec la forme de rappel, est elle-même hautement problématique. Le fait est d'ailleurs flagrant quand, dans un texte, l'expression anaphorique est un SN dont le nom exploite, aux fins d'identification du référent, non pas une dénomination antérieure de celui-ci, mais des attributs qui lui ont été donnés dans l'intervalle par voie de prédication. Il en va ainsi dans l'extrait suivant pour l'expression « *le bavard* » :

² Pour une discussion des thèses présentées par Bosch, voir Tasmowski et Verluyten (1985) et Cornish (1987).

- (8) Un jeune homme soupçonné d'avoir détourné une ligne téléphonique a été interpellé il y a quelques jours par la police à Paris. Il avait « utilisé » la ligne de ses voisins à destination des Etats-Unis pour un montant d'environ 50000 F. *Le bavard* a été déféré devant le parquet. (*Libération*, 4.8.1993)

Cet exemple est d'ailleurs doublement intéressant, car entre les attributs qui ont été explicitement prédiqués du jeune homme (*avoir détourné une ligne téléphonique, avoir utilisé la ligne de ses voisins pour un montant de 50000F*) et l'attribut qu'utilise la forme de rappel pour identifier le référent (*être un bavard*), il est encore nécessaire de postuler l'intervention de diverses connaissances d'arrière-plan et d'inférences : il faut par exemple avoir une idée, ne serait-ce qu'approximative, des tarifs téléphoniques, en inférer qu'une facture de téléphone de 50000 F correspond à plusieurs heures de communication, etc.

Le défi que représentent de tels exemples pour la notion d'antécédent a été fort bien vu par Cornish (1987, 1990), qui propose de nommer *déclencheur d'antécédent* (anglais *antecedent trigger*) le segment textuel (quand il existe) qui a le plus probablement rendu la référence anaphorique possible, et *antécédent* tout court l'interprétation de l'anaphorique. Cette solution présente l'avantage de distinguer clairement les occurrences linguistiques de leur valeur sémantique et référentielle. Elle permet de rendre compte des cas, passablement fréquents, où l'interprétation du déclencheur d'antécédent et celle de l'antécédent ne coïncident pas, ou pas exactement, et donne la possibilité d'une description unifiée des anaphores coréférentielles et associatives (sur ces notions, voir 3.1. et 3.3. *infra*). L'idée de déclencheur, déjà formulée par Hawkins (1977a), évite par ailleurs d'imposer une frontière absolue entre ces deux types d'anaphores — frontière qui, ainsi que l'a montré Charolles (1990), pose de multiples problèmes. Enfin, elle est neutre quant à la manière dont le « déclenchement » a été opéré : un geste ou la modification de la direction du regard

peuvent, tout aussi bien qu'une expression linguistique, fonctionner comme déclencheurs d'antécédent.

4. La pertinence de l'existence, dans le texte, d'une dénomination préalable du référent, n'en est pas nulle pour autant. Un référent explicitement dénommé est en effet un référent dont la catégorisation lexicale a été explicitement donnée. Il est probable que toute désignation faite au moyen d'un pronom personnel présuppose une telle catégorisation (ce en quoi, d'ailleurs, ces pronoms se distinguent des pronoms démonstratifs neutres). Si celle-ci n'existe pas (pronom dit « sans antécédent »), on peut donc supposer que le décodeur tend à en reconstruire une. Cette extrapolation se fait, en français, sur la base de l'indice que constitue le genre grammatical. La thèse défendue par Tasmowski et Verluyten (1985) selon laquelle les pronoms non déictiques auraient toujours un antécédent du seul fait qu'ils sont soumis à l'accord n'est donc recevable que si on y apporte deux correctifs importants : (1) d'une part, en précisant que ce qui est extrapolé, c'est une catégorie lexico-cognitive, d'ailleurs souvent plus ou moins conjecturale, et non une *forme* linguistique ; (2) d'autre part, en précisant qu'il ne peut être question ici d'un accord grammatical au sens strictement formel et syntaxique du terme, mais seulement en un sens beaucoup plus vague : une sorte de conformité du genre du pronom par rapport au genre de la dénomination antécédente (si elle existe), ou à celui de la dénomination supposée désigner la catégorie (si celle-ci doit être extrapolée)³.

5. Enfin, l'exemple (8) ci-dessus amène à penser que la modélisation du fonctionnement des rappels anaphoriques, et des expressions référentielles en général, doit faire intervenir une *représentation du sens construit par le texte*. L'explication d'une anaphore comme celle de (8) est impossible si on ne postule pas à la fois une telle représentation, ainsi que des connaissances

³ Voir sur ce point les arguments de Cornish (1994), dont nous nous inspirons ici.

générales et supposées partagées par les interlocuteurs. On reviendra sur ce point au Chapitre 4.

Ce qui précède conduit à replacer la problématique de l'anaphore dans celle, plus générale, de la référence, telle qu'elle a été abordée par exemple par la philosophie du langage.

3. QUELQUES NOTIONS CLÉS

Le but de cette section est de rappeler quelques notions, sinon centrales, du moins usuelles, pour l'étude et la description des faits d'anaphores. Pour des raisons de commodité, nous les présentons ci-après sous la forme d'un glossaire, organisé en trois sections thématiques.

3.1. Anaphore et référence

Référentiel / attributif

Il est important de voir que tout syntagme nominal n'est pas nécessairement utilisé pour référer. Il existe en effet des emplois non référentiels des syntagmes nominaux, même définis. Soit l'exemple suivant, emprunté à Lyons (1978) :

- (9) Giscard d'Estaing est le président de la République française.

Selon Lyons, cette phrase peut se comprendre de deux manières.

– Ou bien « *le président de la République française* » est une expression référentielle au même titre que « *Giscard d'Estaing* », et la copule établit un rapport d'identité entre les deux

référents ; la présence du déterminant défini est alors obligatoire.

– Ou bien l'expression « *le président de la République française* » est utilisée avec une fonction d'attribut (ou prédicative) dans le but de faire une assertion à propos du référent désigné par l'expression « *Giscard d'Estaing* ». Dans cette seconde interprétation, le déterminant défini est facultatif et les deux syntagmes nominaux ne sont pas interchangeables.

La distinction entre emploi référentiel et emploi attributif est due à Donnellan (1966)⁴.

La différence entre ces deux emplois pourrait être présentée d'une autre manière encore. En effet, alors que dans (9) l'expression « *Giscard d'Estaing* » pourrait être remplacée *salva veritate* par n'importe quelle expression identifiant le même individu (par exemple « *l'homme du scandale des diamants* », « *le successeur de Pompidou* », etc.), le prédicat « *est le président de la République française* » pourrait quant à lui, dans l'interprétation attributive, être remplacé par un prédicat ne comportant pas de syntagme nominal mais ayant le même sens (par exemple une forme verbale comme « *gouverne* »). Ceci tient à ce que le critère de substitution, pour les emplois référentiels, est l'identité référentielle et, pour les emplois attributifs, le sens (Lyons 1978).

Nous verrons au Chapitre 3 que pour Halliday et Hasan (1976), la référence n'est qu'un type de relation anaphorique parmi d'autres. Mais certains auteurs n'utilisent le terme d'anaphore que pour désigner des expressions référentielles. Dans ce sens restreint du terme, seuls donc les syntagmes nominaux utilisés référentiellement sont susceptibles d'emplois anaphoriques.

⁴ Pour une critique de cette distinction, voir Lawler (1977).

Coréférence

Il y a coréférence entre deux expressions lorsque celles-ci désignent en discours le même référent. Bien que cette situation soit probablement un cas limite⁵, la relation de coréférence est souvent considérée comme le prototype de l'anaphore.

Cette conception a conduit certains auteurs à s'interroger sur la frontière entre anaphore coréférentielle et anaphore associative. Ainsi selon Charolles (1990), dans un exemple comme (10)

- (10) Nous avons visité une église. *L'édifice* était grandiose

rien n'empêche de considérer que l'expression « *l'édifice* » ne désigne qu'une dimension ou qu'un aspect de l'église (sa dimension architecturale, par exemple), et qu'on est en conséquence en présence d'une anaphore associative. Selon cet auteur, cette interprétation serait favorisée ici par le contexte, la dimension « *édifice* » n'étant qu'un des aspects sous lesquels apparaît une église lorsqu'elle est visitée. En revanche, note toujours Charolles, dans un exemple comme (11) où le contexte est essentiellement visuel, une interprétation associative paraît plus difficile.

- (11) Sur la place, il y avait une église. *L'édifice* était grandiose

Cosignifiance

Un autre cas de figure voisin du phénomène de la coréférence est celui des anaphores pronominales qualifiées parfois, à la suite de Geach, de pronoms *de paresse* (en anglais : *lazy*

⁵ C'est du moins ce qui semble ressortir des travaux récents sur les référents « évolutifs ». Voir à ce propos Charolles et Schnedecker (1993), ainsi qu'un ouvrage collectif à paraître chez Benjamins et dirigé par A. Reboul.

pronouns) ou encore de référence *croisée* (Fauconnier 1974). Un exemple souvent cité dans la littérature et emprunté à Karttunen (1969) est le suivant.

- (12) L'homme qui a donné son salaire à son épouse a été plus sage que l'homme qui l'a donné à sa maîtresse.

L'analyse qu'on donne généralement de cet exemple consiste à dire que le pronom « *le* », bien que désignant aussi un salaire, ne peut pas ici coréférer avec l'expression « *son salaire* ». Selon Conte (1988), on est donc en présence d'un phénomène de *cosignifiance*, mais non de coréférence.

L'exemple ci-dessus pourrait conduire à penser que la *cosignifiance* est liée à la généralité (« *l'homme* » et « *son épouse* » sont des références génériques). Il n'en est rien cependant, comme en témoigne l'exemple suivant.

- (13) Je vais mettre ma voiture dans le garage. Toi, tu peux *la* laisser devant la maison. (Exemple construit)

On pourrait également décrire ce type d'anaphore en utilisant la terminologie proposée par Milner (1989). Milner appelle *référence virtuelle* le signifié d'un lexème, c'est-à-dire l'ensemble des conditions que doit satisfaire un objet du monde pour pouvoir être désigné au moyen d'une expression comportant ce lexème ; et *référence actuelle* l'objet effectivement désigné par un emploi de cette expression. Le fonctionnement des pronoms de pairesse consiste ainsi en l'exploitation de la référence virtuelle d'un lexème préalablement utilisé, dans le but d'opérer une référence actuelle différente de celle opérée par l'occurrence préalable de ce lexème. Il y a alors coréférence virtuelle sans coréférence actuelle.

A notre connaissance, personne ne s'est avisé jusqu'ici à noter que ce même phénomène peut aussi bien se produire sur des expressions lexicales. En voici un exemple :

- (14) Lorsque *La Suisse* [un journal], son vaisseau amiral, prend l'eau, [...] Jean-Claude Nicole fait un numéro devant les journalistes : « Voici les clefs de la maison. Je les mets là, sous le paillason. Plus de *Suisse* », leur lance-t-il. Mais face aux créanciers, la manœuvre est plus difficile. (*Libération*, 11.3.1993. Exemple emprunté à Chanut 1994)

L'expression « *la manœuvre* » d'une part désigne une certaine attitude et certains propos de J.-C. Nicole devant des journalistes, d'autre part désigne cette même attitude et ces mêmes propos mais devant des créanciers. L'anaphorique fonctionne ainsi dans ce texte comme un pivot pour la référence. Ici aussi il y a cosignification sans coréférence.

Exophorique / endophorique

Littéralement, il y a référence *exophorique* quand l'objet désigné est localisé dans la situation extra-linguistique ; et référence *endophorique* quand il est localisé dans le cotexte. On voit cependant immédiatement que cette formulation fait difficulté car le référent d'une expression endophorique, à moins que celle-ci ne soit métalinguistique, n'est pas lui-même situé dans le texte. Ce qui est éventuellement localisé dans le texte, c'est seulement une autre expression désignant ce référent.

Il conviendrait donc d'amender la définition ci-dessus de la façon suivante : les qualificatifs d'*exophorique* et d'*endophorique* désignent la référence à des objets respectivement non encore désignés dans le texte, et déjà désignés dans le texte. Il apparaît toutefois que, même formulée ainsi, cette distinction perd une bonne partie de son intérêt dès lors qu'on considère qu'une expression référentielle, anaphorique ou non, opère sur une représentation et non sur un segment textuel. La pertinence de la distinction entre référence exophorique et référence

endophrorique a notamment été critiquée par Brown et Yule (1983)⁶.

L'expression de *référence endophrorique* est parfois également utilisée pour désigner la déixis textuelle (cf. 3.2. *infra*).

Référence opaque

Les expressions référentielles peuvent apparaître dans des contextes qu'on a coutume d'appeler, depuis Quine (1960), contextes *opaques*. Un exemple prototypique de ce type de contexte est celui où figure l'expression « *sa mère* » dans (15), par opposition à (16).

- (15) Œdipe voulait épouser sa mère.
 (16) Œdipe a épousé sa mère.

Pour quelqu'un qui ignorerait tout du mythe d'Œdipe, cette expression est en effet, dans ce contexte, ambiguë : a-t-elle été utilisée par Œdipe et reflète-t-elle ses intentions ? ou n'a-t-elle été utilisée que par l'énonciateur de (15), celui-ci en assumant seul la responsabilité ? Quand l'expression choisie reflète le point de vue de l'énonciateur, comme dans (15), on parle de lecture (ou de référence) *transparente* ; sinon on dit qu'il y a lecture (ou référence) *opaque*. La notion d'opacité n'a donc rien à voir ici avec l'idée d'une équivoque sémantique.

Les principaux facteurs de l'opacité contextuelle sont les verbes dits d'*attitude propositionnelle* (dénotant l'opinion, la croyance, le doute, l'intention, etc., comme *penser, croire, vouloir*), les verbes de la parole (*raconter, dire, etc.*), ainsi que les verbes factifs (c'est-à-dire dont le contenu de la proposition complétive est présupposé vrai, comme *savoir que, se rendre compte que, regretter que*). De fait, un contexte est susceptible d'être opaque toutes les fois que sont rapportées, directement

⁶ Voir plus loin : Chapitre 3, section 4.

ou indirectement, explicitement ou implicitement, les paroles, les croyances, les opinions ou simplement même les intentions d'autrui. Un doute peut alors en effet s'installer quant à savoir si les expressions utilisées pour désigner les référents sont empruntées à la personne dont les paroles, croyances, etc. sont rapportées, ou au contraire relèvent de la seule responsabilité du rapporteur.

Mais les contextes opaques ont d'autres conséquences encore. Celle qui a le plus intrigué logiciens et philosophes concerne la valeur de vérité de la proposition dans laquelle figure l'expression considérée. Ainsi, la proposition exprimée par une lecture opaque de (15) est fautive (sauf peut-être pour un psychanalyste), alors qu'elle est vraie si on substitue « *Jocaste* » à « *sa mère* ». Dans les contextes opaques, la substitution de deux expressions référentiellement synonymes peut donc entraîner un changement de valeur de vérité. Une autre conséquence de ces contextes concerne le présupposé d'existence ordinairement attaché aux SN définis. Depuis les travaux de Ducrot (1972), on considère que tout SN défini utilisé référentiellement véhicule un présupposé d'existence concernant son référent. Or en contexte opaque, ce présupposé d'existence n'est pas nécessairement assumé par le rapporteur (Heringer 1969).

Du point de vue de la communication, il est important de voir que l'opacité référentielle est d'abord un phénomène générateur d'ambiguïté. Pour le destinataire, il s'agit en effet de déterminer si les contenus dénotés par l'expression incriminée (contenus qui permettent d'identifier le référent) reflètent le point de vue du rapporteur ou celui de la personne dont les propos, opinions, etc., sont rapportés. Il peut donc y aller de la compréhension même des intentions de l'énonciateur.

3.2. Anaphore et déixis

Anaphore / déixis

Certaines expressions linguistiques ont pour particularité que leur interprétation est entièrement dépendante du lieu ou du moment de leur énonciation, ou encore de la personne qui les énonce. *Ici* s'interprète par rapport au lieu où se trouve le locuteur au moment où il prononce « *ici* », *maintenant* s'interprète par rapport au moment où se trouve le locuteur quand il prononce « *maintenant* », et *je* désigne la personne qui prononce « *je* ». Les expressions linguistiques dont l'interprétation s'appuie sur les paramètres du lieu, du temps et de la personne de la situation d'énonciation sont appelées des déictiques. Par déixis, on entend donc « *la localisation et l'identification des personnes, objets, processus, événements et activités [...] par rapport au contexte spatio-temporel créé et maintenu par l'acte d'énonciation et la participation en règle générale d'un locuteur unique et d'au moins un interlocuteur* » (Lyons 1980 : 261). La catégorie des déictiques comprend notamment en français des localisateurs spatiaux et temporels (*ici, là-bas, maintenant, hier, demain, etc.*) et les pronoms de 1^{ère} et de 2^e personne.

Il est remarquable qu'il existe en français, comme dans beaucoup d'autres langues, des couples d'expressions ayant le même sens mais différant seulement du point de vue de leur fonctionnement, l'une étant un déictique, l'autre non. Voici une liste de quelques-uns de ces couples.

DÉICTIQUES

aujourd'hui
maintenant
demain
hier
prochainement
tout à l'heure
ce soir
l'année dernière

NON DÉICTIQUES

ce jour-là
à ce moment-là, alors
le lendemain
la veille
peu après
plus tard, ensuite, après
ce soir-là
l'année précédente

A strictement parler, seules celles des expressions ci-dessus qui sont non déictiques sont susceptibles d'un usage anaphorique. La confusion entre ces deux fonctionnements, relativement fréquente en situation d'apprentissage d'une langue seconde, donne lieu à des expressions comme celles figurant en italiques dans l'exemple (17), où un déictique (*aujourd'hui, l'an dernier*) est utilisé à la place de l'équivalent non déictique (*ce jour-là, l'année précédente*).

- (17) Ce matin-là, je me levai inquiet, non pas à l'idée qu'*aujourd'hui* c'était la rentrée, mais par crainte de ne pas me retrouver avec mes camarades de *l'an dernier*. (Exemple emprunté à Reichler-Béguelin, 1988b : 204)

L'idée est assez répandue suivant laquelle les syntagmes nominaux définis ainsi que les pronoms de la troisième personne sont susceptibles d'emplois déictiques, en particulier lorsqu'ils sont utilisés conjointement avec un geste de pointage, comme dans l'exemple (18).

- (18) [En montrant un chien] Attention ! *Il* est méchant.

Cette extension du concept de déixis ne va pas sans poser quelques difficultés. S'il y a déixis dans des actes de communication de ce type, ce ne peut être en effet que dans les aspects paraverbaux de la communication, dans les gestes, mimiques et postures qui accompagnent l'activité verbale. Mais le pronom *il* n'en a pas pour autant un fonctionnement intrinsèquement déictique.

Une tentative de donner une signification fonctionnelle ou pragmatique, plutôt que formelle, à l'opposition entre anaphore et déixis est celle de Bosch (1983). Pour cet auteur, il y a déixis lorsque l'expression a pour but de déplacer le champ de

l'attention sur un référent, et anaphore lorsque l'expression ne fait que maintenir le référent dans le champ de l'attention⁷.

Afin d'éviter les flottements terminologiques, déjà suffisamment nombreux dans ce domaine, il paraît préférable de conserver au concept de déixis ce qui en fait la spécificité sémiologique : pour qu'il y ait déixis, il faut que le mode de référence, c'est-à-dire le moyen utilisé pour identifier le référent, s'appuie sur les paramètres du lieu, du temps ou de la personne de la situation d'énonciation. En un mot, la caractéristique définitoire des déictiques est que leur mode de référence s'appuie sur un *référentiel*, et non sur des *signifiés*. Comme on le verra plus loin, cette distinction est essentielle pour la compréhension du fonctionnement respectif des SN défini et démonstratif.

Déixis textuelle

L'expression de *déixis textuelle* désigne ordinairement l'emploi d'expressions indexicales comme *plus haut, ci-après, au prochain chapitre, ici*, etc. dans le but de référer à des segments, à des lieux ou à des moments du texte même dans lequel ces expressions sont utilisées. A la différence de la déixis situationnelle, le point fonctionnant comme repère dans ce genre de désignation n'est pas le lieu et le moment de l'énonciation, mais le lieu et le moment du texte où apparaît l'expression indexicale. Il en va ainsi dans l'exemple (19).

- (19) Vous trouverez *ci-après* deux tableaux reprenant les caractéristiques correspondant à chaque type d'ordinateur. (Manuel)

⁷ Pour une présentation circonstanciée des diverses conceptions de la notion de déixis, voir l'article très documenté de Kleiber (1986a). A signaler également, dans une perspective plus philosophique, l'ouvrage de Corazza et Dokic (1993) sur l'indexicalité.

Le déictique « *ci-après* » désigne dans cet exemple un lieu ou un temps de l'espace du texte, et non de l'espace où se trouve l'auteur de ce texte (auquel cas il y aurait déixis situationnelle). Il ne désigne pas non plus un lieu ou un temps qui aurait été antérieurement indiqué (auquel cas il y aurait anaphore).

La déixis textuelle a une fonction métatextuelle, selon Conte (1981). Elle permet d'organiser l'espace du texte et facilite ainsi l'orientation du lecteur ou de l'auditeur dans cet espace⁸.

Déixis mémorielle

Un syntagme nominal démonstratif peut référer *in absentia*, c'est-à-dire en l'absence de toute désignation antécédente de son référent et sans que celui-ci soit présent dans la situation d'énonciation. Comme dans l'exemple suivant :

- (20) Nous allons le soir au café ; on est trois ou quatre anciens camarades ; on joue sa demi-tasse, son petit verre et l'on fait brûler son eau-de-vie ! *Cette fumée, cette odeur d'alcool*, le bruit des billes, le saut des bouchons, les gros rires, tout cela double mes sens et il me semble qu'il m'est poussé des moustaches et que je soulèverais le billard ! (J. Vallès, *L'enfant*)

On s'accorde à décrire ce type de SN démonstratif en disant qu'il consiste à évoquer un référent dont l'évidence est telle, pour le locuteur, qu'il équivaut à un référent qui viendrait juste d'être évoqué dans le même texte. L'appellation de déixis *mémorielle* est due à Fraser et Joly (1980). On parle parfois aussi de déixis empathique (Lyons, Kuno), de déixis émotive (R. Lakoff), ou encore de pensée indexicale (Kleiber)⁹. Autant

⁸ Selon la façon dont cet espace est métaphorisé, Conte parle de *topodéixis* ou de *chronodéixis*.

⁹ Sur ce type d'expressions, voir également Conte (1988 : 73-78). Selon Gundel, Hedberg et Zacharski (1993), c'est le déterminant démonstratif *that* qui peut avoir cette fonction en anglais : son emploi requiert (ou indique) la

d'appellations qui rendent compte du fait que cet emploi de la référence démonstrative s'accompagne parfois d'un effet de sens particulier : il donne au destinataire l'impression d'avoir un accès immédiat à l'état cognitif dans lequel se trouve un tiers, que ce dernier soit l'énonciateur ou un personnage explicitement évoqué.

Du point de vue de la communication, cet emploi du démonstratif révèle qu'il y a absence de congruence entre la représentation discursive de l'énonciateur et celle du destinataire ; un objet est en quelque sorte présent à l'esprit du premier (ce qui le rend désignable au moyen d'une expression démonstrative), mais non du second (pour qui cette forme de désignation apparaît en quelque sorte inappropriée). C'est de ce décalage que découle l'effet d'empathie.

L'exemple ci-dessus est intéressant pour une autre raison encore : les SN démonstratifs y sont immédiatement suivis de SN *définis*, au caractère non moins évocateur (« *le bruit des billes* », etc.). Tout se passe dans ce texte comme si, une fois mis en place un certain espace d'objets (au moyen notamment des SN démonstratifs), d'autres référents devenaient identifiables par un SN défini. On peut dire que cette transition marque que les démonstratifs ont en quelque sorte « produit leur effet ». La différence entre le fonctionnement du démonstratif et celui du défini est examinée en 4.2. *infra*.

3.3. Types d'anaphores

Anaphore fidèle / infidèle

On parle d'anaphore *fidèle* lorsqu'un référent préalablement introduit dans le texte est rappelé au moyen d'un SN défini ou

familiarité du référent, mais n'exige pas son activation préalable, comme c'est le cas pour *this*. Ces auteurs dénomment cet emploi de familiarité *reminder THAT*.

démonstratif dont le nom tête est celui-là même au moyen duquel il a été introduit (« *une maison... la/cette maison* »). L'anaphore fidèle est donc une des figures possibles de la coréférence.

On parle en revanche d'anaphore *infidèle* lorsque le nom de la forme de rappel est différent de celui de la forme introductrice (il s'agit alors le plus souvent d'un synonyme ou d'un hyperonyme), ou qu'il lui est adjoint une détermination quelconque (« *une maison... l'habitation* », « *une maison... cette coquette bâtisse* »).

Anaphore par nominalisation

Il y a anaphore par nominalisation lorsqu'un syntagme nominal transforme en référent, c'est-à-dire en un objet individualisé, le procès dénoté par une proposition antérieure. Deux cas au moins peuvent alors se présenter : la nominalisation peut rappeler le *contenu propositionnel* de cette proposition ; ou l'*acte langagier* accompli au moyen de l'énonciation de ce contenu. Ces deux cas sont illustrés par les exemples (21) et (22).

- (21) Les archives du cinéaste Abel Gance [...] seront vendues aux enchères à Drouot les 3 et 4 mars. *La vente* comprendra une centaine de scénarios manuscrits. (*Libération*, 8.1.1993)
- (22) Convient-il de situer les fonctions dans l'ordre figuratif et les fonctionnements dans l'ordre figural ? ou l'inverse ? *Cette interrogation* est appelée à durer. (Article scientifique)

Une nominalisation peut être construite à partir de contenus implicites, comme dans (23). Elle peut donner à l'énonciateur l'occasion de manifester sa subjectivité ou de se faire l'écho de celle d'autrui, comme dans (24).

- (23) Comme chaque soir, vous brossez consciencieusement vos cheveux. Mais, horreur, la brosse en est pleine ! Ne vous affolez pas, *cette chute* est la conséquence du changement de saison. (Publicité)
- (24) La voiture écolo devrait être à l'automobile ce que la Swatch est à la montre : un produit de haute technologie racé et économique. Plus personne ne semblait croire à ce *rêve*. Et pourtant... (*L'Hebdo*, 11.7.1991)

Les nominalisations montrent que les mécanismes de l'anaphore peuvent aller bien au-delà du simple rappel d'information et contribuer aux aspects les plus spécifiquement constructifs du discours¹⁰.

Anaphore sur syllepse

La rhétorique classique appelle *syllepse* le fait de « *prendre un même mot tout à la fois dans deux sens différents* » (Fontanier 1977 : 105). Quand elle se manifeste dans des rappels anaphoriques pronominaux, cette figure donne lieu à des modifications touchant le genre ou le nombre grammatical, comme dans (25).

- (25) Une femme infidèle, si elle est connue pour telle de la personne intéressée, n'est qu'infidèle ; *s'il* la croit fidèle, elle est perfide. (La Bruyère, *Des femmes*. Exemple cité)

¹⁰ Il arrive que la langue ne possède pas de dérivé nominal issu de la même base morphologique que le verbe (cf. « *les archives seront vendues... la vente* »). Il peut alors y avoir emploi d'une nominalisation dérivée d'une autre base, qui supplée au dérivé manquant. Cf. le lexème *combustion* dans l'exemple suivant :

La houillère de Tavershall brûlait. Elle brûlait depuis des années; [...] Et quand le vent soufflait de là, ce qui arrivait souvent, la maison était pleine de la puanteur qu'exhalait cette sulfureuse combustion des excréments de la terre. (D.H. Lawrence, *L'Amant de Lady Chatterley*, 34, trad. frçse)

Sur les nominalisations, voir Apothéloz (à paraître).

dans la *Grammaire des grammaires* de Girault-Duvivier (1827, p. 1123)

Le référent, introduit ici au moyen d'une expression de genre grammatical féminin (« *la personne intéressée* »), est repris par le pronom masculin « *il* », suggérant bien évidemment que la « *personne intéressée* » est du sexe masculin (d'où une définition fréquente consistant à dire que la syllepse est un accord selon le sens et non selon la grammaire).

On considère parfois qu'il y a aussi anaphore sur syllepse dans des exemples comme les suivants.

- (26) A la cantine, *elles* se sont plaintes qu'il fallait gratter le four. (Exemple emprunté à Charolles 1990)
- (27) On peut faire parfaitement des enquêtes sociolinguistiques où la situation soit une variable. Ça a été fait aux Etats-Unis où tu prends une même personne, tu lui mets un micro-cravate et il s'enregistre dans toutes les situations de sa vie quotidienne et professionnelle. C'est à partir de ce genre de choses qu'*ils* ont mis en évidence la variation stylistique. (Débat scientifique transcrit dans *Langage et Travail*, No 1, 1990, p. 27)
- (28) Je prends la carabine, j'épaule et je tire... Je tire les yeux fermés, comme un banquier se brûle la cervelle.
— Il a gagné le lapin !
C'est un bruit qui monte, la foule me regarde, on me prend pour un Suisse ; quelqu'un dit que, dans *ce pays-là*, les enfants apprennent à tirer à trois ans et qu'à dix ans il y en a qui cassent des noisettes à vingt pas. (J. Vallès, *L'enfant*)

Le premier de ces exemples peut être analysé soit comme une anaphore sur syllepse, soit comme une anaphore associative, selon l'interprétation donnée à l'expression « *à la cantine* ». Soit, en effet, cette expression est une métonymie pour « *les filles de la cantine* » — auquel cas il y a passage d'une référence

à une entité collective à une référence à la classe des individus que recouvre cette entité, et on est en présence d'une syllepse ; soit cette expression désigne un lieu, et on se trouve alors dans une situation du type « *la cantine...les filles* » avec anaphore associative. La même analyse peut être faite pour (27), avec « *aux Etats-Unis* » et « *ils* ».

L'exemple (28) est quant à lui extrêmement proche d'un déictique mémoriel. Le fait qu'on soit dans un contexte de discours rapporté, ainsi que la présence du déterminant démonstratif (« *ce pays-là* ») vont dans le sens de cette interprétation. Mais on pourrait également y voir une anaphore associative.

Anaphore associative

On désigne en général par l'expression d'*anaphore associative* les syntagmes nominaux définis qui présentent simultanément les deux caractéristiques suivantes :

- d'une part une certaine dépendance interprétative relativement à un référent préalablement (éventuellement ultérieurement) introduit ou désigné ;
- d'autre part l'absence de coréférence avec l'expression ayant introduit ou désigné préalablement (éventuellement ultérieurement) ce référent.

Les anaphores associatives présentent donc leur référent comme déjà connu, ou comme identifiable, alors que celui-ci n'a encore fait l'objet d'aucune mention, et n'indiquent pas non plus son rapport aux autres référents ou à d'autres informations explicitement formulées.

Un exemple caractéristique de ce type d'anaphore et qui a été commenté dans de nombreux articles est l'expression « *l'église* » dans le contexte suivant :

- (29) Nous arrivâmes dans un village. *L'église* était fermée.

Hawkins (1977a) a proposé d'appeler *déclencheur* (en anglais : *trigger*) l'antécédent de l'anaphore associative (dans l'exemple ci-dessus, le syntagme indéfini « *un village* »), et *associés* (en anglais : *associates*) les syntagmes définis dont l'emploi comme première mention d'un référent est rendu possible par le déclencheur, sans qu'il y ait ambiguïté sur l'identité de ce référent (ici « *l'église* », mais aussi par exemple « *le maire* », « *le curé* », « *l'école* », « *la gare* », etc.).

Selon Hawkins, le mécanisme de l'anaphore associative (de l'association proprement dite) repose sur des connaissances générales supposées partagées, exprimables sous la forme de propositions mettant en relation des références génériques (par exemple : *un village a une église*)¹¹. En un mot, l'anaphore associative fonctionne sur des stéréotypes (Kleiber 1990a). Il n'y a dès lors aucune raison pour que l'information dont elle est interprétativement dépendante (celle véhiculée par le *déclencheur*) soit limitée aux expressions référentielles. Un scénario dénoté par un verbe ou par n'importe quelle expression prédicative y suffit aussi bien. Il est d'ailleurs souvent difficile de localiser avec précision cette information, comme le montrent les exemples suivants :

- (30) Il me semble parfois que mon sang coule à flots,
Ainsi qu'une fontaine aux rythmiques sanglots.
Je l'entends bien qui coule avec un long murmure,
Mais je me tâte en vain pour trouver *la blessure*.
(C. Baudelaire, *La fontaine de sang*)

¹¹ Une tentative de modélisation de l'anaphore associative, basée sur la notion de *type*, a été récemment proposée par Berrendonner (à paraître, a). Elle est fondée sur la fonction d'ingrédience de la méréologie de Lesniewski. Une autre proposition de formalisation, recourant au même modèle logique, est celle de Miéville (à paraître). La résolution des anaphores associatives est l'un des problèmes auxquels se trouvent confrontés les systèmes d'extraction automatique de connaissances et de simulation du raisonnement « naturel ». Voir à ce propos Fredj (1993).

- (31) Puis nous jouons au jeu de l'ensevelissement. Une baigneuse se couche, et des mains actives travaillent à la recouvrir de sable. *Les principales élévations* sont les pieds et les seins. (J. Renard, *L'écornifleur*)
- (32) Un grand magasin de la rive droite s'est fait délester d'un pullover valant moins de 80 francs. *L'homme* a été aussitôt arrêté. (*Tribune de Genève*, 25.2.1991)

Parfois cette information est délivrée après l'anaphorique, d'où un effet de cataphore. Il en va ainsi dans le texte (33), où l'évocation explicite de l'effondrement provoque des interprétations rétrospectives concernant l'expression « *les décombres d'un immeuble* », phénomène qui se répète ensuite avec l'apparition de l'expression « *l'explosion* ». Celle-ci donne en quelque sorte le scénario qui permet de réinterpréter l'ensemble des événements.

- (33) ENSEVELIE VIVANTE — Une fillette de 8 ans a été sortie vivante des décombres d'un immeuble de trois étages qui s'est effondré hier à Naples, faisant six morts et plusieurs personnes disparues. Les pompiers sont parvenus à extraire Valentina Giannelli des gravats après deux heures d'efforts. *L'explosion* est probablement due à une fuite de gaz. (*Le Matin*, 17.12.1992, article intégral)

Le référent de l'anaphore associative peut être doté, avant même sa désignation, d'un degré d'évidence si élevé que rien ne s'oppose à ce que l'anaphorique le désignant soit un simple pronom. Il en va ainsi dans l'exemple suivant.

- (34) Six mois avec sursis pour Victor-Emmanuel de Savoie ! Les Assises de Paris n'ont retenu que le délit de port d'arme. Celle-là même avec laquelle le prévenu a tiré deux coups de feu le 18 août 1978 en Corse. Pour la Cour aucune certitude que l'une d'entre *elles* ait tué... (*Le Matin*, 19.11.1991)

Le pronom « *elles* » désigne bien sûr ici les balles, référent qui n'a pourtant fait l'objet d'aucune procédure d'introduction explicite dans l'univers du discours.

Ce qui précède donnerait à penser que, du point de vue de la forme de l'expression, rien ne distingue l'anaphore associative des autres types d'anaphores. Selon plusieurs auteurs toutefois (par exemple Hawkins 1977a ; Kleiber 1990b ; Kleiber, Schnedecker et Ujma 1994), les SN démonstratifs ne peuvent s'employer en anaphore associative. Kleiber estime que, en raison de leur caractère déictique, les syntagmes démonstratifs identifient leur référent en s'appuyant sur le contexte d'énonciation et non sur des connaissances générales ou des stéréotypes ; pour cette raison ils ne sauraient être employés associativement. On se bornera à signaler ici cette difficulté, qui tient pour une bonne part à la manière même dont on définit l'anaphore associative¹².

Mentionnons enfin que les anaphores par nominalisation (cf. *supra*) sont parfois considérées elles aussi comme des anaphores associatives, ce qui montre bien le flou qui entoure cette notion.

Îlot anaphorique

Pour les tenants de la sémantique générative, le lexique n'est pas un donné inanalysable. Les lexèmes sont des unités « de surface », sémantiquement complexes et dérivées à partir d'une

¹² Pour une étude détaillée de l'emploi des pronoms en anaphore associative, voir Reichler-Béguelin (1993a), qui analyse de très nombreux exemples oraux et écrits. Pour une discussion des problèmes de délimitation que pose la notion d'anaphore associative, voir Charolles (1990). On trouvera également une étude des rendements discursifs des SN démonstratifs non coréférentiels dans Apothéloz et Reichler-Béguelin (à paraître). Signalons enfin le volume consacré tout entier à l'anaphore associative publié par les soins de C. Schnedecker, M. Charolles, G. Kleiber et J. David (1994), ainsi qu'une livraison prochaine du *Journal of Pragmatics* également consacrée à ce sujet (Charolles et Kleiber, à paraître).

structure sous-jacente articulant des primitifs sémantiques. Or, selon Postal (1969), ces primitifs ne sont pas accessibles en discours par des pronoms. Ainsi le lexème *orphelin* comporte parmi ses primitifs sémantiques l'élément *parents*, mais cet élément ne serait pas accessible à une référence pronominale, comme le montre (35).

(35) * Max is a orphan and he deeply misses *them*.

Cette contrainte a été formulée en disant qu'un lexème comme *orphan* se comporte, vis-à-vis de ses primitifs sémantiques, comme un *îlot anaphorique* : « *orphan is an anaphoric island with respect to the interpretation of potentially coreferential pronouns like them* » (Postal 1969 : 206).

Il va de soi que ce genre de contrainte doit être regardé avec la plus grande réserve. L'observation montre en effet que des pronoms du type de « *them* » dans (35) sont des plus fréquents, et pas seulement à l'oral. Le pronom « *elles* » dans l'exemple (34) discuté plus haut est un cas prototypique de transgression de la contrainte de l'îlot anaphorique !

4. POINT DE VUE DE L'ENCODAGE

La question que nous nous poserons dans cette section peut être formulée de la façon suivante, ici volontairement simplifiée :

Lorsque l'encodeur (locuteur ou scripteur) en un lieu donné de son discours souhaite identifier et désigner un référent qui a préalablement été porté à la connaissance du décodeur (auditeur ou lecteur) par des moyens linguistiques, quel forme d'expression va-t-il choisir ?

Le constat sous-jacent à cette question est évidemment que n'importe quelle expression anaphorique ne peut pas être utili-

sée pour n'importe quel référent n'importe quand (ou n'importe où) dans le discours. Le problème est donc celui de la concurrence des formes des expressions anaphoriques dans un site textuel donné.

4.1. Principes généraux

4.1.1. Référent donné et référent nouveau

Le principe le plus fréquemment invoqué pour rendre compte du choix des expressions référentielles est celui du degré de saillance, ou de topicalité, du référent. C'est ainsi qu'on oppose fréquemment les référents *donnés* (ou *connus*) et les référents *nouveaux*. Deux conceptions peuvent ici être dégagées.

Selon la première, le principal facteur déterminant la frontière entre *donné* et *nouveau* est le degré de saillance perceptive ou représentative du référent au moment où l'expression référentielle est produite. Sera ainsi décrété « donné » tout référent qui a été explicitement introduit dans l'univers du discours ou qui, par sa présence ou son statut dans la situation d'énonciation, est doté d'une certaine saillance perceptive et/ou d'un statut cognitif particulier. Par opposition, on qualifiera de « nouveau » tout référent ne possédant pas l'une ou l'autre de ces propriétés. Cette conception, défendue par Chafe (cité par Combettes et Tomassone 1988), conduit à considérer comme nouveaux tous les référents non cotextuels et non situationnels qui seraient par ailleurs connus par les interlocuteurs à titre de connaissances générales ou encyclopédiques. Elle écarte également de la classe des référents donnés tous ceux qui sont accessibles par inférence, et en particulier ceux qui peuvent être introduits au moyen d'une anaphore associative.

Selon la seconde conception, le facteur décisif est celui de l'ensemble des connaissances partagées par les interlocuteurs, que celles-ci aient ou non été activées au cours du processus

communicationnel. Ce qui conduit à considérer comme donnés tous les référents inférables, et notamment ceux qui peuvent être introduits au moyen d'une anaphore associative. Cette seconde conception, défendue par Clark et Haviland (1977)¹³, présente l'avantage de fournir une explication au fait que les référents connus mais non explicitement introduits, ainsi que les référents inférables, peuvent être désignés au moyen d'un syntagme nominal *défini*, voire même d'une simple forme nominale (comme dans l'exemple (34) *supra*).

Mais cette présentation quelque peu schématique soulève un certain nombre de difficultés.

En premier lieu, il convient de préciser que les propriétés de « donné » et de « nouveau » concernent non pas des connaissances ou des états cognitifs *réels* des interlocuteurs, mais seulement des connaissances ou des états cognitifs *projetés*, attribués conjecturalement par l'encodeur au décodeur ou réciproquement ; de telle sorte qu'il serait plus juste de dire par exemple que l'encodeur *présente*, ou feint de présenter, certains référents comme donnés ou au contraire comme nouveaux. Une telle formulation a l'avantage de montrer que le partage des connaissances et des états de l'attention est chose manipulable, et que le choix des expressions référentielles est tout justement l'un des lieux où cette manipulation est à la fois possible et visible. En même temps qu'il choisit des expressions référentielles et construit ainsi une certaine représentation, l'encodeur donne à voir une image de lui-même ainsi que l'image qu'il se fait du décodeur. Grize (1978, 1979) a beaucoup insisté sur ces processus d'engendrement d'images, et montré qu'ils étaient susceptibles de toutes sortes d'exploitations argumentatives.

En second lieu, il faut bien reconnaître que classer les référents en « donnés » et « nouveaux » présente un intérêt relativement limité au regard de la problématique du choix des expressions référentielles. Quel que soit l'endroit où l'on situe la

¹³ Toujours selon Combettes et Tomassone.

frontière entre les deux ensembles, cette dichotomie est en effet beaucoup trop grossière pour permettre d'expliquer ou de prédire valablement ces choix. Outre les phénomènes de manipulation déjà évoqués, elle ne tient compte ni de la distance, ou du temps, qui peut séparer dans un texte les désignations successives d'un même référent, ni des fonctions annexes dont ces expressions peuvent être investies. Nous reviendrons plus loin sur ce dernier point (cf. 4.1.2. *infra*).

Il est bien sûr possible d'affiner l'opposition entre « donné » et « nouveau ». Une tentative dans ce sens a été faite par Prince (1981), qui propose une véritable échelle de familiarité (en anglais : *givenness*). Au degré le plus bas de cette échelle, c'est-à-dire au degré de la familiarité la plus faible, se trouvent les référents *entièrement nouveaux* (*brand-new*), qui peuvent être soit *non rattachés au contexte* (ceux dont l'existence même est ignorée par le décodeur), soit *rattachés au contexte* (ordinairement par l'intermédiaire d'un déterminant possessif ou d'une proposition relative). Puis viennent les référents *inférables* (ceux désignables par les anaphores associatives) ; les référents *connus mais non encore introduits* ; et enfin, au degré de familiarité le plus élevé, les référents *évoqués*, c'est-à-dire présents à la conscience des interlocuteurs, soit parce qu'ils ont déjà été explicitement mentionnés, soit parce que leur présence dans la situation leur confère une certaine évidence perceptive.

Bien que l'échelle proposée par Prince vise davantage à classer des référents qu'à décrire le fonctionnement des expressions référentielles, il est possible d'établir, à partir de cette échelle, certaines corrélations entre les deux domaines. Ainsi, les référents *entièrement nouveaux* sont en général désignés au moyen d'un SN indéfini, d'un nom propre ou d'un SN défini suivi de déterminations plus ou moins complexes ; les référents *inférables* et les référents *connus mais non encore introduits* sont généralement désignés au moyen d'un SN défini ou d'un nom propre ; et les référents *déjà évoqués* sont désignés au

moyen d'un SN défini à caractère éventuellement hyperonymique, ou au moyen d'un pronom.

4.1.2. La théorie de l'accessibilité

Même si elles sont approximatives, de telles corrélations incitent à inverser le problème et à voir dans les différentes expressions pouvant être utilisées pour désigner un référent autant de marqueurs de l'*accessibilité* de ce dernier (Givón 1983 ; Ariel 1988, 1990). L'hypothèse qui sous-tend cette approche est que l'encodeur, se conformant à une fonctionnalité purement référentielle, accommode ses expressions à l'accessibilité supposée des référents visés : moins accessible sera un référent, plus grand sera le contenu descriptif de l'expression choisie pour le désigner ; inversement, plus un référent sera accessible, moins grand sera le contenu descriptif nécessaire pour son identification. C'est ainsi, par exemple, qu'on décrira les pronoms comme des marqueurs d'accessibilité forte et les SN définis ou les noms propres comme des marqueurs d'accessibilité faible.

Cette notion de marqueur doit être entendue ici en un sens littéral. Pour Ariel, en effet, le type de l'expression référentielle (pronom clitique, pronom tonique, SN défini, etc.) constitue en lui-même, c'est-à-dire indépendamment de son signifié, une indication pour le décodeur sur la manière dont il doit « chercher » le référent et sur l'espace dans lequel il doit le chercher. Et Givón voit dans le format des expressions référentielles, et en particulier dans leur grandeur phonologique, un système de codification de l'accessibilité¹⁴.

¹⁴ On signalera également ici un article récent de Gundel, Hedberg et Zacharski (1993). Ces auteurs se situent dans le même horizon théorique que Prince, Givón et Ariel, mais remplacent la notion d'accessibilité par celle de « statut cognitif » des référents. Six statuts cognitifs sont distingués. Ici aussi

Cette approche présente l'avantage de placer au centre du débat le problème du choix de l'expression, et d'expliquer ce choix à partir de considérations à la fois linguistiques, pragmatiques et cognitives. Elle évite ainsi l'écueil d'une classification *a priori* des référents. Cependant, l'observation montre que le couplage fonctionnel : accessibilité ↔ quantité d'information, ne permet pas toujours d'expliquer ni de prédire le choix des expressions référentielles. Il y a à cela plusieurs raisons.

1. La première est que les conduites langagières effectives sont loin d'être toujours aussi conviviales que ne le prédit ce modèle. C'est ainsi qu'au principe de coopération décrit par Grice (1979), l'encodeur peut préférer un principe de nonchalance, même si cette préférence risque de se traduire par un accroissement du travail interprétatif pour le décodeur (Berrendonner 1990a). Il en va ainsi quand un pronom est utilisé en anaphore associative, comme dans (36), déjà discuté plus haut, ou quand le locuteur opère un coup de force présuppositionnel en présentant comme un donné d'arrière-plan une information qui, de fait, est nouvelle (exemple (37)).

(36) Six mois avec sursis pour Victor-Emmanuel de Savoie ! Les Assises de Paris n'ont retenu que le délit de port d'arme. Celle-là même avec laquelle le prévenu a tiré deux coups de feu le 18 août 1978 en Corse. Pour la Cour aucune certitude que l'une d'entre *elles* ait tué... (*Le Matin*, 19.11.1991)

(37) Un groupe de sourds qui faisait la nouba s'est heurté à un groupe de policiers lors d'un contrôle. Les papiers *du véhicule* n'étaient pas en règle. L'un des quatre occupants, ivre, a balancé un caillou en direction du fourgon des policiers. (*La Grosse Bertha*, 88, 15.10.1992)

l'un des buts de l'opération est de lier chaque palier avec des types préférentiels d'expressions désignatives.

2. Une autre insuffisance de la théorie de l'accessibilité, soulignée par Kleiber (1990a), est que le rapport qu'elle établit entre le contenu descriptif de l'expression référentielle et le degré d'accessibilité du référent, conduit à ignorer d'autres fonctions de ce contenu. Il est avéré en effet que le choix d'une telle expression peut être dicté par des motivations tout autres que référentielles, notamment argumentatives, émotionnelles, pédagogiques, etc. Il peut également être dicté par des considérations relevant de l'organisation même du texte. On sait par exemple que l'emploi d'un syntagme nominal en anaphore fidèle dans un contexte où le référent possède un degré élevé d'accessibilité — et où par conséquent la théorie de l'accessibilité prévoit une forme à contenu minimal, comme un pronom — peut être lié à des modifications du registre du texte, comme le passage d'une description à une évaluation ou à une argumentation (Apothéloz 1990). D'autres observations, qui vont dans le même sens, montrent que ce type d'anaphore intervient souvent, à l'écrit, corrélativement au changement de paragraphe (Hinds 1977, Bessonnat 1988). Un exemple de ce phénomène est donné par le texte ci-dessous :

- (38) *Léonie Fischer* était une exquise jeune personne. *Son* visage avait plus de douceur que de beauté. *Son* charme résidait... [...]. La forme de *sa* tête était d'une beauté achevée, [...]. *Ses* seins fleurissaient tendrement. *Ses* hanches... [...]. Mais elle chaussait du 36 et [...].
Léonie Fischer était une de ces natures qui savent trouver leur chemin dans toutes les situations [...].
Léonie Fischer avait perdu sa mère à l'âge de cinq ans. De sa vie, *elle* n'était jamais sortie de la petite bourgade de Lenzburg. *Son* père passait toute la journée à l'épicerie. (F. Wedekind, *Le vieux prétendant*, 35-36, trad. frçse. Début du texte)

Le référent (une personne) est introduit ici au moyen d'un nom propre, puis désigné plusieurs fois dans le premier para-

graphe au moyen d'un pronom (le possessif est morphologiquement l'amalgame d'un déterminant défini et d'un pronom). La reprise de l'expression référentielle « pleine » (le nom propre) coïncide deux fois avec le début d'un nouveau paragraphe. A l'intérieur de celui-ci, elle est chaque fois suivie d'une autre séquence de pronoms. Cette observation est intéressante d'un point de vue sémiologique : elle montre que l'expression, du seul fait de son format (et non de son signifié), peut être amenée à fonctionner secondairement comme un signal marquant la frontière d'une séquence du texte.

On notera encore que dans tout l'extrait, le référent de l'expression « *Léonie Fischer* » demeure le thème du discours, et les expressions qui le désignent occupent toutes la position de sujet grammatical.

Par ailleurs, toute expression coréférentielle peut être l'occasion d'apporter des informations inédites sur le référent, ainsi qu'en témoignent les exemples suivants.

- (39) Il était plus de deux heures du matin, dimanche, lorsqu'un locataire a surpris dans un garage souterrain un jeune homme occupé à soustraire un autoradio dans une voiture. *Cet électricien de 23 ans* avait déjà brisé d'un revers de coude la vitre du véhicule. Il a été arrêté pour tentative de vol et dommages à la propriété. (*Tribune de Genève*, 25.2.1991)
- (40) [Article sur les Jeux Olympiques de Barcelone]
 Depuis les Jeux de Melbourne, en 1956, cette procession [le défilé des athlètes] tourne régulièrement au grand désordre spontané et sympathique. Cette année, cependant, *ce seul signe tangible d'un reste de fraternité olympique* a été écarté du programme : les athlètes participeront depuis les gradins. (*Le Nouveau Quotidien*, 9.8.1992)

Ainsi que le montre (40), ces informations peuvent avoir une finalité purement argumentative. On reviendra sur cette question dans la section 4.3.¹⁵

3. Une troisième critique qu'on peut adresser à la théorie de l'accessibilité est qu'elle accorde une importance excessive à une conception purement quantitative de l'information. Cette limitation conduit à négliger la fonction de catégorisation cognitive qu'ont nécessairement les choix lexicaux dans les expressions référentielles.

Tout ceci montre assez clairement que la balance entre accessibilité et quantité d'informations peut certes être admise à titre de principe général, mais à condition de reconnaître que d'autres besoins communicationnels, d'autres contraintes pragmatiques peuvent en contrarier le fonctionnement.

4.1.3. L'expression de la coréférence dans un micro-univers

Outre les critiques qui viennent d'être invoquées, les échelles de familiarité et la théorie de l'accessibilité se trouvent confrontées au difficile problème de la définition et de l'évaluation des états cognitifs des interlocuteurs. De plus, ces modèles ne sont pas à l'abri d'une démarche circulaire qui consisterait par exemple à affirmer qu'un pronom est un marqueur d'accessibilité forte, et que tel référent est d'une accessibilité forte tout justement parce qu'il est identifié au moyen d'un pronom.

Dans une étude expérimentale, Yule (1981) a tenté de contourner cette difficulté. Le dispositif imaginé par cet auteur consiste à mettre en présence deux sujets, le premier (A) ayant devant lui une feuille sur laquelle sont dessinées des figures géométriques, le second (B) ne pouvant pas voir cette feuille. B

¹⁵ Pour une étude systématique des rendements pragmatiques de ce type d'expression, voir Apothéloz (à paraître), Apothéloz et Reichler-Béguelin (à paraître).

a devant lui une feuille blanche. On donne à A la consigne de décrire les figures qu'il a devant les yeux de manière à ce que B puisse reproduire au plus près ces figures, B pouvant à tout instant intervenir pour poser des questions et demander des compléments d'informations. Selon Yule, l'intérêt de ce type de dispositif est de limiter à quelques éléments seulement l'univers du discours et de permettre à l'expérimentateur, qui a la même connaissance que A de ces éléments, de contrôler rigoureusement ce qui est nouveau et ce qui est donné, autrement dit le degré d'accessibilité des référents.

Dans l'analyse des dialogues recueillis lors de cette expérimentation, Yule s'est intéressé surtout aux expressions utilisées par les sujets pour désigner les référents une fois ceux-ci explicitement introduits (référents qu'il appelle *non-new entities*). Il distingue entre ce qu'il appelle les référents donnés actuels (i.e. *current non-new entities*) et les référents donnés éloignés (i.e. *displaced non-new entities*). Un référent donné actuel est défini comme étant celui dont l'introduction dans le dialogue est la plus récente, les autres référents donnés étant par définition des donnés éloignés. Le statut des référents est donc continuellement modifié au cours du dialogue.

Les résultats montrent que ces différents statuts saisissent un facteur hautement pertinent pour le choix des expressions (Tab. 1). En effet, alors que les référents donnés éloignés (i.e. *displaced*) sont massivement désignés au moyen d'expressions lexicales (92%) comme : *the N*, *the + qualification + N*, les référents donnés actuels (i.e. *current*) sont le plus souvent désignés au moyen d'expressions non lexicales (64%) comme : *it*, *that* ou l'anaphore zéro (ellipse). D'autre part, l'anaphorique de loin le plus fréquent pour désigner un référent donné éloigné consiste à conserver certaines des qualifications du nom : « *the black square* », « *the red line* », plutôt que « *the square* », « *the line* ». En revanche les expressions anaphoriques lexicales de type *the N* ne paraissent avoir d'affinité particulière ni avec les donnés

actuels ni avec les donnés éloignés, leur pourcentage étant le même (20%) pour les deux statuts.

Types of 'non-new'	Current	Displaced
REALISATIONS		
<i>the</i> N	20%	20%
<i>this</i> N	3%	0%
<i>that</i> N	6%	3%
<i>the</i> Qualif. N	7%	69%
(Total : Lexicalisations)	36%	92%
zero anaphora	28%	8%
<i>it</i>	30%	0%
<i>that</i>	6%	0%
(Total : Non-lexicalisations)	64%	8%

Tab. 1 — D'après Yule 1981, p. 48 (simplifié).

Ces résultats font voir avec beaucoup de netteté que l'effet de l'ancienneté, et sans doute aussi de la concurrence avec d'autres référents, est de susciter des expressions anaphoriques qui tendent informationnellement à se rapprocher de l'expression introductrice originale (marqueurs d'accessibilité faible, dans la terminologie de Ariel).

On peut penser que cette étude aurait donné des résultats plus intéressants encore si d'autres facteurs avaient été pris en considération ; par exemple Yule ne distingue pas entre formes liées et formes de rappel (les anaphores zéro qu'il a répertoriées sont de toute évidence des formes liées, de même probablement que certains pronoms) ; il ne prend pas non plus en compte le fait que les expressions étudiées soient en position thématique ou rhématique. Il reste que le principal mérite de ce travail est de faire voir, par la clarté des résultats, la pertinence qu'il y a à affiner les notions de donné et de nouveau.

4.2. L'opposition : défini / démonstratif

4.2.1. Position du problème

Parmi les cas de concurrence entre formes de reprises anaphoriques, le problème de l'opposition entre SN défini et SN démonstratif a donné lieu à plusieurs travaux et à diverses tentatives d'explication (Ducrot 1972, Hawkins 1977a/b, Corblin 1983, 1987, Kleiber 1986b, 1990b, Marandin 1986, pour n'en citer que quelques-uns). En bref ce problème est le suivant :

Tandis que dans certains enchaînements, les déterminants défini et démonstratif peuvent commuter sans difficulté, avec il est vrai des effets de sens plus ou moins différenciés, il existe des environnements qui exercent une contrainte relativement forte sur le choix de l'un ou l'autre de ces déterminants. Ceux-ci sont alors en distribution quasi complémentaire. Cette situation est illustrée par des exemples comme (41) et (42) que nous empruntons à Corblin (1983).

N.B. — Au cours de ce chapitre, les jugements d'acceptabilité signalés par l'astérisque ou le point d'interrogation sont ceux de l'auteur dont nous discutons l'exemple.

- (41) Tu verras un garçon et une fille. Tu dois donner une poupée à *la fille* et une voiture *au garçon*.
- (41') ? Tu verras un garçon et une fille. Tu dois donner une poupée à *cette fille* et une voiture à *ce garçon*.
- (42) Une femme entra dans la pièce. J'avais vu *cette femme* chez un ami.
- (42') ? Une femme entra dans la pièce. J'avais vu *la femme* chez un ami.

Au-delà même des emplois anaphoriques coréférentiels, c'est bien sûr toute la question du contenu propre aux déterminants défini et démonstratif qui se trouve posée ici. Nous allons examiner ci-dessous quelques-unes des explications qui ont été

proposées pour éclairer cette question, à savoir celles avancées par Hawkins, Corblin, Kleiber et Marandin¹⁶.

4.2.2. La théorie du repérage de J.A. Hawkins

Les deux articles qu'on rapportera ici ont été publiés dans deux numéros successifs de la revue *Linguistische Berichte* (Hawkins 1977a/b). Ils forment deux volets d'une seule et même étude consacrée à la référence définie. L'auteur y décrit huit emplois non génériques du déterminant défini en anglais. Le second article comporte une section traitant des conditions d'appropriété respectives des SN définis et démonstratifs.

Hawkins qualifie sa conception de la référence définie de *théorie du repérage*¹⁷. Le point central de cette théorie est que tout acte de référence accompli au moyen d'une expression définie implique le repérage d'un ensemble d'objets à l'intérieur duquel le référent peut être identifié non ambiguëment. Ce repérage est indispensable au bon fonctionnement de la référence, c'est-à-dire à sa réussite en tant qu'acte de communication ; il en constitue en quelque sorte la condition préalable.

L'étendue de cet ensemble peut varier considérablement. Il peut s'agir en particulier :

1) D'un ensemble défini par la situation d'énonciation immédiate, comme dans l'exemple suivant :

(43) Don't go there, chum. *The dog will bite you.*

2) D'un ensemble défini par la situation d'énonciation élargie, comme dans (44) :

¹⁶ On laissera ici de côté le problème du choix du déterminant quand l'anaphorique est une nominalisation. Nous avons traité cette question ailleurs (cf. Apothéloz et Chanet, à paraître).

¹⁷ Terme que je choisis pour traduire l'anglais *location theory*.

(44) *The Prime Minister* has just resigned.

3) D'un ensemble défini par association à un référent préalablement mentionné, comme dans

(45) Fred bought *a book* from Heffer's. He then went and spoke to *the author* about it.

où « *a book* » ouvre un ensemble de connaissances à l'intérieur duquel le référent désigné par l'expression définie « *the author* » peut être identifié, selon le mécanisme de l'anaphore associative.

Ces ensembles sont déterminés *in situ* à partir de la situation dans laquelle sont plongés les communicateurs et des savoirs qu'ils partagent.

Dans cette perspective, Hawkins décrit le déterminant défini de la façon suivante : il s'agit d'une forme qui indique au destinataire que le référent appartient un ensemble délimitable d'objets et que, pour identifier cet objet, il faut conjointement localiser cet ensemble et, dans cet ensemble, identifier le référent visé. L'identification proprement dite se fait sur la base des informations apportées par le constituant lexical de l'expression.

Hawkins ajoute que le déterminant défini véhicule, d'une part un présupposé d'*unicité* (dans l'ensemble repéré, le référent visé est présupposé être l'unique élément satisfaisant à la description donnée par l'expression), d'autre part un présupposé d'*exhaustivité* (en anglais : *inclusiveness*) : l'empan référentiel de l'expression est supposé inclure la totalité des objets qui, dans l'ensemble repéré, tombent sous la description donnée par l'expression. Seule en effet cette double propriété d'*unicité* et d'*exhaustivité* permet de rendre compte d'emplois comme (46) et (47).

(46) Bring *the wickets* in after the game of cricket.

(47) I must ask you to move *the sand* from my gateway.

Dans (46), il est présupposé que *tous* les bâtons (*wickets*)¹⁸ doivent être rentrés ; et dans (47), que *tout* le sable qui se trouve devant la porte doit être enlevé. Hawkins estime qu'il est important d'associer unicité et exhaustivité, dans la définition du déterminant défini, si on veut rendre compte de façon unifiée des trois principaux emplois non génériques de ce déterminant : pour référer à un objet singulier, à une classe d'objets, ou à un objet « massif »¹⁹.

Relativement à ce tableau général, le déterminant démonstratif présente les caractéristiques suivantes :

1. Il est neutre quant à l'exigence d'unicité. En effet, alors qu'une requête comme « *Pass me the box* » présuppose que dans l'ensemble repéré il n'existe qu'un seul objet satisfaisant à l'appellation de « *box* », « *Pass me that box* » peut fort bien être énoncé en présence de plusieurs boîtes, à condition toutefois que la situation d'énonciation permette au récepteur d'identifier la boîte visée.

2. Cette différence tient, selon Hawkins, au fait que les SN démonstratifs comportent ce qu'il appelle une *contrainte d'unification* (en anglais : *matching constraint*) ; ils dirigent l'attention sur un objet qui est identifiable soit en raison de ses propriétés perceptives dans la situation immédiate, soit en raison du fait qu'il vient d'être évoqué par des moyens verbaux ; et ils stipulent au décodeur d'unifier le référent de l'expression avec cet objet.

3. Le signifié du démonstratif comporte donc un présupposé de « perceptibilité ».

¹⁸ Au cricket, il s'agit des bâtons qui forment les deux guichets (il y a un guichet par camp). Chaque guichet est fait de trois bâtons.

¹⁹ Pour une critique du principe d'exhaustivité, voir Corblin (1987 : 117-119, 123-126).

Il découle des analyses de Hawkins que la différence de fonctionnement entre le défini et le démonstratif peut être formulée de la façon suivante :

Les expressions définies comme les expressions démonstratives requièrent, pour parvenir à communiquer non ambiguëment l'identité de leur référent, la localisation d'un espace intersubjectif qui constitue en quelque sorte le domaine de validité de ces expressions. Mais, tandis que pour les expressions définies, cet espace est délimité et organisé par des ensembles de connaissances supposées partagées, il est délimité, dans le cas des expressions démonstratives, par des phénomènes purement attentionnels et perceptifs, phénomènes qui sont tributaires du contexte d'énonciation immédiat. On peut donc dire qu'il y a une équivalence fonctionnelle entre les connaissances et les facteurs situationnels régulateurs de l'attention.

L'anaphore associative mettant essentiellement en jeu des connaissances d'arrière-plan, on comprend pourquoi Hawkins estime, à l'instar de Kleiber, qu'elle est l'apanage exclusif de la référence définie.

Un des intérêts des descriptions que propose Hawkins est d'insister sur le fait que toute procédure d'identification passe par un double repérage, et qu'on identifie jamais un objet que par rapport à un cadre. Un point que cet auteur laisse toutefois dans l'ombre est que ces deux repérages ne sauraient être univoquement ordonnés, ni temporellement ni logiquement — la tentation étant bien sûr de considérer que le repérage du cadre précède celui du référent. On doit au contraire supposer une coordination entre ces deux opérations, la solution adoptée étant, au décodage, celle dans laquelle le référent comme le cadre apparaissent maximalelement pertinents étant donné le contexte.

4.2.3. La théorie des contrastes de F. Corblin

Selon Corblin (1983, 1987), toute occurrence dans un texte d'un syntagme nominal à interprétation non générique ouvre ce qu'il appelle un domaine lexical²⁰. Un texte est en principe constitué d'un ensemble structuré de domaines distincts. L'hypothèse avancée par cet auteur consiste à poser que les déterminants défini et démonstratif, lorsqu'ils entrent dans une expression anaphorique, ne réalisent pas le même type de mise en rapport avec cet ensemble de domaines.

Pour le défini, cette mise en rapport est essentiellement *lexicale*, en ce sens qu'elle se fait à partir du contenu lexical du SN anaphorique. L'accessibilité d'un domaine va donc dépendre de la relation sémantique entre le lexème de l'expression anaphorique et le lexème qui a ouvert ce domaine. Elle va également dépendre d'autres facteurs, comme la fréquence avec laquelle ce domaine a été ouvert antérieurement, et la « récence » de la dernière opération d'ouverture. Mais l'essentiel, pour le défini, est qu'il existe « *un domaine dans lequel son contenu soit en mesure de constituer un signalement singularisant* » (Corblin 1987 : 244).

Pour le déterminant démonstratif, la mise en rapport avec l'ensemble des domaines est essentiellement *positionnelle*. Elle est fondée sur la proximité de l'ouverture du domaine visé, le domaine sélectionné étant en principe le plus récemment ouvert. L'accessibilité de celui-ci est donc pratiquement indépendante des signifiés lexicaux, car ces derniers sont en quelque sorte « court-circuités » par le critère de la position²¹. Il en

²⁰ Corblin exprime ceci de façon sensiblement différente. Il écrit que dans la position où apparaît un syntagme nominal à interprétation spécifique, le texte opère une *distinction* sur le domaine lexical associé à l'interprétation de cette position.

²¹ Ce court-circuitage des signifiés est aussi une mise à l'écart de la fonction de catégorisation de ces signifiés. Commentant une injonction comme

résulte que la fréquence élevée d'ouverture d'un domaine n'a pas pour effet de rendre ce domaine plus accessible au déterminant démonstratif, contrairement à ce qui se passe pour le défini.

Ces deux modes de mise en rapport ont, selon Corblin, plusieurs conséquences. Pour la présente discussion nous en retiendrons deux.

En premier lieu, si les SN définis identifient leur objet essentiellement en vertu de la relation lexicale qu'ils entretiennent avec le nom qui l'a introduit, on peut dire que leur tête lexicale fonctionne comme un *identifieur*. La relation sémantique que les SN définis entretiennent avec leur antécédent n'admet donc que des variations peu importantes (le plus souvent : identité, synonymie, hyperonymie ; rarement l'hyponymie²²). Les SN démonstratifs, en revanche, parce qu'ils repèrent leur objet en vertu de sa position de proximité, voient leur tête lexicale libérée de cette tâche d'identification. Aussi peuvent-ils fonctionner comme des *reclassifieurs*. Ils instaurent alors une relation d'équivalence avec un autre syntagme nominal. Sémantiquement, les deux syntagmes peuvent d'ailleurs être extrêmement éloignés. Quand cette situation se présente, il n'est plus possible de substituer le défini au démonstratif, ainsi que le fait voir l'exemple (48).

« *Passez-moi ce couteau* » adressée par une mère à ses enfants qui jouent avec un couteau, Danon-Boileau (1990 : 105) écrit ce qui suit :

Cette expression indique alors que la construction de la référence de "couteau" repose plus sur la propriété différentielle explicitée par le *hic et nunc* (le fait qu'il s'agit d'un objet dangereux qui risque de provoquer un accident) plutôt que sur le "type" "couteau" dont "ce couteau" constitue une occurrence. Si la mère désigne le couteau, ce n'est pas tant en tant qu'occurrence du "type" "couteau", mais en tant qu'objet dangereux, ce qui légitime le fait qu'elle ordonne qu'on le lui donne.

²² Corblin note par exemple que le simple ajout d'un qualificatif à une anaphore définie fidèle peut suffire à compromettre la coréférence. Cf. cet exemple :

Il y avait là un livre. J'ai pris le livre rouge et je suis parti. (Corblin 1987 : 191)

- (48) *Un arbre dressait ses branches tordues non loin de là. Il décida de passer la nuit près de ce compagnon.*

En second lieu, les SN définis étant des identificateurs non positionnels, ils interviennent sur l'ensemble des domaines lexicaux ouverts depuis le début du texte et identifient un domaine dans cet ensemble. Ils opèrent donc *par contraste sur un ensemble de domaines*. Les SN démonstratifs, quant à eux, interviennent sur un domaine lexical unique repéré positionnellement et ignorent les autres domaines. On peut dire qu'ils opèrent *par contraste à l'intérieur d'un domaine* (ils identifient leur objet à l'intérieur de la classe, le plus souvent virtuelle, des objets possédant le même nom). D'où la possibilité d'enchaînements comme (49).

- (49) *Un garçon_i arriva. Ce garçon_i salua. Un autre garçon_j arriva. Ce garçon_j salua.*

A l'instar de Hawkins, l'explication avancée par Corblin vise donc moins à distinguer des environnements textuels auxquels s'appliqueraient de manière plus ou moins sélective chacune des deux formes étudiées, que de définir la spécificité de chacun des deux mécanismes. Comme on le voit, cette spécificité tient principalement au statut qu'a le signifié dans le processus d'identification.

Reprenons maintenant les exemples que nous avons posés au début de cette section.

- (41) *Tu verras un garçon et une fille. Tu dois donner une pou-
pée à la fille et une voiture au garçon.*
- (42) *Une femme entra dans la pièce. J'avais vu cette femme
chez un ami.*

Dans (41), la première phrase comporte deux SN situés sur le même plan et reliés par coordination (deux « domaines »). Dans la seconde phrase les SN définis captent successivement chacun de ces domaines, chaque syntagme opérant par contraste dans l'ensemble constitué de ces deux domaines.

Dans (42), la première phrase n'offre pas la possibilité d'opérer par contraste dans un ensemble de plusieurs domaines : elle pose un seul domaine, tout au moins au premier plan. D'où la présence du déterminant démonstratif dans l'expression anaphorique, et le fait que nous puissions avoir quelques réticences à admettre ici le SN défini « *la femme* ».

Toutefois, précise Corblin, si des enchaînements de ce type peuvent conduire à penser que les déterminants défini et démonstratif sont parfois en distribution complémentaire, c'est parce que ces enchaînements sont envisagés hors de tout contexte ; en réalité dans les exemples ci-dessus les deux déterminants sont possibles. Pour (42), il suffit d'imaginer un avant-texte offrant matière à contraste externe pour que le défini devienne possible. Et dans (41), le démonstratif paraît tout à fait plausible dès lors qu'on lui fournit un environnement propre à un fonctionnement par contraste interne au domaine lexical. Assez curieusement Corblin étaye cette thèse à partir d'exemples différents, et non pas en contextualisant les exemples ci-dessus. On pourrait toutefois concevoir pour (41) et (42) les variantes (50) et (51).

- (50) Tu verras un garçon et une fille. Tu dois donner une poupée à la fille, et une voiture à *ce garçon* et non pas à celui avec qui nous avons discuté tout à l'heure.
- (51) Un employé me salua, puis une femme entra dans la pièce. J'avais vu *la femme* chez un ami.

4.2.4. La théorie des circonstances d'évaluation de G. Kleiber et D. Kaplan

La distinction entre fonctionnement lexical (déterminant défini) et positionnel (déterminant démonstratif) proposée par Corblin conduit à considérer que le mode d'identification du référent est, dans le cas du défini, moins direct, car passant par les signifiés lexicaux. Cette idée que le défini est moins direct est mise au premier plan par Kleiber (1986b), qui propose à partir d'elle un cadre explicatif sensiblement différent.

Pour rendre compte du fonctionnement des déterminants défini et démonstratif, Kleiber recourt à l'opposition entre *circonstances d'évaluation* et *contexte d'énonciation.*, notions qu'il emprunte à Kaplan (1989). L'idée centrale est ici la suivante.

Toute opération de référence fait intervenir un cadre. En raison du fait qu'il véhicule une présupposition existentielle, le déterminant défini nécessite la prise en compte des circonstances d'évaluation de son antécédent, à savoir de l'ensemble des informations qui ont été prédiquées du référent depuis son introduction. De son côté, le déterminant démonstratif, parce qu'il opère de manière indexicale, nécessite la prise en compte du contexte de sa propre énonciation. Dans la mesure où il renvoie toujours aux circonstances d'évaluation, le défini est donc un désignateur *indirect* ; il saisit son référent compte tenu du fait que telle propriété, relation, action etc. a été prédiquée de ce référent. Le démonstratif, en revanche, se présente toujours comme un désignateur *direct* ; son référent est appréhendé comme un objet non nommé, donc directement, et non en tant que vérifiant telle ou telle propriété.

Du point de vue des faits, cette conception conduit aux prévisions suivantes :

En premier lieu, l'usage anaphorique du déterminant défini devrait être rendu difficile lorsque la phrase où figure l'antécédent n'est pas à même de fournir une circonstance d'évaluation

pour le référent. Cette situation se produit quand cette phrase a pour seule fonction d'introduire ce référent, comme dans (52).

- (52) Il était une fois un prince.
? *Le prince ... / Ce prince ...*

En second lien, il est nécessaire, pour qu'il puisse y avoir anaphore définie, que la phrase qui contient l'expression anaphorique prolonge les circonstances d'évaluation installées par la phrase où figure l'antécédent. Dans le cas contraire, le défini n'a plus de raison d'être et c'est le démonstratif qui convient. Kleiber illustre ce point au moyen des exemples suivants :

- (53) Un avion s'est écrasé hier.
L'avion venait de Miami.
? *Cet avion* venait de Miami.
- (54) Un avion s'est écrasé hier.
? *L'avion* relie habituellement Miami à New York.
Cet avion relie habituellement Miami à New York.

Dans (53), l'enchaînement favorise le déterminant défini, car la seconde phrase prolonge les circonstances d'évaluation installées par la première phrase. Cette continuité apparaît ici dans le maintien d'un temps du passé. Selon Kleiber, le démonstratif « *paraît inconvenant dans un tel enchaînement* » (1986b : 60). Dans (54), en revanche, la seconde phrase marque une rupture avec les circonstances d'évaluation installées par la première, de sorte qu'il y a préférence pour le démonstratif.

Selon cet auteur, il n'y a qu'un seul contexte qui interdise totalement, en reprise immédiate, l'emploi du démonstratif. Ce contexte est fourni par les phrases introduisant deux SN indéfinis coordonnés, comme dans (55). (Cf. aussi l'exemple (41).

- (55) Il y avait un livre et un dictionnaire sur la table.
Le dictionnaire... / * *Ce dictionnaire...*

Pour Kleiber (et contrairement à Corblin), il y a ici « *une réelle distribution complémentaire entre le démonstratif et le défini* » (*op. cit.*, p. 76). La nécessité du défini s'explique par le fait que la coordination n'introduit pas deux référents, mais un seul référent constituant un ensemble référentiel. La saisie dans cet ensemble d'un référent particulier ne peut donc se faire qu'indirectement, par l'intermédiaire du signifié lexical. L'impossibilité du démonstratif s'expliquerait donc ici par des raisons analogues à celles qui dictent l'emploi du défini dans les anaphores associatives. On notera que cette explication est extrêmement proche de celle proposée par Corblin.

En résumé, les principes dégagés par Kleiber permettent d'énoncer les règles suivantes :

(i) Le déterminant démonstratif est possible après toute phrase, coordination exceptée.

(ii) Le déterminant défini n'est possible qu'après les phrases qui fournissent une circonstance d'évaluation pertinente.

(iii) Le choix entre défini et démonstratif après les phrases autorisant le défini (donc fournissant une circonstance d'évaluation) se fait sur la base de la phrase dans laquelle s'insère l'anaphorique : soit celle-ci prolonge les circonstances d'évaluation (défini), soit elle rompt avec elles (démonstratif).

En dépit de certaines divergences dans les jugements d'acceptabilité, les thèses développées par Hawkins, Corblin et Kleiber ont de nombreux points communs. Toutes trois reconnaissent dans le fonctionnement du démonstratif un certain court-circuitage du signifié au profit des données de la situation immédiate ; toutes trois insistent sur le rôle conjoint de l'espace référentiel et des signifiés lexicaux dans l'emploi du défini, que cet espace soit décrit comme un ensemble intersubjectif d'objets fondé sur des connaissances, un ensemble de domaines, ou des circonstances d'évaluation.

Par rapport à Hawkins et à Corblin, les explications apportées par Kleiber présentent l'intérêt de prendre en considéra-

tion, non seulement le contexte antérieur de l'anaphorique, mais aussi le contexte sémantique de la phrase qui accueille cet anaphorique. Il s'agit là d'une innovation importante, que nous reprendrons dans nos propres analyses (Chapitre 6).

On peut toutefois regretter que ces travaux s'appuient la plupart du temps sur des exemples construits *ad hoc*, tous extrêmement brefs et épurés de tout contexte, sur lesquels il est par conséquent des plus délicats de porter des jugements d'acceptabilité. Dans les exemples qui viennent d'être donnés, il nous paraît que l'épreuve classique de la commutation révèle souvent des effets de sens davantage que des impossibilités d'emploi absolues²³.

4.2.5. Les aspects lexicaux, énonciatifs et textuels des SN démonstratifs, selon J.-M. Marandin

Les réflexions proposées par Marandin (1986) se situent dans une perspective sensiblement différente de ce qu'on vient de voir. Dans l'article dont il va être question, cet auteur se propose avant tout de mettre en évidence les principales propriétés des SN démonstratifs, et n'aborde les définis que de façon épisodique et à titre de comparaison. Mais, surtout, il étend son champ d'investigation aux anaphores infidèles et aux anaphores par nominalisation, et n'hésite pas à recourir à plusieurs cadres explicatifs, selon le niveau de description considéré. De façon générale, il se montre attentif davantage aux effets de sens qu'aux effets de norme.

Trois niveaux de description sont pris en considération : lexical, énonciatif et textuel.

²³ Un article récent de Reichler-Béguelin (1993b) analyse de façon circonstanciée les difficultés scientifiques et épistémologiques auxquelles se heurtent les sémanticiens dès lors qu'ils travaillent à partir d'exemples dont les paramètres contextuels et énonciatifs sont systématiquement neutralisés.

Niveau lexical

Au niveau lexical, Marandin observe qu'un nombre important de SN démonstratifs requièrent la présence d'un antécédent avec lequel ils puissent être mis en relation au moyen d'une phrase copulative. On peut considérer qu'il s'agit là d'une autre formulation de la fonction de reclassification déjà signalée par Corblin. Marandin donne les exemples suivants.

- (56) Paul se promenait au milieu de chênes et de hêtres centenaires. *Ces arbres* semblaient le protéger.
(Les chênes et les hêtres sont des arbres).
- (57) Les enfants ont recueilli un boa et un chat de gouttière. *Ce chat* étant le meilleur ami de l'homme, il est toujours là.
(Le chat de gouttière est un chat)

Les SN anaphoriques de ces exemples comportent comme tête lexicale un nom (« *arbre* » et « *chat* ») que Marandin décrit comme *sous-catégorisé négativement*, c'est-à-dire un nom hyperonyme et/ou privé de certaines déterminations (cf. : chat *de gouttière*). L'interprétation anaphorique des SN démonstratifs consiste alors à identifier certains éléments du cotexte gauche comme des déterminations de la tête lexicale du SN démonstratif. Ainsi, dans (57), le démonstratif « *ce* » identifie (c'est-à-dire capte) la détermination « *de gouttière* », opération impossible avec le défini. On notera par ailleurs que, quel que soit le déterminant, il y a ici, entre l'antécédent et l'anaphorique, passage d'une référence spécifique à une référence générique, donc anaphore sans coréférence.

Un mécanisme analogue peut être observé avec des noms comme *espoir*, ou *inquiétude*, qui sont, selon l'appellation de Marandin, des noms *sous-catégorisés pour un objet* (autrement dit, des noms « abstraits », représentables comme des prédicats dont les positions d'arguments doivent être saturées pour que

l'interprétation soit complète²⁴). C'est ainsi que dans (58), « *espoir* » est compatible avec une phrase copulative du type : *l'espoir de x est d'épouser Marie* ou *d'épouser Marie est un espoir pour x*.

(58) Il épouserait Marie. *Cet espoir* le calma.

De plus, de la même manière que l'expression anaphorique des exemples (56) et (57) captait certaines déterminations, « *espoir* » voit ses places d'argument saturées par des éléments captés dans le cotexte gauche : « *cet espoir* », c'est l'espoir de la personne désignée par « *il* », et c'est celui d'épouser Marie.

Niveau énonciatif

Au niveau énonciatif, Marandin note que l'anaphore définie, à la différence de l'anaphore démonstrative, est bloquée lorsqu'il y a rupture du point de vue sur le procès²⁵. Il illustre ceci au moyen des enchaînements suivants :

(59) En 754, Etienne II couronna Pépin le Bref roi de France.
Le sacre / Ce sacre se déroula devant la cour à St-Denis.

(59') En 754, Etienne II couronna Pépin le Bref roi de France.
Le sacre / Ce sacre allait marquer la destinée de la dynastie du sceau de l'illégalité.

Dans (59), le temps des verbes montre que les deux phrases engagent un point de vue identique sur les procès exprimés, et les SN défini et démonstratif sont tous deux possibles. Mais dans (59'), la seconde phrase introduit une modification du point de vue : le procès est « *repéré par rapport à une situation*

²⁴ Noms qui sont appelés *substantifs prédicatifs* dans les travaux de l'équipe de Gross (voir par exemple Gross et Vivès 1986).

²⁵ Notion empruntée par Marandin à Fuchs et Léonard (1979).

projetée par anticipation » (Marandin 1986 : 84). Or seul le démonstratif, dans cet enchaînement, est à même d'assurer la coréférence ; l'expression « *le sacre* » serait en principe interprétée ici comme désignant la pratique du sacre en général (référence générique). Selon Marandin, l'anaphore démonstrative pourrait être une condition de la possibilité d'instaurer sur un objet un point de vue différent de celui qui a présidé à son introduction ou à son développement antérieur dans le texte.

La notion de point de vue sur un procès saisit de toute évidence des phénomènes voisins de celle de circonstances d'évaluation utilisée par Kleiber. C'est du moins ce que suggère la comparaison des exemples (54) et (59').

Niveau textuel

Au niveau textuel, enfin, Marandin illustre le fonctionnement respectif des SN définis et démonstratifs au moyen de l'exemple suivant :

- (60) *Ce visage noir* était anguleux et creusé dans tous les sens. Le menton était creux ; les tempes étaient creuses ; les yeux étaient perdus en de jaunâtres orbites. Les os maxillaires, rendus saillants par une maigreur indescriptible, dessinaient des cavités au milieu de chaque joue. *Ces gibbosités*, plus ou moins éclairées par les lumières, produisaient des ombres et des reflets curieux qui achevaient d'ôter à ce visage les caractères de la face humaine. (H. de Balzac, *Sarrasine*)

Substituons « *les gibbosités* » à « *ces gibbosités* » : les gibbosités deviennent alors, observe Marandin, une partie du visage au même titre que les tempes, les yeux, etc. ; tandis que dans le texte original, « *ces gibbosités* » subsume l'ensemble des parties qui ont été énumérées. Le démonstratif confère donc à cette expression un caractère résumptif, marquant ainsi la clôture d'une séquence énumérative. Quant au SN démonstratif « *ce*

visage noir », il marque l'ouverture de l'énumération en même temps qu'il en constitue une sorte de dénomination générique. Ces deux expressions encadrent une suite de SN définis qui sont comme les points d'ancrage successifs de la description : « *le menton* », « *les tempes* », « *les yeux* », etc.

Pour rendre compte de ces observations, Marandin a recours aux notions d'*objet de discours* et d'*ingrédient* développées par Grize (1982) dans le cadre de la théorie de la logique naturelle. Selon Marandin, tout syntagme nominal dans un texte renvoie à une entité qui a soit un statut d'objet soit un statut d'ingrédient, et ces statuts sont conférés aux entités discursives par les expressions qui les désignent. L'hypothèse avancée est alors que les SN définis marquent l'appartenance d'un ingrédient (celui auquel ils réfèrent) à un objet de discours préalablement (éventuellement ultérieurement) introduit ; tandis que les SN démonstratifs sont des dénominations d'objets construits à partir d'ingrédients préalablement ou ultérieurement introduits. Ainsi dans le texte de Balzac, les SN définis « *le menton* », « *les tempes* », etc. sont des dénominations d'ingrédients d'un objet préalablement introduit (« *ce visage noir* »). Le SN démonstratif « *ces gibbosités* » instaure un nouvel objet, élaboré à partir des ingrédients de l'objet précédent, et qu'on pourrait désigner paraphrastiquement comme : le menton, les tempes, etc. *en tant qu'ils sont des creux et des bosses*. On serait en quelque sorte ici en présence de deux objets de discours distincts mais construits par le texte à partir d'un seul et même référent.

Selon Marandin, la prédilection des démonstratifs à fonctionner comme dénominations d'objets plutôt que d'ingrédients pourrait expliquer que les anaphores associatives sont peu compatibles avec la détermination démonstrative, ainsi que le suggère l'exemple (61). Le plus souvent ces anaphores nomment en effet un ingrédient d'un objet préalablement introduit.

- (61) J'ai vu sa voiture après l'accident.
Le volant / ? *Ce volant* touchait le siège arrière.

4.3. L'emploi polyphonique du déterminant démonstratif

Nous avons déjà dit (4.1.2. *supra*) que les approches en termes d'accessibilité (Ariel), de statut cognitif (Gundel *et al.*) ou d'échelle de familiarité (Prince), dans la mesure où elles font dépendre le choix des expressions référentielles uniquement des connaissances et de l'état de l'attention des interlocuteurs, négligent les aspects non strictement référentiels de ce choix et font ainsi l'impasse sur ce que Frege (1892) appelait le *mode de donation de l'objet*. A cet égard nous avons suggéré que le contenu descriptif des expressions référentielles peut être investi de diverses fonctions : argumentatives, informatives et macrotextuelles (marquage des séquences du texte) en particulier.

Une autre fonction qui peut être liée à ce choix est celle consistant à indiquer implicitement comment une personne, dont il est question dans le texte et donc distincte de l'énonciateur, désigne un référent donné, éventuellement quelle attitude elle a vis-à-vis de ce référent. Cet emploi de la dénomination revient à mettre en scène une autre énonciateur, d'où un fait caractéristique de *polyphonie* au sens de Ducrot *et al.* (1980). Or, l'observation montre que ces expressions polyphoniques sont systématiquement des SN démonstratifs. Voici trois exemples de ce phénomène.

- (62) « Il n'y a peut-être pas grand chose à attendre de la psychanalyse, écrivait-il [Michel Leiris] en août 1934, mais on peut toujours prendre cela comme on prendrait de l'aspirine ».
 Quoi qu'il en soit, Leiris eut recours à cette « aspirine » et son entrée en analyse fut préparée par la cure de Georges Bataille grâce auquel il rencontra Adrien Borel. (*Magazine littéraire*, No 302, 1992. Les guillemets sont de l'auteur de l'article.)

- (63) L'affiche de Benetton exhibant un nouveau-né sanguinolent, interdite dans plusieurs pays européens, ne sera placardée ni en ville de Fribourg ni, vraisemblablement, dans le district de la Gruyère. En Suisse, le combat contre cette « utilisation abusive du corps humain à des fins commerciales » avait été engagé la semaine dernière par le Vaudois Félix Glutz, sous forme d'une plainte pénale dans chacun des cantons romands. (*L'Express*, 18.9.1991. Les guillemets sont de l'auteur de l'article.)
- (64) La Suisse se prépare à vivre en 1991 une période de festivités patriotiques, marquée par des événements multiples, la prétention d'une originalité dans la conception, sans oublier, malgré tout, la mise en exergue de valeurs conservatrices et nationalistes. Certes, le projet initial de ces cérémonies, grandiose et prestigieux, synthèse historique de la double tradition confédérale des commémorations et des expositions nationales, et centré sur la Suisse primitive, a été repoussé par les populations concernées qui n'ont pas voulu de ce *remue-ménage*. (C. Heimberg, *Un étrange anniversaire*)

L'exemple (62) présente à la fois le discours rapporté et le discours rapportant, et l'expression rapportée est de surcroît signalée par des guillemets. Le texte de (63) ne rapporte directement aucun discours, mais son auteur a également pris soin de signaler par des guillemets la dénomination empruntée, marquant du même coup une certaine distance vis-à-vis de l'opinion signifiée par cette dénomination. Quant à (64), seul le contexte permet de supposer qu'il s'agit bien d'une dénomination rapportée, autrement dit d'une référence opaque (sur ce terme, voir 3.1. *supra*).

Le mécanisme de la référence opaque doit nous rendre attentif au fait que la production d'un SN référentiel revient toujours à accomplir deux opérations : la référence proprement dite, et une *dénomination*. Dans la perspective d'une logique de l'action, on peut considérer que deux types de rapports sont

possibles entre ces opérations. Soit il y a entre elles un rapport purement instrumental, la dénomination étant l'instrument de la référence, et rien d'autre ; soit la dénomination est en elle-même investie d'une finalité propre, indépendamment de son fonctionnement dans la référence. Le reproche qu'on peut adresser aux modèles de Prince ou d'Ariel est justement de ne pas prendre en considération ce rôle non référentiel de la dénomination²⁶.

5. POINT DE VUE DU DÉCODAGE

Comment l'auditeur ou le lecteur parvient-il à interpréter une expression anaphorique, c'est-à-dire à lui attribuer un référent ? Sur la base de quels indices ou de quelles informations, syntaxiques, sémantiques, encyclopédiques ou autres cette opération est-elle effectuée ? C'est à répondre à ces questions qu'est consacré ce qui suit. Cette problématique n'étant cependant pas celle adoptée dans le présent ouvrage, on se bornera ici à une présentation extrêmement sommaire, et on n'abordera que le problème de l'interprétation des pronoms coréférentiels.

Le problème de l'interprétation des pronoms a fait l'objet de nombreuses études. Celles-ci s'inscrivent le plus souvent dans la perspective de la psychologie du langage, et empruntent à ce champ ses méthodes expérimentales. L'expérimentation type, concernant notre problème, consiste à présenter à des sujets une suite de deux phrases, généralement décontextualisées, la première comportant deux syntagmes nominaux désignant des objets distincts, et la seconde une anaphore pronominale réputée ambiguë. L'expérimentateur demande alors au sujet d'interpréter le pronom et mesure le temps de réponse. Cette

²⁶ Parmi les travaux récents sur les SN démonstratifs, signalons la thèse de Wiederspiel (1994) ainsi qu'un article de Reichler-Béguelin (1995).

valeur est considérée comme un indice, certes approximatif mais quantifiable, du « coût de traitement » de l'anaphore.

D'autres procédures encore utilisent des tâches dites de « complètement de phrases ». On présente au sujet un item du type de (65), avec la consigne d'achever la phrase.

(65) Jean a présenté des excuses à Paul, mais il...

Bien que les résultats de ces travaux manquent parfois de netteté, et sont même parfois contradictoires, ils ont le mérite de montrer que les facteurs susceptibles d'orienter l'interprétation des pronoms peuvent être extrêmement divers. Ceux qui sont le plus souvent évoqués sont :

- la saillance du référent
- la fonction syntaxique de la dernière expression l'ayant désigné
- le sens du ou des prédicats
- les connaissances encyclopédiques.

Facteurs relevant de la saillance du référent

Deux faits paraissent jouer ici un rôle plus ou moins déterminant : d'une part la *distance* entre le pronom et son antécédent, le décodeur tendant à attribuer au pronom la même référence que celle du syntagme nominal le plus proche à gauche ; d'autre part le *degré de topicalité* du référent.

Facteurs syntaxiques : la stratégie d'assignation au sujet et la stratégie des fonctions parallèles

Un facteur fréquemment évoqué est celui de la fonction syntaxique respective du pronom et de son antécédent. Dans une perspective cognitive, ce facteur a été décrit comme donnant lieu à deux stratégies de traitement : la stratégie dite d'*assignation au sujet* (en anglais : *subject assignment strategy*) et la

stratégie dite des *fonctions parallèles* (*parallel function strategy*).

La stratégie d'assignation au sujet consiste à attribuer au pronom, quelle que soit sa fonction syntaxique, le même référent que le SN antécédent qui est le plus proche et en position de sujet syntaxique. Ainsi, dans les deux exemples suivants empruntés à Crawley, Stevenson et Kleinman (1990), les pronoms « *he* » et « *him* », respectivement sujet et objet du verbe, tendent généralement à être interprétés comme désignant la personne nommée John.

(66) John hit Bill and *he* ran away.

(67) John hit Bill and Mary kicked *him*.

Comme le notent ces auteurs, il est possible que cette stratégie ne rende compte en définitive que de la saillance propre aux expressions figurant en position de sujet. Le caractère purement syntaxique de ce facteur prête donc à discussion.

La stratégie des fonctions parallèles établit quant à elle que le pronom se voit attribuer préférentiellement le même référent que le SN le plus récent et qui occupe la *même* position syntaxique que lui. Quand cette stratégie est appliquée, un pronom sujet serait donc rattaché à un SN sujet, et un pronom objet du verbe, à un SN objet. Dans un exemple comme (67), cette stratégie prévoit donc une autre solution que la stratégie d'assignation au sujet. Il y aurait ici concurrence entre deux stratégies de résolution de l'anaphore.

Certains travaux ont conduit à mettre en cause l'existence de la stratégie des fonctions parallèles, dans la mesure où elle paraît jouer avec beaucoup moins de netteté pour les pronoms objets du verbe (Crawley, Stevenson et Kleinman 1990).

dans un très grand nombre de cas, ces connaissances jouent un rôle décisif. Il en va ainsi dans l'exemple suivant, emprunté ici encore à Crawley, Stevenson et Kleinman (1990), et dont aucune des deux stratégies décrites plus haut ne rend compte :

- (69) The doctor examined the patient when *he* was admitted to hospital.

De toute évidence, ce sont ici les informations véhiculées par le syntagme prédicatif (« *was admitted to hospital* ») ainsi que les connaissances activées par ces informations, qui sont déterminantes pour l'interprétation du pronom. Il est important de noter que les prédicats jouent souvent un rôle décisif à cet égard, ne serait-ce que comme confirmation d'une hypothèse interprétative. Quoique souvent mentionné dans la littérature, le rôle des prédicats dans la détermination de la référence des pronoms n'a jamais fait l'objet d'une étude systématique à notre connaissance. Givón (1983) considère que les informations apportées par les prédicats sont l'un des quatre facteurs qui peuvent affecter l'accessibilité d'un référent.

6. CONCLUSION

Après avoir présenté quelques notions centrales pour l'analyse de l'anaphore (sections 2 et 3) ; après avoir examiné quels sont les facteurs qui conditionnent le choix de l'anaphorique à l'encodage, ainsi que son interprétation au décodage (sections 4 et 5) ; nous allons maintenant nous pencher sur l'emploi de ces formes dans les textes. Nous aborderons tout d'abord cette question d'un point de vue développemental (Chapitre 2), puis comme problème général lié à la notion de cohésion textuelle (Chapitre 3).

CHAPITRE 2

La cohésion textuelle : perspective développementale

1. INTRODUCTION

On peut distinguer, dans l'histoire des recherches psycholinguistiques ayant un rapport direct ou indirect avec le problème de la cohésion, deux périodes principales. La première se caractérise par des travaux centrés essentiellement sur l'acquisition de formes linguistiques isolées, principalement les pronoms personnels et les déterminants du nom. Dans leurs intentions, ces recherches ne portent pas sur la cohésion textuelle proprement dite, même si certains de leurs résultats peuvent être réinterprétés dans cette perspective. La seconde période, qui débute vers le milieu des années septante, voit l'émergence d'une problématique plus spécifiquement textuelle avec des travaux qui portent sur l'évolution des dispositifs langagiers permettant tout à la fois d'introduire ou de créer des référents, et de maintenir ceux-ci dans le discours. Nous verrons que ce changement de perspective a conduit certains auteurs à rejeter quelques-unes des conclusions auxquelles étaient parvenus les travaux de la première période. C'est à rendre compte de quelques études de la seconde période qu'est consacré le présent chapitre.

2. L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME DES DÉTERMINANTS DU NOM

Comment l'enfant utilise-t-il les déterminants du nom ? Peut-on caractériser les emplois qu'il fait de ces formes aux différentes étapes de son développement langagier ? Comment ces emplois évoluent-ils ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles a tenté de répondre Karmiloff-Smith (1979) dans une série de recherches portant notamment sur les déterminants définis et indéfinis du français. L'approche de cet auteur se caractérise par le souci d'explorer aussi attentivement et aussi systématiquement que possible les *fonctions* dont l'enfant investit les expressions qu'il utilise, et de ne pas se borner à enregistrer l'apparition de *formes* linguistiques.

Selon Karmiloff-Smith, ce n'est qu'entre 8 et 12 ans que le système des déterminants de l'enfant acquiert son fonctionnement définitif. Trois phases principales marquent l'évolution de ce système.

Première phase

Lors de la première phase (de 3 à 5 ans environ), l'enfant utilise les déterminants de la façon suivante : l'indéfini est utilisé dans des procédures de *dénomination*, c'est-à-dire dans des énonciations dont la finalité principale est de nommer un objet¹. Et le défini est employé *déictiquement* pour attirer l'attention de l'interlocuteur sur un objet qui se trouve dans le champ de l'attention ; il est alors fréquemment accompagné d'un geste de pointage. Quand l'enfant cherche à identifier un objet parmi plusieurs objets semblables (par exemple une voiture rouge parmi plusieurs voitures de différentes couleurs), il a recours soit au pointage gestuel, soit à des expressions à

¹ La littérature psycholinguistique parle souvent aussi d'*étiquetage*.

caractère descriptif avec post-détermination du nom (*le* + Nom + adjectif descriptif).

De façon générale, la déixis et la description d'attributs par post-détermination constituent, à cet âge, les deux moyens privilégiés utilisés par l'enfant pour identifier un référent. On aurait là en quelque sorte la source de ce que seront plus tard les fonctionnements des syntagmes nominaux démonstratifs et définis.

Deuxième phase

Lors de la phase suivante (de 5 à 8 ans environ), ce premier système subit plusieurs modifications. Peu de temps après que s'est stabilisée la distinction entre fonction dénomminative (indéfini) et fonction déictique (défini), l'enfant commence à systématiser l'opposition entre marque du pluriel et marque du singulier. Mais cette opposition est en quelque sorte greffée sur la précédente, l'indéfini pluriel (*des*) étant utilisé pour *dénommer* une pluralité d'objets, et le défini (*les*) pour *attirer l'attention* sur une telle pluralité. Du point de vue de la compréhension, les enfants de cet âge n'interprètent le défini pluriel comme signifiant la totalisation (cf. le présupposé d'exhaustivité de Hawkins) que si une marque explicite, par exemple *tous*, est ajoutée.

Selon Karmiloff-Smith, le déterminant défini ne présente pas encore, dans cette deuxième phase, de caractère véritablement anaphorique ; ceci apparaît dans le fait que les enfants de cet âge tendent à utiliser des expressions référentielles sur-déterminées alors même que l'objet désigné vient d'être mentionné, par l'enfant lui-même ou par l'expérimentateur.

Quand ces premiers usages du pluriel seront stabilisés, l'enfant va peu à peu commencer à employer le déterminant indéfini dans des expressions à fonction référentielle et non plus attributive, c'est-à-dire pour identifier un objet parmi plusieurs objets identiques. Le défini va quant à lui être employé avec

une fonction exophorique. Karmiloff-Smith appelle *exophorique* la référence non déictique à un objet du contexte situationnel immédiat ou se trouvant dans une certaine relation avec un objet de ce contexte (type anaphore associative).

Il est intéressant de noter que le genre grammatical n'est pas pour l'enfant de cet âge une catégorie qui organise le système des déterminants. Il n'y a, en d'autres termes, aucune relation nécessaire entre *le* et *un* ou entre *la* et *une*. De fait, l'utilisation d'une forme masculine ou féminine paraît dépendre principalement de l'aspect phonétique de la terminaison du nom. Les protocoles des expérimentations conduites par Karmiloff-Smith montrent que la prégnance du signifiant est telle, qu'elle l'emporte presque toujours à la fois sur le genre « naturel » (le sexe de la personne quand le référent est une personne) et sur le genre des expressions et des déterminants qui figurent dans les énoncés de l'expérimentateur.

Troisième phase

Enfin, dans une troisième phase (entre 8 et 12 ans environ), le déterminant indéfini pluriel va acquérir la fonction d'*inclusion de classe*, et le défini pluriel celle de *totalisation*. La forme *les* est dès lors utilisée pour signifier aussi bien la pluralité que la totalité². C'est vers la même période que l'indéfini sera utilisé pour la référence non spécifique, et le défini pour la référence anaphorique. Les marqueurs que l'enfant ajoutait lors de la phase précédente pour signifier la totalité (*tous les* + N) ou la référence anaphorique (*le même* + N) disparaissent progressivement, de même que toutes les autres formes de surdétermination en général. Les expressions référentielles de l'enfant

² On a vu plus haut (Chapitre 1, 4.2.2.) l'importance que Hawkins (1977b) accorde à cet aspect du défini pluriel, qu'il appelle *exhaustivité* et qu'il considère comme un présupposé du défini, au même titre que l'existence du référent désigné.

vont témoigner toujours plus d'un souci d'économie, seules les informations référentiellement pertinentes étant données.

En résumé, l'évolution des déterminants chez l'enfant apparaît comme un processus graduel caractérisé par l'élaboration et la complexification progressive d'un *système de fonctions*. Partant d'un petit nombre de marqueurs unifonctionnels et plus ou moins indépendants les uns des autres, l'enfant élabore progressivement un véritable système de marqueurs plurifonctionnels.

Concernant les anaphores, Karmiloff-Smith montre qu'une approche qui va au-delà de l'enregistrement de *formes* linguistiques, et explore systématiquement les *fonctions* de ces formes, conduit à établir que les emplois anaphoriques des SN définis apparaissent assez tardivement, pas avant 8 ans. Sur ce point, les conclusions de cet auteur divergent fortement de celles de Brown (1973) ou de Maratsos (1976), pour qui l'opposition défini / indéfini est acquise au moins 3 ou 4 ans plus tôt.

3. L'INTRODUCTION ET LE MAINTIEN DE LA RÉFÉRENCE

3.1. « *Se servir du langage pour contextualiser le langage* »

En filiation directe avec les recherches dont nous venons d'exposer quelques résultats, Hickmann (1984) insiste sur le fait que les expressions référentielles de l'enfant ne sont le plus souvent qu'apparemment semblables à celles de l'adulte, la même expression pouvant avoir pour le premier et pour le second des fonctions très différentes. Le chercheur doit donc se garder d'enregistrer automatiquement comme anaphorique tel pronom ou tel syntagme nominal défini produit par l'enfant en

se fondant sur la fonction qu'auraient ces mêmes expressions dans le langage de l'adulte. Or, nombreux sont les travaux, selon Hickmann, qui ont conclu à une acquisition précoce des emplois anaphoriques en commettant tout justement ce type d'erreur. Un examen attentif des énoncés produits dans ces recherches et de leur situation d'énonciation révèle qu'une proportion importante d'expressions référentielles enregistrées comme anaphoriques sont en réalité des déictiques.

Selon Hickmann, deux précautions méthodologiques au moins sont indispensables : d'une part, prévoir un dispositif expérimental permettant autant que possible de différencier les emplois déictiques des emplois non déictiques ; d'autre part, ne pas se borner à enregistrer des formes isolées, mais tenter de repérer des enchaînements d'expressions référentielles ayant des fonctions distinctes mais couplées (type : introduction du référent, puis reprise du référent).

Hickmann caractérise la genèse des savoir-faire en matière d'anaphore comme le développement de la capacité à ancrer la parole dans le contexte construit par la parole, autrement dit à « *se servir du langage pour contextualiser le langage* » (1987 : 239). Selon cet auteur, cette capacité apparaît vers l'âge de 7 ans et n'est véritablement généralisée que vers 10 ans. Dans la mesure où elle permet d'autonomiser la parole par rapport au contexte situationnel immédiat, on peut penser que son évolution a des incidences tant sur le développement de la communication que sur celui de la représentation.

L'un des dispositifs expérimentaux mis en œuvre par Hickmann (1987) est le suivant. On demande à l'enfant de « raconter » une série ordonnée d'images formant une courte intrigue à un interlocuteur qui ne connaît pas le contenu de ces images et ne peut pas les voir. Ce dernier doit ensuite reproduire cette narration avec l'aide de l'enfant. 120 sujets de 4, 7 et 10 ans (40 par tranche d'âge) sont ainsi interrogés. Deux séries d'images sont utilisées. Dans la première (série A), un personnage est plus central que les autres : ses actions le placent

au premier plan de l'intrigue, il apparaît sur toutes les images et, de façon générale, est représenté de manière à être d'avantage visible. Dans la seconde série (série B) aucun personnage ne présente ces caractéristiques.

On observe alors, d'une part la façon dont les référents sont introduits, d'autre part la façon dont ils sont repris au cours de la narration.

3.2. Introduction des référents

En ce qui concerne la phase d'introduction des référents, on observe chez les enfants de 4 ans une propension marquée à employer des procédures d'étiquetage (ce que Karmiloff-Smith appelle *dénomination*), que celles-ci soient explicites (*c'est un N, c'est le N*) ou potentielles (*un N, le N, ou N* comme seul élément de l'énoncé³), ainsi que des expressions suivies d'une forme verbale portant la marque aspectuelle du progressif (*-ing* en anglais). D'autres formes d'expressions sont utilisées, notamment des pronoms et des SN définis. Par ailleurs, les enfants de cet âge réutilisent souvent un étiquetage à chaque nouveau rappel d'un même référent, comme dans l'extrait suivant.

- (1) Horse. A horse is running. [...] And a... horse and a cow.
[...] And a horse is... still running. [...] Horse fell down...

Ces procédures sont fréquemment accompagnées, à cet âge, de gestes de pointage, soulignés ou non par la présence d'une expression déictique comme *here* ou *there*.

Hickmann conclut de ces observations que l'enfant de 4 ans s'appuie constamment sur le contexte non linguistique pour structurer son discours, et ne maîtrise pas encore les emplois

³ Cette possibilité est peut-être liée à la langue anglaise.

strictement intradiscursifs des expressions référentielles. Tout se passe en quelque sorte comme si la narration qu'il élabore recommençait à chaque nouvelle image, la cohésion de l'ensemble reposant exclusivement sur la relation déictique que le discours entretient constamment avec des éléments situationnels⁴. On pourrait décrire ce phénomène d'une autre manière encore en disant, avec Karmiloff-Smith (1980), que le petit enfant ne décrit pas différemment les images lorsqu'il les raconte séparément ou lorsqu'il tente d'enchaîner ses descriptions sous la forme d'une narration.

Ces expressions plus ou moins inappropriées disparaissent graduellement entre 7 et 10 ans, voire un peu au-delà. Hickmann dénombre entre 19% et 25% d'expressions introductrices qu'elle juge appropriées à 4 ans (selon la série d'images utilisée), 55% à 59% à 7 ans, et 82% à 87% à 10 ans. De Weck (1991) a par ailleurs observé que les premières introductions appropriées tendent à apparaître *au cours* de la narration plutôt qu'*au début*, ce qui pourrait s'expliquer par le fait qu'une fois celle-ci engagée, il est plus facile pour l'enfant de se détacher du contexte situationnel immédiat.

3.3. Maintien de la référence

En ce qui concerne le maintien de la référence, Hickmann observe entre 4 et 10 ans un accroissement du nombre des formes pronominales et des anaphores zéro : 51% à 4 ans, 73% à 7 ans et 80% à 10 ans pour la série A ; respectivement 44%, 47% et 54% pour la série B. Parallèlement, les étiquetages, relativement nombreux à 4 ans en situation de reprise du référent (23% pour la série A, 15% pour la série B), disparaissent complètement à 10 ans.

⁴ De Weck (1991) qualifie ce fonctionnement de *cohésion déictique*.

A tous les âges, la majorité des pronoms et des anaphores zéro sont utilisés lorsque, d'énoncé en énoncé, il y a maintien de la référence au personnage principal (série A) et que l'expression le désignant est en position de sujet ou occupe un rôle d'agent (62% à 4 ans, 74% à 7 ans et 76% à 10 ans). Quand un personnage secondaire intervient momentanément comme sujet ou agent, le personnage principal est alors désigné par un syntagme nominal défini. L'extrait suivant, produit par un enfant de 7 ans, illustre ceci.

- (2) Once there was a horse running and... *he* saw a cow and then *he* stopped and then *he* jumped over the fence and *he* broke the fence and got hurt. And then... a bird came along and... with a... doctor's kit and... bandaged *the horse* up.

Ces emplois conjoints d'expressions coréférentielles pronominales et nominales sont particulièrement fréquents chez les enfants les plus âgés. Mais à 4 et 7 ans, quand la coréférence a lieu entre énoncés adjacents, les enfants utilisent encore de nombreux syntagmes définis, comme le montre l'exemple suivant extrait d'une narration d'un enfant de 7 ans.

- (3) It's a pony running and *the pony* sees a pal, *the pony* jumps over the... the fence and then [...] *the pony* falls and hurts his leg so the cow bandages *the pony's* leg.

L'enfant répète le syntagme « *the pony* » pour maintenir la référence au protagoniste principal, alors même que le cotexte rendrait le pronom possible. Il s'agit vraisemblablement ici d'un emploi déictique du défini, au sens où l'entend Karmiloff-Smith.

4. LES STRATÉGIES DE TEXTUALISATION

Ce qui précède servira de point de départ pour introduire deux nouvelles notions : celle de textualisation, et celle de stratégie de textualisation. Par *textualisation*, on entendra l'ensemble des opérations aboutissant à une représentation textuelle d'un certain scénario, narratif par exemple. La notion de *stratégie de textualisation* nous servira quant à elle à désigner la mise en œuvre d'un ensemble limité d'opérations spécifiques et cotextualisées dans le but de produire une représentation textuelle.

En un sens, on peut considérer que la textualisation constitue, pour le locuteur ou le scripteur, un problème qu'il s'agit de résoudre, et que toute stratégie de textualisation est une sorte de programme de résolution de ce problème. Concernant le choix des expressions référentielles, certains faits relevés par Hickmann (1987), comme les étiquetages successifs d'un même référent chez les enfants de 4 ans, ou la répétition de phrase en phrase du même syntagme défini chez les enfants de 7 ans, peuvent à cet égard être interprétés comme des solutions différentes au problème de la textualisation.

Est-il possible de caractériser les différentes étapes du développement de la cohésion comme la mise en œuvre de stratégies successives de textualisation ? L'un des premiers chercheurs à avoir abordé le problème de la textualisation sous cet angle est Karmiloff-Smith (1980, 1985). Cet auteur montre qu'à des phases différentes du développement langagier, l'enfant résout différemment le problème du choix entre la pronominalisation et la non-pronominalisation des divers protagonistes d'une histoire. Voyons ceci un peu plus en détail.

Selon une technique que nous avons déjà rencontrée, Karmiloff-Smith présente à des enfants anglophones et francophones des petits livres d'images racontant une histoire. Plusieurs scénarios sont utilisés dans lesquels varient le nombre des protagonistes, leur importance respective au cours

de l'intrigue, voire le fait même que la séquence d'images forme ou non un ensemble narratif cohérent. Voici comment se présente l'un de ces livres.

Image 1 : Un petit garçon se promène le long d'un chemin.

Image 2 : Le garçon aperçoit un marchand de ballons.

Image 3 : Le marchand de ballons donne à l'enfant un ballon vert.

Image 4 : Le garçon s'en va avec le ballon.

Image 5 : Le ballon échappe des mains de l'enfant et s'envole dans le ciel.

Image 6 : L'enfant pleure.

Dans les narrations qu'elle a récoltées, Karmiloff-Smith observe qu'une fois passé la phase durant laquelle les enfants se bornent à décrire chaque image indépendamment l'une de l'autre (jusqu'à 5 ans environ), une première stratégie apparaît, qu'on peut décrire de la façon suivante :

1. Un personnage est choisi dès le début de la narration comme protagoniste principal.

2. Ce personnage est introduit dans une première phrase, généralement au moyen d'un syntagme indéfini.

3. Toutes les phrases suivantes de la narration commencent par un pronom personnel référant à ce personnage.

4. Il n'y a pas d'autres pronoms que ceux référant à ce personnage.

L'exemple suivant illustre le type de texte que produit cette stratégie, qui est prédominante à 6 et à 7 ans.

- (4) C'est un petit garçon qui se promène devant son immeuble. *Il* rencontre un marchand de ballons, alors *il* prend un ballon vert. Puis *il* s'en va. *Il* laisse tomber son ballon. *Il* a pas fait exprès. Et puis *il* rentre à la maison en pleurnichant.

Selon Karmiloff-Smith, ce qui est en jeu ici, c'est la notion de *sujet thématique* : l'enfant n'utilise la pronominalisation que pour le sujet thématique de la narration⁵.

L'auteur observe par ailleurs que la mise en œuvre de cette stratégie peut créer des contraintes sur le choix du lexique, en particulier sur le choix des verbes. Ainsi, la phrase correspondant à l'image 3 dans l'exemple ci-dessus (« *alors il prend un ballon vert* ») ne comporte pas de mention du marchand, de sorte que le verbe choisi est *prendre*, et non *donner*. La conjonction de ces deux faits est la conséquence directe de la stratégie utilisée : conserver le même sujet thématique tout au long de la narration et réserver la position initiale de chaque phrase à une expression référant à cet élément. Il est intéressant de noter que la même scène, racontée comme image isolée, donne lieu à des formulations tout à fait différentes, le plus souvent du type : « *le marchand de ballons donne un ballon à l'enfant* ».

Karmiloff-Smith observe qu'il peut arriver que l'enfant fasse localement une entorse aux contraintes énumérées ci-dessus, en utilisant momentanément un pronom pour désigner un autre protagoniste. Il y a alors presque toujours postposition d'un syntagme défini coréférant avec ce pronom, moins — selon Karmiloff-Smith — dans le but de désambiguïser l'interprétation du pronom que dans celui de *distinguer différents degrés de thématicité*. L'exemple suivant illustre ceci.

- (5) Alors là c'est un petit garçon, il se promène, et puis tout d'un coup il voit un marchand de ballons. Puis il demande si il peut en avoir un... Puis alors *il lui donne un, le marchand*. Et puis après il continue son chemin tout content avec le ballon dans la main. Puis tout d'un coup

⁵ Bamberg (1986), qui a conduit des recherches analogues sur des enfants et des adultes germanophones, formule l'hypothèse que cette stratégie résulterait d'une sorte de contamination par le récit à la première personne, dans lequel le narrateur occupe pratiquement toujours, et presque nécessairement, le statut de protagoniste principal.

il le lâche et puis *il part très loin, le ballon*. Et puis lui alors il pleure.

Il y a dans ce texte deux entorses à la stratégie du sujet thématique, c'est-à-dire deux pronoms désignant un autre protagoniste que le protagoniste principal ; les deux fois ce pronom est immédiatement suivi d'un SN défini coréférent avec lui, selon la construction connue sous le nom de dislocation à droite : « *il lui donne un, le marchand* », et « *il part très loin, le ballon* ».

La stratégie du sujet thématique confère aux productions textuelles un aspect rigide et répétitif tout à fait caractéristique, ainsi que le font voir ces exemples.

La phase suivante (entre 8 et 9 ans environ) va consister en un assouplissement de cette stratégie. Les opérations de textualisation vont peu à peu tenir compte de phénomènes locaux et pas seulement d'un principe organisationnel unique et global. La principale modification concerne l'utilisation de la position initiale de certaines phrases pour un référent autre que le sujet thématique. Ce référent est alors le plus souvent désigné au moyen d'un SN défini.

- (6) Y a un petit garçon qui s'amuse dehors et puis il voit un marchand de ballons. Alors il demande s'il peut avoir un de ses ballons. *Le marchand il lui donne le ballon vert*. Il repart tout content mais le vent se lève et tout d'un coup il lâche son ballon qui part dans les nuages. Il est triste et il s'en va en pleurant... ben, comme un bébé !

La généralisation de cette procédure, consistant à réserver les expressions nominales pour le changement de sujet thématique et les expressions pronominales pour son maintien, a été baptisée *stratégie anaphorique* par Bamberg (1986). Cet auteur montre que cette stratégie apparaît plus tardivement pour les protagonistes humains que pour les protagonistes non humains.

5. TYPES D'ANAPHORES ET TYPES DE TEXTES

Pour terminer ce rapide survol des aspects développementaux de la cohésion textuelle, nous allons maintenant examiner brièvement le rapport entre le type des anaphoriques utilisés et ce qu'il est convenu d'appeler les types de textes. Ce problème a été étudié en particulier par Schneuwly (1988) et par de Weck (1991). Le modèle théorique à partir duquel ces deux auteurs abordent la notion de type de texte est emprunté à Bronckart *et al.* (1985).

Au départ de ce modèle se trouve la notion d'ancrage discursif. Inspirée des travaux d'Antoine Culioli, cette notion vise à saisir les modalités de l'articulation du discours à son environnement référentiel, énonciatif et social. Selon Bronckart *et al.*, deux paramètres définissent cette articulation : le *mode discursif*, et le *rapport au référent*.

Le mode discursif résulte de l'articulation entre l'interaction et l'acte de production du discours. Ce mode est dit *impliqué* quand l'interaction détermine l'acte de production, autrement dit quand le discours évoque le locuteur et son (ses) interlocuteur(s), et que l'espace-temps des événements évoqués coïncide avec celui de la production du discours ou a celui-ci pour repère déictique. Il est en revanche *autonome* quand le discours ne comporte aucune référence à ces paramètres de l'interaction. Ainsi, lorsque monsieur Dupont, au cours d'une promenade avec monsieur Durand, raconte une aventure qui lui est arrivée la veille et dit...

- (7) Imagine ce qui m'est arrivé hier ! Eh bien, figure toi que je venais à peine d'entrer dans le bureau de poste quand un type à l'allure bizarre...

... ou qu'ils sont tous deux en train de réparer le chauffage de leur immeuble et échangent des propos directement liés à cette activité, par exemple...

- (8) Passe-moi un tournevis plus gros, non pas celui-là, le rouge, et puis approche la lampe, on n'y voit rien ici...

... le discours qu'ils produisent est de type impliqué : le temps des verbes est déterminé par le temps de l'énonciation et leur discours comporte des *je* et des *tu*. Les deux figures prototypiques du mode impliqué sont le *récit conversationnel* (exemple (7)) et le *discours en situation* (exemple (8)). Quand l'acte de production n'est pas déterminé — au sens ci-dessus — par l'interaction, le discours est autonome. Les deux figures prototypiques du mode autonome sont la *narration* et le *discours théorique*.

Le rapport au référent est défini comme articulant l'acte de production et le domaine référentiel. Ce rapport est soit de *disjonction* (quand le domaine référentiel concerne le passé et qu'il n'en subsiste aucune trace dans l'espace de l'acte de production), soit de *conjonction* (quand le domaine référentiel se trouve dans l'espace de production, ou procède de contenus abstraits rendus présents du seul fait de leur évocation). Les deux figures du rapport disjoint sont le *récit conversationnel* et la *narration* ; celles du rapport conjoint sont le discours en situation et le discours théorique. Les deux dichotomies forment donc une combinatoire. Le tableau 1 résume ce qui précède.

		RAPPORT AU RÉFÉRENT (articulation entre l'acte de production du discours et l'espace référentiel)	
		Conjonction	Disjonction
MODE DISCURSIF (articulation entre l'interaction sociale et l'acte de production du discours)	Mode impliqué	Discours en situation	Récit conversationnel
	Mode autonome	Discours théorique	Narration

Tab. 1 — Les quatre types discursifs fondamentaux, d'après Bronckart *et al.* (1985 : 44).

Vouloir rendre compte de l'infinie variété des textes au moyen des quatre types du discours en situation, du récit conversationnel, du discours théorique et de la narration constitue évidemment une entreprise pour le moins audacieuse. C'est la raison pour laquelle les auteurs précisent que ces types doivent être considérés de fait comme des *architypes* entre lesquels toutes sortes de types intermédiaires sont possibles.

Le corpus étudié par de Weck (1991) se compose de 153 narrations écrites, 133 narrations orales et 92 récits conversationnels écrits produits par des enfants entre 5 et 15 ans (entre 8 et 15 ans pour les productions écrites). Ces textes ont donc en commun un rapport au référent disjoint, et ne varient que du point de vue de leur mode discursif : mode impliqué, pour les récits conversationnels, et autonome pour les deux formes de narrations.

L'analyse de ce corpus confirme la pertinence de la distinction entre mode impliqué et mode autonome pour les anaphores. Tous sujets confondus, on constate en effet un taux élevé d'expressions anaphoriques (rapport : nombre d'anaphores / nombre de mots = 1/5 à 1/6, en moyenne) dans les textes à mode autonome (narrations), et un faible taux d'expressions anaphoriques (1/13) dans les textes à mode impliqué (récits conversationnels). Certains récits conversationnels ne comportent même aucune anaphore. Selon de Weck, la cohésion dans ce type de textes reposerait principalement sur la fréquence des renvois au locuteur, qui est aussi en l'occurrence un acteur des événements racontés, ce que confirme le taux élevé des pronoms personnels de 1^{ère} personne ainsi que des pronoms et déterminants possessifs de 1^{ère} et 2^e personne dans ces textes. On constate également que les récits conversationnels comportent très peu d'anaphores fidèles de type *un N_i... le N_j* (appelées par de Weck *définitivisations*), alors que celles-ci sont fréquentes dans les narrations, où elles constituent près de la moitié des anaphores nominales. D'autre part, les nominalisa-

tions sont extrêmement rares dans tous les textes produits. De Weck explique ce résultat par la dimension narrative de ces textes, les éléments constants étant des acteurs et non des procès.

Enfin, l'auteur note que les anaphores nominales coréférentielles peuvent jouer un rôle de marquage des différentes phases du texte. Elles signalent alors la clôture d'une phase et/ou l'ouverture d'une nouvelle phase. Sur ce point, les observations de de Weck rejoignent celles de Hinds (1977) et de Bessonnat (1988). Il y aurait ainsi, selon les phases du texte, un poids différent accordé à la cohésion et à la planification.

Alors que le corpus étudié par de Weck est tout entier constitué de textes à ancrage disjoint, celui étudié par Schneuwly (1988) est constitué de textes à ancrage conjoint et autonome. Ils entrent donc dans l'architype qualifié ci-dessus de *discours théorique*. Ce corpus comporte 90 textes informatifs et 90 textes argumentatifs produits par des enfants de 10, 12 et 14 ans. Les situations de productions consistaient à expliquer par écrit le jeu de cache-cache (textes informatifs) et à écrire une lettre au courrier des lecteurs d'un journal en réponse à une autre lettre dont la thèse centrale affirme qu'il ne faut pas donner d'argent de poche aux enfants (textes argumentatifs).

Les configurations anaphoriques de ces deux types de textes sont, pour l'essentiel, les suivantes :

Les textes informatifs se caractérisent par :

- un taux élevé de pronoms relatifs
- un taux extrêmement faible de pronoms possessifs de 1ère et 2e personne
- un taux élevé de substitutions lexicales (anaphores infidèles).

Les textes argumentatifs se caractérisent par :

- un taux élevé de pronoms possessifs de 1ère et 2e personne
- un taux élevé de répétitions (anaphores fidèles)
- un taux extrêmement faible de nominalisations.

De façon générale, les textes informatifs comportent davantage d'expressions anaphoriques que les textes argumentatifs, et davantage de pronoms ; mais ces écarts, importants pour les sujets de 10 ans, diminuent progressivement à 12 et à 14 ans⁶.

Selon Schneuwly, ces résultats reflètent des différences qui tiennent à la fois au fonctionnement de chacun de ces types de texte et aux finalités respectives qui sont associées à leur production. Les textes informatifs analysés sont centrés sur des enchaînements d'actions et sur quelques protagonistes dont l'identification est un aspect central pour la description du jeu (*celui qui...*, *le garçon qui...*, etc.) — d'où le nombre important des pronoms relatifs. Dans la mesure où ces textes sont purement « expositifs » on ne s'étonnera pas qu'ils ne comportent que très peu de possessifs de 1^{ère} et 2^e personne. Les textes argumentatifs, en revanche, sont centrés sur l'énonciateur et sur l'expression des opinions. A cet égard, on peut considérer qu'ils sont moins « autonomes » que les textes informatifs. Par ailleurs, le taux élevé des substitutions lexicales (expression utilisée par l'auteur pour désigner les anaphores infidèles) dans les textes informatifs refléterait un mouvement de va-et-vient de la référence : référence à un nouveau protagoniste, puis à un protagoniste déjà évoqué, etc. ; alors que le taux élevé des répétitions (les anaphores fidèles) dans les textes argumentatifs serait lié à la spécificité des objets évoqués dans ces textes (*l'argent*, *les parents*, *les enfants*, etc.) et au fait que ceux-ci peuvent être introduits directement comme des objets connus.

Nous n'en dirons pas plus sur ces travaux, notre propos n'étant pas de nature psycholinguistique. Néanmoins, comme une partie de nos propres corpus a été rédigée par des enfants,

⁶ Les taux indiqués par Schneuwly étant calculés en fonction du nombre de propositions et non du nombre de mots, une comparaison avec les résultats obtenus par de Weck est impossible.

il était important de passer en revue quelques travaux en ce domaine. On aura d'ailleurs l'occasion, au Chapitre 6, de revenir sur certains points qui viennent d'être exposés, notamment sur la notion de stratégie de textualisation.

CHAPITRE 3

La problématique de la cohésion textuelle selon Halliday et Hasan

1. INTRODUCTION

Le problème de la cohésion a été abordé de façon globale et systématique par Halliday et Hasan dans un ouvrage remarquable et désormais classique intitulé *Cohesion in English* (1976). Cet ouvrage se présente comme une étude visant à appréhender ce qui distingue un *texte* — c'est-à-dire une unité sémantico-pragmatique cohérente — d'une simple séquence de phrases sans relation entre elles. Il constitue tout à la fois une contribution importante à la linguistique du texte et une étude linguistique à part entière de la « fonction textuelle » du système de l'anglais. Les concepts théoriques qui y sont développés ainsi que les descriptions qu'il donne des dispositifs de cohésion sont cependant la plupart valables pour le français également.

Le présent chapitre est tout entier consacré à cet ouvrage. On y examine la façon dont Halliday et Hasan conçoivent la notion de texte (section 2), ainsi que la classification qu'ils proposent des divers dispositifs de l'anaphore (sections 3 et 4). Sont également traités quelques-uns des problèmes que pose une transposition de ces dispositifs sur le français (section 5).

2. LA NOTION DE TEXTE

Pour Halliday et Hasan, un texte est d'abord une *unité de langage en usage*¹. Il s'agit donc d'une unité essentiellement fonctionnelle. A cet égard, la conception développée par ces auteurs s'oppose à celle selon laquelle un texte serait une entité de nature analogue à la phrase mais de rang supérieur, quelque chose comme une super-phrase². Selon Halliday et Hasan, il y a une différence radicale entre la *texture*, propriété constitutive des textes, et la *structure*, propriété formelle des phrases ; la distinction entre texte et phrase ne saurait être réduite à une simple différence de grandeur. Étant une unité à la fois sémantique et fonctionnelle, un texte ne *consiste* pas en phrases ; il est *réalisé* par (ou encodé dans) des phrases. Il en résulte qu'il n'y a pas de limite inférieure ni supérieure à la longueur d'un texte : des inscriptions comme (1) constituent des textes au même titre qu'un roman, un mode d'emploi, une conversation ou la lecture d'un rapport à une assemblée.

- (1) A vendre
 Défense d'afficher !
 Tourner la page, S.V.P.

Tout sujet parlant est en principe capable de produire et de reconnaître des textes. La notion de texte fait partie intégrante de notre savoir-faire langagier. Il s'agit toutefois d'une notion essentiellement relative. Ainsi par exemple, il n'est pas toujours aisé d'établir si telle production langagière constitue un texte unique, plusieurs textes, ou ne satisfait pas les conditions minimales de la texture. Il n'en demeure pas moins, estiment

¹ Dans un autre livre, Halliday définit un texte comme « *the linguistic form of social interaction* » (1978 : 122).

² Bien qu'elle ne soit pas toujours explicitement déclarée, cette conception sous-tend la majorité des tentatives qui se présentent sous l'appellation générique de *grammaires de textes*.

Halliday et Hasan, que dans la mesure où elle est un aspect de notre compétence langagière, la notion de texte est un objet hautement pertinent pour la recherche linguistique.

Quels sont les facteurs qui déterminent l'unité et la texture des productions langagières ordinairement reconnues comme des textes ? Selon Halliday et Hasan, ces facteurs se résument à deux systèmes de relations : le premier concerne l'ancrage du texte dans le contexte situationnel (relations externes texte-situation) ; le second concerne les relations sémantiques que certains éléments du texte contractent avec d'autres éléments du même texte (relations internes texte-texte). Nous allons examiner successivement ces deux systèmes.

2.1. Les relations texte - situation

Tout texte, qu'il soit oral ou écrit, est toujours élaboré dans un contexte situationnel particulier. En soi, la description complète d'une situation est une tâche illimitée, et d'ailleurs en grande partie inutile du point de vue linguistique. A l'instant où j'écris ces lignes, le temps est couvert, la température extérieure est de 10.5° et j'entends au loin le vrombissement d'un avion. Ces éléments, pas plus que mon âge, ou le fait que je me sois levé une fois de ma chaise avant d'entreprendre la rédaction de ce paragraphe, ne sont pertinents par rapport au contenu du texte que je suis en train d'écrire, au choix de telle formulation ou de telle tournure syntaxique, etc. Certes, certains de ces éléments pourraient être pertinents si j'étais en train de rédiger un tout autre texte. Mais, insistent Halliday et Hasan, la notion de situation n'a de valeur opératoire, et ne prend véritablement sens d'un point de vue linguistique, que si on la restreint à ce qui a quelque rapport avec le texte ; autrement dit, aux facteurs qui sont susceptibles d'affecter les choix que doit nécessairement effectuer le locuteur ou le scripteur lors de la « mise en mot » du texte.

Suivant cette conception, la situation ne *préexiste* donc pas au texte. Sans aller jusqu'à une définition positivement constructiviste de la situation, comme le font par exemple Sperber et Wilson (1989), Halliday et Hasan voient dans la situation une dimension constitutive du contenu même du texte.

Au plan théorique, il convient de se donner des instruments conceptuels permettant d'analyser la relation texte-situation indépendamment de toute instance particulière de texte. Pour ce faire, Halliday et Hasan proposent de distinguer dans toute situation trois dimensions, qu'ils nomment *field*, *mode* et *tenor*.

Le *field* (expression qu'on traduira par « champ du texte ») concerne l'activité dont la production du texte est constitutive. Cette dimension inclut tout à la fois le contenu (*subject matter*) de l'activité ainsi que l'événement dans le cadre duquel le langage intervient. Le passage suivant permet de se faire une idée assez précise de ce que recouvre cette notion.

[...] one aspect of the field of discourse is simply the subject matter ; we talk *about* different things, and therefore use different words for doing so. If this was all there was to it, and the field of discourse was *only* a question of subject matter, it would hardly need saying ; but, in fact, 'what we are talking about' has to be seen as a special case of a more general concept, that of 'what we are doing', or 'what is going on, within which the language is playing a part.' It is this broader concept that is referred to as the 'field of discourse'. [...]

The 'field', therefore, refers to what the participants in the context of situation are actually engaged in doing, like 'buying-selling a newspaper' [...]. This is a more general concept than that of subject matter, and a more useful one in the present context since we may not actually be *talking about* either buying and selling or newspapers. We may be talking about the weather ; but that does not mean that the field of discourse is meteorology — talking about the weather is part of the strategy of buying and selling. (Halliday 1974 : 48-49, les italiques sont de l'auteur)

Le *mode* (expression qu'on traduira par « mode du texte ») concerne le fonctionnement du texte et inclut notamment la nature du canal (oral ou écrit) ainsi que le genre au sens rhétorique du terme (didactique, narratif, argumentatif, phatique, etc.).

Le *tenor* (expression qu'on traduira par « cadre du texte ») désigne les rôles instaurés entre le locuteur et son auditoire, la nature de la relation sociale engagée (enseignant-élève, médecin-patient, vendeur-acheteur, etc.). Ce paramètre a notamment des incidences sur le choix du niveau de langue³.

Dans une situation de communication, le poids respectif du texte et de la situation peut varier d'une manière considérable. Dans certains contextes, tels les jeux (partie de cartes, de football), la situation détermine la quasi totalité des comportements verbaux, au point que ceux-ci peuvent ne jouer qu'un rôle tout à fait accessoire. Dans d'autres contextes en revanche, toute l'activité n'est que langage et le texte est, en quelque sorte, autosuffisant ; il en va ainsi dans les conversations portant sur des thèmes abstraits, tels la vie politique ou intellectuelle, les affaires, etc.

L'ensemble des faits linguistiques induits par une configuration homogène de traits situationnels (c'est-à-dire par des valeurs particulières du champ, du mode et du cadre du texte) constituent le *registre* du texte. Il s'agit là du premier facteur assurant à une production langagière sa qualité de texte.

³ Le terme de *cadre* est fréquent dans ce sens-là, notamment en analyse de l'interaction et en analyse conversationnelle. Cf. par exemple Vion (1992 : 110-111) qui définit le cadre interactif comme :

la nature du rapport social établi d'entrée, par et dans la situation, rapport qui se maintient jusqu'au terme de l'interaction. [...] Nous disposons, pour appréhender le cadre interactif, des concepts de complémentarité/symétrie et de leur expression en termes de rapport de places inégaux / "égalitaires", institutionnalisés / "occasionnels".

Selon Halliday (1978 : 115), ces trois paramètres définissent « la structure sémiotique de la situation ».

2.2. Les relations texte - texte

Mais cette qualité dépend encore d'un autre facteur. En effet, pour qu'une séquence de phrases puisse constituer un texte, il est en principe indispensable que certains éléments (sémantiques et référentiel, principalement) perdurent d'une phrase à l'autre et assurent ainsi à l'ensemble un minimum de continuité, autrement dit une certaine *cohésion*. Les langues naturelles possèdent divers dispositifs pour assurer la cohésion textuelle. L'anaphore est l'un d'eux. Un dispositif de cohésion est à l'œuvre toutes les fois que l'interprétation d'une expression dépend de l'interprétation d'une autre expression du même texte. Un lien, qui s'apparente à une présupposition, s'établit alors entre les deux expressions.

La notion de cohésion renvoie à des faits *relationnels* aussi bien que *directionnels* : lorsqu'un lien de cohésion est établi, l'expression présupposante peut en effet suivre l'expression présupposée (*anaphore*) ou au contraire la précéder (*cataphore*).

Pour Halliday et Hasan, registre et cohésion sont des qualités complémentaires de tout texte. Pour qu'une production verbale puisse être qualifiée de texte, il est nécessaire à la fois que son registre soit consistant et que sa formulation soit cohésive.

Ces quelques notions sont résumées par le schéma ci-dessous.

TEXTURE	
Relations texte - situation	Relations texte - texte
REGISTRE	COHESION

2.3. Texture vs structure

Nous l'avons déjà signalé, Halliday et Hasan considèrent que texte et phrase ne sont pas seulement des objets linguistiques qui diffèrent par leur grandeur ; ils s'opposent encore par leur nature. En d'autres termes c'est pour des raisons différentes qu'un texte « tient » en tant que texte, et une phrase, en tant que phrase.

Il est certes possible de dire d'une phrase qu'elle est — ou qu'elle doit être — « cohésive ». Mais la cohésion relève ici des structures syntaxiques⁴, et d'elles seules. De quelque rang qu'ils soient, les constituants syntaxiques (proposition, groupe nominal et verbal, etc.) sont cohésifs par ce seul fait qu'ils forment des structures. Les textes ne comportant qu'une seule phrase, tels ceux de l'exemple (1), ne doivent leur cohésion qu'à ce seul fait. Dans la hiérarchie des constituants, la phrase est précisément l'unité la plus élevée qui puisse être obtenue au moyen de ces structures⁵.

Il en va tout autrement des faits d'anaphore. Ceux-ci concernent en effet des phénomènes sémantiques, et les liens cohésifs ne lient pas ici à proprement parler des phrases, mais seulement certains éléments qui peuvent appartenir à des phrases distinctes. En tant que composante de la texture, la cohésion ne s'accomplit donc pas dans une structure. Ainsi, bien qu'étant toutes deux « cohésives », texture et structure doivent être considérées comme des ordres distincts de faits linguistiques.

Comme on le voit, Halliday et Hasan considèrent que la consistance de l'ancrage situationnel (registre) et les liens de

⁴ Halliday et Hasan n'utilisent jamais cette expression, mais seulement celle de *structure grammaticale* ou de *structure* tout court.

⁵ Cf. Emile Benveniste (1966 : 129-130), déjà cité au début du Chapitre 1 : avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours.

cohésion épuisent l'analyse de la texture. Cette position est de toute évidence liée au fait qu'un texte est pour eux un objet essentiellement inerte. L'idée qu'un texte porte des traces d'une activité de planification, si importante dans les études récentes, ne peut donc avoir ici aucune place. Sur ce point on peut dire qu'il y a discordance avec la définition du texte, rapportée plus haut, comme unité de langage en usage.

3. LES DISPOSITIFS DE LA COHÉSION TEXTUELLE

Halliday et Hasan distinguent cinq catégories de dispositifs, que nous allons examiner successivement :

1. la référence
2. la substitution
3. l'ellipse
4. la conjonction
5. la cohésion lexicale

3.1. La référence

Il s'agit des cas où l'information pointée est purement référentielle et concerne l'identité d'un objet ou d'une classe d'objets particuliers. Les items linguistiques responsables de cette opération ne sont pas en eux-mêmes sémantiquement autonomes ; leur interprétation dépend d'un autre élément. Selon Halliday et Hasan, un item référentiel en usage peut être *exophorique* (c'est-à-dire renvoyer à la situation) ou *endophorique* (renvoyer au cotexte). Mais seule la référence endophorique, qui lie interprétativement des segments discursifs distincts, est à strictement parler cohésive.

Références exophorique et endophorique sont l'expression d'une instruction d'aller rechercher (en anglais : *retrieve*) ailleurs l'information nécessaire à l'interprétation d'un item (autrement dit son interprétant). On notera que les items référentiels sont en eux-mêmes neutres quant au lieu (situation, ou cotexte) où cette information doit être recherchée. C'est pour cette raison que dans un énoncé comme (2), il est impossible de déterminer hors contexte si l'expression « *that* » est exophorique ou endophorique.

(2) That must have cost a lot of money. [2:3]⁶

Dans une situation de dialogue, cet énoncé pourrait être précédé par un énoncé comme « *I've just been on holiday in Tahiti* » : « *that* » serait alors endophorique ; ou encore le locuteur de (2) pourrait être en train de regarder en compagnie du destinataire la maison que celui-ci vient d'acheter : « *that* » serait alors exophorique. Mais, dans les deux cas, une présupposition doit être satisfaite : le référent doit être d'une manière ou d'une autre identifiable.

Halliday et Hasan insistent sur le fait que la notion de situation ne saurait être limitée au champ perceptif des interactants. En ce sens, dire d'un item référentiel qu'il est exophorique, ou de l'élément auquel il renvoie qu'il est situationnel, signifie seulement que c'est la situation qui rend possible l'identification de cet élément.

A l'exception des adverbes démonstratifs et de certains adjectifs comparatifs, tous les items référentiels apparaissent dans le groupe nominal. Il s'agit là de l'une des propriétés qui

⁶ La plupart des exemples cités dans ce chapitre sont empruntés à l'ouvrage de Halliday et Hasan. Étant donné que certains dispositifs de cohésion sont propres à la langue dans laquelle ils s'expriment, on a préféré laisser en anglais tous les exemples empruntés. Les chiffres entre crochets reprennent la numérotation originale. Le premier chiffre indique le chapitre.

distinguent la référence des autres types de dispositifs de cohésion.

Halliday et Hasan distinguent trois types de références :

1. La référence personnelle
2. La référence démonstrative
3. La référence comparative.

3.1.1. La référence personnelle

La référence personnelle concerne trois catégories de mots : les pronoms personnels, les déterminants possessifs et les pronoms possessifs. Une distinction importante doit être faite ici entre les personnes définies par leur rôle dans la situation d'interlocution (locuteur et auditeur) et les autres personnes ou objets. Grammaticalement cette opposition recoupe celle entre les première et deuxième personnes d'une part, et la troisième personne d'autre part.

Dans la mesure où leur interprétation est typiquement situationnelle, la première et la deuxième personnes sont généralement exophoriques, donc non cohésives ; l'absence d'un interprétant dans le cōtexte ne conduit pas à une incomplétude de l'expression. En principe, seule donc la troisième personne peut être endophorique, donc cohésive. La première et la deuxième personnes sont toutefois endophoriques lorsqu'elles apparaissent dans du discours direct, comme dans l'exemple ci-dessous.

- (3) There was a brief note from Suzan. She just said, « *I* am not coming home this weekend ». [2:14]

Le pronom de première personne « *I* » est ici endophorique. De même, comme nous l'avons déjà signalé, la troisième personne est fréquemment exophorique à l'oral, notamment

lorsque l'interprétation du pronom est entièrement tributaire de la situation⁷.

Halliday et Hasan notent que du point de vue de leur fonction cohésive, les pronoms possessifs (*mine, yours, his, hers, its, ours, theirs*) diffèrent des autres formes de références personnelles en ce que leur interprétation requiert non pas un, mais deux interprétants. Voyons ceci sur un exemple.

- (4) Can you hand Mary a programme? *Hers* has got lost.
[2:25c]

L'interprétation complète de « *hers* » nécessite l'identification du possesseur (Mary) et de la chose possédée (le programme). Seule toutefois la première de ces opérations relève de la référence. La seconde consiste dans le rétablissement d'une ellipse (cf. aussi « *Mary's has got lost* »). Les pronoms possessifs anglais sont donc le lieu d'un double mécanisme de cohésion : par référence personnelle (relativement au possesseur), et par ellipse (relativement à la chose possédée). L'ellipse est l'un des cinq types de dispositifs de cohésion identifiés par Halliday et Hasan et fait l'objet de la section 3.3. du présent chapitre.

Référence étendue et référence textuelle

L'interprétation du pronom personnel *it* requiert parfois de prendre en considération non pas une expression nominale,

⁷ A ces principes généraux, il convient d'ajouter quelques cas particuliers. *We* et *you* sont exophoriques lorsqu'ils dénotent respectivement « moi et toi » et « toi et moi... » ; mais ils sont à la fois exophoriques et endophoriques lorsqu'ils dénotent respectivement « moi et lui » ou « moi et toi et lui », et « toi et lui ». D'autre part, *one, we, you, they* et *it* ont parfois des emplois qualifiés par Halliday et Hasan de *références exophoriques généralisées*. Le référent de ces pronoms est alors largement indépendant de la situation. Cf. des énoncés comme « *You never know* », « *One never knows* », « *How are we today?* » (le médecin, à son patient), « *They're mending the road out there* », etc.

mais un segment de texte plus étendu. Deux cas doivent alors être distingués, tous deux illustrés dans l'exemple (5).

- (5) [The Queen said :] « Curtsey while you're thinking what to say. *It saves time.* » Alice wondered a little at this, but she was too much in awe of the Queen to disbelieve *it*.⁸
[2:18]

Le référent de « *it* » dans « *It saves time* » peut être désigné par la paraphrase :

– « *curtsey(ing) while you're thinking what to say* » (faire la révérence pendant que vous réfléchissez à ce que vous allez dire).

Il s'agit autrement dit d'un procès complexe. On trouve le même type de référence dans un énoncé comme « *It all happened so quickly* » quand cet énoncé suit par exemple la description d'un accident.

Le référent du second « *it* » peut être quant à lui paraphrasé par :

– « (that) *curtsey(ing) while you're thinking what to say saves time* » (le fait que cela gagne du temps de faire la révérence pendant que vous réfléchissez à ce que vous allez dire).

Il s'agit alors de ce que Halliday et Hasan appellent un *fait*.

Dans le premier cas, Halliday et Hasan parlent de *référence étendue* (*extended reference*), dans le second de *référence textuelle* (*textual reference*). Il peut parfois y avoir ambiguïté entre ces deux types de références, comme en témoigne l'exemple suivant.

⁸ « Faites donc la révérence, pendant que vous réfléchissez à ce que vous allez dire. Cela fait gagner du temps. » Alice fut quelque peu étonnée d'entendre de telles paroles, mais elle était bien trop impressionnée par la Reine pour ne pas croire ce que celle-ci venait de dire.

- (6) It rained day and night for two weeks. The basement flooded and everything was under water. *It* spoiled all our calculations. [2:19]

L'ambiguïté est favorisée ici par la double signification du mot anglais *calculations* : « comptes », ou « prévisions ». Cette ambiguïté pourrait être rendue par les deux paraphrases suivantes de « *It spoiled all our calculations* » :

– le phénomène de la pluie et de l'inondation a détruit notre comptabilité, nos documents ;

– le fait qu'il ait plu a déjoué nos prévisions.

Les expressions démonstratives *this* et *that*, qui font l'objet de la section suivante, sont elles aussi fréquemment utilisées comme références étendues ou textuelles.

Références personnelles cataphoriques

La plupart des expressions cataphoriques sont syntaxiquement liées à leur interprétant (elles relèvent donc de la structure de la phrase) et sont en conséquence non cohésives, comme dans (7).

- (7) *It* is true that he works very hard. [p. 56]

Il existe cependant des usages à la fois cataphoriques et cohésifs de la référence personnelle, comme le montre l'exemple (8).

- (8) I would never have believed *it*. They've accepted the whole scheme. [2:27]

L'interprétation du pronom en italiques renvoie ici à la proposition exprimée par la seconde phrase. Il s'agit donc, comme dans l'exemple précédent, d'une référence textuelle, au sens où ce terme a été défini plus haut.

3.1.2. La référence démonstrative

Dans son principe général, la référence démonstrative relève de la déixis et implique une échelle de proximité spatio-temporelle. Elle se manifeste sous la forme de démonstratifs adverbiaux (*here, there, now, then*) ou de démonstratifs nominaux (*this, these, that, those*, et le déterminant défini *the*). Comme la référence personnelle, la référence démonstrative est souvent exophorique. Seule son interprétation endophorique nous concerne dans le présent exposé.

On notera que Halliday et Hasan classent le déterminant défini dans la référence démonstrative.

Il arrive fréquemment que les démonstratifs nominaux, notamment lorsqu'ils ne sont pas des déterminants du nom (pronoms démonstratifs), réfèrent à un ensemble plus large d'individus que l'expression ou les expressions nominales qui leur servent d'interprétant. Ce phénomène est illustré par l'exemple (9).

- (9) There's been another big industrial merger. It seems that nothing can be done about *this*. [2:46]

Le démonstratif réfère ici non seulement au fusionnement (« *merger* ») mentionné dans le premier énoncé, mais aux fusionnements en général. Le fait de substituer « *this merger* » à « *this* » rétablirait l'identité référentielle avec le syntagme « *another big industrial merger* ».

This, these et *here* ont fréquemment, comme on l'a vu pour *it*, des usages cohésifs cataphoriques, en particulier dans les cas de références étendues. Voici deux exemples de ceci :

- (10) *These* were the verses the White Rabbit read : [suivent les vers en question] [2:57]
- (11) That you have wronged me doth appear in *this* :
You have condemn'd and noted Lucius Pella

For taking bribes here of the Sardians ;
Wherein my letters, praying on his side,
Because I knew the man, were slighted off. [2:56c]

A l'écrit, ce type de relation cataphorique est fréquemment signalé par le signe « deux points ».

Now et *then*, démonstratifs adverbiaux, ne doivent pas être confondus avec *now* et *then* conjonctifs. Ils sont démonstratifs, donc référentiels, dans les exemples (12) et (13), mais conjonctifs dans (14) et (15).

- (12) The plane touched down at last. *Now* we could breathe freely again. [2:70a]
- (13) In my young days we took these things more seriously. We had different ideas *then*. [2:69]
- (14) [après l'exposé d'une situation problématique] *Now* what we're going to do is this. [p. 74]
- (15) [Alice] began by taking the little golden key, and unlocking the door that led into the garden. *Then* she set to work nibbling at the mushroom [...] till she was about a foot high : *then* she walked down the little passage. [5:53]

La conjonction est l'un des cinq types de dispositifs de cohésion identifiés par Halliday et Hasan. Elle fait l'objet de la section 3.4. du présent chapitre.

Le déterminant défini the

Il signale que l'expression nominale qu'il détermine réfère à un objet singulier et identifiable. Contrairement aux autres déterminants, qui contiennent en eux-mêmes une certaine information référentielle (le possesseur, pour les possessifs ; la proximité ou la non-proximité, pour les démonstratifs), le déterminant défini est en lui-même dépourvu de tout contenu.

Associé à un nom il peut référer soit exophoriquement, soit endophoriquement.

Lorsque *the* est exophorique, le référent est identifiable soit dans la situation (exemples (16)-(19)), soit indépendamment de celle-ci ; il peut s'agir alors d'un référent unique, comme dans (20), ou générique, comme dans (21). Les SN définis qui réfèrent exophoriquement et dont le référent n'est pas dans le contexte situationnel immédiat (exemples (18)-(21)) sont parfois qualifiées d'*homophoriques*.

- (16) *Mind the step !*
- (17) *The snow's too deep.*
- (18) *Where is the baby, darling ?*
- (19) *The government*
- (20) *The sun*
- (21) *The snail is considered a great delicacy in this region.*
[p. 71]

Lorsque *the* est endophorique, deux cas peuvent également se présenter. Le déterminant peut en effet être soit cataphorique, comme dans (22), soit anaphorique, comme dans (23) et (24).

- (22) *The ascent of Mount Everest*
The party in power
The best way to achieve stability [2:61a,b,e]
- (23) *She found herself in a long, low hall which was lit up by a row of lamps hanging from the roof. There were doors all round the hall, but they were all locked.* [2:62]
- (24) « How are you getting on ? », said the Cat, as soon as there was mouth enough for it to speak with. Alice waited till *the eyes* appeared, and nodded. [2:63]

Dans les syntagmes nominaux regroupés sous (22), *the* est en quelque sorte un signal d'identifiabilité. Il indique que c'est

dans la suite de l'expression qu'on trouvera de quelle « *ascension* », de quel « *parti politique* », de quelle « *façon* » il est question. « *...of Mount Everest* », « *...in power* », « *...best...to achieve stability* » sont autant de spécifications qui répondent à cette attente. Dans la mesure où son fonctionnement est interne à la structure du syntagme nominal, le déterminant défini cataphorique n'est pas cohésif.

The est en revanche cohésif dans (23) et (24). Cette forme de cohésion est fréquemment associée à la séquence : indéfini – défini, ainsi qu'à la répétition de certains lexèmes (« *a hall...the hall* », dans l'exemples (23)). Cette dernière caractéristique ressortit à ce que Halliday et Hasan appellent la *cohésion lexicale*. Il s'agit en fait de l'un des cinq dispositifs de cohésion qu'ils décrivent (voir section 3.5. de ce chapitre).

Certaines occurrences du déterminant défini peuvent appartenir à plusieurs types simultanément. L'exemple (25) illustre ceci.

- (25) Last year we went to Devon for a holiday. *The holiday* we had there was the best we've ever had. [2:65]

Le déterminant est ici à la fois cataphorique (il pointe vers « *we had there* ») et anaphorique (« *a holiday...the holiday* »).

Le tableau suivant résume ces quatre emplois du déterminant défini.

EXOPHORIQUE	ENDOPHORIQUE
situationnel	cataphorique
homophorique	anaphorique

En résumé, le déterminant défini marque que le nom qu'il détermine possède un référent identifiable et que toutes les informations nécessaires à son identification sont disponibles.

Mais il n'indique pas où ces informations doivent être recherchée : dans la structure du groupe nominal (cataphore), dans le cotexte antérieur (anaphore), dans la situation, ou dans les connaissances d'arrière-plan (homophore).

3.1.3. La référence comparative

Contrairement aux références personnelle et démonstrative, la référence comparative opère non à partir de l'identification de l'item référant et de son interprétant, mais à partir d'une comparaison explicite avec ce dernier. Halliday et Hasan distinguent deux types de références comparatives : les comparaisons générales et les comparaisons particulières.

3.1.3.1. Les comparaisons générales

Les comparaisons générales expriment la ressemblance ou la non-ressemblance, ceci indépendamment de toute propriété particulière. La relation de ressemblance peut exprimer *l'identité/non-identité* (deux choses étant ou n'étant pas la même chose) ou *la similarité/non-similarité* (deux choses étant ou n'étant pas pareilles). Ces deux types de relations sont référentielles : quelque chose ne peut être identique ou similaire que relativement à quelque chose d'autre. Les comparaisons appartiennent donc bien à la catégorie de la référence.

Tout comme la référence personnelle et la référence démonstrative, elles peuvent être endophoriques ou exophoriques et, lorsqu'elles sont endophoriques, anaphoriques ou cataphoriques. Elles peuvent également renvoyer à des séquences textuelles relativement importantes.

Les comparaisons générales sont exprimées au moyen de certains adjectifs et adverbes, comme :

- identité : *same, equal, identical, identically*
- similarité : *such, similar, so, similarly, likewise*

– identité ou similarité : *other*, *different*, *else*, *differently*, *otherwise*.

En voici quelques exemples.

- (26) They've given us special places in the front row. Would you prefer the *other* seats ? [2:76b]
- (27) Gerald Middleton was a man of mildly but persistently depressive temperament. *Such* men are not at their best at breakfast. [2:77]
- (28) « Everybody says "Come in !" here », thought Alice, as she went slowly after the Gryphon : « I never was *so* ordered about in all my life, never ! » [2:78a]
- (29) The blow would have knocked anyone *else* cold. The champ just leaned to one side, then straightened again. [2:74]

Les trois premiers exemples sont anaphoriques. Dans (26), « *other* » est interprété par « *places* » ; dans (27), « *such* » est interprété par la qualification « *of mildly but persistently depressive temperament* » ; dans (28), « *so* » est interprété par l'injonction « *Come in !* ». (29) est un exemple de comparaison générale cataphorique, « *else* » étant interprété par « *the champ* ».

Il arrive que *same*, *similar*, *identical*, *equal*, et *different* n'impliquent aucun lien référentiel, la comparaison étant purement interne à l'ensemble des éléments considérés, comme dans l'exemple ci-dessous. Cette procédure est dépourvue de toute valeur cohésive.

- (30) All parties showed an *identical* reaction to the news. [2:79c]

3.1.3.2. Les comparaisons particulières

Les comparaisons particulières expriment la ressemblance relativement à une propriété déterminée, généralement une quantité ou une qualité. Les comparaisons en termes de quantité sont exprimées par des quantificateurs comparatifs comme *more, fewer, less, further, additional*, ainsi que par des adverbes de comparaison précédant des quantificateurs : *as many, so many, etc.* Les comparaisons en termes de qualité sont exprimées par les formes comparatives des adjectifs ainsi que par des adverbes de comparaison (par exemple : *so* dans « *so difficult a task* », *as* dans « *she sang as sweetly* ». (31) et (32) sont des exemples de comparaisons particulières.

- (31) Cassius : Ye gods, ye gods, must I endure all this ?
 Brutus : All this ? Ay, *more* ! [2:88a]

- (32) « When £8000 is a minor matter, it must be really large-scale crime that is in question ? »
 « *Bigger* rackets go on. » [2:88b]

Comme les comparaisons générales, les comparaisons particulières peuvent être purement internes, donc dépourvues de toute dimension référentielle, comme dans (33). Elles sont alors non cohésives.

- (33) They asked me three equally difficult questions. [2:90]

3.2. La substitution

La substitution est un dispositif de cohésion qui n'est pas à proprement parler sémantique, comme la référence ; Halliday et Hasan le qualifient de *lexico-grammatical*. Il conduit certes en dernière analyse à des processus d'identification et d'inter-

prétation, comme tous les dispositifs de cohésion examinés dans ce chapitre, mais le principe de ces processus relève des structures grammaticales, en d'autres termes de la dimension formelle des phrases.

Dans le dispositif de la substitution, il s'agit de maintenir non un référent, mais une *unité linguistique*. Tandis que la référence obéit au principe général de l'identification d'un référent à partir d'un environnement (cotextuel ou situationnel), la substitution est une relation fondamentalement intratextuelle. Voici comment Halliday et Hasan expliquent la différence entre ces deux dispositifs.

Anaphoric reference, as we have seen, is merely a special case of reference in general, and the text is merely a special case of the environment ; the reference may just as well be exophoric, where the relevant environment is the situation. Anaphoric and exophoric reference are both derived from the general underlying notion of recoverability of meanings from the environment.

Substitution, on the other hand, is a relation within the text. A substitute is a sort of counter which is used in place of the repetition of a particular item. For example, in

- [3:1] a. My axe is too blunt. I must get a sharper one.
 b. You think Joan already knows ? — I think everybody does.

one and *does* are both substitutes : *one* substitutes for *axe*, and *does* for *knows*. And whereas in reference there is no implication that the presupposed item could itself have figured in the text, and in many instances we know it could not have done, this IS implied in the case of substitution. Thus, in [3:1 a and b] it would be entirely possible to 'replace' *one* by *axe* and *does* by *knows*.

It follows that, as a general rule, the substitute item has the same structural function as that for which it substitutes. In the above example, *one* and *axe* are both Head in the nominal group ; and *does* and *knows* are both Head in the verbal group. (Halliday et Hasan 1976 : 89-90)

Halliday et Hasan distinguent trois types de substitutions : la substitution nominale, la substitution verbale et la substitution propositionnelle.

3.2.1. La substitution nominale

En anglais, elle est réalisée par *one/ones* et *same*. Le substitut *one/ones* est toujours le constituant tête du groupe nominal, et remplace un nom ayant lui-même la fonction de constituant tête. Il ne peut remplacer qu'un nom comptable, jamais un nom massif. C'est pourquoi « *some fresh one* » est impossible en (34). « *Some fresh* » dans (35), autre forme possible, est une substitution zéro, autrement dit une ellipse. La cohésion par ellipse fera l'objet de la section suivante.

(34) These biscuits are stale. — Get some fresh *ones*. [3:7a]

(35) This bread's stale. — Get some fresh. [3:7b]

De façon tout à fait caractéristique, la substitution opère dans des contextes contrastifs. C'est la raison pour laquelle le substitut est systématiquement affecté d'un constituant modificateur (ci-dessous signalé par des italiques) :

- *this one*
- *another one*
- *the one that...*
- *one with...*
- *the fresh one*
- etc.

Il s'ensuit que le référent de l'expression substitut est distinct de celui de l'expression qu'il remplace. Il peut s'agir soit d'un sous-ensemble de ce dernier, comme dans (36), soit d'un autre ensemble, comme dans (34). Dans sa forme la plus atténuée, le contraste peut se réduire à une simple redéfinition, comme dans (37).

- (36) Which kind of engines do you want ? *Ones* with whistles, or *ones* without ? [3:8c]
- (37) Do you remember that thunderstorm we had the last time we were here ? That was a terrifying *one* ! [3:12]
- (38) We have no coal fires ; only wood *ones*. [3:10]

Selon Halliday et Hasan, il s'agit là d'une caractéristique fondamentale de la substitution nominale. Tandis que dans la référence personnelle et démonstrative, l'identité référentielle est conservée entre le pronom ou le démonstratif et l'expression présupposée, il y a toujours, dans la substitution, une redéfinition ou une re-détermination du référent. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas de substitut pour les noms propres, sauf quand ceux-ci désignent une classe d'individus. La substitution apparaît ainsi comme un dispositif permettant de faire figurer une information déjà donnée dans un environnement où est apportée de l'information nouvelle.

On le voit, la distinction entre substitution nominale et référence est assez subtile. D'autant que dans la substitution nominale, le substitut entre comme constituant dans une expression qui peut être référentielle (comme c'est le cas dans (34), (36) et (38)), mais qui ne l'est pas nécessairement (dans (37) l'expression est employée attributivement).

Il convient encore de noter que *one* peut avoir d'autres emplois, avec lesquels le substitut ne doit pas être confondu. Nous allons rapidement les passer en revue, non par souci d'exhaustivité, mais parce qu'ils permettront de mieux cerner la valeur de substitut.

1) *One* pronom personnel

One substitut ne doit pas être confondu avec *one* pronom personnel, référence toujours exophorique en anglais, donc non cohésive. (39) en est un exemple.

(39) *One never knows what might happen.* [3:19]

2) *One* numéral cardinal

Le substitut *one* ne doit pas non plus être confondu avec *one* numéral cardinal, en particulier lorsque ce dernier apparaît dans des expressions elliptiques comme dans (40).

(40) *Ten men set out, but only one came back.* [3:20b]

Quand il y a ellipse, la restitution de l'expression complète consiste à rétablir l'élément manquant (« *one man came back* ») ; quand il y a substitution, la restitution de l'expression complète consiste à remplacer le substitut par l'item dont il tient lieu : dans l'exemple (37) donné plus haut, « *That was a terrifying thunderstorm* » ; et dans (38), « *only wood fires* ».

D'autre part, *one* numéral avec ellipse précède une éventuelle épithète, tandis que *one* substitut suit toujours l'épithète. Ce fonctionnement vis-à-vis de l'épithète a pour conséquence que *one* numéral avec ellipse et *one* substitut peuvent sans difficulté apparaître ensemble dans un même syntagme, comme dans (41), où le premier *one* est un numéral et le second un substitut.

(41) *You've already got one red one.* [3:23]

Enfin, contrairement à *one* substitut, *one* numéral ne commute pas avec *ones* ; il est toujours singulier.

Nous reviendrons plus loin, à propos de l'ellipse nominale, sur la structure du groupe nominal anglais.

3) *One* déterminant indéfini

Le substitut *one* peut également être confondu avec *one* déterminant indéfini. *One* est en effet un allomorphe de l'indéfini

a/an et apparaît lorsque le déterminant indéfini est le constituant tête d'un groupe nominal elliptique, comme dans (42a).

- (42) Are there lions in those hills?
 a. — Yes, we saw *one* on the way over. [3:26a]
 b. — Yes, we saw a lion on the way over. [p. 101]
 c. — No, we didn't see *any* on the way over. [p. 101]
 d. — Yes, we saw *some* on the way over. [3:25a]

(42b) est donc l'équivalent non elliptique de (42a). La distinction entre *one* déterminant indéfini et *one* substitut apparaît dans le fait que le déterminant est remplacé par *any* dans les propositions négatives ou interrogatives, comme (42c), et que sa forme plurielle est *some*, et non *ones*, ainsi que le montre (42d).

(42a) montre également qu'il y a homonymie entre *one* numéral et *one* déterminant indéfini dans ce contexte. Du moins à l'écrit ; à l'oral le numéral porte normalement — c'est-à-dire en contexte non marqué — l'accent tonique.

4) *One* pro-forme

One peut enfin être ce que Halliday et Hasan nomment un *pro-nom* (c'est-à-dire une pro-forme nominale). Son usage est alors limité aux référents humains définis, comme dans (45). Ne présupposant aucune expression, il n'a aucune valeur cohésive.

- (43) Who does he need ? The *one* he needs is his lawyer.
 [3:31d]

« *The one* » signifie ici « la personne ». La pro-forme réservée aux référents non humains ou indéfinis est *thing*, ainsi que le font voir (44) et (45).

- (44) *What* does he need ? The *thing* he needs is a lawyer.
[3:31c]
- (45) *What* does he need ? The *thing* he needs is his passport.
[3:31b]

Les pro-formes nominales *one/ones* et *thing* sont celles qu'on trouve dans *someone, something, everyone, everything, etc.*

Le substitut *same* présuppose, contrairement à *one*, un groupe nominal entier avec ses constituants modificateurs. Etant également de nature contrastive, il est fréquemment accompagné d'un modificateur (« *the same but with* », « *the same without* », ...).

- (46) — I'll have two poached eggs on toast, please.
— I'll have *the same*. [3:38]

Voici comment Halliday et Hasan décrivent la différence entre *one/ones* et *same* :

The substitute *one* is a grammatical item which contains no accent ; it is always 'given' in meaning, and serves as a peg on which to hang the new information. In this respect it resembles *do* [...] and *so* [...]. The substitute *the same*, however, functions like a lexical item ; it can carry the information focus, and typically does so when in final position. The meaning is 'the information conveyed by this item in this context is new, but the item itself has occurred before'. (p. 110)

3.2.2. La substitution verbale

En anglais, elle concerne seulement certains emplois du verbe *do*. Alors que *one* fonctionne comme substitut d'un nom, *do* fonctionne comme substitut d'un verbe, comme dans (47), ou d'un verbe accompagné de certains constituants du syntagme verbal, comme dans (48).

- (47) — Have they removed their furniture ?
 — They have *done* the desks, but that's all so far. [3:58b]
- (48) — Does Granny look after you every day ?
 — She can't *do* at weekends, because she has to go to her own house. [3:58a]

Dans (47) « *done* » est substitué de « *removed* », et dans (48) « *do* » est substitué de « *look after me* ». Comme tout type de substitution, *do* opère dans des contextes contrastifs. Dans (47) « *desks* » contraste avec « *furniture* », et dans (48) « *at weekends* » contraste avec « *every day* ».

Halliday et Hasan signalent toutes sortes de contraintes sur l'utilisation du substitut *do*, mais nous laisserons de côté ici ces questions, qui sont marginales.

Il est utile en revanche de passer brièvement en revue les principaux emplois non substitutifs du verbe *do*, certains cas pouvant prêter à confusion. On en retiendra ici trois ; soit : le verbe lexical, la pro-forme verbale et l'opérateur verbal.

1) *Do* verbe lexical

Il s'agit du verbe *do* dans son sens plein. Il est presque toujours transitif. Comme n'importe quel verbe lexical, il peut être remplacé à son tour par *do* substitut.

- (49) — He ought to be doing his homework.
 — He *IS* doing. [3:80]
- (50) — He ought to be doing his homework.
 — He's *DOING* it. [p. 124]

Do est verbe lexical dans le premier énoncé de chacun des exemples ci-dessus. Il est substitué dans la réplique de (49), et verbe lexical dans celle de (50). A noter que l'accent tombe sur « *IS* » dans le premier cas, sur « *DOING* » dans le second.

2) *Do* pro-forme

Elle est utilisée pour les actions indéterminées ou sous-spécifiées. Bien qu'en elle-même dépourvue de toute valeur cohésive, elle est souvent accompagnée par un élément anaphorique comme *that* ou *it*, le tout fonctionnant comme un dispositif de cohésion par référence. Selon Halliday et Hasan, *do it* et *do that* peuvent alors être considérés comme des *verbes référentiels composés* (*compound reference verbs*).

La pro-forme *do* apparaît fréquemment dans des constructions passives. Ainsi dans (51) « *it* » reprend « *the feeding of the cat* ».

(51) I told someone to feed the cat. Has *it* been done ? [3:86]

L'exemple (52) fait voir la différence entre le verbe général et la pro-forme.

(52) I want to make a paper chain. But *it* can't be done in a hurry. [3:87]

Dans cet exemple, « *it* » est en effet ambigu. La seconde phrase peut être interprétée :

- soit : « *the making of a paper chain can't be done...* »
- soit : « *a paper chain can't be done...* ».

Dans le premier cas, « *done* » est une pro-forme; dans le second, il est un verbe général⁹. Au pluriel la distinction est plus claire puisqu'on a (53).

(53) I want to make some paper chains.
But *it* can't be done... (pro-forme)
But they can't be done... (verbe général) [3:88]

⁹ Cf. en français la différence entre les réponses (a) et (b) :

- *Est-ce que tu as nettoyé les vitres ?*
- (a) — *Oui, je l'ai fait.* (pro-forme)
- (b) — *Oui, je les ai faites.* (verbe général)

3) *Do* opérateur verbal

C'est le verbe *do* auxiliaire, utilisé dans les phrases interrogatives, négatives ainsi que dans la forme marquée des phrases affirmatives. Il est en lui-même dépourvu de toute valeur cohésive, à ceci près qu'il est fréquemment associé à l'ellipse d'un élément du groupe verbal (cf. 3.3.2., *infra*).

- (54) Does she sing ? — She doesn't sing. [3:89]
 (55) Does she sing ? — Yes, she does. [3:91a]
 (56) Does she sing ? — No, but Mary does. [3:91b]

« *Does* » dans « *Yes, she does* » est l'opérateur verbal employé dans un groupe verbal elliptique (la forme complète est « *Yes, she does sing* », ou « *Yes, she does do* », avec « *do* » substitut de « *sing* »). « *Does* » est en revanche substitut dans la réponse de (56). On notera qu'à l'oral, l'opérateur verbal « *does* » porte l'accent tonique dans « *Yes, she does* », ce qui n'est pas le cas de « *does* » substitut dans « *No, but Mary does* ». L'accent tonique tombe ici sur « *Mary* », ce qui est à mettre au compte de la fonction contrastive de la substitution.

3.2.3. La substitution propositionnelle

On a vu ci-dessus que le verbe *do* peut être substitué à un segment prédicatif plus large que le seul verbe. Mais en aucun cas ce segment ne peut comporter le sujet grammatical. Or, dans la substitution propositionnelle, c'est toute la proposition, sujet compris, qui est remplacée par le substitut.

En anglais, les substituts propositionnels sont *so* et *not*. Selon Halliday et Hasan, ces substituts interviennent essentiellement dans trois types de propositions : des propositions dénotant un discours rapporté, des propositions conditionnelles et des propositions modalisées.

Ces trois types de substituts sont illustrés par les exemples ci-après :

- (57) « The trial cannot proceed », said the King in a very grave voice, « until all the jurymen are back in their proper places — *all*, » he repeated with great emphasis, looking hard at Alice as he said *so*. [3:97c]
(*all* est en italiques dans le texte original)
- (58) — Ought we to declare our winnings ?
— It says *not*. [3:102]
- (59) Everyone seems to think he's guilty. If *so*, no doubt he'll offer to resign. [3:104]
- (60) — We should recognize the place when we come to it.
— Yes, but supposing *not* : then what do we do ? [3:104b]
- (61) « Would you like cats if you were me ? » — « Well, perhaps *not* », said Alice in a soothing tone. [3:105a]

Comme les autres formes de substitution, la substitution propositionnelle n'est jamais seulement une répétition. Elle a pour fonction d'insérer la proposition répétée dans un contexte qui contraste avec le contexte précédent.

Notons enfin que le substitut *so* a deux homonymes, eux aussi cohésifs : l'un qui est un dispositif de la référence comparative (cf. 3.1.3. *supra*), l'autre qui est conjonctif au sens décrit sous 3.4 *infra*.

3.3. L'ellipse

L'ellipse est un dispositif de cohésion voisin de la substitution ; il s'agit d'une substitution zéro. Tandis que dans la substitution un ou plusieurs constituants sont remplacés par un élément substitut (celui-ci devant être effacé avant de rétablir

l'expression complète), dans l'ellipse une position de la structure reste vide (la restitution consistant alors à remplir ce vide au moyen du constituant éliidé). Comme la substitution, l'ellipse opère dans des contextes contrastifs.

Cette proximité explique qu'on retrouve ici les mêmes catégories que pour la substitution : ellipse nominale, ellipse verbale et ellipse propositionnelle.

3.3.1. L'ellipse nominale

L'explication du fonctionnement de l'ellipse nominale nécessite une présentation de la structure du groupe nominal. Aussi est-ce par ce point que nous allons commencer.

Pour Halliday et Hasan, le groupe nominal doit être analysé selon une double dimension : une dimension *logique* ; et une dimension *expérientielle*, dans la mesure où chaque constituant reflète une catégorie spécifique de l'expérience.

Du point de vue de sa structure logique, le groupe nominal comporte deux constituants : un constituant *tête* (*Head*) et un constituant *modificateur*. Ce dernier peut comporter des éléments qui précèdent et des éléments qui suivent le constituant tête. On parlera respectivement de *prémodificateur* et de *post-modificateur*. Ainsi dans le groupe nominal

(62) The two high stone walls along the roadside. [p. 40]

« *walls* » est le constituant tête, « *the two high stone* » est le prémodificateur et « *along the roadside* » le postmodificateur.

Halliday et Hasan analysent la structure expérientielle du groupe nominal en six éléments, ou fonctions (Tab. 1) : déictique, numératif, épithète, classificateur, qualificateur et objet (expression utilisée ici pour traduire l'anglais *thing*).

Dans les expressions non elliptiques, le constituant tête de la structure logique est ordinairement un nom commun, un nom

propre ou un pronom exprimant la fonction objet de la structure expérientielle. Lorsqu'il s'agit d'un nom commun, celui-ci peut, dans certaines circonstances, être élidé : le statut de constituant tête de la structure logique est alors assuré par l'un des éléments du constituant prémodificateur : déictique, numératif, épithète ou, beaucoup plus rarement, classificateur ; c'est alors qu'il y a ellipse nominale. L'effet de l'ellipse consiste donc à effacer l'objet (structure expérientielle) et du même coup le constituant tête (structure logique), et à promouvoir l'élément déictique, numératif, épithète ou classificateur au statut de constituant tête de la structure logique du groupe nominal.

	<i>the</i>	<i>two</i>	<i>high</i>	<i>stone</i>	<i>walls</i>	<i>along the roadside</i>
Logical structure	Premodifier				Head	Postmodifier
Experiential structure	Deictic	Numerative	Epithet	Classifier	Thing	Qualifier
Classes	determiner	numeral	adjective	noun	noun	[prep. group]

Tab. 1 — Structure du groupe nominal, d'après Halliday et Hasan (1976: 40).

Ainsi dans (63)

- (63) Here are my two white silk scarves. I can lend you *one* if you like. [4:11]

« *one* » est promu au rang de constituant tête. L'expression complète pourrait être reconstituée comme « *one white silk scarf* », où « *one* » est l'élément déictique du constituant prémodificateur, « *white* » l'épithète, « *silk* » le classificateur et « *scarves* » l'objet¹⁰. (cf. également l'exemple (40) de la section consacrée à la substitution nominale).

¹⁰ Une autre reconstitution possible de l'expression pleine serait ici « *one of my white silk scarves* », où « *one* » et « *of my white silk scarves* » sont

Dans l'ellipse nominale, il y a toujours au moins l'objet qui est présupposé. Mais tout élément situé, dans l'expression complète, à droite de l'élément accédant au statut de constituant tête de l'expression elliptique est également susceptible d'être présupposé (« *white* » et « *silk* » dans l'exemple (63)). Les autres éléments en revanche peuvent être écartés, l'une des fonctions de l'ellipse étant, comme nous l'avons signalé, de marquer un contraste.

Cette explication des mécanismes de l'ellipse nominale met clairement en évidence l'intérêt qu'il y a à concevoir le groupe nominal comme étant organisé selon une double structure : logique et expérientielle.

3.3.2. L'ellipse verbale

Comme le groupe nominal, le groupe verbal est analysé par Halliday et Hasan en une structure logique et une structure expérientielle. Sa structure logique consiste en un constituant tête et un constituant modificateur ; sa structure expérientielle, en un objet (exprimé par le verbe lexical) et en plusieurs *systèmes* (temps, voix, personne et mode, en particulier).

Il est possible de décrire les ellipses verbales en distinguant deux cas : l'ellipse du verbe lexical et l'ellipse de l'opérateur verbal.

3.3.2.1. L'ellipse du verbe lexical (ou ellipse « à droite »)

Tout groupe verbal ne comportant pas de verbe lexical est elliptique. En voici un exemple.

respectivement constituant tête et constituant postmodificateur de la structure logique, et respectivement objet et qualificateur de la structure expérientielle. Ce type de reconstitution (au moyen d'un qualificateur partitif) n'est toutefois possible que lorsque l'expression elliptique dénote un sous-ensemble différent de celui qui est dénoté par le groupe nominal présupposé.

- (64) — Is John going to come ?
 — He *might*. He *was to*, but he *may not*.
 — He *should*, if he wants his name to be considered.
 [4:58]

« *Might* », « *was to* », « *may not* » et « *should* » sont des groupes verbaux elliptiques. Il s'agit d'opérateurs verbaux susceptibles d'être complétés par le verbe lexical « *come* ».

L'ellipse du verbe lexical peut consister à effacer non seulement le verbe lexical, mais aussi d'autres constituants du groupe verbal, comme dans (65b), ou encore certains éléments n'appartenant pas au groupe verbal et situés à droite du verbe lexical, comme dans (66). Enfin, un cas typique d'ellipse du verbe lexical en anglais est fourni par les questions-échos (en anglais : *question tags*), comme dans (67).

- (65) John should have been coming every day.
 a. I don't think he *has been*.
 b. I don't think he *has*. [4:62]
- (66) This cat won't catch mice in winter. — *Won't it* ? [p. 194]
- (67) They'll have been working on it all night, *won't they* ?
 [4:63c]

3.3.2.2. L'ellipse de l'opérateur verbal (ou ellipse « à gauche »)

C'est la réciproque de la précédente. Elle entraîne l'effacement de la partie fléchie du groupe verbal, ainsi que du sujet grammatical. Il ne peut donc y avoir changement de sujet grammatical dans les ellipses de l'opérateur verbal, contrairement aux ellipses du verbe lexical. Par ailleurs, l'opérateur verbal étant également porteur des modalités, celles-ci sont effacées avec lui.

L'ellipse de l'opérateur verbal apparaît de façon caractéristique dans les enchaînements question-réponse, comme dans (68). Elle est également fréquente lorsque l'opérateur verbal

élide figure antérieurement dans la même phrase, comme dans (69). Un changement de sujet grammatical est alors possible (cf. exemple (70)).

- (68) — What will they be doing now, do you think ?
— *Finishing* their essays, probably. [4 :80b]
- (69) They must have been both watching and *being watched*.
[4:64a]
- (70) Some were laughing and others *crying*. [4:64c]

Les ellipses des exemples (69) et (70) ne sont pas considérées comme cohésives par Halliday et Hasan, car elles relèvent de la structure syntaxique.

3.3.3. L'ellipse propositionnelle

Halliday et Hasan analysent la structure de la proposition en deux éléments, qu'ils nomment élément *modal* et élément *propositionnel*. L'élément modal est composé du sujet grammatical et de la partie fléchie du groupe verbal. C'est lui qui marque la fonction communicative de la phrase : assertion, question, etc. L'élément propositionnel est composé de la partie restante du groupe verbal ainsi que d'éventuels compléments et adjoints. Les deux exemples ci-dessous illustrent respectivement le premier et le second type d'ellipse propositionnelle.

- (71) — What was the Duke going to do ?
— Plant a row of poplars in the park. [4:97]
- (72) — Who was going to plant a row of poplars in the park ?
— The Duke was. [4:98]

L'ellipse de l'élément modal apparaît de façon caractéristique dans les réponses à des questions ouvertes introduites

par *what* en fonction de complément — cas illustré par (71). L'ellipse de l'élément propositionnel est fréquente dans les réponses à des questions binaires ou à des questions ouvertes introduites par un pronom interrogatif sujet (*who, what*) — cas illustré par (72).

3.4. La conjonction

3.4.1. Préalable

Il s'agit du dispositif de cohésion qui consiste à spécifier la relation entre deux phrases. Halliday et Hasan notent que, contrairement à la référence, à la substitution et à l'ellipse, les dispositifs de conjonction ne renvoient pas en arrière ou en avant dans le texte ; ils sont en eux-mêmes porteurs de sens ; ce sens spécifie la façon dont ce qui les suit doit être relié à ce qui les précède.

Il convient de préciser que le terme de *conjonction* doit être compris ici dans son sens déverbatif, autrement dit comme la dénomination d'une opération consistant à « conjoindre » des séquences de texte. Que cette opération soit effectuée par le moyen d'instruments linguistiques nommés « conjonctions », « locutions conjonctives » ou « connecteurs » est en soi secondaire.

Seules les relations conjonctives inter-phrases sont cohésives. Mais, rappellent Halliday et Hasan, le principe de la conjonction a une signification linguistique beaucoup plus générale et se manifeste à de multiples niveaux. Considérons en effet les exemples suivants.

(73a) A snowstorm followed the battle.

(73b) After the battle, there was a snowstorm.

(73c) After they had fought a battle, it snowed.

(73d) They fought a battle. Afterwards, it snowed. [5:1, a-d]

Ces exemples comportent tous l'expression d'une relation de succession temporelle. Cette expression est réalisée sous la forme d'une prédication dans (73a), d'un syntagme prépositionnel dans (73b), d'une relation de subordination entre deux propositions dans (73c). Dans (73d), on est en présence de deux phrases, donc de deux entités non reliées syntaxiquement. La relation de succession temporelle est indiquée ici par un adverbe fonctionnant comme adjectif ; c'est le seul cas où elle soit véritablement cohésive.

Halliday et Hasan réservent le terme de relation conjonctive à ce type de cas uniquement. Mais dans les quatre formulations ci-dessus, la relation sémantique demeure en elle-même inchangée, tout comme demeurent inchangés les deux événements qu'elle relie (le combat et la chute de neige).

Ces auteurs distinguent les relations conjonctives *additives*, *adversatives*, *causales* et *temporelles*.

3.4.2. Relations conjonctives externes et internes

La classification ci-dessus doit être croisée avec une distinction que nous allons illustrer à partir des deux exemples suivants.

- (74) a. Next he inserted the key into the lock. [5:14a]
 b. Next, he was incapable of inserting the key into the lock. [5:14b]

En raison de la présence de l'adverbe « *next* », chacun de ces énoncés présuppose un énoncé antécédent (ou un équivalent mimo-gestuel). Dans les deux cas est signifiée une relation de succession temporelle. Toutefois cette temporalité n'est pas la même dans (74a) et dans (74b) :

- Dans (a), il s'agit de la relation temporelle entre deux événements narrés, et la temporalité est ici celle de ces événements.

- Dans (b), il s'agit de la relation entre deux interventions langagières, et la temporalité est ici celle de la production de ces interventions. Elle concerne en quelque sorte la manière dont l'énonciateur a organisé son discours, éventuellement les étapes de son argumentation.

Cette distinction apparaît clairement si on complète les exemples comme suit :

- (75) a. First he switched on the light. Next he inserted the key into the lock.
 b. First he was unable to stand upright. Next, he was incapable of inserting the key into the lock. [p. 239]

Halliday et Hasan qualifient respectivement d'*externes* et d'*internes* ces deux types de relations¹¹.

On pourrait rendre compte de certaines relations conjonctives internes, notent encore ces auteurs, en termes d'actes de langage. Mais la notion de relation conjonctive interne est plus générale et vise à saisir les différentes étapes au cours desquelles l'énonciateur élabore son rôle dans la communication et

¹¹ Selon ces auteurs, cette distinction renvoie aux deux fonctions langagières fondamentales que sont la fonction *expérientielle* et la fonction *interpersonnelle*. La fonction expérientielle est également qualifiée ailleurs par Halliday de fonction *idéationnelle* (cf. notamment Halliday 1973, 1975, 1978). Une troisième fonction, qualifiée de *textuelle*, rend compte de l'infrastructure linguistique indispensable à la mise en œuvre des fonctions expérientielle et interpersonnelle, en d'autres termes du message proprement dit. Les fonctions expérientielle et interpersonnelle sont parfois désignées dans la littérature par les expressions de *fonction descriptive* et *fonction sociale*. Sur ces questions terminologiques, voir notamment Lyons (1978 : 47 sqq.). Tout récemment encore, une distinction analogue a été proposée par Vion (1992 : 200-208), qui considère que les activités langagières relèvent de trois lieux de fonctionnalité : les dimensions *idéelle*, *inter-énonciative* et *discursive*. Le parallélisme est évidemment frappant entre la trichotomie de Halliday et celle de Vion.

s'assigne une signification en tant que sujet participant à une interaction.

L'opposition entre relation conjonctive externe et interne est souvent clairement marquée, de sorte que toutes deux peuvent figurer ensemble dans une même phrase, comme le montre l'exemple (76).

- (76) Next, previously to this he had already offered to resign.
[5:15]

« *Previously to this* » marque une relation conjonctive externe et « *next* » une relation conjonctive interne.

Voici trois exemples encore de relations conjonctives. (77) comporte une relation additive, (78) une relation adversative et (79) une relation causale. (77) et (79) sont des relations internes, (78) est une relation externe.

- (77) My client says he does not know this witness. *Further*, he denies ever having seen her or spoken to her. [5:22]
- (78) She failed. *However*, she's tried her best. [5:36a]
- (79) You aren't leaving, are you ? *Because* I've got something to say to you. [5:48]

3.5. La cohésion lexicale

C'est le cinquième et dernier type de dispositif de cohésion décrit par Halliday et Hasan. Les dispositifs examinés plus haut présentent tous un aspect grammatical : ils puisent leur instrumentation dans des classes fermées d'expressions (référence, substitution, conjonction) ou dans la structure syntaxique même (substitution, ellipse). Or il existe une autre source extrêmement fréquente de cohésion textuelle ; c'est celle qui se

manifeste au niveau du lexique, plus particulièrement dans les choix lexicaux. Le lexique étant par définition un système ouvert, ce type de dispositif n'a plus guère à voir avec la grammaire de la langue.

La cohésion par le lexique peut se manifester de deux manières, que les auteurs appellent *réitération* et *collocation*.

3.5.1. La réitération

La cohésion par réitération est produite soit par la répétition d'un lexème, soit par l'usage d'un synonyme ou quasi-synonyme, d'un hyperonyme, ou encore par l'usage de ce que les auteurs appellent un *nom général*. Les exemples ci-dessous illustrent successivement chacun de ces cas.

- (80) There was a large *mushroom* growing near her, about the same height as herself ; [...] She stretched herself up on tiptoe, and peeped over the edge of the *mushroom*. [6:5a]
- (81) Accordingly [...] I took leave, and turned to the *ascent* of the peak. The *climb* is perfectly easy... [6:5b]
- (82) Henry's bought himself a new *Jaguar*. He practically lives in the *car*. [6:5d]
- (83) Can you tell me where to stay in *Geneva* ? I've never been to the *place*. [6:1e]

Halliday et Hasan développent deux points à propos de la réitération : le problème de l'identité ou de la non-identité référentielle des expressions où figurent les lexèmes cohésifs ; et celui du statut des noms généraux.

Réitération et identité référentielle

Le phénomène de la cohésion lexicale est fondé sur le signifié des lexèmes en langue. Constater qu'il se produit entre deux

mots un effet de cohésion lexicale, c'est seulement reconnaître entre le signifié de ces mots un rapport privilégié. Cependant, dans les exemples ci-dessus, indépendamment du rapport entre les signifiés des lexèmes concernés, il y a chaque fois coréférence entre les deux expressions qui contiennent ces lexèmes. Du point de vue de la cohésion lexicale, ce fait ne présente toutefois aucun caractère de nécessité, comme en témoignent les exemples ci-après.

- (84) There's *a boy* climbing that tree.
 a. *The boy's* going to fall if he doesn't take care.
 b. *Those boys* are always getting into mischief.
 c. And there's *another boy* standing underneath.
 d. *Most boys* love climbing trees. [6:12]

Dans (84a), il y a coréférence entre « *the boy* » et « *a boy* ». Mais dans (b), il y a inclusion référentielle : « *those boys* » inclut le garçon désigné dans le premier énoncé, mais désigne d'autres garçons encore ; dans (c), il y a exclusion référentielle, « *another boy* » et « *a boy* » désignant des individus différents ; et dans (d), « *most boys* » n'entretient aucune relation référentielle identifiable avec « *a boy* ».

Or, constatent Halliday et Hasan, quand il y a coréférence totale ou partielle, la cohésion peut également être établie par le dispositif de la référence. C'est ainsi que dans (a), « *the boy* » pourrait être remplacé par le pronom personnel « *he* », et dans (b) « *those boys* » pourrait être remplacé par « *they* ». Un dispositif référentiel est en revanche impossible dans (c) et dans (d). (c) pourrait cependant exploiter le mécanisme de la substitution (« *And there's another one...*») ou celui de l'ellipse (« *and there's another...*»). Ces constats font bien voir la différence de rendement qu'il y a entre le dispositif de la référence et celui de la substitution ou de l'ellipse.

L'apparente équivalence de rendement entre la réitération lexicale (« *a boy... the boy* ») et la référence (« *a boy... he* ») dans

l'exemple (a) ne signifie donc pas que ces procédures soient identiques. L'identité référentielle entre « *a boy* » et « *the boy* » tient, de fait, à l'enchaînement du déterminant indéfini et du défini, davantage qu'à la répétition du lexème « *boy* ». Il faut rappeler que pour Halliday et Hasan le déterminant défini constitue en lui-même un dispositif de la référence (ainsi qu'on l'a signalé dans la section 3.1.2.). Lorsque l'exploitation du contraste entre indéfini et défini n'est pas possible, par exemple quand la première expression est un nom propre, il n'y a plus d'équivalence de rendement entre la réitération et la référence. Ainsi, dans (85), il est impossible hors contexte de déterminer s'il y a ou non coréférence entre les deux occurrences de « *John* ».

- (85) John took Mary to the dance. John was left all alone.
[6:9]

La coréférence n'est ici que possible, mais aucunement garantie, et des informations complémentaires sont nécessaires pour lever cette ambiguïté. Qu'on remplace « *John* » par « *he* » dans la seconde phrase, et l'ambiguïté référentielle disparaît.

On voit donc que le mécanisme de la cohésion lexicale est en lui-même indépendant de celui de la référence : il relève de la langue et de l'organisation de son lexique, non du discours.

Brown et Yule (1983) ont reproché à Halliday et Hasan une conception purement substitutive de l'anaphore¹². La discussion des exemples ci-dessus montre que ce reproche n'est pas entièrement fondé. Le propre d'une conception substitutive est en effet de considérer que l'emploi d'une anaphore pronominale n'a pas d'autre motif qu'un souci d'économie ou d'évitement de répétition, et que dans tous les cas le rétablissement de l'ex-

¹² « Halliday & Hasan adopt a very straightforward model of co-reference. They assume a simple substitution view where an expression may simply be replaced by another in the text ». (Brown et Yule 1983 : 201)

pression « complète » est possible *sans modification du sens*. Les considérations que font Halliday et Hasan sur l'exemple (85) vont de toute évidence à l'encontre d'une telle conception. D'ailleurs, la distinction qu'ils établissent entre les mécanismes de la référence et ceux de la substitution suffit à les mettre à l'abri d'une telle difficulté.

Les noms généraux

Halliday et Hasan désignent par cette expression des noms qui sont des cas extrêmes d'hyponymie. Il s'agit des noms servant à désigner les être humains en général (*people, person, man, woman, child, etc.*), les être animés (*creature*), les êtres non animés comptables (*thing, object*) et non comptables (*stuff*), les notions abstraites (*matter, affair*), les actions (*move, do*), les lieux (*place*), etc. Dans la mesure où ils constituent des classes lexicales pratiquement fermées, les noms généraux se situent à la limite de la grammaire et du lexique. Leur emploi comme dispositif de cohésion relève donc d'un mécanisme voisin de celui de la substitution. Réciproquement d'ailleurs, on pourrait considérer que les substituts *one* et *do* occupent la position la plus élevée dans la hiérarchie lexicale des noms et des verbes. Il y aurait ainsi une sorte de gradient entre les fonctionnements grammaticaux et lexicaux.

Par ailleurs les noms généraux permettent d'introduire, à la faveur d'une réitération, toutes sortes de significations « interpersonnelles » : attitude du locuteur vis-à-vis du référent (cf. les diminutifs), opinions, valeurs, etc. Halliday et Hasan notent que l'introduction de ces significations peut être liée à la transgression d'un système de catégorisation. Il en va ainsi quand on utilise par exemple les noms *creature* ou *thing* pour désigner une personne. On notera enfin que les noms généraux sont souvent socio-culturellement marqués et qu'ils constituent une classe lexicale où l'argot est particulièrement productif.

3.5.2. La collocation ¹

La cohésion lexicale par collocation se distingue de la répétition en ceci qu'elle est fondée, non sur les taxinomies lexicales, mais sur l'appartenance des lexèmes à des champs sémantiques ou à des univers de discours communs. Elle est, fondamentalement, de nature associative. Le terme de collocation, qui a été introduit par Firth (1957)¹³, désigne littéralement la tendance de certains mots à se côtoyer dans des textes.

Les lexèmes entre lesquels il y a collocation peuvent être liés par toutes sortes de relations sémantiques. Citons ici pêle-mêle :

- l'antonymie : *like ... hate, wet... dry, crowded... deserted*
- la complémentarité : *stand up ... sit down, boy... girl*
- les relations converses : *order... obey, buy... sell*
- l'appartenance à une même série : *Tuesday... Thursday... Saturday, north ... south*
- les relations partie-tout, ou co-partie d'un tout : *car... brake, mouth... chin... nose...*
- l'appartenance à une même classe : *chair... table (furniture)*.

Peu importe d'ailleurs la nature exacte de la relation, puisque l'effet de cohésion est avant tout lié à l'appartenance des lexèmes à un même univers de discours. Il y a donc tout aussi bien cohésion par collocation dans les enchaînements suivants :

- *laugh... joke*
- *ill... doctor... medicine*
- *writer... literature... poetry... style... reader... book*
- *try... succeed.*

En dépit d'une ressemblance superficielle, il faut se garder d'identifier collocation et anaphore associative. Le fonctionnement de l'anaphore associative est strictement référentiel et c'est uniquement en vertu des propriétés du référent qu'on peut

¹³ Selon Lyons (1980 : 237).

dire qu'il y a association (étant entendu qu'un référent est d'abord une représentation et non un objet « réel »). La cohésion par collocation, en revanche, est indépendante de la référence ; elle est fondée sur des liens purement lexicaux. Il peut donc y avoir collocation aussi bien entre deux verbes, ou entre un nom et un verbe, qu'entre deux noms. Et peu importe si le nom est employé référentiellement ou attributivement.

Ainsi qu'on le devine, la cohésion par collocation est, contrairement à la réitération, affaire de degré. Halliday et Hasan notent que l'intensité de cette relation dépend notamment de la fréquence d'utilisation des mots. Certains mots sont si fréquents et si pen liés à des univers de discours particuliers (*go, know, way, do, etc.*) que leur potentiel cohésif est extrêmement faible sur le plan lexical. De façon générale, plus un lexème est courant, moins est importante sa contribution en tant que facteur de cohésion lexicale.

4. DISCUSSION

Comme le fait voir la présentation qu'on vient de lire, l'ouvrage de Halliday et Hasan est tout entier guidé par le souci de donner une description exhaustive et raisonnée de l'ensemble des *ressources* dont dispose une langue comme l'anglais pour engendrer de la cohésion. Il résulte de cette perspective un certain nombre de partis pris, voire de faiblesses, que certains chercheurs n'ont pas manqué de relever. Nous allons ci-dessous examiner certaines de ces critiques, en nous appuyant principalement sur celles qui ont été formulées par Brown et Yule (1983 : 190-204) dans leur ouvrage sur l'analyse du discours.

Le premier point concerne le statut des dispositifs de cohésion relativement à ce que Halliday et Hasan appellent la *texture*. Brown et Yule posent à cet égard deux questions :

1. La présence de ces dispositifs est-elle nécessaire pour qu'un texte soit reconnu comme tel ?

2. Ces dispositifs suffisent-ils à garantir cette reconnaissance ?

Brown et Yule répondent négativement à ces deux questions. A propos de la première, ils insistent sur le fait que les dispositifs de cohésion ne sont pas toujours explicitement marqués (en particulier les relations conjonctives), et notent que Halliday et Hasan adoptent à cet égard une position ambiguë. A propos de la seconde question, ils montrent qu'il n'est pas difficile de concevoir une suite de phrases impeccable au plan des dispositifs de cohésion mais ne constituant manifestement pas un texte : il suffit pour cela de prendre n'importe quel texte et d'en brouiller l'ordre des phrases.

L'idée que les dispositifs de cohésion décrits par Halliday et Hasan ne sont ni nécessaires ni suffisants pour qu'un texte soit jugé bien formé est reprise par Blass (1990). Cet auteur considère que la cohésion n'est qu'un symptôme superficiel, qui atteste de relations plus profondes et non nécessairement explicitées. Pour l'essentiel, ces relations relèvent du concept de pertinence, et ce sont des faits de pertinence, davantage que de cohésion ou de cohérence, qui sous-tendent les jugements de bonne formation en matière de texte. On aura compris que les travaux de Blass s'inscrivent dans le sillage de la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson.

Un deuxième point concerne la distinction entre endophore et exophore. La notion de référence endophorique traduit, selon Brown et Yule, une conception extrêmement discutable du mécanisme d'identification des référents. Suivant cette conception, la résolution d'une anaphore pronominale passerait obligatoirement par la recherche, à l'intérieur même du texte, d'une autre expression supposée référentiellement autonome (son « antécédent »). Or une telle conception devient aberrante si on veut décrire le traitement d'un pronom arrivant en queue d'une longue séquences de pronoms coréférentiels ; il faudrait en effet

attribuer au décodeur, à chaque nouveau pronom, la tâche complexe et, surtout, extrêmement longue, consistant à parcourir en sens inverse la « chaîne » des pronoms jusqu'à la découverte de l'expression référentielle initiale. Brown et Yule en déduisent que la solution la plus raisonnable consiste à admettre que le traitement d'une anaphore se fait non pas dans le texte, mais dans une représentation mentale qui est une sorte de *monde créé par le discours* (p. 201). Ils rejettent donc toute idée de traitement endophorique, et considèrent peu pertinente la distinction entre endophore et exophore. Nous reproduisons ci-dessous telle quelle leur argumentation, qui nous paraît extrêmement claire sur ce point.

[...] it seems more likely that the processor establishes a referent in his mental representation of the discourse and relates subsequent references to that referent back to his mental representation, rather than to the original verbal expression in the text. If this view is correct, the distinction between endophoric and exophoric co-reference becomes much harder to draw. In both cases, we must suppose, the processor has a mental representation. In the one case he has a mental representation of what is in the world, in the other he has a mental representation of a world created by the discourse. In each case he must look into his mental representation to determine reference. (Brown et Yule 1983 : 200-201)

Troisième point : Brown et Yule reprochent également à Halliday et Hasan de développer une conception purement substitutive de la référence pronominale. Nous avons déjà discuté ce point plus haut (cf. dans ce chapitre, 3.5.1.) ; aussi n'en dirons-nous pas plus ici.

Un quatrième point concerne l'ellipse. Ici encore Brown et Yule reprochent à Halliday et Hasan de traiter le problème de façon purement substitutive, et montrent que ce traitement est dans bien des cas inapplicable, en particulier lorsque le référent subit des transformations discursives importantes.

Nous sommes d'avis que l'essentiel des critiques qu'on peut adresser à l'ouvrage de Halliday et Hasan tient au fait que leur approche hypertrophie le texte en tant que produit, au détriment des processus, notamment cognitifs et intersubjectifs, qui interviennent au cours de sa production. En conséquence, lorsqu'ils se placent du point de vue du décodage, les solutions qu'ils conçoivent accordent trop de place aux séquences linguistiques explicitement produites, et situent systématiquement les opérations interprétatives *dans* le texte plutôt que dans un extérieur du texte. Il en résulte une conception typiquement logocentrique et antécédentiste des faits d'anaphore. Mais ces remarques ne doivent pas masquer la richesse des analyses qu'ils proposent, ainsi que le très grand intérêt que présente, aujourd'hui encore, leur description des ressources linguistiques de la cohésion textuelle.

5. QUELQUES PROBLÈMES POSÉS PAR UNE ADAPTATION AU FRANÇAIS

Tous les types de dispositifs de cohésion qui viennent d'être décrits se retrouvent en français. On notera cependant :

- que les dispositifs de la substitution sont beaucoup plus fréquents en anglais ;
- que les substituts anglais doivent souvent être traduits en français par un dispositif référentiel.

De façon générale, c'est dans les catégories de la substitution et de l'ellipse que ces deux langues présentent les divergences les plus importantes. En revanche leurs dispositifs cohésifs sont identiques dans les catégories de la référence, de la conjonction et de la cohésion lexicale. Il n'y a là rien de surprenant dans la mesure où, ainsi qu'on l'a vu, la substitution et l'ellipse sont les dispositifs les plus formels.

5.1. La substitution

C'est l'un des points sur lesquels les deux langues divergent le plus. Voyons ceci en reprenant les trois types de substitutions : nominale, verbale et propositionnelle.

5.1.1. La substitution nominale

Commençons par reprendre un exemple déjà donné plus haut (3.2.1. *supra*) et examinons sa traduction française la plus probable.

- (86) These biscuits are stale. — Get some fresh *ones*. [3:7a]
 (86a) Ces biscuits sont rassis. — Va *en* chercher des frais.
 (86b) Ces biscuits sont rassis. — Va chercher des frais.

Rappelons que le principe fondamental du fonctionnement de la substitution nominale est la conservation par le substitut du statut qu'a l'élément présupposé dans la structure logique du groupe nominal. Etant un élément postiche, le substitut n'a pas en propre de signifié. Il ne peut récupérer celui du lexème qu'il remplace que dans la mesure où il a le même statut dans le groupe nominal.

Selon cette définition, « *en* » est bel et bien un substitut nominal dans (86a) : il remplace « *biscuits* ». Dans la terminologie utilisée par Halliday et Hasan, il a le statut de constituant tête du groupe nominal, « *des* » et « *frais* » étant respectivement prémodificateur et postmodificateur. Le pronom *en* n'est donc pas ici une expression référentielle ; il ne réfère en quelque sorte que par procuration. Cependant, à la différence de l'anglais, le substitut n'occupe pas dans la chaîne syntaxique la même place que l'élément qu'il remplace ; il occupe la place d'un pronom clitique.

some fresh ones
some fresh biscuits

en... des frais
des biscuits frais

L'exemple (86b) montre qu'une autre traduction est possible en français, qui consiste à exploiter le dispositif de l'ellipse.

Voyons ce qui se passe quand le déterminant du nom est un article défini.

(87) she [Alice] came upon two fat little men, so suddenly that she could not help starting back, but in another moment she recovered herself, feeling sure that they must be Tweedledum and Tweedledee. [...] They stood so still that she quite forgot they were alive, and she was just looking around to see if the word 'TWEEDLE' was written on the back of each collar, when she was startled by a voice coming from *the one* marked 'DUM'. [3:8a]

(87a) elle tomba sur deux gros petits bonshommes, de façon si soudaine qu'elle ne put réprimer un mouvement de recul. Après un instant elle se ressaisit, comprenant qu'il ne pouvait s'agir que de Tweedledum et Tweedledee. [...] Ils se tenaient si tranquilles qu'elle oublia tout à fait qu'ils étaient vivants, et elle s'apprêtait à aller regarder si le mot 'TWEEDLE' était écrit sur le revers de leur col, lorsqu'une voix provenant de *celui* qui était marqué 'DUM' la fit sursauter.

C'est le pronom démonstratif non suivi de *-ci* qui traduit le substitut anglais *the one*. Mais ici le substitut conserve la place de l'expression qu'il remplace : cf. « *celui qui était marqué* », « *le bonhomme qui était marqué* ».

On peut constater que dans tous ces exemples, le substitut sert à marquer un contraste entre le premier et le second référent, ou au moins à redéfinir le second. Il s'agit là de l'un des principaux rendements de la substitution.

Il existe un troisième cas encore de substitution nominale, où en anglais *so* est substitut d'un attribut. Voyons ceci sur un exemple.

(88) Is this mango ripe ? — It seems so. [3:103]

Or (88) admet concurremment deux analyses :

– Soit « *It seems so* » est analysé comme « *This mango seems ripe* », avec « *It* » référence personnelle (au sens de Halliday et Hasan), et « *so* » substitut d'un attribut (pour « *ripe* »). On est alors en présence de deux dispositifs de cohésion.

– Soit « *It seems so* » est analysé comme « *It seems that this mango is ripe* », avec « *it* » sujet « impersonnel », donc non cohésif, et « *so* » substitut d'une proposition (pour « *this mango is ripe* »). Il n'y a alors qu'un seul dispositif de cohésion.

Cette double analyse correspond en français aux formulations suivantes :

(88a) Est-ce que cette mangue est mûre ? — Elle le paraît.
(avec « *le* » substitut de l'attribut « *mûre* »)

(88b) Est-ce que cette mangue est mûre ? — Il semble que oui.
(avec « *oui* » substitut de la proposition « *cette mangue est mûre* »)

L'exemple (88a) montre que le clitique *le* n'a pas que des emplois référentiels. Il s'agit ici d'un véritable substitut, dont l'interprétant est récupérable par le seul jeu de la répétition de la fonction d'attribut. On remarquera que dans cet emploi, c'est toujours et uniquement la forme masculin singulier qui est utilisée¹⁴.

Il existe une autre forme qui fonctionne également comme substitut d'attribut en français ; c'est l'adjectif *tel*. En voici un exemple, extrait de l'un de nos corpus.

¹⁴ Du moins en français contemporain. Voir cet exemple cité par *Le Nouveau Petit Robert* (p. 1266) :

La reine ? vraiment oui ; je la suis en effet (La Fontaine).

A noter par ailleurs que dans leurs analyses, Halliday et Hasan classent ce type d'exemple comme un cas particulier de substitution nominale — le seul d'ailleurs où on ait en anglais une autre forme que *one* ou *same*.

- (89) Les spectateurs de la TV — le media — ne peuvent s'identifier aux riches mais considèrent que ceux-ci ont aussi des ennuis semblables (ou qu'ils croient *tels*) aux leurs. (D01)¹⁵

On a ainsi plusieurs moyens en français pour réaliser la substitution nominale. *En* et *celui* (*celle, celles, ceux*), quand il s'agit d'une expression nominale référentielle ; *le* et *tel*, quand il s'agit d'une expression attributive.

5.1.2. La substitution verbale

C'est bien sûr le verbe *faire*, apparemment équivalant au *do* anglais, qui est concerné ici. Commençons par passer en revue quelques exemples où ce verbe est utilisé de façon indiscutablement anaphorique¹⁶.

- (90) Les officiers de justice, jadis, ne grouillaient pas comme ils *font* aujourd'hui, en 1600. (Le Roy Ladurie)
- (91) Alors, dit Binet, son biographe, il [Ronsard] délibéra de la [Cassandre] chanter comme Pétrarque *avait fait* sa Laure. (Préface aux *Amours* de Ronsard, 1949)
- (92) Jamais la dame la plus belle
Ne charma tant son favori
Que *fait* cette épouse nouvelle
Son hypocondre de mari.
(La Fontaine, *La chatte métamorphosée en femme*)
- (93) Il baisa l'invitation comme il *eût fait* d'une lettre d'amour. (Maupassant)

¹⁵ Sur la provenance des corpus étudiés dans cet ouvrage, voir Chapitre 5.

¹⁶ Les exemples (90), (93) et (94) sont empruntés à Grevisse (1986 : § 745).

- (94) Ils veulent le toucher comme ils *font pour* la statue de saint Pierre. (Taine)
- (95) Est-ce que tu as peint les deux radiateurs de la chambre du fond ?
 a. — Oui, je *l'ai fait*.
 b. — Oui je les *ai faits*.
- (96) J'ai demandé qu'on nourrisse le chat. Est-ce que *cela a été fait* ? (Trad. de l'exemple (51) *supra*)

Dans ces exemples, trois emplois du verbe *faire* sont en jeu, du moins si l'on s'en tient à une analyse des formes. Le premier consiste en une véritable substitution, et en une substitution seulement : c'est le cas des exemples (90) à (92), ainsi que de (95b) ; dans ces exemples, *faire* est utilisé comme substitut respectivement de *grouiller*, *chanter*, *charmer* et *peindre*.

Le deuxième emploi combine le verbe *faire* et un syntagme prépositionnel, là même où on a dans l'expression d'origine un complément d'objet direct (exemples (93) et (94)) ; la préposition est le plus souvent *de*, *pour* ou *avec*. Ce type de formulation remplace aujourd'hui la substitution pure quand la construction est transitive ; (91) et (92) sont en effet nettement ressentis comme des tours archaïques.

On observera par ailleurs que dans les exemples (90) à (94), la substitution intervient à l'intérieur de la phrase et dans le cadre d'un mouvement de comparaison.

Le troisième emploi présente la particularité que le verbe *faire* y est accompagné d'un pronom, *le* ou *cela* (exemples (95a) et (96)). *Faire* est ici ce que Halliday et Hasan appellent un *pro-verbe*. Précédé du clitique *le*, il forme une locution quasi lexicalisée (*le faire*).

Il est important d'observer que dans le tour *le faire*, le pronom est une forme pleinement référentielle, qu'il faut par conséquent distinguer de *le* substitut d'un attribut (cf. 5.1.1. *supra*). De plus, ce tour présente la propriété de ne pouvoir être

utilisé que pour remplacer des prédicats dénotant une action. Partant de ce double constat, on peut être tenté d'analyser les expressions prédicatives désignables anaphoriquement par *le faire* en deux composants sémantiques¹⁷ :

– un composant commun à tous les prédicats d'action ; notons-le : FAIRE ;

– une variable de dénoté, qu'on notera X, pouvant prendre pour valeur n'importe quelle action particulière (« peindre les radiateurs », « nettoyer les vitres », etc.). Une expression prédicative comme *peindre les radiateurs* sera alors représentée comme suit :

peindre les radiateurs = { FAIRE, X }, avec X = « peindre les radiateurs »

Selon cette analyse, le constituant X n'est autre que le référent que désigne *le* dans *le faire*. L'opération de référence accomplie ici par *le* correspond très exactement à ce que Halliday et Hasan appellent *référence étendue* (cf. *supra* 3.1.1.). Quant au verbe *faire* proprement dit, il n'est que l'actualisation du verbe FAIRE sous-jacent à tous les prédicats d'action.

Cette analyse permet d'éclairer la distinction entre *faire* proforme et *faire* simple hyperonyme verbal (ou substitut). Cette distinction est illustrée par les deux répliques de l'exemple (95), que nous reprenons ci-dessous.

- (95) Est-ce que tu as peint les deux radiateurs de la chambre du fond ?
 a. — Oui, je *l'ai fait*.
 b. — Oui je les *ai faits*.

Dans (a), le pronom « *le* » réfère à l'action « peindre les deux radiateurs de la chambre du fond », et *faire* est l'actualisation

¹⁷ Analyse que propose Berrendonner (1983 : 256), mais pour les verbes et non pour les expressions prédicatives.

du verbe sous-jacent aux prédicats d'action. C'est l'ensemble du dispositif *le faire* qui est ici anaphorique. Dans (b), « *les* » désigne les radiateurs, et le verbe *faire* est un hyperonyme pour *peindre*. Les deux éléments sont donc ici anaphoriques indépendamment l'un de l'autre : le premier comme dispositif référentiel ; le second comme dispositif purement lexical (cohésion lexicale par réitération ; cf. 3.5.1. dans ce chapitre), ou comme verbe substitut. Il n'est pas possible de trancher entre ces deux dernières solutions.

5.1.3. La substitution propositionnelle

Commençons par poser quelques exemples anglais présentant tous un substitut de proposition, accompagnés de leur équivalent français.

- (97) Is there going to be an earthquake ? — It says *so*.
[3:96]
- (97a) Est-ce qu'il va y avoir un tremblement de terre ?
— On *le* dit / On dit que *oui*.
- (98) « ...if you've seen them so often, of course you know what they're like ». — « I believe *so* », Alice replied thoughtfully. [3:97a]
- (98a) « ...si vous les avez vus aussi souvent, vous savez certainement à quoi ils ressemblent ».
— « Je *le* crois » / « Je crois que *oui* » / « Je crois », répliqua Alice pensivement.
- (99) Ought we to declare our winnings ? — It says *not*.
[3:102]
- (99a) Est-ce que nous devrions déclarer nos gains ?
— On dit que *ce n'est pas le cas* / On dit que *non*.
- (100) Has everyone gone home ? — I hope *not*. [3:100]
- (100a) Est-ce que tout le monde est rentré à la maison ?
— J'espère que *ce n'est pas le cas* / J'espère que *non* / J'espère *pas*.

Ces exemples appellent les remarques suivantes. En premier lieu, le français paraît souvent offrir le choix entre une procédure référentielle, une procédure par substitution et une procédure par ellipse :

Référence : *on le dit, je le crois, on dit que ce n'est pas le cas, etc.*

Substitution : *on dit que oui, on dit que non, j'espère pas, etc.*

Ellipse : *je crois.*

En second lieu, le français offre une variante au substitut propositionnel *non* : c'est la forme *pas* (*j'espère pas, certainement pas, etc.*). Plusieurs éléments incitent en effet à penser que l'expression « *J'espère pas* », dans (100a), ne peut pas être décrite comme une négation dont le premier constituant (*ne*) aurait été élidé. La négation ne porte pas ici sur « *espère* », mais sur la proposition enchâssée, de sorte que cette expression doit être paraphrasée comme

J'espère que tout le monde n'est pas rentré à la maison

et non pas comme

Je n'espère pas que tout le monde est rentré à la maison.

Dans le second cas, « *J'espère pas* » serait cohésif par ellipse (de la proposition « *tout le monde est rentré à la maison* »). Mais dans le premier, *pas* fonctionne comme un véritable substitut propositionnel (pour une proposition négative), au même titre que *not* anglais. *Pas* est d'ailleurs fréquent dans cet usage, comme le montrent les exemples ci-dessous. L'expression dans laquelle il apparaît est alors associée à un contour intonatif particulier.

- (101) Est-ce qu'il faut inviter aussi Alice ? — Je préférerais *pas* (= que tu ne l'invites pas).

(102) Je pars demain. — Moi *pas* (= moi je ne pars pas demain).

(103) Tu viens, ou *pas* ? (= ou tu ne viens pas).

Il faut donc admettre qu'il existe deux morphèmes *pas* : l'un est un composant du morphème discontinu de négation *ne...pas* ; l'autre est un substitut de proposition négative, et commute plus ou moins librement avec *non* (*certainement non*, *peut-être non*, etc.). Selon le contexte une expression comme « *j'espère pas* » admet donc deux analyses concurrentes : la première consiste à y voir une variante d'une proposition négative avec ellipse de la complétive (la forme non elliptique étant « *Je n'espère pas que...* ») ; la seconde consiste à y voir deux propositions, l'une étant affirmative (« *j'espère* »), l'autre étant une complétive négative représentée sous la forme d'un pur substitut (*pas*, ici variante de *que non* ou simplement de *non*).

Il existe encore en français le substitut *si* (substitut d'une proposition affirmative obtenue par transformation d'une proposition négative).

5.2. L'ellipse

Les divergences principales entre l'anglais et le français concernent l'ellipse nominale et l'ellipse verbale.

Nous avons déjà donné plus haut un exemple d'ellipse nominale en français (cf. (86b)). Il existe toutefois des constructions dans lesquelles ce dispositif est possible en anglais, mais non en français. C'est notamment le cas des syntagmes nominaux sans constituant modificateur, comme ci-dessous. On a alors en français le substitut nominal *en*.

(104) Are there lions in those hills ?
— Yes, we saw *some* on the way over. [3:25a]

- (104a) Est-ce qu'il y a des lions dans ces collines ?
— Oui, nous *en* avons vu quelques-uns par là-bas.

Quant à l'ellipse verbale, les deux types décrits par Halliday et Hasan existent en français. On notera toutefois que l'ellipse du verbe lexical est régie par des règles différentes en français et en anglais ; en particulier, elle est impossible en français lorsque l'opérateur verbal est un auxiliaire de conjugaison (*avoir* ou *être*), comme le montre la comparaison des exemples (105) et (105a), et (106) et (106a).

- (105) — John should have been coming every day.
— I don't think he has. [4:62a]
- (105a) — John aurait dû venir tous les jours.
— Je ne pense pas qu'il *l'a fait*.
- (106) — Has he sold his collection yet ?
— He has some of the paintings ; I'm not sure about the rest. [4:60a]
- (106a) — Est-ce qu'il a déjà vendu sa collection ?
— Certaines peintures ; pour le reste je ne suis pas sûr.

Dans (105a) le français utilise le dispositif anaphorique *le...faire*, et dans (106a) une ellipse propositionnelle.

CHAPITRE 4

Paramétrer le contexte : développement d'une méthode d'analyse

1. INTRODUCTION

Ce chapitre poursuit deux objectifs : d'une part, présenter de façon détaillée le système de paramétrage qui doit nous permettre de cerner les contraintes qu'exerce le contexte sur le choix des expressions anaphoriques ; d'autre part, exposer les principaux éléments de la perspective qui a guidé l'élaboration de ce système. C'est par ce second point que nous commencerons.

2. PERSPECTIVE GÉNÉRALE

Une façon commode de préciser une perspective de recherche est de la rapprocher de travaux existants et se situant dans une perspective analogue, sinon identique. C'est ce que nous ferons ici, en articulant l'exposé autour de trois thèmes : la distinction entre texte et discours, le point de vue de la production (ou de l'encodage) et la notion de représentation discursive.

Tout d'abord on considérera, à l'instar de Grize (1981) et de Cornish (1990) notamment, que la relation entre discours et

texte est une relation entre une activité (elle-même décomposable en une suite d'actes énonciatifs) et la trace laissée par cette activité. Cette conception, apparemment anodine et reflétant plus ou moins l'usage qui est fait ordinairement des mots de *discours* et de *texte*, n'en est pas moins tout à fait centrale. Elle conduit en particulier à voir dans les expressions anaphoriques, qui en tant que formes sont des éléments du texte, des indices d'opérations discursives. Elle conduit également à considérer que, du point de vue du destinataire (et du linguiste), ce qui est donné à voir c'est seulement un assemblage de formes textuelles ; et que l'interprétation de cet assemblage, donc de ces formes, passe par la reconstitution, nécessairement conjecturale, du discours qui les a produites, plus précisément d'un discours ayant pu les produire. On notera que dans cette conception de la relation entre texte et discours, un texte apparaît comme une donnée empirique qui est, d'une certaine manière, toujours incomplète.

Ensuite, il convient de préciser que la perspective adoptée dans la présente recherche est celle de la production (ou de l'encodage). Nous nous placerons donc du point de vue du locuteur, ou du scripteur, et mettrons au centre de notre problématique la question du *choix* des expressions anaphoriques. Les observations empiriques directes constitueront pour nous les données essentielles. En ce sens le présent travail se situe davantage, quant à ses options méthodologiques, du côté des sciences sociales que de celui de la linguistique structurale classique. En un mot, notre but est d'étudier des pratiques, non des normes. Des travaux aujourd'hui assez nombreux ont été menés sur l'anaphore dans une perspective analogue, dans la tradition anglo-américaine surtout, il est vrai, où l'anthropologie et la sociolinguistique exercent depuis longtemps une influence importante dans le domaine des sciences du langage¹.

¹ Cette influence a des conséquences décisives dans l'attitude que manifestent les linguistes anglo-américains vis-à-vis de la variation et de la

Mentionnons ici, à titre purement indicatif, ceux de Hinds (1977), Linde (1979), Givón (1983), Ariel (1990), Gundel, Hedberg et Zacharski (1993). A la suite d'un article de Kleiber (1990), cette approche est parfois qualifiée d'« onomasiologique ».

Un troisième point, à notre sens crucial, est que pour comprendre le fonctionnement des opérations discursives, et en particulier des opérations anaphoriques, il est nécessaire de postuler l'existence d'une *représentation* élaborée dans et par le discours, et en constituant tout à la fois le contexte évolutif et la finalité. Dans une perspective de logique naturelle, Grize (1982) a beaucoup insisté sur l'importance de cette représentation. De fait, cet auteur distingue dans l'activité langagière deux aspects : l'activité proprement dite, qu'il qualifie de « logico-discursive » et qu'on peut modéliser en termes d'opérations ; et le résultat de cette activité, sorte de micro-univers représentationnel construit. Grize utilise le terme de *schématisation* pour désigner ces deux aspects. Ce que nous entendons ici par *représentation* n'est pas autre chose que la schématisation au second sens du terme.

Au cours du processus discursif, cette représentation passe par différents états, ou *configurations*. Si on appelle *clause* l'unité minimale à fonction communicative (Berrendonner 1990b), c'est-à-dire capable d'opérer une transformation de la représentation, on peut dire alors que chaque nouvelle clause s'appuie sur la configuration courante, et a pour résultat une nouvelle configuration de la représentation².

déviations. Le lecteur trouvera un excellent exposé de cette problématique dans Gumperz (1989), qui analyse les incidences épistémologiques et méthodologiques du structuralisme linguistique européen.

² L'importance de cette représentation comme facteur explicatif des faits langagiers en général, et du fonctionnement de la référence anaphorique en particulier, est assez généralement admise aujourd'hui. Cette représentation a d'ailleurs reçu toutes sortes d'appellations, selon la perspective adoptée. Il est intéressant d'en dresser une liste même incomplète : *schématisation*

Ceci étant posé, on formulera l'hypothèse que la forme des expressions référentielles, et en particulier celle des expressions anaphoriques, est déterminée, dans une large mesure tout au moins, par deux ensembles de faits :

1. Par la configuration courante de la représentation discursive, c'est-à-dire par l'état dans lequel se trouve celle-ci au moment où l'expression anaphorique est produite. Pour l'essentiel, cette configuration a en principe été construite par les énonciations qui ont précédé l'expression considérée, et qui en constituent le *contexte gauche*.

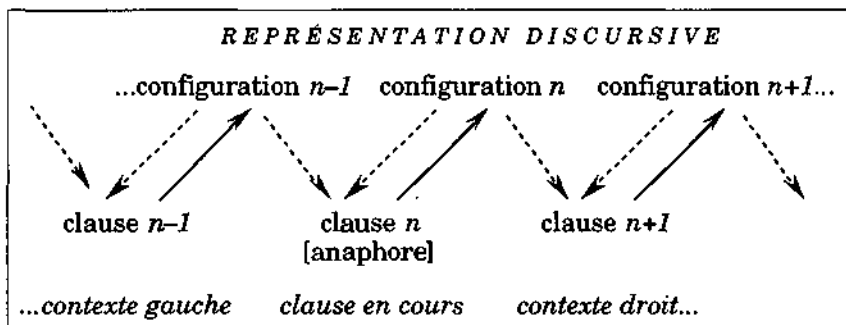
2. Par la nature de la transformation que la clause où se trouve l'anaphorique vise à opérer sur la configuration courante ; en d'autres termes, par le *contexte droit* immédiat de cette expression.

Cette double hypothèse revient à poser que le choix des expressions anaphoriques est conditionné par un *avant* et par un *après*, par le sens tel qu'il a été préalablement construit et par le sens tel qu'il va se construire. C'est pourquoi on peut dire que ces expressions sont tout à la fois des marqueurs et des opérations : des marqueurs, en ceci que leur choix est partiellement déterminé par ce qui les précède ; des opérations, parce qu'il est également motivé par la nouvelle configuration que ces

(Grize 1974), *discourse registry* (Hinds 1977), *memory store* (Hawkins 1977a), *discourse file* (Givón 1983), *context model* (Bosch 1983), *discourse representation* (Brown et Yule 1983), *discourse model* (Cornish 1987), *mental model* (Garnham et Oakhill 1988, 1990 ; Gernsbacher 1991), *mémoire discursive* (Berrendonner et Reichler-Béguelin 1989), etc. Toutes ces appellations convergent vers l'idée d'une représentation dont les aspects fonctionnels relèvent de la mémoire (mémoire construite par le discours et où certains éléments peuvent être ultérieurement pointés), et du contexte (au sens de contexte d'interprétation). Voici par exemple ce qu'écrit Hawkins à propos des syntagmes nominaux définis anaphoriques :

[...] the act of referring anaphorically involves a form of instruction to the hearer to match the linguistic referent of the definite description with a particular object in his mind, an object which has been entered into his memory store in the course of some previous conversation with that speaker. (Hawkins 1977a : 9).

expressions, tout comme la clause dans laquelle elles figurent, contribuent à mettre en place. Le schéma suivant fait voir cette double dépendance.



Ce schéma se lit comme suit : au moment où une expression anaphorique va être produite (dans une clause n en cours de production), les facteurs susceptibles de déterminer son format (SN défini, pronom, etc.) ont deux origines ; d'une part la configuration actuellement validée de la représentation discursive (c'est-à-dire la configuration $n-1$), elle-même issue de l'activité discursive antérieure, et notamment de la clause $n-1$, dernier événement de cette activité ; d'autre part, la configuration n visée, qui n'est autre que l'état suivant de la représentation discursive, la configuration qui sera mise en place une fois énoncée la clause n où figure l'anaphorique. Dans le schéma, les flèches pleines indiquent donc la transformation que la clause opère sur la représentation discursive, tandis que les flèches en pointillés signifient les effets de la représentation sur la sélection de l'anaphorique.

Il faut noter que ce schéma ne prend en considération qu'une influence du contexte droit *immédiat* (l'état de la représentation discursive une fois achevée l'énonciation de la clause où se trouve l'anaphorique). Or, les incidences du contexte droit étant par définition liées à l'existence, au cours de l'encodage, de

mécanismes d'anticipation, on ne peut pas écarter *a priori* une influence d'éléments du contexte droit plus lointains (par exemple un effet de l'anticipation de la configuration $n+1$ ou $n+2$ sur le choix d'un anaphorique produit dans la clause n). Il faut cependant bien voir que plus l'anticipation porte sur une configuration lointaine, moins probable est l'influence de cette configuration et, surtout, plus difficilement calculables en sont les effets. Raison pour laquelle on se limitera dans nos analyses au contexte droit immédiat.

Le principe même de la possibilité d'une influence du contexte droit sur la sélection de l'anaphorique peut bien sûr prêter à discussion. Dès lors toutefois qu'on admet que l'activité discursive comporte des phénomènes d'anticipation, il paraît difficile d'exclure *a priori* ce type d'influence³. Quoi qu'il en soit, on attribuera pour l'instant à ce principe le simple statut d'une hypothèse, qu'il s'agira de vérifier. L'idée d'une influence du contexte droit n'est d'ailleurs pas nouvelle ; elle est sous-jacente à plusieurs travaux sur l'anaphore⁴, et l'explication que donne par exemple Kleiber (1986b) du fonctionnement des SN définis repose sur une hypothèse de ce type : selon cet auteur, on emploie de préférence le défini quand l'énoncé qui contient l'anaphorique prolonge les circonstances d'évaluation installées par l'énoncé précédent (cf. Chapitre 1, section 4.2.4.).

La mise en œuvre d'une telle perspective dans le cadre de l'analyse systématique d'un corpus de textes nécessite une technique originale, à la fois modulable et, autant que possible, reproductible. La méthode adoptée dans le présent travail est la suivante. Chaque occurrence d'expression anaphorique sera

³ Si ces phénomènes d'anticipation n'existaient pas, on verrait mal comment expliquer la cataphore.

⁴ Par exemple les travaux qui s'emploient à mettre en évidence les effets des changements de registre discursif (souvent marqués à l'écrit par un changement de paragraphe) sur le choix du format de l'anaphorique. Constater ce type d'influence, c'est constater rien de moins qu'un effet du devenir du texte sur le choix des expressions actuellement en cours de traitement.

analysée au moyen d'un ensemble de *descripteurs*⁵. Ceux-ci se répartissent en trois groupes :

1. Les descripteurs de l'expression anaphorique proprement dite.

2. Les descripteurs de la configuration actuelle de la représentation (configuration *n* dans le schéma ci-dessus), telle qu'elle est issue de l'avant-texte ; ils seront nommés par convention *descripteurs du contexte gauche*.

3. Les descripteurs des opérations en cours dans la clause actuelle (clause *n* dans le schéma ci-dessus), c'est-à-dire celle où apparaît l'expression anaphorique ; ils seront nommés *descripteurs du contexte droit*.

De ce qui a été dit plus haut des notions de texte et de discours, il découle que ce que nous appelons ici *contexte* (gauche et droit) n'est pas une donnée empirique directement observable ; le contexte concerne en effet le discours, et ce qui nous est donné à observer ne peut être que du *cotexte*. En ce sens, les descripteurs que nous allons définir, qui sont nécessairement fondés sur une réalité textuelle, ne peuvent nous fournir que des indices sur ce qu'a été le contexte discursif.

Seules seront retenues dans la présente investigation les expressions anaphoriques référentielles. La section ci-dessous est entièrement consacrée à la présentation des descripteurs.

Avant de passer à cette présentation, on fera encore une remarque ; elle est d'ordre terminologique. Il va de soi que dans notre tentative de capter les facteurs contextuels les plus pertinents, nous ne saurions faire l'impasse sur le fait que l'objet auquel réfère l'anaphorique ait ou non déjà été explicitement introduit dans le texte, autrement dit sur le fait que l'anaphorique ait ou non un « antécédent » (ou ce que Cornish (1987) appelle un *déclencheur d'antécédent*). Mais étant donné que, ce

⁵ *Mutatis mutandis*, nous nous inspirons ici d'une méthodologie mise en œuvre par Brandt (1989) dans son ouvrage sur le développement des conduites contre-argumentatives chez l'enfant.

qui nous importe, c'est l'opération discursive de désignation, et non la présence dans le texte d'un segment coréférentiel attestant qu'une telle opération a eu lieu (même si dans un document écrit les deux choses sont confondues), nous préférons utiliser l'expression de « précédente désignation ». La notion d'antécédent présente le défaut, majeur selon nous, de fixer la référence sur un segment linguistique. En outre elle comporte intrinsèquement une ambiguïté, puisqu'elle est aussi bien utilisée dans les cas où l'anaphorique est une forme liée.

3. LISTE DES DESCRIPTEURS

3.1. Descripteurs de l'expression anaphorique

Ils sont au nombre de quatre.

D1 : Forme de l'expression

On distinguera ici les SN définis et démonstratifs, les pronoms personnels, démonstratifs et possessifs, ainsi que les déterminants possessifs.

Lorsqu'une expression de type *déterminant possessif + nom* désigne son référent anaphoriquement, elle sera considérée comme doublement anaphorique et sera en conséquence répertoriée deux fois : d'une part en raison du déterminant possessif — ce type de déterminant étant assimilé à une anaphore pronominale ; d'autre part en tant que SN défini. Ce qui revient, de fait, à établir une équivalence entre *son livre* et *le livre à lui*, donc à reconnaître que le déterminant possessif résulte en français de l'amalgame d'un pronom et d'un déterminant défini.

On réservera également un traitement particulier aux diverses formes de la dislocation (à gauche, à droite), qui seront

considérées comme formant une expression unique mais discontinue. Ainsi dans des exemples comme (1a-b), on considérera qu'on a chaque fois une seule expression anaphorique.

- (1a) [Il a déjà été question du bateau] *Le bateau, il* avance à vitesse constante.
 (1b) *Il* avance à vitesse constante, *le bateau*.

Cette convention peut être justifiée d'une part par le fait que le SN et le pronom désignent le même objet, d'autre part par le fait que les dislocations fonctionnent comme des procédures de mise en contraste de l'information. Or, des paramètres tels le contraste ou la saillance sont centraux pour le traitement de l'anaphore⁶.

Par ailleurs, en raison précisément de cette fonction ainsi que de la présence d'un pronom, toutes les expressions référentielles disloquées seront enregistrées comme anaphoriques, que l'objet qu'elles désignent ait été préalablement introduit ou non. Ce principe conduit donc à répertorier des expressions « sans antécédent », c'est-à-dire non anaphoriques au sens usuel du terme. Certains des descripteurs présentés ci-dessous ne peuvent, pour cette raison, s'appliquer à ces expressions (D2, D8, D71, D9, D10, D11, D111). Le champ de leur réponse sera alors laissé vide.

D2 : Relation avec l'expression responsable de la précédente désignation (avec l'« antécédent » le plus proche)

Ce descripteur ne s'applique pas à toutes les expressions anaphoriques. Il n'intervient que dans trois cas :

– Quand l'anaphore analysée *et* l'expression la plus récente pointant le même objet sont toutes deux de nature lexicale ; il permet alors de qualifier la relation entre les deux lexèmes

⁶ Les dislocations à droite tendent à désigner des objets plus accessibles que les dislocations à gauche. Voir à ce propos Givón (1983).

(principalement : anaphore fidèle, anaphore par hyperonyme, par synonyme).

– Quand on se trouve en présence d'un pronom référant à un objet non préalablement introduit (pronom « sans antécédent », « sur syllepse » ou « associatif ») ; ce descripteur sera alors utilisé pour décrire la façon dont le pronom s'articule aux éléments déjà existants dans la représentation : passage d'une référence générique à une référence à la classe, d'une référence à un individu à une référence générique, d'un procès à un actant de ce procès, etc.

– Ce descripteur servira enfin à attribuer un statut à part aux SN dont le nom identifie son objet par la position que celui-ci occupe dans l'espace chronologique de la production textuelle (type : *ce dernier*, *le second*, etc.).

D3 : Enchâssement dans un SN (Oui/Non)

L'indication 'Oui/Non' signifie qu'il s'agit d'un descripteur pouvant prendre l'une ou l'autre de ces deux valeurs.

Il s'agit ici de répondre à la question : l'expression anaphorique est-elle syntaxiquement enchâssée dans un SN ?

Dans des expressions de type *déterminant possessif + nom*, le possessif sera considéré comme enchâssé. Cette convention vaut également pour les anaphoriques figurant dans une proposition relative déterminative, comme dans (2), ainsi que dans une proposition complétant un nom (*le fait que...*, *le souvenir que...*, *l'espoir que...* + proposition complétive). Ainsi dans l'exemple (2), le pronom « *elle* » est enchâssé, car il figure dans une relative déterminative.

- (2) La vitesse fait que la pomme est poussée vers l'arrière.
Pour l'endroit où *elle* tombe, il y a deux solutions. (0408)⁷

⁷ Sauf indication contraire, les exemples sont reproduits en respectant l'orthographe et la ponctuation de leur auteur. Le chiffre entre parenthèses

D4 : Fonction syntaxique

La fonction syntaxique de l'expression anaphorique sera codée selon un système à 4 valeurs : sujet, complément d'objet direct, complément d'objet indirect (c'est-à-dire régi) et complément circonstanciel (non régi).

Par convention, une expression enchâssée (D3=Oui) se verra attribuer la fonction syntaxique du SN enchâssant. Quant aux constructions disloquées, on leur attribuera pour fonction celle de l'élément non détaché. Ainsi dans (3) l'expression disloquée « *ceux-là...leur* » sera classée comme ayant la fonction syntaxique d'objet indirect.

- (3) *Ceux-là, ça ne leur fait rien.* (1403, orthographe corrigée)

3.2. Descripteurs du contexte gauche

Ils sont au nombre de huit. Deux d'entre eux présupposent un découpage du texte en clauses (D5 et D6), la valeur qu'ils prennent dépendant de ce découpage. Le problème du découpage des textes en clauses est examiné dans la section 4 du présent chapitre.

De façon générale les descripteurs du contexte gauche devraient fournir des informations utiles sur les facteurs susceptibles d'influencer le choix des expressions anaphoriques. Intuitivement, il paraît probable que ce choix soit influencé par le nombre et le statut textuel des objets sur lesquels l'attention est portée au moment où ces expressions sont produites. Pour ne prendre qu'un exemple, on peut prévoir qu'une expression nominale sera préférée à une expression pronominale lorsque plusieurs objets occupent le centre de l'attention et que l'emploi

indique de quel corpus le texte est extrait. La signification de ce chiffre est donnée au Chapitre 5 (2.1. et 2.2.).

d'un pronom risque par conséquent d'engendrer une ambiguïté, ou de rendre le décodage excessivement coûteux. Les quatre premiers descripteurs ci-dessous visent précisément à saisir ce type de contrainte.

D5 : Nombre d'objets activés

Il s'agit des objets qui sont validés dans la représentation discursive au moment où est produite l'expression anaphorique considérée. Ce descripteur n'enregistre que le résultat d'un dénombrement.

Une difficulté se pose toutefois ici. On peut en effet prévoir qu'au-delà d'une certaine valeur, l'indication du nombre de ces objets perd toute signification relativement au problème qui nous intéresse. Cette difficulté sera bien sûr d'autant plus importante que le texte sera long. On conviendra donc de limiter arbitrairement le décompte des objets à ceux qui sont mentionnés *dans les deux clauses précédant la clause en cours d'énonciation*. De plus, lorsque cette clause comporte plus d'une proposition et que l'expression analysée se trouve après la première proposition, on ajoutera à ce nombre les objets qui se trouvent dans la (les) propositions antérieures. Enfin, quand l'expression analysée se trouve dans la première clause, on indiquera dans D5 le nombre des objets mentionnés dans la clause avant l'occurrence de l'expression, ou le nombre des objets introduits dans la formulation de la question.

D6 : Concurrence avec un autre objet (Oui/Non)

Le domaine d'application de ce descripteur est celui des objets répertoriés dans le descripteur précédent. On se demandera donc si l'emploi d'un pronom engendrerait (quand l'expression analysée est lexicale) ou peut engendrer (si elle est pronominale) une ambiguïté référentielle relativement aux objets mentionnés dans les deux clauses précédentes.

L'application de ce descripteur se fera mécaniquement, *indépendamment de toute information cotextuelle*, quand bien même celle-ci serait susceptible de lever l'ambiguïté⁸. On se limitera donc à ne prendre ici en considération que le domaine des objets retenus dans D5. Cette convention permet d'éviter des problèmes d'interprétation et rend ainsi la décision plus aisée. Certains effets de l'information prédicative sur l'interprétation des pronoms seront toutefois pris en considération par l'intermédiaire d'un autre descripteur (D111).

Notons enfin que l'application de ce descripteur implique la prise en compte du genre grammatical et que celui-ci, pour des raisons relevant de la morphophonologie des pronoms du français, peut ne pas être marqué, notamment en cas d'élision de la voyelle (cf. le pronom dans « *la vitesse l'emporte* »). Lorsque ce phénomène se produit (et pour autant bien sûr que D5>1), on attribuera à D6 la valeur 'Oui', quel que soit le genre grammatical des expressions ayant désigné les objets répertoriés dans D5. Le cas se présente dans le texte (4).

- (4) La pomme doit tomber derrière le mât car le bateau avance toujours à la même vitesse. La vitesse *l'* emporte. (0402, modifié)

D7 : Présence d'un objet plus saillant (Oui/Non)

On peut distinguer, avec Berrendonner (à paraître, b), deux formes de saillance. D'une part la saillance *locale*, liée à la dimension nécessairement séquentielle du texte : l'objet le plus saillant localement, en un point donné du texte, est celui qui a été activé le plus récemment, le « dernier en date ». D'autre part la saillance *cognitive*, qui relève du fait que dans un

⁸ C'est un fait bien connu que l'information apportée par le prédicat peut jouer un rôle de désambiguïsation décisif (voir à ce propos le Chapitre 1, section 5).

univers d'objets élaboré discursivement, certains objets sont généralement plus centraux, ou plus pertinents, et d'autres plus périphériques : l'objet le plus saillant cognitivement est alors celui qui occupe la position la plus centrale dans l'univers d'objets considéré : c'est aussi, vraisemblablement, celui dont l'effet organisateur est le plus fort dans cet univers. La saillance locale a donc à voir avec la situation immédiate, avec les évidences perceptives. Tandis que la saillance cognitive relève des connaissances et des représentations.

S'il fallait modéliser ces deux formes de la saillance, on pourrait considérer que la saillance locale correspond à ce que les informaticiens appellent une structure de pile (l'objet le plus saillant au sens local étant le dernier introduit dans la pile), et que la saillance cognitive correspond à une structure de graphe (l'objet le plus saillant au sens cognitif étant celui qui occupe le nœud vers lequel convergent le plus grand nombre d'arcs).

Le descripteur dont il est question ici concerne la saillance locale. Son application consiste donc à se demander si, entre le moment où est produite l'expression actuelle et la précédente désignation de l'objet que cette expression désigne, d'autres objets ont été désignés. Ce principe admet deux exceptions. D7 prendra en effet la valeur 'Non' :

– lorsque la présence d'un objet intercalaire est due exclusivement au fait que l'expression anaphorique analysée est en-châssée dans un SN, comme « *du bateau* » dans (5) (N.B. l'expression désignant l'objet intercalaire a été soulignée) ;

- (5) Le temps que la pomme tombe *le bateau* avance. La vitesse du bateau a une grande importance... (0406, modifié)

– lorsque l'objet intercalaire est construit à partir d'un fait, comme dans (6), et n'a pas d'existence en tant qu'objet avant son anaphorisation.

- (6) Soit elle tombe sur *le bateau*, ce qui est très probable si *le bateau* n'avance pas énormément vite, soit elle tombe... (0408)

Aucun descripteur ne sera consacré à la saillance cognitive. Cette forme de saillance est en effet extrêmement difficile à capter *a priori*, sauf à introduire arbitrairement, dans les analyses, des fragments de connaissances, par exemple sous la forme de scénarios ou de prototypes. Il est pourtant évident que la saillance cognitive joue un rôle central, dans les anaphores associatives notamment. Mais, en tant que facteur intervenant sur le choix de l'anaphorique, elle ne peut malheureusement être saisie qu'au prix de spéculations plus ou moins conjecturales et de toute façon arbitraires.

Il est vraisemblable que la saillance cognitive a également toutes sortes de conséquences sur l'organisation du texte, en particulier sur ce que nous appellerons plus loin *l'empan textuel* des objets. Pour compenser l'absence de descripteur *ad hoc*, nous tenterons dans nos analyses de mettre en évidence ces effets macrotextuels.

D71 : Degré d'éloignement relativement à la précédente désignation

La valeur de ce descripteur est un nombre. L'éloignement sera calculé en ne prenant en considération que les expressions référentielles, et en adoptant le même procédé que celui utilisé pour les degrés de parenté. Autrement dit, si la précédente désignation de l'objet n'est séparée de la désignation actuelle par aucune désignation d'un autre objet, le degré d'éloignement est de 1 ; si elle en est séparée par la désignation d'un seul autre objet, le degré d'éloignement est de 2 ; et ainsi de suite. Ce descripteur permet ainsi de quantifier le degré de saillance locale de l'objet au moment où apparaît l'expression anaphorique le désignant.

L'information recueillie ici recoupe partiellement, tout en l'affinant, celle apportée par le descripteur précédent : dans la majorité des cas, en effet, $D71 > 1$ quand $D7 = \text{Oui}$. $D71$ ne tient toutefois pas compte des exceptions illustrées par les exemples (5) et (6) ci-dessus.

D8 : Caractère anaphorique de la précédente désignation (Oui/Non)

Y a-t-il une relation entre le type de l'expression anaphorique choisie et l'« ancienneté » textuelle de l'objet désigné ? Une façon de répondre à cette question est de se demander si la précédente désignation de l'objet est elle-même anaphorique ou non. Tel est le but du présent descripteur. Il prend la valeur 'Oui' si la précédente désignation de l'objet désigné par l'expression actuelle est anaphorique, autrement dit si l'objet auquel réfère l'expression analysée est désigné pour la troisième fois au moins.

D9 : Enchâssement de la précédente désignation dans un SN (Oui/Non)

Ce descripteur reprend la même question que $D3$, mais pour l'expression responsable de la précédente désignation. Les conventions appliquées à $D3$ valent également pour ce descripteur.

D10 : Fonction syntaxique de l'expression responsable de la précédente désignation

Ce descripteur reprend la même question que $D4$, mais pour l'expression responsable de la précédente désignation. Les conventions sont les mêmes. On ajoutera cependant aux valeurs énumérées pour $D4$ la fonction d'attribut. On a vu en effet au Chapitre 1 qu'une expression qui a une fonction syntaxique d'attribut peut être, sémantiquement, référentielle ou non réfé-

rentielle. On considérera que la présence d'une anaphore désignant le même objet est l'indice que l'expression attribut avait une valeur référentielle. Il en va ainsi pour « *une loi* » dans l'exemple suivant : *Je pense que la limite d'âge à 16 ans serait une loi assez mauvaise et n'atteindrait pas son but.* (1407)

D11 : Forme de l'expression responsable de la précédente désignation

L'analyse est la même que pour D1. Trois valeurs ont toutefois été ajoutées. Ce sont les suivantes :

SN indéfini

Proposition existentielle

Fait.

Les SN indéfinis ne sont pas des anaphores (raison pour laquelle ils n'ont pas été retenus comme valeur possible pour D1) mais constituent une procédure fréquente d'introduction d'un nouvel objet.

On regroupera sous l'appellation de propositions existentielles les propositions qui désignent et introduisent un objet en déclarant explicitement son existence, comme dans (7), de même que certaines expressions quantificatrices (comme *certain*s).

- (7) *Il y en a qui fument pour faire comme les autres, ça dépend avec qui ils traînent souvent.* (1401)

Quant aux faits, ils sont illustrés par l'exemple (8).

- (8) *Pendant que la pomme tombe d'en haut le bateau, lui, ne s'arrête pas ce qui explique que la pomme tombe en arrière et non en avant.* (0411)

A noter que dans des cas de ce genre, les faits n'ont pas d'existence en tant qu'objets avant leur identification au moyen d'une expression référentielle ; il s'agit d'un type d'entité dont

le statut référentiel n'advient que par construction discursive. Il est donc à strictement parler abusif de les considérer, avant cette identification, comme des « référents », ce que fait pourtant le descripteur. D'ailleurs la notion de fait est une notion sémantique, et non pas segmentale (comme celle de SN indéfini).

3.3. Descripteurs du contexte droit

Ils sont au nombre de quatorze. Le premier (D111) a pour but de saisir l'effet de l'information prédicative sur le choix de l'expression anaphorique. Les quatre suivants (D12 à D15) concernent les structures syntaxiques connues sous les noms de phrases *clivées* et *pseudo-clivées*. Il paraît important de réserver une place à ce phénomène dans la mesure où il constitue, comme les constructions disloquées, une procédure de mise en relief de l'information.

Suit un groupe de quatre autres descripteurs (D161-D164) dont la fonction est de répertorier l'existence d'autres expressions référentielles, anaphoriques et non anaphoriques, dans la clause où figure l'expression analysée. Un autre descripteur (D17) consiste simplement en un décompte des objets qui apparaissent dans cette clause. Enfin, un groupe de quatre descripteurs (D18-D21) concerne la fonction argumentative et textuelle de cette clause.

D111 : Même prédicat que la précédente désignation (Oui/Non)

Ce descripteur permet d'enregistrer les cas où l'expression analysée se voit attribuer le même prédicat que l'expression ayant servi à la précédente désignation de l'objet. Comme on l'a suggéré dans la présentation du descripteur D6, l'hypothèse est ici que lorsque le prédicat est fortement désambiguïsant —

autrement dit lorsqu'il exerce sur les objets susceptibles d'entrer dans son champ des effets fortement sélectifs — la probabilité de trouver une forme pronominale est accrue, même si cette forme est ambiguë au sens du descripteur D6.

La répétition n'est évidemment qu'un des aspects des virtualités sélectives des prédicats. De toute évidence leur sens joue également à cet égard un rôle central. Le phénomène de la répétition présente toutefois l'avantage de ne pas poser de problèmes de repérage ; c'est pourquoi on l'a retenu ici.

Voici un exemple où la répétition du prédicat paraît (ou pourrait) avoir joué dans le choix d'une anaphore pronominale (ici soulignée) plutôt que lexicale.

- (9) La pomme *va tomber* au pied du mât car une chute se fait selon une trajectoire [dessin représentant la trajectoire] si bateau immobile. Mais comme le bateau avance à vitesse constante, elle *va tomber* au pied du mât. (0513)

Des faits de ce type indiqueraient que, du point de vue du décodage, toutes sortes d'informations peuvent servir à identifier l'objet désigné par une expression référentielle, et en particulier des informations qui sont fournies ailleurs que dans cette expression. L'hypothèse est ici que ce phénomène aurait des répercussions sur l'encodage, l'encodeur distribuant en quelque sorte l'information référentiellement pertinente sur des expressions référentielles et non référentielles.

D12 : A gauche dans une phrase clivée (Oui/Non)

D13 : A droite dans une phrase clivée (Oui/Non)

D14 : A gauche dans une phrase pseudo-clivée (Oui/Non)

D15 : A droite dans une phrase pseudo-clivée (Oui/Non)

Les phrases qualifiées classiquement de clivées et de pseudo-clivées présentent la particularité d'établir explicitement une répartition de leur information en un constituant thématique et un constituant rhématique.

Les phrases clivées utilisent le tour prédicatif *c'est...qui* ou *c'est...que*, comme dans (10).

- (10) Si le bateau avance la pomme ne bougera pas de place mais *ce sera le bateau qui* changera de place. (0403)

Comme cet exemple le fait voir, l'un des effets de cette structure est de marquer comme maximale pertinente l'information véhiculée par le constituant thématique (ici « *le bateau* »), et comme information présupposée le constituant rhématique (« *qui changera de place* »). Par ailleurs, ainsi que le note Halliday (1985), ces phrases comportent également une indication d'« exclusivité » : (10) signifie que seul le bateau, à l'exclusion de tout autre objet, changera de place.

Afin d'éviter toute confusion, précisons encore que dans (10), « *qui changera de place* » n'est pas une relative déterminative, comme ce serait le cas dans la phrase :

- (11) Le bateau qui changera de place devra le faire entre 2h et 6h l'après-midi.

Le clivage est généralement marqué, à l'oral, par un contour intonatif particulier, et, à l'écrit, par une virgule (ce qui n'est d'ailleurs pas le cas dans (10)).

Les phrases pseudo-clivées consistent quant à elles à lier au moyen d'une relation d'identité les deux constituants thématique et rhématique. Elles expriment donc ce qu'on appelle parfois une *proposition équative*. Le but de cette proposition est d'identifier explicitement, de façon déclarée, un référent. Deux variantes sont possibles, illustrées par les exemples ci-dessous.

- (12) Ce que je trouve complètement révoltant, c'est qu'ils [les parents] nous interdisent de fumer avant 16 ans alors qu'ils fument 1 ou même 2 paquets par jour. (1408, orthographe corrigée)

- (13) Qu'ils nous interdisent de fumer avant 16 ans est ce que je trouve complètement révoltant. (Ex. construit)

Dans la première variante, la nominalisation « *ce que je trouve complètement révoltant* » (nominalisation, parce que cette expression est fonctionnellement équivalente à un syntagme nominal) est le constituant thématique. Dans la seconde, elle est le constituant rhématique.

Comme les phrases clivées, les pseudo-clivées comportent une indication d'exclusivité⁹. Mais une de leur principales qualités pragmatiques est qu'elles offrent la possibilité de distribuer le matériau informationnel, en quelque sorte à loisir, en thématique ou rhématique, ainsi que le font voir les variantes (14a-j).

- (14a) Celui (la personne) qui a piqué 20 francs à Marie, c'est Pierre.
 (14b) Ce que Pierre a piqué à Marie, c'est 20 francs.
 (14c) La personne à qui Pierre a piqué 20 francs, c'est Marie.
 (14d) Ce que Pierre a fait des 20 francs de Marie, c'est les lui piquer.
 (14e) Ce que Pierre a fait des 20 francs, c'est les piquer à Marie.
 (14f) Ce que Pierre a fait à Marie, c'est lui piquer 20 francs.
 (14g) Ce que Pierre a piqué, c'est 20 francs à Marie.
 (14h) Ce qui est arrivé aux 20 francs de Marie, c'est que Pierre les a piqués.
 (14i) Ce qui est arrivé à Marie, c'est que Pierre lui a piqué 20 francs.
 (14j) Ce que Pierre a fait, c'est de piquer 20 francs à Marie.
 etc. ...

⁹ Blanche-Benveniste *et al.*, citant M.-N. Roubaud, notent également que les pseudo-clivées sont souvent employées « *dans des passages qui établissent un lien entre un contexte précédent et un contexte suivant* » (1990 : 63). Ce

On peut décrire le fonctionnement des phrases pseudo-clivées de la façon suivante. Le constituant nominalisé ouvre une variable d'objet et cette variable reçoit certaines déterminations ; soit dans les exemples ci-dessus :

- la personne *qui a piqué 20 francs à Marie...* (14a)
- ce qui a été piqué *par Pierre à Marie...* (14b)
- la personne à *qui Pierre a piqué 20 francs...* (14c)
- etc.

L'autre constituant affecte une valeur à cette variable, fixant ainsi la référence. Dans les exemples ci-dessus cette valeur est donnée par les formulations :

- ...*c'est Pierre* (14a)
- ...*c'est 20 francs* (14b)
- ...*c'est Marie* (14c)
- ...etc.

L'expression « *c'est* » est l'opérateur de cette affectation.

Dans la mesure où les phrases clivées et pseudo-clivées ont à voir avec la répartition de l'information sur les fonctions thématique et rhématique, ainsi qu'avec l'identification des objets, il est probable que la forme des anaphoriques qu'on trouve dans ces constructions n'est pas indifférente. Les descripteurs D12 à D15 devraient permettre de vérifier cette hypothèse. Ils enregistrent les cas où l'expression analysée se trouve dans l'une ou l'autre de ces constructions et, le cas échéant, dans lequel des deux constituants.

D161 : La clause comporte une autre expression anaphorique qui est la précédente désignation de l'objet (Oui/Non)

D162 : La clause comporte au moins une autre expression anaphorique référant à un autre objet (Oui/Non)

fonctionnement est lui-même lié au présupposé d'existence véhiculé par la nominalisation.

D163 : La clause comporte une expression référant à un objet nouveau et celle-ci est la précédente désignation de l'objet (Oui/Non)

D164 : La clause comporte au moins une expression référant à un objet nouveau différent de l'objet désigné par l'expression analysée (Oui/Non)

Ces quatre descripteurs permettent d'enregistrer des informations concernant l'univers des objets installé par la clause où figure l'expression analysée. On se demandera en particulier :

– au cas où l'objet en cours de désignation a déjà été désigné antérieurement dans la même clause, si cette désignation était elle-même anaphorique (D161=Oui), ou au contraire si elle était la première mention de cet objet dans le texte (D163=Oui) ;

– s'il existe dans la clause d'autres expressions référant à d'autres objets, qu'elles soient elles-mêmes anaphoriques (D162=Oui) ou qu'elles désignent un objet nouveau dans le texte (D164=Oui).

Si la désignation précédente de l'objet est dans la même clause, cette désignation, soit a introduit cet objet dans le texte, soit est déjà elle-même anaphorique ; D161 et D163 ne peuvent donc pas recevoir la valeur 'Oui' en même temps. Par ailleurs, comme la clause peut comporter, outre l'anaphore analysée, plusieurs expressions désignant d'autres objets, toutes les combinaisons de valeurs (soit 4) sont possibles entre D162 et D164. Au total, ceci réduit à 12 le nombre des combinaisons possibles de valeurs pour ces quatre descripteurs, sur une combinatoire théorique de 16 combinaisons.

D17 : Nombre d'objets dans la clause en cours

Il s'agit comme pour D5 d'un simple dénombrement. L'information retenue par ce descripteur peut être considérée comme complémentaire de celles enregistrées par les quatre

descripteurs précédents ; elle concerne l'univers des objets de la clause en cours d'énonciation.

D18 : La clause en cours est la réponse à la question qui est à l'origine du texte (Oui/Non)

D19 : La clause en cours est une justification ou une explication (Oui/Non)

D20 : La clause en cours est une conclusion ou une conséquence (Oui/Non)

D21 : La clause en cours, au terme d'un parcours, répète la réponse préalablement apportée à la question, et constitue ainsi un bouclage (Oui/Non)

Ces quatre descripteurs sont liés à une tentative de saisir la fonction communicative et textuelle de la clause où figure l'expression anaphorique. L'hypothèse sous-jacente est que cette fonction peut avoir des incidences sur la forme des anaphoriques figurant dans cette clause. Cette hypothèse renvoie notamment aux travaux de Hinds sur la notion de paragraphe¹⁰.

Outre le repérage du statut de cette clause dans les mouvements argumentatifs et explicatifs (D19, D20), on enregistrera également les cas où elle constitue la réponse à la question qui a suscité le texte (D18) — que cette réponse soit donnée au début du texte ou au terme d'un parcours argumentatif —, de même que ceux où elle est répétée, après un tel parcours, la réponse apportée antérieurement (D21). Dans ce dernier cas, la

¹⁰ Cette notion doit être comprise ici en un sens général, fonctionnel, et non au sens d'une unité graphique de mise en page. Un paragraphe est alors une section de texte présentant une certaine homogénéité pragmatique, homogénéité qui à la fois la distingue des sections précédente et suivante et l'intègre dans le plan général du texte.

clause est investie d'une double pertinence : d'une part, en tant que réponse à la question posée, elle est dotée d'une saillance communicative maximale ; d'autre part, en tant que bouclage, elle marque la clôture d'un parcours et contribue ainsi à délimiter un secteur de texte. Il n'est pas impossible par ailleurs que ce type de procédure soit lié à une stratégie de composition textuelle particulière¹¹.

Par mesure de simplification et pour éviter toute dérive interprétative, on n'enregistrera comme justificatives ou explicatives (D19), ou comme conclusives ou consécutives (D20) que les clauses dans lesquelles ce statut est explicitement marqué par un connecteur ou par le signe de ponctuation ': '.

Comme pour le groupe des descripteurs D161 à D164, certaines configurations de réponses peuvent ici être éliminées de la combinatoire :

- D19 et D20 ne peuvent recevoir la valeur 'Oui' ensemble.
- D18 et D19 ne peuvent recevoir la valeur 'Oui' ensemble.
- Si D21=Oui, alors nécessairement D18=Oui.

Ces restrictions réduisent à 7 le nombre des combinaisons possibles, sur une combinatoire théorique de 16 combinaisons.

¹¹ Sur ces bouclages argumentatifs, on se permettra de renvoyer le lecteur à Apothélos et Miéville (1989).

Tableau récapitulatif

DESCRIPTEURS DE L'EXPRESSION ANAPHRIQUE	
D1	Forme de l'expression
D2	Relation avec l'expression responsable de la précédente désignation (avec l'« antécédent » le plus proche)
D3	Enchâssement dans un SN (Oui/Non)
D4	Fonction syntaxique
DESCRIPTEURS DU CONTEXTE GAUCHE	
<i>Statut discursif des objets</i>	
D5	Nombre d'objets "actives"
D6	Concurrence avec un autre objet (Oui/Non)
D7	Présence d'un objet plus saillant (Oui/Non)
D71	Degré d'éloignement relativement à la précédente désignation
<i>Précédente désignation</i>	
D8	Caractère anaphorique de la précédente désignation (Oui/Non)
D9	Enchâssement de la précédente désignation dans un SN (Oui/Non)
D10	Fonction syntaxique de l'expression responsable de la précédente désignation
D11	Forme de l'expression responsable de la précédente désignation
DESCRIPTEURS DU CONTEXTE DRDIT	
D111	Même prédicat que la précédente désignation (Oui/Non)
<i>Emplacement de l'expression si la clause est clivée ou pseudo-clivée</i>	
D12	A gauche dans une phrase clivée (Oui/Non)
D13	A droite dans une phrase clivée (Oui/Non)
D14	A gauche dans une phrase pseudo-clivée (Oui/Non)
D15	A droite dans une phrase pseudo-clivée (Oui/Non)
<i>Autres expressions référentielles dans la clause</i>	
D161	La clause comporte une autre expression anaphorique qui est la précédente désignation de l'objet (Oui/Non)
D162	La clause comporte au moins une autre expression anaphorique référant à un autre objet (Oui/Non)
D163	La clause comporte une expression référant à un objet nouveau et celle-ci est la précédente désignation de l'objet (Oui/Non)
D164	La clause comporte au moins une expression référant à un objet nouveau différent de l'objet désigné par l'expression analysée (Oui/Non)
D17	Nombre d'objets dans la clause en cours
<i>Fonction communicative-textuelle</i>	
O18	La clause en cours est la réponse à la question qui est à l'origine du texte (Oui/Non)
D19	La clause en cours est une justification ou une explication (Oui/Non)
O20	La clause en cours est une conclusion ou une conséquence (Oui/Non)
D21	La clause en cours, au terme d'un parcours, répète la réponse préalablement apportée à la question, et constitue ainsi un bouclage (Oui/Non)

4. CONVENTIONS CONCERNANT LE DÉCOUPAGE DES TEXTES EN CLAUSES

4.1. Avertissement

Une *clause* est l'unité minimale « *servant à l'accomplissement d'un acte énonciatif* » (Berrendonner et Reichler-Béguelin, 1989 : 113). Par acte énonciatif, on entendra « *une conduite à la fois verbale et mimo-gestuelle, apte à opérer des transformations dans la mémoire discursive* » (*ibid.*).

Pendant la notion de clause est extrêmement difficile à rendre opératoire. Ceci tient notamment au fait que de nombreuses séquences textuelles admettent de façon concurrente deux grammaires, l'une décrivant la séquence comme un assemblage de deux clauses, l'autre la décrivant comme une seule clause, ainsi que le montrent les auteurs précités. Ce conflit d'analyse apparaît notamment dans les jugements normatifs qui frappent certaines constructions. Par exemple, la norme exige en principe qu'il y ait coréférence entre le sujet zéro d'une proposition participiale et le sujet de la proposition principale, ce qui revient à prescrire de traiter le tout comme une seule unité syntaxique, donc une seule clause. Dans son interprétation la plus vraisemblable (= *comme je suis tombé sur la tête, le médecin...*), la phrase suivante serait donc proscrite.

- (15) Etant tombé sur la tête, le médecin m'a donné un certificat. (Emprunté à Grevisse, § 328)

On sait que cette exigence est souvent transgressée, sans d'ailleurs que le résultat fasse nécessairement difficulté. L'enchaînement est alors traité comme un assemblage de deux unités syntaxiques, donc de deux clauses. On voit qu'un des intérêts de la notion de clause est justement de permettre de rendre compte de ces phénomènes de conflit d'analyse.

Il n'en demeure pas moins que toute tentative de segmentation d'un texte en clauses rencontre de nombreuses difficultés. Il faut cependant noter que notre propos ici n'est pas d'élaborer une théorie de la clause. Il est au contraire tout à fait pratique : il s'agit de définir un système de segmentation des textes qui aboutisse à des unités dont la grandeur soit pertinente relativement aux phénomènes étudiés ; il faut également que les critères de segmentation soient entièrement explicites. Ce sont ces critères que nous allons maintenant exposer. On verra que ce qu'ils définissent ne correspond que très approximativement à une clause au sens ci-dessus. Par pure commodité, nous continuerons néanmoins à utiliser le terme de *clause*, tout en étant conscient qu'il s'agit d'un abus de langage.

Avant d'exposer les principes de cette segmentation, rappelons que le découpage en clauses a des incidences sur sept descripteurs :

- deux descripteurs du contexte gauche, à savoir :
 - le nombre des objets activés (D5)
 - l'existence d'une concurrence potentielle avec l'un ou plusieurs de ces objets (D6)
- cinq descripteurs du contexte droit, à savoir :
 - le nombre d'objets dans la clause en cours (D17)
 - le statut textuel de ces objets (D161 à D164).

4.2. Principes de la segmentation

De façon générale, les principes décrits ci-après conduisent à une segmentation dont les unités sont un peu plus grandes qu'une clause au sens indiqué plus haut. Ceci tient en particulier à ce que les propositions comportant un verbe non fini sont considérées ici par convention comme insuffisantes pour constituer une clause. Ce choix n'est pas le reflet d'une conception théorique particulière, mais seulement d'impératifs pratiques. Il permet d'éviter un découpage trop serré des textes.

Voici la liste de ces principes. Dans les exemples ci-après, le signe ‘ # ’ (dièse) indique une frontière de clauses.

P1 – Les propositions indépendantes, incises ainsi que les relatives appositives forment des clauses.

P2 – Les propositions circonstancielles forment des clauses, sauf quand elles sont elles-mêmes enchâssées dans une circonstancielle ou une coordonnée, comme c’est le cas dans (16). Lorsqu’elles constituent une clause, la principale est aussi une clause.

- (16) La pomme tombera en arrière # *car pendant qu’elle tombe il s’écoule un moment [...]* (0405)

P3 – Quand une coordonnée est elle-même formée de plusieurs propositions coordonnées, le tout constitue une seule clause. Il en va ainsi dans l’exemple suivant.

- (17) S’il [le bateau] avance lentement # la pomme a le temps d’attérir sur le bateau # *car elle est assez lourde et descend plus vite qu’un objet léger.* (0414)

P4 – Quand une principale comporte plusieurs propositions coordonnées, chacune d’elles constitue une clause.

- (18) Pendant que la pomme est dans l’air # elle n’a aucun point pour s’appuyer # et le bateau continue malgré tout d’avancer. (0412)

P5 – Ne constituent en outre pas une clause : les propositions complétives, corrélatives ainsi bien sûr que les relatives déterminatives (exemples (19), (20) et (21)). Lorsque plusieurs complétives ou plusieurs corrélatives sont juxtaposées, ce principe ne s’applique qu’à la première proposition, les suivantes étant considérées comme des clauses, comme dans (22).

- (19) Si certains parents limite l'autorisation de fumer à 16 ans, # c'est certainement qu'ils ont reçu une éducation assez stricte, # mais ils devraient comprendre *que les mœurs ont évolué*. (1408)
- (20) Mais le saut est tellement rapide *que finalement, il n'y a qu'un tout petit décalage par rapport à la croix*. (0408b)¹²
- (21) Le feuilleton reflète plus ou moins bien une réalité *qui n'est pas celle de la majorité des gens qui le regardent*. (D07)
- (22) Je pense *que la limite d'âge à 16 ans [en matière d'autorisation de fumer] serait une loi assez mauvaise # et n'atteindrais pas son but*. (1407)

P6 – La séquence principale – circonstancielle (ou l'inverse) sera considérée comme formant une seule clause (infraction au principe P2) lorsqu'elle constitue un seul acte énonciatif au sens du Groupe Lambda-1 (1975), comme dans (23).

- (23) Il y en a qui fument pour faire comme les autres [...]. # *Il y en a certain qui fument parce qu'ils s'ennuient*. (1401)

5. Mise en œuvre et perspectives

Les données recueillies au moyen du système de descripteurs présenté ci-dessus ont été constituées en base de données au moyen du logiciel FileMaker™ (version FileMaker Pro). Le principe d'exploration de cette base de données est pour l'essentiel le suivant :

¹² Exemple extrait d'un corpus non étudié dans ce travail (corpus fourni par P. Coirier).

Pour chaque corpus, des explorations systématiques ont été menées en vue de dégager des configurations préférentielles. Ces configurations comprennent en principe toujours, d'une part un ou plusieurs descripteurs de l'expression anaphorique, d'autre part un ou plusieurs descripteurs du contexte gauche et/ou droit. Le but de l'opération est en effet de repérer les déterminismes qui s'exercent sur le choix de la forme des anaphoriques. Cette méthode permet également de caractériser chaque corpus par quelques configurations de valeurs ; elle est donc susceptible de déboucher sur des considérations typologiques.

Mais les données recueillies au moyen des descripteurs ne doivent pas faire oublier la réalité, nécessairement singulière, de chaque texte. Aussi l'analyse de ces données a été conduite en interaction avec un retour à des observations concrètes menées sur les textes.

CHAPITRE 5

Présentation des corpus et échantillons d'analyses

1. INTRODUCTION

Les analyses présentées au chapitre suivant portent sur 4 corpus totalisant un ensemble de 85 textes. 2 corpus sont constitués de textes rédigés par des enfants de 13-14 ans. Les deux autres ont été rédigés par des adultes.

Le but du présent chapitre est d'une part de présenter ces corpus, d'autre part de donner un échantillon des analyses sur lesquelles sont fondés les résultats exposés au Chapitre 6.

2. PRÉSENTATION DES CORPUS

2.1. Textes rédigés par des enfants

Il s'agit de 2 corpus de 21 textes chacun, rédigés par des enfants de 13-14 ans. Chaque enfant a rédigé un texte de chaque corpus. Ces textes ont été mis à notre disposition par Pierre Coirier (Université de Poitiers, Laboratoire de Psychologie de Langage). Ils ont été recueillis dans le cadre d'une recherche sur le développement du discours argumentatif et

explicatif entre 7 et 14 ans, et leur étude a donné lieu à plusieurs publications dans le champ de la psycholinguistique (Espéret *et al.* 1987, Coirier *et al.* 1990, Coquin-Viennot et Coirier 1992, Coirier et Golder 1993).

2.1.1. Premier corpus (désormais désigné « 04** »)

Rédacteurs : 21 enfants (6 garçons, 15 filles) âgés de 13-14 ans. Niveau scolaire : 4^e. L'expérimentateur présente le problème de la manière suivante :

Je vais vous présenter quelque chose sur lequel tout le monde n'est pas d'accord :

Un bateau avance à vitesse constante. Au sommet de son mât se trouve une pomme. Pendant que le bateau avance, la pomme tombe. Alors voilà la question sur laquelle tout le monde n'est pas d'accord : où la pomme va-t-elle tomber ? au pied du mât ? derrière le mât ? devant le mât ?

Le problème est exposé avec l'aide d'un dessin. La phase de rédaction proprement dite est précédée d'une discussion collective d'une durée de 15 minutes environ. Le but en est de familiariser chacun avec les divers aspects du problème, ainsi qu'avec la diversité des arguments possibles ; il s'agit aussi d'éviter autant que possible certains « blocages ».

La phase de rédaction est conduite de façon individuelle et dure une quinzaine de minutes également. La consigne de rédaction est la suivante.

Vous avez vu que tout le monde n'est pas d'accord. Maintenant, vous allez écrire votre idée, et vous expliquez le mieux possible que votre réponse est la bonne. Vous écrivez ce que vous avez dit pour défendre votre idée.

Ces textes sont numérotés de 0401 à 0421. Voici un exemple d'un texte de ce corpus.

Je pense que la pomme tombe en arrière car avec le vent elle bascule.

La pomme n'ayant plus de force pour se tenir en équilibre est attirée par la terre. Le bateau avant, s'il avance vite la pomme tombera dans l'eau car le temps qu'elle descende le bateau avance.

S'il avance lentement la pomme a le temps d'attérir sur le bateau car elle est assez lourde et descend plus vite qu'un objet léger. (0414)

N.B. – Sauf indication contraire, les textes qui sont présentés aux fins d'illustration ou d'analyse reproduisent l'orthographe de leur auteur, ainsi que la ponctuation, les soulignements et les alinéas.

2.1.2. Deuxième corpus (désormais désigné « 14** »)

Les rédacteurs sont les mêmes que pour le corpus précédent. La séance a lieu une semaine après.

Même formule de présentation du problème (« *Je vais vous présenter...* »), même consigne de rédaction. Procédure en tous points identique. Le problème est le suivant :

Il y a des gens qui pensent qu'on ne devrait avoir le droit de fumer qu'à partir de 17 ans, et d'autres qui pensent qu'on n'a pas à fixer d'âge. Qu'en pensez-vous ?

Dans la recherche qui est à l'origine de la constitution de ces corpus, la première situation devait susciter un discours qualifié par les auteurs de *discours argumentatif formel*, dont le modèle serait le raisonnement et l'explication scientifiques, et la seconde un *discours argumentatif naturel*, c'est-à-dire constitué d'arguments pour ou contre des opinions (cf. Espéret *et al.* 1987).

Ces textes sont numérotés de 1401 à 1421. Voici un exemple d'un texte de ce corpus.

La cigarette

Je pense qu'il faudra établir une loi contre la cigarette. Cet loi consisterai a l'interdiction de fumer à partir d'un certain age (16 ans). La cigarette est naucive pour la mémoire donc il faudra faire interdire de fumer pendant les études. Moi, personnellement, j'ai fumé pendant deux ans, maintenant je le regrète. Tous le monde me disai que quand on avait commencé, c'était très dur de s'arrêter mais moi, j'ai réussi très facilement. J'ai arété car mes parents ne le savaient pas et aussi à cause du foot. Près de chez moi, il y a un petit garçon de 11 ans qui fûme depuis l'age de 8 ans. Il y a aussi des cigarettes plus nocives que d'autres. Par exemple les gauloises brunes (fortes) blonde (moins forte). Les plus fortes devraient être strictement interdite au dessous d'un certain âge aussi. (1418)

2.2. Textes rédigés par des adultes

2.2.1. Troisième corpus (désormais désigné « 05** »)

Rédacteurs : 21 adultes, étudiants en licence de psychologie. Pour des raisons qui tiennent à la qualité des textes récoltés, 17 seulement ont été retenus. La provenance de ce corpus est la même que celle des corpus 04** et 14**. Le problème est le même que pour le corpus 04**. La procédure est identique, à ceci près que la phase de discussion collective a été supprimée.

Ces textes sont numérotés de 0501 à 0521. Voici un exemple d'un texte appartenant à ce corpus.

La pomme va tomber derrière le mat. Car il va s'écouler un certain temps entre le moment où la pomme est lâchée et le moment où elle atteint le plancher du bateau. Pendant ce temps le bateau lui continu d'avancer. (0508)

2.2.2. Quatrième corpus (désormais désigné « Dallas »)

Rédacteurs : 26 adultes, étudiants en logique à l'Université de Neuchâtel. Corpus récolté par Jean-Blaise Grize en 1983.

Écrit immédiat, sans brouillon. Les étudiants disposaient d'une vingtaine de minutes.

On explique aux étudiants qu'on souhaite disposer d'un petit corpus de textes dans le cadre d'une recherche sur l'argumentation et les représentations. La question-stimulus est la suivante :

Que pensez-vous du succès d'un feuilleton comme Dallas ?¹

Ces textes sont numérotés de D01 à D26. Voici un exemple d'un texte issu de ce corpus.

Le succès est basé sur la mise en scène de personnages démontrés comme riches, au dessus des lois de la société traditionnelle, mais confrontés à des situations du commun (problèmes de couple, problèmes de pouvoir, d'enfant illégitime). C'est dans la difficulté et les ennuis qu'ils ont à les résoudre que réside le succès du feuilleton. Les spectateurs de la TV — le media — ne peuvent s'identifier aux riches mais considèrent que ceux-ci ont aussi des ennuis semblables (ou qu'ils croient tels) aux leurs: les riches apparaissent comme faibles devant leur réalité quotidienne qui est celle du spectateur T.V. donc le rassure puisque le riche n'y échappe pas. (D01. Les soulignements sont dans l'original)

2.3. Caractéristiques générales

La longueur des textes recueillis varie assez fortement, d'un corpus à l'autre comme à l'intérieur d'un même corpus. Les indications données dans le tableau 1 permettent de s'en faire une idée. Ces chiffres inspirent deux constatations. On note tout d'abord une différence de longueur importante entre les

¹ Il faut rappeler qu'à l'époque, une polémique s'était développée à propos de ce feuilleton, notamment dans la presse et par l'intermédiaire des courriers des lecteurs. La question posée était donc d'actualité.

textes des corpus 04** et 14**, alors même que ces textes ont été rédigés par les mêmes enfants. Il ne fait aucun doute que le thème de la fumée a suscité un intérêt beaucoup plus grand que le problème de la pomme qui tombe.

	<i>Longueur moyenne (nb. mots / texte)</i>	<i>Texte le plus long et texte le plus court</i>	
04**	59 mots	115 mots	26 mots
14**	153 mots	310 mots	92 mots
05**	32 mots	57 mots	10 mots
Dallas	94 mots	156 mots	28 mots

Tab. 1 — Longueur moyenne des textes de chaque corpus.

La seconde concerne la brièveté des textes du corpus 05**. Rappelons que certains textes de ce corpus ont été éliminés : ils étaient rédigés dans un style partiellement télégraphique (absence des déterminants du nom). Il est possible que la suppression de la phase de discussion ait joué un certain rôle à cet égard. Quoi qu'il en soit, les textes de ce corpus laissent l'impression générale d'avoir été rédigés de façon plus ou moins bâclée. On verra que leur apport relativement aux problèmes qui nous intéressent est moindre.

Une remarque encore : certains textes manifestent d'emblée leur dépendance relativement à la question posée, un peu comme s'ils formaient avec elle une seule entité textuelle. Cette dépendance apparaît précisément au niveau des anaphores. Elle permet même de prendre conscience de la diversité des mécanismes anaphoriques. On ne cherchera pas ici à analyser quantitativement ce phénomène. Mais il doit nous rendre attentifs au fait que ces textes, comme d'ailleurs probablement tout texte, ne partent pas de rien. Voici un échantillon de premières phrases de quelques textes où ce phénomène se produit ; toutes sont extraites du corpus Dallas. L'expression interprétativement dépendante est en italiques.

- *Le succès* est basé sur la mise en scène de... (D01)
- *Il* véhicule des idées très simples sur des notions comme... (D03)
- Je n'ai pas vu un seul *épisode* en entier. (D04)
- Je pense que *cela* est dû au fait que *ce feuilleton* est la représentation à l'écran de ce que vivent pas mal d'Américains. (D14)
- Je pense que *son* succès est principalement dû au fait que... (D17)
- Il y a dans *ce genre de feuilletons* tellement d'évènements de la vie, que... (D24)

Du point de vue de l'analyse, une conséquence de ce phénomène est qu'il faudra considérer que certains objets ont été introduits dans le représentation discursive avant même que ne débute le texte.

3. ÉCHANTILLONS D'ANALYSES

Pour illustrer les deux types d'analyses, on prendra comme exemple le texte du corpus Dallas donné ci-dessus.

3.1. Identification des types de liens de cohésion décrits par Halliday et Hasan

Voici d'abord l'analyse proprement dite (cf. page suivante), présentée en regard du texte, puis quelques remarques et commentaires.

- 1 *Le succès est basé sur la mise en scène de personnages démontrés* **Le** — Référence démonstrative.
succès — Cohésion lexicale. Répétition (mot employé dans la formulation de la question).
- 5 *comme riches, au dessus des lois de la société traditionnelle, mais confrontés à des situations du commun (problèmes de couple, problèmes de pouvoir, d'enfant illégitime). C'est dans la difficulté et les ennuis qu'ils ont à les résoudre que réside le succès du feuilleton.* **personnages** — Cohésion lexicale.
Collocation (cf. *feuilleton - personnages*)
commun — Cohésion lexicale. Collocation (cf. l'opposition : *riches, au-dessus des lois VS du commun*).
- 10 *Les spectateurs de la TV - le media - ne peuvent s'identifier aux riches mais considèrent que ceux-ci ont aussi des ennuis semblables (ou qu'ils croient tels) aux leurs :* **problèmes** — Cohésion lexicale. Répétition.
ils — Référence personnelle (*des personnages démontrés comme riches*).
les — Référence personnelle (*les problèmes de couple...*).
- 15 *Les spectateurs de la TV - le media - ne peuvent s'identifier aux riches mais considèrent que ceux-ci ont aussi des ennuis semblables (ou qu'ils croient tels) aux leurs :* **résoudre** — Cohésion lexicale. Collocation (cf. *problème - résoudre*).
le — Référence démonstrative.
succès — Cohésion lexicale. Répétition.
- 20 *Les spectateurs de la TV - le media - ne peuvent s'identifier aux riches mais considèrent que ceux-ci ont aussi des ennuis semblables (ou qu'ils croient tels) aux leurs :* **du** — Référence démonstrative.
feuilleton — Cohésion lexicale. Répétition.
Les — Référence démonstrative.
spectateurs — Cohésion lexicale.
Collocation (cf. *feuilleton - spectateurs*).
- 25 *Les spectateurs de la TV - le media - ne peuvent s'identifier aux riches mais considèrent que ceux-ci ont aussi des ennuis semblables (ou qu'ils croient tels) aux leurs :* **aux** — Référence démonstrative.
riches — Cohésion lexicale. Répétition.
mais — Conjonction. Adversative.
ceux-ci — Référence démonstrative.
- 30 *Les spectateurs de la TV - le media - ne peuvent s'identifier aux riches mais considèrent que ceux-ci ont aussi des ennuis semblables (ou qu'ils croient tels) aux leurs :* **ennuis** — Cohésion lexicale. Répétition.
ils — Référence personnelle (*les spectateurs*).
tels — Substitution nominale (= *ou qu'ils croient semblables aux leurs*).
aux — Référence démonstrative.
leurs — Référence personnelle (*les spectateurs*).
aux leurs — Ellipse nominale (*aux leurs* est également cohésif par ellipse de nom *ennuis*).
- 31 *les riches apparaissent comme faibles devant leur réalité quotidienne* **les** — Référence démonstrative.
riches — Cohésion lexicale. Répétition.
leur — Référence personnelle (*les riches*).

- 35 *qui est celle du spectateur T.V. donc le rassure puisque le riche n'y échappe pas.*
- celle* — Substitution nominale (= *la réalité*).
du — Référence démonstrative.
spectateur T.V. — Cohésion lexicale.
 Répétition.
donc — Conjonction. Causale.
le — Référence personnelle (*le spectateur TV.*).
riche — Cohésion lexicale. Répétition.
y — Référence personnelle (*la réalité quotidienne*).

Remarques et commentaires

Ligne 1 : *le succès* — Etant donné la situation de production (réponse à une question, etc.), nous avons estimé pour chaque corpus qu'un certain nombre d'objets devaient être considérés comme donnés dès avant même le début du texte. C'est la raison pour laquelle cette expression est considérée comme anaphorique dès sa première apparition dans le texte. A noter également que pour Halliday et Hasan, le déterminant défini est un dispositif de la référence *démonstrative*.

Ligne 3 : *de personnages* — A été classé comme un cas de cohésion lexicale par collocation. Il faut toutefois noter que, contrairement à l'identification des autres types de liens, l'identification de la collocation peut être sujette à des divergences d'appréciation. De façon générale, nous avons adopté une conception de la collocation à la fois étroite (pour éviter de voir de la cohésion lexicale jusque dans les moindres effets d'isotopie) et attentive au sens construit par le texte (de façon à tenir compte non seulement de ce que la langue offre comme relations préconstruites, mais aussi de la spécificité de ce que construit chaque texte). Outre la notion de relation lexicale, l'idée centrale est ici celle de dépendance interprétative. Ainsi l'expression « *la mise en scène de...* » (ligne 2) peut être considérée comme interprétativement

indépendante du contexte ; le déterminant du nom est d'ailleurs ici cataphorique, au sens où l'entendent Halliday et Hasan (cf. Chapitre 3, section 3.1.2.). Par conséquent rien dans cette expression n'est véritablement anaphorique.

Ligne 6 : **les lois de la société traditionnelle** — Il s'agit vraisemblablement de ce que Halliday et Hasan appellent référence homophorique.

Ligne 10 : **du commun** — La première phrase du texte construit une opposition entre le statut social des personnages montrés dans le feuilleton (cf. « riches », « au dessus des lois ») et la nature de leurs problèmes (des problèmes « du commun »). On a donc considéré qu'il y avait ici un fait de cohésion lexicale par collocation, bien qu'il n'y ait pas à proprement parler, dans la sémantique de la langue, d'opposition entre *riche* et *commun*, ou entre *au dessus des lois* et *commun*.

Ligne 16 : **la difficulté et les ennuis qu'ils ont à les résoudre** — Les déterminants « la » et « les » sont cataphorique.

Ligne 18 : **résoudre** — Le lien lexical *problème* – *résoudre* est un cas prototypique de collocation.

Ligne 20 : **le feuilleton** — Même remarque que pour « le succès », ligne 1.

Ligne 29 : **tels** — Plus précisément il s'agit d'un substitut d'un adjectif attribut. Ces cas sont classés comme substitués nominaux par Halliday et Hasan (*op. cit.* p. 134).

Ligne 36 : **du spectateur T.V.** — A noter le passage du pluriel au singulier, passage qui est d'autant plus insensible que la référence demeure générique.

Ligne 38 : **le riche** — Même remarque.

3.2. Le système des descripteurs

Rappelons que seules les expressions référentielles sont prises ici en considération. Les anaphores qualifiées généralement d'associatives ne sont pas analysées. Le signe '#' note une frontière de clauses.

1 *Le succès est basé sur la mise en scène de personnages démontrés*
 2 *comme riches, au dessus des lois de la société traditionnelle,*
 3 *mais confrontés à des situations du commun (problèmes de*
 4 *couple, problèmes de pouvoir, d'enfant illégitime). # C'est dans*
 5 *la difficulté et les ennuis qu'ils ont à les résoudre que réside le*
 6 *succès du feuilleton. # Les spectateurs de la TV — le media —*
 7 *ne peuvent s'identifier aux riches # mais considèrent que ceux -*
 8 *ci ont aussi des ennuis semblables (ou qu'ils croient tels) aux*
 9 *leurs : # les riches apparaissent comme faibles devant leur*
 10 *réalité quotidienne # qui est celle du spectateur T.V. # donc le*
 11 *rassure puisque le riche n'y échappe pas.*

Analyse

Etant donné sa brièveté la phrase entre parenthèses (ligne 8) n'a pas été considérée comme constituant à elle seule une clause. Par ailleurs, la décision de faire une clause de la proposition relative, ligne 10, s'explique par le fait qu'il s'agit clairement d'une relative non déterminative.

Le succès (ligne 1)

D1	(forme de l'expression) : SN défini
D2	(relation avec la précédente désignation) : fidèle
D3	(enchâssement) : N
D4	(fonction syntaxique) : sujet
D5	(nb. d'objets activés) : 2
D6	(concurrence) : O
D7	(présence d'un objet plus saillant) : N
D71	(éloignement de la précédente désignation) : 2 ²

² La précédente désignation est celle qui figure dans l'énoncé de la question : « Que pensez-vous du succès d'un feuilleton comme Dallas ? ».

- D8 (caractère anaphorique de la précédente désignation) : N
 D9 (enchâssement de la précédente désignation) : N
 D10 (fonction syntaxique de la précédente désignation) : **complément d'objet indirect**
 D11 (forme de la précédente désignation) : **SN défini**
 D111 (même prédicat que la précédente désignation) : N
 D12-D15 (phrases clivées et pseudo-clivées) : N
 D161 (la clause comporte une autre expression anaphorique qui désigne le même objet et en est la précédente désignation) : N
 D162 (la clause comporte au moins une autre expression anaphorique référant à un autre objet) : N
 D163 (la clause comporte une expression référant à un objet nouveau et celle-ci est la précédente désignation de l'objet) : N
 D164 (la clause comporte au moins une expression référant à un objet nouveau et celui-ci n'est pas l'objet désigné par l'expression anaphorique) : O
 D17 (nb. d'objets dans la clause en cours) : 10

ils (ligne 5)

- D1 (forme de l'expression) : **pronom personnel clitique**
 D2 (relation avec la précédente désignation) : -
 D3 (enchâssement) : N
 D4 (fonction syntaxique) : **sujet**
 D5 (nb. d'objets activés) : 11³
 D6 (concurrence) : O
 D7 (présence d'un objet plus saillant) : O
 D71 (éloignement de la précédente désignation) : 10
 D8 (caractère anaphorique de la précédente désignation) : N
 D9 (enchâssement de la précédente désignation) : O
 D10 (fonction syntaxique de la précédente désignation) : **complément d'objet indirect**
 D11 (forme de la précédente désignation) : **SN indéfini**
 D111 (même prédicat que la précédente désignation) : N
 D12 (à gauche dans une phrase clivée) : O
 D13-D15 N
 D161 (la clause comporte une autre expression anaphorique qui désigne le même objet et en est la précédente désignation) : N
 D162 (la clause comporte au moins une autre expression anaphorique référant à un autre objet) : O
 D163 (la clause comporte une expression référant à un objet nouveau et celle-ci est la précédente désignation de l'objet) : N

³ La valeur de 11 est calculée à partir de la première clause et des deux objets figurant dans l'énoncé de la question.

- D164 (la clause comporte au moins une expression référant à un objet nouveau et celui-ci n'est pas l'objet désigné par l'expression anaphorique) : **O**
 D17 (nb. d'objets dans la clause en cours) : **7**

les (ligne 5)

- D1 (forme de l'expression) : **pronom personnel clitique**
 D2 (relation avec la précédente désignation) : -
 D3 (enchâssement) : **N**
 D4 (fonction syntaxique) : **objet direct**
 D5 (nb. d'objets activés) : **11**
 D6 (concurrence) : **O**
 D7 (présence d'un objet plus saillant) : **O**
 D71 (éloignement de la précédente désignation) : **6**
 D8 (caractère anaphorique de la précédente désignation) : **N**
 D9 (enchâssement de la précédente désignation) : **N**
 D10 (fonction syntaxique de la précédente désignation) : **complément d'objet indirect**
 D11 (forme de la précédente désignation) : **SN indéfini**
 D111 (même prédicat que la précédente désignation) : **N**
 D12 (à gauche dans une phrase clivée) : **O**
 D13-D15 **N**
 D161 (la clause comporte une autre expression anaphorique qui désigne le même objet et en est la précédente désignation) : **N**
 D162 (la clause comporte au moins une autre expression anaphorique référant à un autre objet) : **O**
 D163 (la clause comporte une expression référant à un objet nouveau et celle-ci est la précédente désignation de l'objet) : **N**
 D164 (la clause comporte au moins une expression référant à un objet nouveau et celui-ci n'est pas l'objet désigné par l'expression anaphorique) : **O**
 D17 (nb. d'objets dans la clause en cours) : **7**

le succès (lignes 5-6)

- D1 (forme de l'expression) : **SN défini**
 D2 (relation avec la précédente désignation) : **fidèle**
 D3 (enchâssement) : **N**
 D4 (fonction syntaxique) : **sujet**
 D5 (nb. d'objets activés) : **11**
 D6 (concurrence) : **O**
 D7 (présence d'un objet plus saillant) : **O**
 D71 (éloignement de la précédente désignation) : **14**
 D8 (caractère anaphorique de la précédente désignation) : **O**
 D9 (enchâssement de la précédente désignation) : **N**
 D10 (fonction syntaxique de la précédente désignation) : **sujet**

- D11 (forme de la précédente désignation) : **SN défini**
 D111 (même prédicat que la précédente désignation) : **N**
 D12 **N**
 D13 (à droite dans une phrase clivée) : **O**
 D14-D15 **N**
 D161 (la clause comporte une autre expression anaphorique qui désigne le même objet et en est la précédente désignation) : **N**
 D162 (la clause comporte au moins une autre expression anaphorique référant à un autre objet) : **O**
 D163 (la clause comporte une expression référant à un objet nouveau et celle-ci est la précédente désignation de l'objet) : **N**
 D164 (la clause comporte au moins une expression référant à un objet nouveau et celui-ci n'est pas l'objet désigné par l'expression anaphorique) : **O**
 D17 (nb. d'objets dans la clause en cours) : **7**

le feuilleton (ligne 6)

- D1 (forme de l'expression) : **SN défini**
 D2 (relation avec la précédente désignation) : **fidèle**
 D3 (enchâssement) : **O**
 D4 (fonction syntaxique) : **sujet**⁴
 D5 (nb. d'objets activés) : **11**
 D6 (concurrence) : **O**
 D7 (présence d'un objet plus saillant) : **O**
 D71 (éloignement de la précédente désignation) : **16**
 D8 (caractère anaphorique de la précédente désignation) : **N**
 D9 (enchâssement de la précédente désignation) : **O**
 D10 (fonction syntaxique de la précédente désignation) : **complément d'objet indirect**⁵
 D11 (forme de la précédente désignation) : **SN défini**
 D111 (même prédicat que la précédente désignation) : **O**⁶
 D12 **N**
 D13 (à droite dans une phrase clivée) : **O**
 D14-D15 **N**
 D161 (la clause comporte une autre expression anaphorique qui désigne le même objet et en est la précédente désignation) : **N**

⁴ C'est la fonction syntaxique du SN dominant.

⁵ C'est la fonction syntaxique de ce SN dans l'énoncé de la question.

⁶ L'enchâssement dans le même SN (*le succès*) a été considéré ici comme étant comparable à la répétition d'une expression prédicative. Dans les deux cas l'effet est le même : si l'anaphore est un pronom, son interprétation est facilitée par cette répétition.

- D162 (la clause comporte au moins une autre expression anaphorique référant à un autre objet) : O
 D163 (la clause comporte une expression référant à un objet nouveau et celle-ci est la précédente désignation de l'objet) : N
 D164 (la clause comporte au moins une expression référant à un objet nouveau et celui-ci n'est pas l'objet désigné par l'expression anaphorique) : O
 D17 (nb. d'objets dans la clause en cours) : 7

les riches (ligne 7)

- D1 (forme de l'expression) : **SN défini**
 D2 (relation avec la précédente désignation) : **fidèle**⁷
 D3 (enchâssement) : N
 D4 (fonction syntaxique) : **complément d'objet indirect**
 D5 (nb. d'objets activés) : **13**
 D6 (concurrence) : O
 D7 (présence d'un objet plus saillant) : O
 D71 (éloignement de la précédente désignation) : **6**
 D8 (caractère anaphorique de la précédente désignation) : O
 D9 (enchâssement de la précédente désignation) : N
 D10 (fonction syntaxique de la précédente désignation) : **sujet**
 D11 (forme de la précédente désignation) : **pronom personnel clitique**
 D111 (même prédicat que la précédente désignation) : N
 D12-D15 (phrases clivées et pseudo-clivées) : N
 D161 (la clause comporte une autre expression anaphorique qui désigne le même objet et en est la précédente désignation) : N
 D162 (la clause comporte au moins une autre expression anaphorique référant à un autre objet) : N
 D163 (la clause comporte une expression référant à un objet nouveau et celle-ci est la précédente désignation de l'objet) : N
 D164 (la clause comporte au moins une expression référant à un objet nouveau et celui-ci n'est pas l'objet désigné par l'expression anaphorique) : O
 D17 (nb. d'objets dans la clause en cours) : **3**

ceux-ci (lignes 7-8)

- D1 (forme de l'expression) : **pronom démonstratif**
 D2 (relation avec la précédente désignation) : -

⁷ La précédente désignation de l'objet étant un pronom, il n'y a pas de sens à se poser la question de la relation lexicale entre les deux expressions. Mais comme aucune dénomination nouvelle n'est intervenue entre-temps, c'est la dénomination lexicale la plus proche qui est décisive.

- D3 (enchâssement) : **N**
 D4 (fonction syntaxique) : **sujet**
 D5 (nb. d'objets activés) : **8**
 D6 (concurrence) : **O**
 D7 (présence d'un objet plus saillant) : **N**
 D71 (éloignement de la précédente désignation) : **1**
 D8 (caractère anaphorique de la précédente désignation) : **O**
 D9 (enchâssement de la précédente désignation) : **N**
 D10 (fonction syntaxique de la précédente désignation) : **complément d'objet indirect**
 D11 (forme de la précédente désignation) : **SN défini**
 D111 (même prédicat que la précédente désignation) : **N**
 D12-D15 (phrases clivées et pseudo-clivées) : **N**
 D161 (la clause comporte une autre expression anaphorique qui désigne le même objet et en est la précédente désignation) : **N**
 D162 (la clause comporte au moins une autre expression anaphorique référant à un autre objet) : **O**
 D163 (la clause comporte une expression référant à un objet nouveau et celle-ci est la précédente désignation de l'objet) : **N**
 D164 (la clause comporte au moins une expression référant à un objet nouveau et celui-ci n'est pas l'objet désigné par l'expression anaphorique) : **O**
 D17 (nb. d'objets dans la clause en cours) : **3⁸**

ils (ligne 8)

- D1 (forme de l'expression) : **pronom personnel clitique**
 D2 (relation avec la précédente désignation) : **-**
 D3 (enchâssement) : **N**
 D4 (fonction syntaxique) : **sujet**
 D5 (nb. d'objets activés) : **8**
 D6 (concurrence) : **O**
 D7 (présence d'un objet plus saillant) : **O**
 D71 (éloignement de la précédente désignation) : **4**
 D8 (caractère anaphorique de la précédente désignation) : **N**
 D9 (enchâssement de la précédente désignation) : **N**
 D10 (fonction syntaxique de la précédente désignation) : **sujet**
 D11 (forme de la précédente désignation) : **SN défini**
 D111 (même prédicat que la précédente désignation) : **N**
 D12-D15 (phrases clivées et pseudo-clivées) : **N**
 D161 (la clause comporte une autre expression anaphorique qui désigne le même objet et en est la précédente désignation) : **N**

⁸ Le sujet du verbe, bien qu'élidé, est compté comme désignant un objet dans la clause.

- D162 (la clause comporte au moins une autre expression anaphorique référant à un autre objet) : **O**
 D163 (la clause comporte une expression référant à un objet nouveau et celle-ci est la précédente désignation de l'objet) : **N**
 D164 (la clause comporte au moins une expression référant à un objet nouveau et celui-ci n'est pas l'objet désigné par l'expression anaphorique) : **O**
 D17 (nb. d'objets dans la clause en cours) : **3**

les leurs (lignes 8-9)

- D1 (forme de l'expression) : **pronom possessif**
 D2 (relation avec la précédente désignation) : **-**
 D3 (enchâssement) : **O**
 D4 (fonction syntaxique) : **complément d'objet indirect**
 D5 (nb. d'objets activés) : **8**
 D6 (concurrence) : **O**
 D7 (présence d'un objet plus saillant) : **N**
 D71 (éloignement de la précédente désignation) : **1**
 D8 (caractère anaphorique de la précédente désignation) : **O**
 D9 (enchâssement de la précédente désignation) : **N**
 D10 (fonction syntaxique de la précédente désignation) : **sujet**
 D11 (forme de la précédente désignation) : **pronom personnel clitique**⁹
 D111 (même prédicat que la précédente désignation) : **N**
 D12-D15 (phrases clivées et pseudo-clivées) : **N**
 D161 (la clause comporte une autre expression anaphorique qui désigne le même objet et en est la précédente désignation) : **O**¹⁰
 D162 (la clause comporte au moins une autre expression anaphorique référant à un autre objet) : **O**
 D163 (la clause comporte une expression référant à un objet nouveau et celle-ci est la précédente désignation de l'objet) : **N**
 D164 (la clause comporte au moins une expression référant à un objet nouveau et celui-ci n'est pas l'objet désigné par l'expression anaphorique) : **O**
 D17 (nb. d'objets dans la clause en cours) : **3**

les riches (ligne 9)

- D1 (forme de l'expression) : **SN défini**
 D2 (relation avec la précédente désignation) : **fidèle**
 D3 (enchâssement) : **N**

⁹ C'est le sujet élidé du verbe « *considèrent* ». Cette anaphore zéro a été considérée comme un pronom personnel.

¹⁰ C'est le sujet élidé du verbe.

- D4 (fonction syntaxique) : **sujet**
 D5 (nb. d'objets activés) : **4**
 D6 (concurrence) : **O**
 D7 (présence d'un objet plus saillant) : **O**
 D71 (éloignement de la précédente désignation) : **3**
 D8 (caractère anaphorique de la précédente désignation) : **O**
 D9 (enchâssement de la précédente désignation) : **N**
 D10 (fonction syntaxique de la précédente désignation) : **sujet**
 D11 (forme de la précédente désignation) : **pronom démonstratif**
 D111 (même prédicat que la précédente désignation) : **N**
 D12-D15 (phrases clivées et pseudo-clivées) : **N**
 D161 (la clause comporte une autre expression anaphorique qui désigne le même objet et en est la précédente désignation) : **N**
 D162 (la clause comporte au moins une autre expression anaphorique référant à un autre objet) : **O**
 D163 (la clause comporte une expression référant à un objet nouveau et celle-ci est la précédente désignation de l'objet) : **N**
 D164 (la clause comporte au moins une expression référant à un objet nouveau et celui-ci n'est pas l'objet désigné par l'expression anaphorique) : **O**
 D17 (nb. d'objets dans la clause en cours) : **2**

leur (ligne 9)

- D1 (forme de l'expression) : **déterminant possessif**
 D2 (relation avec la précédente désignation) : **-**
 D3 (enchâssement) : **O**
 D4 (fonction syntaxique) : **complément circonstanciel**
 D5 (nb. d'objets activés) : **4**
 D6 (concurrence) : **O**
 D7 (présence d'un objet plus saillant) : **N**
 D71 (éloignement de la précédente désignation) : **1**
 D8 (caractère anaphorique de la précédente désignation) : **O**
 D9 (enchâssement de la précédente désignation) : **N**
 D10 (fonction syntaxique de la précédente désignation) : **sujet**
 D11 (forme de la précédente désignation) : **SN défini**
 D111 (même prédicat que la précédente désignation) : **N**
 D12-D15 (phrases clivées et pseudo-clivées) : **N**
 D161 (la clause comporte une autre expression anaphorique qui désigne le même objet et en est la précédente désignation) : **O**
 D162 (la clause comporte au moins une autre expression anaphorique référant à un autre objet) : **N**
 D163 (la clause comporte une expression référant à un objet nouveau et celle-ci est la précédente désignation de l'objet) : **N**

- D164 (la clause comporte au moins une expression référant à un objet nouveau et celui-ci n'est pas l'objet désigné par l'expression anaphorique) : **O**
 D17 (nb. d'objets dans la clause en cours) : **2**

le spectateur TV (ligne 10)

- D1 (forme de l'expression) : **SN défini**
 D2 (relation avec la précédente désignation) : **fidèle (mais passage d'une référence à une classe à une référence générique)**
 D3 (enchâssement) : **O**
 D4 (fonction syntaxique) : **dans un attribut**
 D5 (nb. d'objets activés) : **5**
 D6 (concurrence) : **N**
 D7 (présence d'un objet plus saillant) : **O**
 D71 (éloignement de la précédente désignation) : **3**
 D8 (caractère anaphorique de la précédente désignation) : **O**
 D9 (enchâssement de la précédente désignation) : **O**
 D10 (fonction syntaxique de la précédente désignation) : **complément d'objet indirect**
 D11 (forme de la précédente désignation) : **pronom possessif**
 D111 (même prédicat que la précédente désignation) : **N**
 D12-D15 (phrases clivées et pseudo-clivées) : **N**
 D161 (la clause comporte une autre expression anaphorique qui désigne le même objet et en est la précédente désignation) : **N**
 D162 (la clause comporte au moins une autre expression anaphorique référant à un autre objet) : **N**
 D163 (la clause comporte une expression référant à un objet nouveau et celle-ci est la précédente désignation de l'objet) : **N**
 D164 (la clause comporte au moins une expression référant à un objet nouveau et celui-ci n'est pas l'objet désigné par l'expression anaphorique) : **N**
 D17 (nb. d'objets dans la clause en cours) : **1**

le (ligne 10)

- D1 (forme de l'expression) : **pronom personnel clitique**
 D2 (relation avec la précédente désignation) : **-**
 D3 (enchâssement) : **N**
 D4 (fonction syntaxique) : **objet direct**
 D5 (nb. d'objets activés) : **4**
 D6 (concurrence) : **N**
 D7 (présence d'un objet plus saillant) : **N**
 D71 (éloignement de la précédente désignation) : **1**
 D8 (caractère anaphorique de la précédente désignation) : **O**
 D9 (enchâssement de la précédente désignation) : **O**

- D10 (fonction syntaxique de la précédente désignation) : **dans un attribut**
- D11 (forme de la précédente désignation) : **SN défini**
- D111 (même prédicat que la précédente désignation) : **N**
- D12-D15 (phrases clivées et pseudo-clivées) : **N**
- D161 (la clause comporte une autre expression anaphorique qui désigne le même objet et en est la précédente désignation) : **N**
- D162 (la clause comporte au moins une autre expression anaphorique référant à un autre objet) : **O**
- D163 (la clause comporte une expression référant à un objet nouveau et celle-ci est la précédente désignation de l'objet) : **N**
- D164 (la clause comporte au moins une expression référant à un objet nouveau et celui-ci n'est pas l'objet désigné par l'expression anaphorique) : **N**
- D17 (nb. d'objets dans la clause en cours) : **3**

le riche (ligne 11)

- D1 (forme de l'expression) : **SN défini**
- D2 (relation avec la précédente désignation) : **fidèle (mais passage d'une référence à une classe à une référence générique)**
- D3 (enchâssement) : **N**
- D4 (fonction syntaxique) : **sujet**
- D5 (nb. d'objets activés) : **4**
- D6 (concurrence) : **O**
- D7 (présence d'un objet plus saillant) : **O**
- D71 (éloignement de la précédente désignation) : **3**
- D8 (caractère anaphorique de la précédente désignation) : **O**
- D9 (enchâssement de la précédente désignation) : **O**
- D10 (fonction syntaxique de la précédente désignation) : **complément circonstanciel**
- D11 (forme de la précédente désignation) : **déterminant possessif**
- D111 (même prédicat que la précédente désignation) : **N**
- D12-D15 (phrases clivées et pseudo-clivées) : **N**
- D161 (la clause comporte une autre expression anaphorique qui désigne le même objet et en est la précédente désignation) : **N**
- D162 (la clause comporte au moins une autre expression anaphorique référant à un autre objet) : **O**
- D163 (la clause comporte une expression référant à un objet nouveau et celle-ci est la précédente désignation de l'objet) : **N**
- D164 (la clause comporte au moins une expression référant à un objet nouveau et celui-ci n'est pas l'objet désigné par l'expression anaphorique) : **N**
- D17 (nb. d'objets dans la clause en cours) : **3**

y (ligne 11)

- D1 (forme de l'expression) : **pronom clitique**
 D2 (relation avec la précédente désignation) : -
 D3 (enchâssement) : N
 D4 (fonction syntaxique) : **complément d'objet indirect**
 D5 (nb. d'objets activés) : 4
 D6 (concurrence) : **○**
 D7 (présence d'un objet plus saillant) : **○**
 D71 (éloignement de la précédente désignation) : 3
 D8 (caractère anaphorique de la précédente désignation) : **○**
 D9 (enchâssement de la précédente désignation) : N
 D10 (fonction syntaxique de la précédente désignation) : **attribut**
 D11 (forme de la précédente désignation) : **pronom démonstratif**
 D111 (même prédicat que la précédente désignation) : N
 D12-D15 (phrases clivées et pseudo-clivées) : N
 D161 (la clause comporte une autre expression anaphorique qui désigne le même objet et en est la précédente désignation) : N
 D162 (la clause comporte au moins une autre expression anaphorique référant à un autre objet) : **○**
 D163 (la clause comporte une expression référant à un objet nouveau et celle-ci est la précédente désignation de l'objet) : N
 D164 (la clause comporte au moins une expression référant à un objet nouveau et celui-ci n'est pas l'objet désigné par l'expression anaphorique) : N
 D17 (nb. d'objets dans la clause en cours) : 3

CHAPITRE 6

Étude de l'environnement des expressions anaphoriques

1. INTRODUCTION

Ce chapitre est tout entier consacré à l'analyse des corpus présentés au chapitre précédent. Deux types d'analyses y sont conduites. La première s'appuie sur les dispositifs de cohésion textuelle décrits par Halliday et Hasan et présentés au Chapitre 3. La seconde consiste en la mise en œuvre du système de descripteurs exposé au Chapitre 4.

Pour l'essentiel ce chapitre se compose de quatre parties. La première vise à donner une caractérisation aussi précise que possible du profil anaphorique de chaque corpus. Les deux types d'analyses seront exploités.

La seconde est entièrement consacrée à l'objectif principal de ce travail, qui est d'étudier les facteurs environnementaux susceptibles d'avoir des incidences sur le choix des anaphoriques. Seul ici le système des descripteurs, qui a été conçu expressément à cette fin, sera exploité.

La troisième partie est une étude des syntagmes nominaux démonstratifs dans un des corpus. Elle vise à mettre en évidence les principaux fonctionnements de ces anaphores dans les textes, et constitue donc un complément à la seconde partie.

La quatrième partie, enfin, est une tentative de synthèse. On y montre que les résultats obtenus permettent de mettre au jour trois dimensions articulantes l'ensemble des descripteurs, donc l'ensemble des facteurs étudiés.

2. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES TEXTES DU POINT DE VUE DES ANAPHORES

2.1. Identification des dispositifs de cohésion décrits par Halliday et Hasan

On commencera par discuter la proportion relative des cinq dispositifs de cohésion dans chacun des corpus (2.1.1.). On examinera ensuite plus en détail les résultats obtenus pour les principaux sous-types de chacun des dispositifs (2.1.2. à 2.1.5.).

2.1.1. Résultats généraux

Rappelons que les types de liens de cohésion dont il est question dans cette section sont : la référence, la substitution, l'ellipse, la conjonction et la cohésion lexicale. Rappelons également que ces termes sont utilisés par Halliday et Hasan avec un sens assez particulier. Ces notions sont présentées en détail au Chapitre 3.

Nos résultats se caractérisent par une très forte prédominance de deux types de dispositifs (la cohésion lexicale et la référence), ainsi que par la rareté de la cohésion par ellipse et surtout par substitution (Tab. 1). Ces résultats sont proches de ceux obtenus par Rutter et Raban¹ (1982) dans une recherche

¹ La recherche de Rutter et Raban porte sur 20 sujets (10 garçons et 10 filles). Le corpus est constitué de textes produits en milieu scolaire durant

analogue portant sur des textes rédigés par des enfants de 6 et 10 ans (Tab. 2). La comparaison des deux tableaux de résultats le fait voir clairement.

	Référence	Substitution	Ellipse	Conjonction	Cohésion lexicale
04**	41.1 %	0 %	0.4 %	6.6 %	51.9 %
14**	29.9 %	0.4 %	0.9 %	12.7 %	56.1 %
05**	41.2 %	0.5 %	0.5 %	9.2 %	48.6 %
Dallas	40.1 %	0.2 %	1.2 %	10.3 %	48.2 %

Tab. 1 — Pourcentages des 5 dispositifs de cohésion.

	Référence	Substitution	Ellipse	Conjonction	Cohésion lexicale
6 ans	67 %	traces	2 %	9 %	22 %
10 ans	54 %	traces	3 %	12 %	31 %

Tab. 2 — Pourcentages des 5 dispositifs de cohésion dans des textes d'enfants de 6 et 10 ans, calculés d'après les données de Rutter et Raban (1982 : 68).

La différence la plus frappante entre les deux recherches concerne les taux respectifs de la référence et de la cohésion lexicale. Alors que la référence est clairement le dispositif dominant dans les corpus étudiés par Rutter et Raban (plus de

une période de 4 semaines. N'ont été retenus pour cette étude que les textes dont la rédaction, en raison de la nature de la tâche, laisse au rédacteur un maximum de liberté dans l'expression, soit principalement des textes narratifs — « *stories, poems and related forms* », suivant l'expression utilisée par les auteurs. Rutter et Raban constatent qu'entre 6 et 10 ans, le nombre moyen de liens cohésifs par phrase n'augmente pas ; il aurait même plutôt tendance à diminuer. En revanche il y a un accroissement de la *diversité* des liens utilisés.

50% des liens répertoriés), c'est la cohésion lexicale qui paraît jouer ce rôle dans nos textes (selon le corpus, entre 48% et 56% des liens). Il est possible — mais malheureusement non vérifiable — que cette divergence ait pour origine des différences d'appréciation dans le repérage de la cohésion lexicale par collocation².

A la suite d'une étude portant sur l'évaluation intuitive, par des adultes, de la qualité rédactionnelle de textes rédigés par des enfants de 8 à 11 ans, Yde et Spoelders (1990) concluent que les textes jugés les meilleurs sont aussi ceux qui ont le taux le plus faible de cohésion lexicale. Selon ces auteurs, il y aurait chez les jeunes rédacteurs une tendance à pallier certaines lacunes de la cohésion textuelle en augmentant le taux de redondance lexicale. Or dans nos corpus, les taux les moins élevés de cohésion lexicale se trouvent précisément dans les textes rédigés par des adultes, et en particulier dans le corpus Dallas. On peut voir là une confirmation de l'observation rapportée par Yde et Spoelders.

Quoi qu'il en soit, dans nos quatre corpus le type le plus fréquent de lien cohésif est la cohésion lexicale ; viennent ensuite, et dans le même ordre pour tous les corpus : la référence, la conjonction, l'ellipse et la substitution.

Le tableau 1 montre également que les textes du corpus 14** paraissent d'emblée présenter certaines particularités, en ceci qu'ils comportent un taux relativement faible de références, et sont en revanche très riches en cohésion lexicale.

On a également tenté d'évaluer pour chacun des corpus sa densité en liens de cohésion. Cette densité est calculée en divisant la somme des liens de chaque corpus par la somme des clauses. Les résultats sont les suivants.

² A l'appui de cette supposition, on peut mentionner le fait que dans une recherche analogue, Yde et Spoelders (1990) ont identifié comme nous un nombre plus élevé de cohésions lexicales que de références.

Densité en liens de cohésion		
04**	3.88	(516 / 133)
14**	2.59	(813 / 314)
05**	3.86	(216 / 56)
Dallas	2.67	(494 / 185)

Les textes portant sur le même sujet et répondant à la même question (04** et 05**) ont, en dépit de la différence d'âge des rédacteurs, la même densité en liens de cohésion. Les deux autres corpus, qui sont de caractère argumentatif, présentent eux aussi des taux comparables, mais nettement plus faibles.

A ce point de l'analyse il apparaît donc que, hormis le paramètre de la densité anaphorique, qui semble varier avec le genre du texte, aucun clivage ne peut être mis en évidence qui coïnciderait soit avec l'âge des rédacteurs (04** et 14** d'un côté, 05** et Dallas de l'autre), soit avec la nature du texte demandé (04** et 05** d'une part, comme textes explicatifs ; 14** et Dallas de l'autre, comme textes argumentatifs).

Passons maintenant brièvement en revue les résultats pour chaque type de dispositif de cohésion.

2.1.2. La référence

Rappelons que Halliday et Hasan distinguent trois catégories de liens dans cette rubrique : la référence personnelle (pronoms personnels, pronoms et déterminants possessifs), démonstrative (pronoms et déterminants démonstratifs, déterminant défini, quelques adverbes de temps et de lieu), et comparative (principalement *même*, *autre*, *tel*, ainsi que les formes comparatives des adjectifs).

Les textes des corpus 04** et 05** ont en commun un faible pourcentage de références personnelles (respectivement 15% et 12%) et un fort pourcentage de références démonstratives (84%

et 88%) (Tab. 3). Ces dernières sont en outre pratiquement toutes, dans ces textes, des déterminants définis ; autrement dit peu de références pronominales, pratiquement aucun SN démonstratif, mais beaucoup d'anaphores sous forme de SN définis.

	Référence	
	personnelle	démonstrative
04**	15 %	84 %
14**	37 %	57 %
05**	12 %	88 %
Dallas	29 %	64 %

Tab. 3 — Pourcentages des références personnelle et démonstrative, par rapport à l'ensemble des liens catégorisés comme « référence ».

Les résultats concernant la cohésion lexicale nous apprennent par ailleurs que ces SN définis sont pour la plupart de simples répétitions de la dénomination antécédente. Le texte ci-dessous illustre bien cet évitement quasi systématique des formes pronominales.

(1) Le bateau

Puisque le bateau avance pendant que la pomme tombe, la pomme tombe obligatoirement sur l'arrière du bateau ou dans l'eau. La pomme ne peut pas tomber à côté du mat car la pomme ne peut tomber en ligne droite. (0416, texte intégral)³

Inversement les textes des corpus 14** et Dallas ont des pourcentages plus élevés de références personnelles (37% et 29%), et plus bas de références démonstratives (57% et 64%).

³ Rappelons que sauf indication contraire, les exemples sont reproduits en respectant l'orthographe et la ponctuation de leur auteur.

Le corpus Dallas est le seul à comporter un taux relativement important de SN démonstratifs. Quant au corpus 14**, il se singularise par un nombre exceptionnellement grand de ce que Halliday et Hasan appellent des références étendues (le quart des liens référentiels de ces textes sont de ce type), ainsi que par le fait qu'il est le seul à contenir des cas de référence démonstrative adverbiale. L'extrait ci-dessous présente deux exemples de référence étendue (« *ce* », « *ça* ») et un exemple de référence démonstrative adverbiale (« *là* »).

- (2) Et puis si on fume 2 ou 3 cigarettes par jour, *ce* n'est pas très nocif. Je crois que *ça* devient dangereux l'orsque l'on fume 1 ou 1 et 1/2 par jour surtout si on est jeune. *Là* on ne peut plus faire de sport et des activités physique.
(1407)

Le corpus 14** est d'ailleurs celui qui présente la plus grande diversité de dispositifs de cohésion référentiels.

2.1.3. La substitution et l'ellipse

En raison de leur rareté, aucune information ne peut être tirée de ces catégories de liens.

2.1.4. La conjonction

Les textes des corpus 04** et 05** manifestent ici deux autres caractéristiques communes. D'une part ils sont ceux qui contiennent le taux le plus bas de liens par conjonction ; d'autre part, et surtout, la majorité de ceux-ci sont de type causal (82% pour 04**, 55% pour 05**).

Dans le corpus 14**, presque tous ses liens conjonctifs (80%) sont soit de type adversatif soit de type causal. Le corpus Dallas présente de son côté le plus fort taux de conjonctions additives (près de la moitié des liens conjonctifs) et temporelles.

2.1.5. La cohésion lexicale

Rappelons que Halliday et Hasan distinguent entre réitération et collocation, et que la cohésion lexicale concerne les lexèmes verbaux aussi bien que les lexèmes nominaux.

On a déjà signalé que les corpus 04** et 05** ont, ici encore, un point commun important : plus de 90% de leur cohésion lexicale est le fait de la répétition d'un lexème. A ce constat s'ajoute le fait que ces deux corpus présentent les plus faibles taux de collocations (Tab. 4) : respectivement 4% et 3% des liens de cohésion lexicale (27% pour le corpus 14** et 38% pour Dallas !).

Comme pour la référence personnelle et démonstrative, les corpus 14** et Dallas présentent, en contraste avec les corpus 04** et 05**, des résultats comparables en ceci qu'ils contiennent une proportion relativement élevée de collocations (27% des liens de cohésion lexicale pour 14**, 38% pour Dallas), et relativement faible de répétitions (69% et 50%).

	Cohésion lexicale	
	répétition	collocation
04**	91 %	4 %
14**	69 %	27 %
05**	91 %	3 %
Dallas	50 %	38 %

Tab. 4 — Pourcentages des cas de cohésion lexicale par répétition et par collocation, par rapport à l'ensemble des liens catégorisés comme cohésion lexicale.

2.1.6. Conclusion

L'analyse de nos corpus au moyen des catégories de liens décrites par Halliday et Hasan fait apparaître deux groupes distincts de textes. Le premier groupe, formé des corpus 04** et 05**, se caractérise par une forte densité en liens de cohésion.

Ces textes présentent un très faible taux de pronoms personnels, compensé par un taux élevé de SN définis anaphoriques consistant pour la plupart en la simple répétition d'un SN antécédent. Le taux extrêmement faible de la cohésion lexicale par collocation indique par ailleurs que ces textes manipulent un nombre restreint d'objets. Enfin, étant donné leur nature explicative, on peut s'étonner qu'ils ne comportent pas davantage de liens conjonctifs.

Le deuxième groupe, constitué des corpus 14** et Dallas, présente des caractéristiques inverses : faible densité en liens de cohésion, taux relativement élevé de pronoms personnels et de collocations, ce dernier point pouvant être considéré comme un indice du nombre des objets manipulés par les textes.

La présence, dans les textes du corpus Dallas, d'un nombre important de conjonctions additives est vraisemblablement à mettre au compte à la fois du caractère argumentatif de ces textes, et du fait qu'ils sont rédigés par des adultes. Contrairement à ce qu'on observe dans le corpus 14**, où les liens conjonctifs sont principalement de type adversatif et causal, les arguments dans le corpus Dallas ne sont pas simplement juxtaposés les uns aux autres ; ils sont articulés au moyen d'expressions conjonctives de type additif comme : *d'une part... d'autre part, d'un côté... de l'autre, d'ailleurs, en outre, et puis, c'est-à-dire, etc.*

Au total, l'analyse met ici en évidence des faits de typologie textuelle principalement. Le paramètre de l'âge des rédacteurs apparaît seulement à l'examen de points particuliers.

2.2. Mise en œuvre du système des descripteurs

2.2.1. Généralités

On constate de façon générale une très grande disparité entre les quatre corpus du point de vue des proportions des

différents types d'anaphores. Ainsi le rapport entre anaphores lexicales (SN définis et démonstratifs) et anaphores non lexicales (pronoms personnels et démonstratifs, déterminants possessifs) varie de la manière qui suit :

Rapport : anaphores lexicales / anaphores non lexicales

04**	104 / 40	soit	260 / 100
14**	29 / 154	soit	19 / 100
05**	28 / 13	soit	215 / 100
Dallas	65 / 87	soit	75 / 100

Par ailleurs, les SN démonstratifs et les déterminants possessifs ne sont bien représentés que dans le corpus Dallas. Ce qui nous sera très précieux pour tenter de cerner les conditions d'emploi de ces anaphores. Ce corpus est d'ailleurs le seul à comporter les différents types d'anaphores en proportion apparemment équilibrée. Le corpus 04** est tout entier articulé autour des SN définis et des pronoms personnels, avec une proportion très importante de SN définis ; le corpus 14** contient un nombre passablement grand de pronoms personnels et démonstratifs ; quant à 05**, il est constitué de textes souvent extrêmement courts et son état général ainsi que les conditions de sa récolte incitent à se méfier des résultats qu'il présente. De fait ceux-ci ne seront utilisés que partiellement.

Mais d'ores et déjà ces constatations suggèrent une première remarque. C'est que des explications qui ont recours à la notion d'apprentissage, d'acquisition, ou de tout autre principe opposant les textes en fonction de l'âge de leur rédacteur, risquent bien de se révéler insuffisantes si l'on n'y ajoute des considérations d'ordre typologique. Un critère aussi approximatif que le rapport entre anaphores lexicales et non lexicales montre bien que les différences que nous aurons à observer ne passent pas nécessairement d'abord par l'opposition entre textes d'enfants et textes d'adultes. Une question qu'il faudra notamment se poser est celle de savoir si les variations observées peuvent être

expliquées par la nature des textes, plus précisément par la nature de la tâche et par celle des objets sur lesquels porte cette tâche. Ainsi, Espéret *et al.* (1987) ont constaté que les textes des corpus 04** et 14** présentent des différences importantes quant à certaines marques de ce que ces auteurs nomment *l'implication du locuteur*. Par exemple, les textes du corpus 14** contiennent beaucoup plus de marques de prise en charge des énoncés (type : *moi je pense que...*) que ceux du corpus 04**. Que des textes qui sont donnés essentiellement comme argumentatifs se distinguent de textes explicatifs par des marques aussi fortement liées à l'expression des opinions que les prises en charge n'est pas réellement surprenant. Mais que ces mêmes textes présentent des configurations distinctes d'expressions référentielles relève de mécanismes causaux beaucoup plus complexes. Ce sont ces mécanismes qu'il faudra en particulier tenter de mettre au jour.

Fonctions syntaxiques des expressions anaphoriques

On se limitera à trois remarques.

1. Dans les corpus 04** et 14**, les pronoms démonstratifs figurent tous (sauf 1, dans 14**) en position de sujet. Ce résultat s'explique par l'emploi particulier qui est fait de ces pronoms dans ces textes. Le fragment ci-dessous donne une idée de cet emploi.

- (3) Pour interdire de fumer à 16 ans ça peu-être bien, comme ça peu être mal. Les jeunes fument s'ils veulent, ça les regardent. Si ça leur apporte quelque chose. Ça peut aussi être des causes de maladie... (1420)

Nous aurons à plusieurs reprises l'occasion de revenir sur ce type d'anaphore. Aussi n'en dirons-nous pas plus ici.

2. En second lieu, on notera que dans 04** ce résultat s'accompagne d'une autre tendance : d'une part les pronoms personnels apparaissent tous (sauf 1, soit 31 sur 32) en fonction

sujet ; d'autre part les anaphoriques qui ont d'autres fonctions syntaxiques sont tous des SN (sauf 2, soit 29 sur 31). En termes de rapports statistiques, ce constat peut s'exprimer ainsi : dans ce corpus, si on considère l'opposition entre pronoms personnels et SN, on observe que :

(a) en position de sujet, le rapport pronoms / SN est de 1/2 environ, et tous les pronoms personnels, sauf 1, occupent cette position ;

(b) quand la fonction syntaxique est autre que celle de sujet, ce rapport est de 1/29, et toutes les expressions anaphoriques, sauf 2 sont des SN.

Cette corrélation entre le type de l'expression anaphorique et la fonction syntaxique est totalement absente dans les autres corpus, où le rapport pronoms personnels / SN est pratiquement constant quelle que soit la fonction de l'expression. Cette propension à utiliser les pronoms en position de sujet seulement a peut-être une explication psycholinguistique.

On se rappelle en effet que l'emploi des pronoms dans la seule fonction de sujet constitue l'une des caractéristiques de la stratégie dite « du sujet thématique » (Karmiloff-Smith 1980). Cette stratégie a été exposée au Chapitre 2. Rappelons qu'elle consiste pour l'essentiel :

- à élire un actant au rang d'actant principal ;
- une fois celui-ci introduit dans le texte, à ne le désigner désormais qu'au moyen de pronoms ;
- à faire en sorte que ceux-ci figurent toujours en position de sujet ;
- à ne désigner aucun autre actant au moyen d'un pronom.

Rappelons également que, selon Karmiloff-Smith, il s'agit là de l'une des toutes premières stratégies de textualisation, du moins pour les narrations, et qu'elle est prédominante vers 6-7 ans.

Dès lors, on est conduit à se demander si on peut interpréter le phénomène observé dans le corpus 04** comme une résurgence, ne serait-ce que partielle, de cette stratégie. Si oui,

quelles seraient les raisons de cet archaïsme ontogénétique ? Avant de tenter de répondre à ces questions, il convient d'insister sur deux points. D'une part, les textes étudiés par Karmiloff-Smith sont, ainsi qu'on vient de le rappeler, des narrations et non des argumentations. D'autre part, aucun des textes du corpus 04** ne présente toutes les caractéristiques énumérées ci-dessus ; seule *une* de ces caractéristiques apparaît : la spécialisation des pronoms dans la fonction de sujet et son corollaire, le fait que les autres fonctions syntaxiques soient occupées exclusivement par des SN.

Cependant un autre fait mérite d'être relevé dans ce corpus. Ce fait est le suivant. Les textes du corpus 04** comportent un nombre très important de SN définis anaphoriques utilisés là où de toute évidence une forme pronominale aurait été possible et même attendue, étant donné notamment la saillance élevée de l'objet désigné. Autrement dit, ces textes manifestent une forte tendance à l'emploi d'expressions anaphoriques informationnellement riches (presque toujours, la répétition du nom de l'expression introductrice) là où des expressions plus « économiques » seraient possibles. Deux exemples feront voir ceci.

- (4) La pomme retombe forcément derrière le mat car entre le moment où *la pomme* a quitté le mat (donc pendant lequel *la pomme* n'est plus sur le bateau) et le moment où elle retombe sur le bateau, *le bateau* a avancé d'une certaine distance et c'est à cette même distance du mat que la pomme va retomber (ex : 1 mètre si le bateau a avancé d'un mètre pendant que *la pomme* n'était plus en contact avec le bateaux) (0407)
- (5) Puisque le bateau avance pendant que la pomme tombe, *la pomme* tombe obligatoirement sur l'arrière du bateau ou dans l'eau. *La pomme* ne peut pas tomber à côté du mât car *la pomme* ne peut tomber en ligne droite. (0416)

Or cet emploi des définis correspond lui aussi à certaines observations faites par des psycholinguistes. On se rappelle en

effet que Hickmann (1987) et Karmiloff-Smith (1980) ont observé que dans des narrations orales produites à partir d'une série ordonnée d'images, les enfants entre 4 et 7 ans adoptent fréquemment une stratégie consistant précisément à répéter de phrase en phrase les SN définis et à ne pas utiliser de forme pronominale. Bien que les conditions de production des textes recueillis par Hickmann et Karmiloff-Smith soient passablement différentes des nôtres, ce deuxième point commun pourrait constituer un argument supplémentaire en faveur de l'hypothèse suivant laquelle les textes du corpus 04** présenteraient des caractéristiques ontogénétiquement archaïques. La conjonction des deux stratégies qui viennent d'être décrites aboutit en effet à des textes qui ont exactement les caractéristiques observées : un faible taux de pronoms personnels, un taux élevé de SN définis, avec tous les pronoms personnels en fonction sujet.

Cependant, ces caractéristiques sont absentes du corpus 14**, dont les textes sont pourtant rédigés par les mêmes sujets. Il est possible que cette différence soit imputable à la tâche. S'il n'est guère possible de faire mieux que de formuler des hypothèses, on peut toutefois noter que le problème du bateau et de la pomme, contrairement à la question de la fumée, a été probablement perçu par des enfants de 13-14 ans comme typiquement « scolaire » et appelant de ce fait un genre de discours fortement normé. L'une des caractéristiques de ce discours serait ainsi un degré élevé d'explicitation dans la formulation ; et le nombre des SN définis serait à mettre au compte de cette tendance.

3. Troisième remarque liée à la fonction syntaxique : les anaphores dont la fonction syntaxique est celle de complément indirect régi viennent en deuxième position, avant les objets directs, dans tous les corpus sauf 14**. Cette dominance des compléments indirects est particulièrement forte dans les textes du corpus 04**. Elle y est vraisemblablement due au grand nombre des formulations du genre

- (6) Elle tombera *dans l'eau* car le bateau avance pendant que la pomme est en l'air. (0413)

et est donc liée au lexique impliqué par la question. Ce résultat est confirmé par le paramètre de la fonction syntaxique de la précédente désignation.

2.2.2. Paramètres du contexte gauche

Nombre des objets activés (D5)

Rappelons qu'il s'agit du nombre des objets activés dans les deux clauses précédant la clause où figure l'anaphore.

Dans les quatre corpus, le domaine actif du texte au moment où apparaissent les anaphores comporte de 2 à 4 objets le plus souvent (plus précisément dans plus des 2/3 des cas). On notera cependant que le corpus 14** présente très peu d'anaphores produites dans des contextes où le nombre des objets activés est élevé. Ce corpus est d'ailleurs celui où le nombre moyen d'objets activés est le plus faible, et le corpus Dallas celui où il est le plus important, ainsi que le font voir les chiffres ci-dessous.

*Nb. moyen d'objets activés
au moment où est produite une anaphore :*

04**	3.4
14**	2.9
05**	3.4
Dallas	4.0

Ce résultat provient du fait que dans le corpus 14**, les clauses contiennent relativement peu d'expressions référentielles et sont en conséquence plutôt pauvres en objets ; alors que dans le corpus Dallas, elles sont au contraire très riches en expressions référentielles. Nous aurons dans la suite l'occasion de voir pourquoi.

Concurrence avec d'autres objets (D6)

Un premier constat concerne le taux global des anaphores produites en situation de concurrence. Ce taux est le plus élevé dans les textes du corpus Dallas. On admettra pour l'instant que ce résultat tient à ce que ces textes sont particulièrement denses en objets, et qu'il s'agit, au contraire de ceux du corpus 14**, de textes essentiellement nominaux.

Une seconde remarque concerne les pronoms démonstratifs. D'une part, leur nombre est extrêmement variable selon le corpus (5% des expressions anaphoriques dans 04**, 27% dans 14**, 0% dans 05**, 14% dans Dallas) ; d'autre part, dans le corpus 14**, une proportion importante de ces pronoms sont produits en situation de concurrence. Ce fait s'explique vraisemblablement de la façon suivante.

Pratiquement tous les démonstratifs relevés dans ce corpus sont des formes neutres, comme *ça*, *ce*, *cela*, utilisées pour reprendre de l'information prédicative ou propositionnelle. Or, dans cet emploi, les pronoms présentent la particularité d'*engendrer* des objets, plutôt que de désigner des objets *déjà introduits*. Lorsque cet emploi est répété de phrase en phrase, il y a multiplication de ce type d'objets et, de ce fait, augmentation des possibilités de concurrence pour la référence du pronom. L'extrait ci-après illustre ce phénomène.

- (7) Si *c'était interdit* [de fumer] *cela* nous inciterait encore plus à fumer, car pour nous *c'est* une plus grande "découverte" (à l'idée qu'on ne doit pas). Pour certain la cigarette les aide beaucoup, pour d'autres *ça* sera se ronger les ongles, boire etc. (1409. La parenthèse est dans l'original)

Dans ce texte, quatre pronoms démonstratifs sont utilisés successivement et réfèrent à des objets distincts. On a en effet :

- *si c'était interdit* : *ce* = « fumer »
- *cela nous inciterait* : *cela* = « le fait que fumer soit interdit »

– *c'est une plus grande découverte* : ce = « fumer alors que c'est interdit »

– *pour d'autres ça sera se ronger les ongles* : ça = « ce qui aide »

L'ajout de la parenthèse « *à l'idée qu'on ne doit pas* » indique que le rédacteur a eu conscience du problème d'interprétation posé par les modifications successives de la référence du pronom ; cette parenthèse a ici clairement une fonction de désambiguïsation.

C'est parce qu'ils sont utilisés avec une fréquence élevée que les démonstratifs, dans le corpus 14**, se trouvent souvent dans une situation de concurrence, du moins au sens où cette notion a été définie dans le descripteur D6. Il y a donc ici une sorte d'artefact, qu'il faut bien sûr se garder d'interpréter comme signifiant que la concurrence est un facteur favorable pour les démonstratifs.

Degré d'éloignement de la précédente désignation (D71)

Selon la définition qui a été donnée de ce descripteur, un degré d'éloignement de 2 correspond à la situation dans laquelle, entre l'anaphorique et la précédente désignation de son objet, une seule expression référant à un autre objet a été utilisée.

C'est ici encore le corpus 14** qui se singularise. Les anaphores y sont en général beaucoup plus proches de la précédente désignation de leur objet que dans les textes des autres corpus. Ce résultat doit être mis en relation avec un fait déjà relevé, à savoir la proportion exceptionnellement élevée de pronoms personnels et démonstratifs dans ce corpus — toutes formes d'anaphores qui présupposent des objets à saillance locale élevée donc peu éloignés.

D'autre part, les textes des corpus 04** et 05* (textes « explicatifs ») comportent un nombre relativement faible d'anaphores contiguës à la précédente désignation de leur objet, ce

qui est confirmé par les résultats du paramètre de l'existence d'un objet plus saillant.

Caractère anaphorique ou non de la précédente désignation (D8)

Rappelons que quand la précédente désignation est elle-même anaphorique, la désignation actuelle de l'objet est la troisième désignation au moins de cet objet. Ce paramètre donne donc des indications sur ce qu'on peut appeler l'*empan textuel* moyen des objets.

Or cet empan varie très sensiblement suivant le corpus. Les taux des anaphores désignant leur objet pour la troisième fois au moins sont en effet les suivants.

*Pourcentage des anaphores
désignant leur objet pour la 3^e fois au moins*

04**	57 %
14**	34 %
05**	37 %
Dallas	43 %

Les raisons de ces différences sont vraisemblablement à chercher ici encore dans la nature respective des textes. Dans 04**, on est en présence de textes manipulant un très petit nombre d'objets (la pomme, le bateau...), mais ceux-ci demeurent activés du début à la fin du texte. Dans 14**, en revanche, les objets sont nombreux mais ont généralement un empan textuel étroit. Il n'est pas rare qu'ils ne soient désignés que deux, voire une seule fois. D'où un nombre élevé de procédures d'introduction d'objets nouveaux, comme dans l'exemple suivant.

- (8) *Ceux qui fument à 9-10 ans ils ne savent pas vraiment ce qu'ils font. D'autres savent que le tabac existent mais se disent, même quand je serai grand je ne fumerais pas mais en principe il se trompe. Il y en a aussi qui connaissent les dangers de la cigarette mais n'en font aucun cas*

mais par contre *tous ceux qui* continuent de fumer à notre âge le connaissent.

Il y en a aussi, c'est une question de santé quand ils ont des maladies par exemple de l'asme. (1414)

Ces caractéristiques s'expliquent à la fois par la question à laquelle les textes sont censés répondre (question appelant une réponse explicative et portant sur un univers d'objets pratiquement fermé, dans un cas ; question d'opinion donnant toute liberté d'introduire des objets nouveaux, dans l'autre cas), ainsi que par la nature des objets manipulés par ces textes⁴.

Reste à expliquer pourquoi les textes du corpus 05** ont, du point de vue de ce paramètre, un résultat analogue à ceux de 14**. L'explication est à chercher ici dans l'extrême brièveté de ces textes. Bien que répondant à la même question que 04**, ils

⁴ A propos de ces corpus, Espéret *et al.* (1987) parlent respectivement de *discours argumentatif formel* et de *discours argumentatif naturel*. Ces auteurs fondent cette distinction sur la nature des objets sur lesquels portent ces textes : concepts largement prédéfinis et en principe non modifiés par le discours vs objets élaborés dans le discours. Mais il s'agit là d'un point de vue externe, et rien n'exclut que les enfants perçoivent ou puissent percevoir le problème de la pomme et du bateau comme un problème où il s'agit de défendre une opinion. Conscients de cette difficulté, ainsi que des biais qui peuvent être introduits à cet égard dans la manière d'exposer le problème et de formuler la consigne de rédaction, l'un de ces auteurs (P. Coirier) a repris cette expérimentation mais en prenant garde, d'une part de présenter de façon identique les deux types de problèmes, d'autre part de tester, pour chacun d'eux, deux consignes de rédaction : l'une, où la tâche est présentée comme étant de nature scientifique et explicative ; l'autre, où elle est présentée comme étant de nature argumentative et portant sur des opinions. Les premiers résultats de cette recherche, non encore publiés, montrent que le choix de la consigne a des incidences très sensibles sur les textes produits, et ceci d'une façon partiellement indépendante du type de problème. P. Coirier observe par exemple que quand une question relative à un problème scientifique est posée au moyen d'une consigne de type argumentatif plutôt qu'explicatif, certaines marques du discours argumentatif resurgissent, notamment les expressions de la prise en charge des énoncés (*je pense que*, etc.). (P. Coirier, communication personnelle).

sont trop courts pour comporter un nombre « normal » d'anaphores désignant leur objet pour la troisième fois au moins.

Fonction syntaxique de la précédente désignation (D10)

De façon générale, on constate dans tous les corpus une dominance très forte pour les antécédents à fonction de sujet, ainsi que l'indiquent les valeurs ci-dessous.

*Pourcentage des antécédents
à fonction syntaxique de sujet*

04**	78 %
14**	54 %
05**	44 %
Dallas	76 %

On peut voir dans ce résultat un effet de la stratégie dite « d'assignation au sujet » (cf. Chapitre 1, section 5). Certes cette stratégie décrit d'abord un fait de décodage, ou d'interprétation, non de choix à l'encodage. Mais les données ci-dessus fournissent en quelque sorte le fondement empirique du comportement que décrit cette stratégie, selon une logique qu'on peut paraphraser ainsi :

en cas d'hésitation dans l'interprétation d'un pronom, recourir à la situation statistiquement la plus fréquente (donc la plus probable), à savoir assigner au pronom le même référent que celui de l'expression qui est sujet de la phrase précédente.

Cette stratégie ne ferait somme toute que décrire la conséquence comportementale de ce fait statistique, relativement banal et prévisible, que les sujets sont plus fréquents que les « compléments ».

Forme de la précédente désignation (D11)

Les résultats obtenus sur ce paramètre conduisent à faire trois remarques.

1. Les textes du corpus 14** sont les seuls à contenir un nombre important d'anaphores désignant un objet construit à partir d'informations prédicatives ou d'un contenu propositionnel (un *fait*, au sens de Halliday et Hasan). Ces anaphores sont pratiquement toutes des pronoms démonstratifs neutres. Des exemples donnés plus haut ont déjà illustré ce type de référence, et on reviendra dans la section 3 ci-après sur sa fonction dans les textes. Cependant, on peut d'ores et déjà noter que les objets identifiés au moyen de ce type d'anaphore présentent la particularité d'être ce qu'on pourrait appeler des objets *construits*. Voici ce que nous entendons par ce terme.

Lyons (1980 : 74 sqq.) a développé l'idée suivant laquelle les catégories syntaxiques telles que nom, verbe, adjectif ou adverbe reflètent une ontologie dans laquelle il est possible de dégager trois ordres principaux d'entités ; elles sont appelées par cet auteur entités du *premier ordre*, du *deuxième ordre*, et du *troisième ordre*. Les entités du premier ordre sont des entités discrètes, en principes observables, ayant des propriétés perceptuelles relativement constantes ainsi qu'une localisation spatio-temporelle. Les prototypes en sont les personnes, les animaux et les choses. Les entités du deuxième ordre sont également observables et localisées dans l'espace et le temps, mais plus perceptuelles voire conceptuelles que les entités du premier ordre. Si on dit de ces dernières qu'elles « existent », on dit des entités du deuxième ordre qu'elles « surviennent » ou qu'elles « ont lieu ». Le problème de leur ré-identification ne se pose pas non plus de la même manière. Alors que les entités du premier ordre ne peuvent se trouver localisées à deux endroits différents en même temps, celles du deuxième ordre échappent à cette contrainte : un même événement peut fort bien se passer à divers endroits en même temps. Les principaux prototypes sont ici les processus, les événements et les états de choses. Quant aux entités du troisième ordre, elles présentent la particularité de ne pas être observables et de se situer en dehors de l'espace et du temps. On dit d'elles qu'elles sont

« vraies » ou « fausses », plutôt que « réelles », et elles peuvent faire l'objet de ce qu'on appelle une attitude propositionnelle (croyance, doute, etc.). Il s'agit donc d'entités cognitives correspondant à ce qu'on appelle généralement *jugement* ou *proposition*⁵. Désigner une entité du deuxième et du troisième ordre au moyen d'une expression référentielle correspond à ce que Halliday et Hasan (1976) nomment respectivement *référence étendue* et *référence textuelle* (cf. Chapitre 3, 3.1.1.). Rappelons que dans la terminologie utilisée par ces auteurs, l'objet qui est désigné quand il y a référence textuelle est appelé un *fait*, appellation que nous avons nous même utilisée plus haut.

Lyons note encore que pour référer à des entités du deuxième ou du troisième ordre, on emploie très souvent des syntagmes nominaux dont le nom est une nominalisation. On vient de voir que ce type de référence utilise fréquemment aussi les pronoms démonstratifs neutres comme *ce*, *cela* ou *ceci*.⁶

Il est intéressant de remarquer que ces trois ordres d'entités sont en principe articulés par une relation de présupposition. Toute entité du deuxième ordre présuppose une entité (au moins une) du premier ordre ; et toute entité du troisième ordre présuppose une entité du deuxième ordre.

Si on laisse de côté les aspects ontologiques des propositions de Lyons, et si on conserve l'idée qu'il existe des entités de différents ordres, alors il paraît intéressant de transposer ces notions dans la perspective du discours ou du texte. On peut ainsi considérer qu'il existe, ou plutôt qu'il peut exister, dans un texte, des objets de deux types. D'une part des objets qui sont d'emblée identifiés au moyen d'une expression référentielle ; d'autre part, des objets qui sont élaborés à partir d'informations explicitement formulées (prédication, contenu

⁵ L'idée de distinguer différents ordres d'entités a été reprise par Dik (1989), qui ajoute à la liste de Lyons : les attributs et relations dénotés par les prédicats (entités d'ordre 0) et les actes de langages (entités d'ordre 4).

⁶ La raison en sera examinée plus loin.

propositionnel, autres objets de discours). On parlera, dans le premier cas, d'*objets identifiés*, et dans le second d'*objets construits*. On pourrait bien sûr encore distinguer différents types d'objets construits, notamment selon la nature de l'information qui sert de matériau à cette construction. On se limitera toutefois pour l'instant à la distinction esquissée ci-dessus. Voici deux exemples illustrant la notion d'objet construit (les objets construits sont ceux auxquels réfèrent les expressions en italiques).

- (9) N'ayant vu personnellement aucun épisode de ce feuilleton, (*ce qui doit être assez rare*), je parlerai ici de ce que j'en ai entendu dans mon entourage. (D10)
- (10) Premièrement, il faut relever l'existence d'une possibilité matérielle de créer le succès à partir d'un centre (création d'un film) : *sous-entend une large distribution potentielle*.
Deuxièmement, il faut adhérer à cette diffusion en tant que spectateur, en grand nombre, pour créer le succès.
[...] Si le succès se crée, c'est que *ces deux termes* sont présents. (D13)

Dans le premier exemple, il s'agit d'un objet construit à partir d'informations données dans le texte qui précède. En l'occurrence, il s'agit d'un élément dont l'existence en tant que référent est due uniquement à l'effet de l'expression pronominale ; avant que celle-ci ait opéré, il n'y a qu'un certain état de l'information. Du point de vue de la typologie de Lyons, il s'agit d'une entité du deuxième ordre, c'est-à-dire d'un état de chose, qu'on peut paraphraser par « n'avoir vu aucun épisode de ce feuilleton » ou « qu'une personne n'ait vu aucun épisode de ce feuilleton », ce qu'indique le prédicat « *doit être assez rare* ». Dans le second exemple, c'est l'expression « *ces deux termes* » qui réfère à un objet construit. Il s'agit ici d'un objet « collectif » élaboré à partir de deux éléments ; le premier a déjà le statut d'objet, c'est-à-dire qu'il a déjà été pointé au moyen d'une

expression référentielle (cf. « *l'existence d'une possibilité...* ») ; le second s'apparente au premier exemple en ce sens qu'il s'agit d'une information n'ayant pas encore le statut d'objet individué. Une fois désignée comme objet, on peut la paraphraser comme « l'adhésion en grand nombre à cette diffusion ». La nature du prédicat (« *sont présents* »), indique que ces objets, ou l'objet désigné par l'expression « *ces deux termes* », sont ici encore des entités du deuxième ordre au sens de Lyons.

Qu'un texte soit particulièrement riche en objets construits est une caractéristique importante, notamment dans la perspective d'une approche typologique. On verra plus loin que cette particularité peut avoir toutes sortes de répercussions sur le profil anaphorique des textes. Les textes de l'un de nos corpus (14**) se caractérisent précisément par un nombre exceptionnellement grand d'objets construits.

2. Notre deuxième remarque sur la forme de la précédente désignation concerne une fois encore le corpus 14**. Ce corpus est en effet le seul à contenir des expressions introductrices du type *il y en a qui...*, *certaines*, *ceux qui...*. Or, ces expressions référentielles présentent la particularité de ne pas comporter de lexème nominal. Ce point est à retenir dans la mesure où la question classique du choix entre anaphore pronominale et anaphore lexicale ne se pose pas dans les mêmes termes selon que l'objet a été introduit ou non au moyen d'une expression comportant une dénomination, autrement dit selon qu'il a été ou non préalablement *catégorisé* au moyen d'un lexème nominal.

3. Enfin une troisième remarque concerne le fait que dans 04**, il est fréquent qu'un objet désigné à un certain moment au moyen d'un pronom le soit ensuite au moyen d'un SN défini — situation rare dans les autres corpus. Ce phénomène est à mettre au compte du nombre exceptionnellement élevé des SN définis dans ce corpus. Il va dans le sens des hypothèses avancées plus haut sur certains aspects ontogénétiquement

archaïques de ces textes (résurgence de la stratégie du sujet thématique).

2.2.3. Paramètres du contexte droit

Nombre d'objets dans la clause où figure l'anaphore (D17)

Le corpus 14** présente le nombre moyen d'objets le plus petit (2.0 objets) et le corpus Dallas le plus grand (3.0 objets). Étant donné qu'il y a des anaphores dans pratiquement toutes les clauses, ces valeurs peuvent être considérées comme un indice du nombre moyen de désignations d'objets distincts par clause dans chaque corpus. Les clauses du corpus 14** sont donc les moins denses en objets, tandis que celles du corpus Dallas sont les plus denses en objets.

Cette observation à la fois confirme et prolonge ce que nous avons relevé dans le contexte gauche avec le paramètre du nombre des objets activés.

On notera encore que dans le corpus 14**, les pronoms démonstratifs sont nombreux quand la clause où ils se trouvent ne comporte qu'un seul objet, autrement dit quand leur référent est le seul objet de la clause. Voici quelques exemples de cette situation. On notera que dans tous les cas il s'agit d'objets construits.

- (11) – ça serait bien [si le tabac n'existait pas]. (1405)
 – Fumer en cachette, ce n'est pas mieux. (1408)
 – alors là c'est beaucoup trop [fumer trois paquets par jour]. (1419)
 – même si c'est interdit [fumer]. (1406)
 – ça n'apporte rien [fumer]. (1420)
 – cela inciterait beaucoup plus à fûmer, au contraire [interdire de fumer aux moins de 16 ans]. (1421)

Présence d'autres anaphores ou d'expressions introductrices (D161 à D164)

On fera ici deux constatations. La première est que les anaphores côtoyant dans la même clause une autre anaphore représentent 1 cas sur 2, sauf dans le corpus 14** où elles représentent 1 cas sur 3.

La seconde constatation est que les anaphores côtoyant dans la même clause une expression introduisant un objet nouveau représentent 1 cas sur 2, sauf dans le corpus Dallas où elles représentent 3 cas sur 4. Ces deux points vont dans le sens de ce qui a été dit plus haut concernant la densité en objets des textes des corpus 14** et Dallas.

Il y a ici bien d'autres différences entre les corpus, mais elles sont toutes liées aux circonstances d'emploi de telle ou telle forme d'anaphore. D'autre part leur mise en évidence requiert une méthode d'analyse plus complexe. Leur examen est donc reporté à la section suivante.

3. ENVIRONNEMENT DES EXPRESSIONS ANAPHORIQUES

Après ce panorama des principales caractéristiques de chaque corpus, nous allons maintenant, dans un premier temps (ci-après 3.1.), analyser nos résultats dans le but de mettre au jour d'éventuelles corrélations entre la forme de l'anaphorique et les caractéristiques de son contexte telles qu'elles sont saisies par les descripteurs présentés au Chapitre 4. Pour mener à bien cette analyse, nous examinerons les paramètres l'un après l'autre. Dans un second temps (3.2.), nous essaierons de brosser un portrait des principales formes d'anaphoriques du point de vue de leurs contraintes contextuelles, en tentant de décrire, pour chaque forme, les propriétés les plus constantes de son

environnement type — du moins tel qu'il apparaît dans ces corpus et avec les outils de description mis en œuvre.

3.1. Analyse des résultats

3.1.1. Incidences des paramètres du contexte gauche

3.1.1.1. Nombre des objets activés (D5)

L'interrogation qui a conduit à l'observation de ce paramètre est la suivante : lorsqu'une anaphore survient dans un univers référentiel comportant un grand nombre d'objets, ou au contraire un petit nombre d'objets, certaines formes d'expressions sont-elles préférées à d'autres ? L'hypothèse sous-jacente à cette question est qu'un nombre important d'objets tend, de façon générale, d'une part à accroître les risques d'ambiguïté référentielle, d'autre part à créer une surcharge de la mémoire, de sorte que les expressions pronominales devraient dans ces contextes être défavorisées au profit des expressions lexicales (SN définis et démonstratifs).

A cette hypothèse les résultats apportent des réponses contradictoires. Elle n'est en effet confirmée que dans deux corpus (04** et 05**), et elle est infirmée dans les deux autres. Ce résultat est d'autant plus surprenant que ce sont notamment les textes les plus développés et rédigés par des adultes (Dallas) qui démentent cette hypothèse. Dans ces textes, la proportion des expressions lexicales relativement aux pronoms augmente quand le nombre des objets ≤ 2 , et celle des pronoms personnels diminue dans les mêmes conditions ! Cependant, à y regarder de plus près, on s'aperçoit que cet effet est dû en réalité au taux relativement important de SN définis et démonstratifs quand le nombre des objets activés est de 2, phénomène qui correspond aux cas des anaphores se trouvant dans la première phrase des textes (les 2 objets sont ceux qui sont donnés dans l'énoncé de la question) ; il s'agit donc d'un artefact de la

méthode d'observation adoptée pour ce corpus. Une fois ces cas éliminés, les résultats pour ce corpus ne permettent pas d'affirmer qu'il y a une relation claire entre ce paramètre et le choix d'une expression lexicale ou non lexicale.

De façon générale cependant, il apparaît que les SN définis sont les anaphores dont le contexte est en moyenne le plus riche en objets activés. Ce constat est d'autant plus intéressant que le phénomène est très net dans tous les corpus. Les SN définis sont les formes qui paraissent les moins sensibles à la variation du nombre des objets activés.

Au total, ce paramètre se révèle d'une pertinence beaucoup plus limitée que prévu. Il convient toutefois de distinguer (et ceci vaut pour toutes nos observations) le paramètre en tant que composante du contexte discursif, de sa saisie au moyen d'un descripteur particulier. Il est possible que notre descripteur ait été défini d'une manière trop rigide et ne capte que très approximativement la dimension que nous voulions explorer.

3.1.1.2. Concurrence avec d'autres objets (D6)

Rappelons que l'application de ce descripteur consiste à se demander si l'emploi d'une forme pronomiale est susceptible d'engendrer une ambiguïté référentielle dans le domaine des objets activés (défini par le paramètre précédent). L'hypothèse est ici que la concurrence doit favoriser les expressions lexicales au détriment des pronoms. On va voir que cette hypothèse n'est confirmée que partiellement.

Un effet du facteur de la concurrence sur le choix de l'expression anaphorique est constaté dans deux des corpus 04** et 05**. Cet effet s'exerce de la façon suivante : la concurrence accroît la proportion des expressions lexicales au détriment de celle des pronoms personnels. Ce résultat va dans le sens attendu, mais il n'est pas confirmé dans les autres corpus.

Par ailleurs, les pronoms démonstratifs ont réagi très différemment selon le corpus. Ils sont tous produits en situation de

non-concurrence dans le corpus 04**, alors qu'ils paraissent plutôt favorisés par la concurrence dans 14**. Concernant 14**, nous avons déjà eu l'occasion d'expliquer ce phénomène (cf. 2.2.2. ci-dessus). Concernant 04**, l'explication est analogue mais ici, la rareté de ces pronoms fait qu'ils n'entrent jamais en concurrence.

Le paramètre de la concurrence apparaît lui aussi d'une pertinence beaucoup plus limitée que prévu. Il faut cependant rappeler que la mise en œuvre du descripteur D6 est fondée sur les objets retenus par D5, et que les défauts de l'un ne peuvent que se reporter sur l'autre.

3.1.1.3. Présence d'un objet localement plus saillant (D7)

On a présenté au Chapitre 4 deux types de saillances : la saillance *locale* et la saillance *cognitive*. Pour l'instant on considérera cette distinction comme une hypothèse qu'il s'agira de vérifier.

L'hypothèse qui sous-tend l'étude de ce paramètre est que l'existence d'un objet localement plus saillant que celui en cours de désignation tend à défavoriser les pronoms personnels au profit des expressions lexicales. Ce paramètre, ainsi que celui analysé ci-après (l'éloignement de la précédente désignation) concerne donc des phénomènes « positionnels » : il est destiné à capter les contraintes exercées par l'éloignement purement séquentiel de la précédente désignation. Une question subsidiaire sera celle de savoir si les pronoms personnels et les déterminants possessifs, formes qui ne décrivent leur objet que par le genre et le nombre⁷, sont soumis au même type de contrainte. Enfin, on sera tout particulièrement attentif au

⁷ La catégorie de la personne n'étant pas pertinente ici, puisque les pronoms et les déterminants possessifs de 1^{ère} et 2^e personne ne sont pas anaphoriques.

comportement des formes démonstratives, réputées pour leur fonctionnement positionnel.

L'hypothèse d'un lien entre la non-proximité de la précédente désignation et le choix d'un anaphorique lexical est confirmée pour les SN définis. Dans les quatre corpus, on observe une augmentation de la proportion de ces anaphoriques quand l'actuelle désignation est séparée de la désignation précédente par 1 désignation au moins d'un autre objet. Le tableau 5 fait voir ceci.

SN définis	Existe-t-il un objet localement plus saillant ?	
	NON	OUI
04**	48 %	75 %
14**	9 %	13 %
05**	17 %	81 %
Dallas	11 %	24 %

Tab. 5 — Proportion des SN définis dans les environnements D7=OUI et D7=NON.

On notera toutefois, d'une part que cette tendance ne se manifeste pas avec la même intensité dans tous les corpus, d'autre part qu'elle ne s'exerce pas au détriment des pronoms personnels, mais des pronoms démonstratifs et des déterminants possessifs.

Un autre résultat que nous apporte ce paramètre est en effet que les déterminants possessifs et les pronoms démonstratifs tendent à être proches de la précédente désignation de leur objet. Ce résultat était prévisible pour les démonstratifs, étant donné leur caractère déictique. Il est en revanche intéressant en ce qui concerne les déterminants possessifs, qui, bien que de nature partiellement pronominale, apparaissent en définitive beaucoup plus positionnels que les pronoms personnels.

Les SN démonstratifs, qui devraient eux aussi être sensibles à ce paramètre, s'y montrent au contraire totalement insensibles. Leur fréquence est la même, qu'ils suivent immédiatement ou non la précédente désignation de leur objet. On verra avec le descripteur suivant si une quantification de l'éloignement permet de leur attribuer une spécificité cet égard.

3.1.1.4. Degré d'éloignement de la précédente désignation (D71)

Ce paramètre complète le précédent et est destiné à vérifier les mêmes hypothèses. Rappelons qu'un degré d'éloignement de valeur 2 correspond à la situation suivante : entre l'anaphore et la précédente désignation de son objet, une seule expression référant à un autre objet a été utilisée.

Les résultats mettent en évidence cinq phénomènes.

1. En premier lieu, ils confirment ce qui vient d'être dit des SN définis ; ces anaphores sont en effet proportionnellement plus fréquentes quand la valeur de l'éloignement est supérieure à 2, et ceci dans tous les corpus, comme pour le paramètre précédent (Tab. 6). Tendance attendue, et qui paraît d'autant plus intéressante que la proportion des SN définis varie par ailleurs considérablement d'un corpus à l'autre, ainsi que le font voir les valeurs indiquées.

SN définis	Degré d'éloignement de la précédente désignation	
	≤ 2	> 2
04**	53 %	90 %
14**	7 %	27 %
05**	52 %	75 %
Dallas	10 %	31 %

Tab. 6 — Variation de la proportion des SN définis en fonction de l'éloignement de la précédente désignation.

2. Concernant les pronoms personnels, on constate que dans les corpus 04** et 05**, ils sont plus fréquents quand l'éloignement ≤ 2 ; encore une tendance attendue, mais qui curieusement ne se répète pas dans les deux autres corpus. Il est possible que ce type de résultat ne puisse se manifester quantitativement que pour des textes dont les objets ont un empan textuel large.

3. En troisième lieu, les pronoms démonstratifs sont proportionnellement plus nombreux, dans les corpus 04** et 14**, quand l'éloignement ≤ 2 . Cette tendance ne se manifeste pas dans le corpus Dallas (ce qui permet de nuancer ce qui a été écrit à propos du paramètre précédent), et 05**, rappelons-le, ne comporte aucun pronom de ce type. Elle s'explique, en ce qui concerne 04** et 14**, par le fait que presque tous les pronoms démonstratifs qui ont été répertoriés comme ayant un éloignement de 1 (c'est-à-dire qui ne sont séparés de la précédente désignation de leur objet par aucune référence à un autre objet) réfèrent à ce que nous avons appelé des objets construits, dont le matériau introducteur est soit une expression prédicative soit un contenu propositionnel. Or, d'une part ces objets sont très nombreux dans 14** (1/4 des anaphores répertoriées environ !), d'autre part dans 04** tous les pronoms démonstratifs désignent des objets de ce type. Il faut donc admettre que c'est cette particularité des textes 04** et 14**, tout autant qu'une propriété des démonstratifs, qui est à l'origine de ce résultat. Il va de soi qu'il s'agit alors toujours de pronoms démonstratifs neutres (*ce, ça, cela...*).

Il est intéressant de noter que dans cet emploi, les pronoms entrent en concurrence avec les SN démonstratifs. Un exemple fera voir ceci.

- (12) Si on interdit par exemple la vente des cigarettes les jeunes en trouveront par n'importe quel moyen, même s'il faut qu'ils volent. Ça incitera à commettre des "bêtises" ! (1412)

- (12a) Si on interdit par exemple la vente des cigarettes les jeunes en trouveront par n'importe quel moyen, même s'il faut qu'ils volent. *Cette interdiction / Cette mesure / Cette décision* incitera à commettre des "bêtises" !

A la différence du pronom, qui ne fait en quelque sorte que désigner déictiquement son objet, le SN démonstratif en donne une description. Dans nos corpus, c'est pourtant toujours un pronom qui est choisi dans ce type de contexte. Quelles sont les raisons de cette préférence ? A notre sens il y en a plusieurs.

La première est que le choix d'un pronom permet de faire l'économie d'un acte de dénomination ; économie qui s'avère d'autant plus utile quand il n'existe pas de nom morphologiquement dérivé du verbe (« *Si on interdit... cette interdiction* ») ou quand la recherche du nom adéquat suppose des compétences lexicales étendues, voire une réflexion métalinguistique.

Une deuxième raison est que toute dénomination implique l'attribution à l'objet d'un prédicat descripteur ; dénommer, c'est catégoriser et donc s'engager personnellement au plan de la signification. Or, il se peut que le fait même de cet engagement aille au-delà de ce qui est souhaité (tout acte de dénomination comporte toujours un risque). Choisir un pronom plutôt qu'un nom, c'est contourner cette difficulté et opter pour ce que Vion (1992) appelle le pôle de la *modulation*⁸.

Enfin, il est possible que le pronom présente parfois l'avantage de permettre à l'encodeur de ne pas avoir à se prononcer sur l'identité exacte de l'objet désigné. S'il est vrai que toute opération de référence ambiguë ou sous-déterminée risque de se traduire par des difficultés de décodage, il n'en demeure pas moins qu'on sous-estime trop souvent l'intérêt que peut

⁸ Cet auteur considère que l'investissement de la subjectivité dans le discours tend à osciller entre deux pôles, celui de la tension (augmentation de cet investissement) et celui de la modulation (diminution de l'investissement). L'un des lieux où tension et modulation se manifestent est précisément celui des choix lexicaux.

présenter pour l'encodeur une opération de référence qui comporte une certaine approximation. Il est vrai que la norme tend à dévaloriser ce genre de rendement à l'écrit, et à encourager, dans les contextes du type de (12), les expressions référentielles lexicales. Le nombre important de pronoms démonstratifs neutres dans les textes d'enfants est, à cet égard, révélateur d'une acquisition incomplète des normes de l'écrit.

4. En quatrième lieu, on notera que les déterminants possessifs sont pratiquement tous produits quand l'éloignement ≤ 2 , tendance qu'on peut observer dans tous les corpus. Sur 23 anaphores de ce type en tout, 16 ne sont séparées de la précédente désignation de leur objet par aucune autre expression référentielle, et 6 n'en sont séparées que par une seule (éloignement = 2). Ce résultat confirme ce qui a été observé plus haut, à savoir que les déterminants possessifs sont, davantage que les autres expressions, sensibles à la saillance locale de leur objet. On reviendra sur ce point dans la section 3.2 du présent chapitre.

5. Enfin, concernant les SN démonstratifs, les résultats apportés par le paramètre de l'éloignement confirment ceux du paramètre précédent, mais seulement si on les analyse en distinguant, comme dans le tableau 6, entre éloignements faibles et éloignements forts.

	D71 : Degré d'éloignement de la précédente désignation										
	-	1	2	3	4	5	6	7	>7	≤ 2	>2
SN dém.	4	8	8	4	3	0	1	1	6	16	15

Tab. 7 — Nombre des SN démonstratifs en fonction de l'éloignement de la précédente désignation, dans le corpus Dallas.

De fait, on constate une tendance à un regroupement des démonstratifs dans les contextes où la précédente désignation de leur objet, soit est proche soit est lointaine, comme le montre le tableau 7. Ce phénomène semble caractéristique du fonctionne-

ment des SN démonstratifs. Pour en comprendre la raison il convient de retourner aux textes. C'est ce que nous ferons dans la section 4 du présent chapitre.

Avant d'en terminer avec ce paramètre, revenons brièvement aux pronoms démonstratifs. Nous avons dit ci-dessus que dans le corpus Dallas, ils échappaient à la tendance générale qui veut qu'ils soient employés préférentiellement quand l'éloignement est faible (≤ 2). Or, il se trouve que ce résultat est dû à un certain nombre de cas où le démonstratif est employé avec un éloignement important (≥ 4) et dans une fonction textuelle relativement aisée à identifier. Il réunit alors les caractéristiques suivantes :

- il s'agit du pronom *c'* ;
- il est employé comme sujet dans une expression à fonction attributive : *c'est un film qui...* ;
- il réfère à l'objet qui est par excellence l'objet central du texte : le feuilleton Dallas ;
- il coïncide avec une étape particulière dans la progression du texte, comme le passage d'une description à une évaluation, et peut en conséquence intervenir simultanément à un changement de paragraphe.

Deux exemples feront voir ce fonctionnement.

- (13) La famille est représentée par un noyau centrale : "le patriarche" autour duquel gravitent les autres membres. C'est une notion sur la famille très ancienne, qui correspond pas aux morcellement de "l'unité" familiale qui est plus actuelle. C'est un film qui permet de justifier une certaine mode institutionnalisée, qui permet aux gens de rêver à l'impossible et de faire des réflexions du genre "Ah ces riches, ils ont aussi des problèmes comme nous". (D03)
- (14) Personnellement je trouve que son succès c'est lié à la composition des événements dans leurs succession et en outre nous participons au déroulement de l'histoire, nous

pouvons nous "identifier", préférer un rôle d'acteur à un autre.

Et puis c'est comme une cigarette, on en parle trop, donc il faut bien le regarder une fois ou l'autre. (D18. Le changement de paragraphe est dans l'original, et cette phrase est la dernière du texte)

3.1.1.5. Caractère anaphorique ou non de la précédente désignation (D8)

Le caractère anaphorique de la précédente désignation implique que la désignation actuelle de l'objet est la troisième au moins de cet objet. L'hypothèse sous-jacente au choix de ce paramètre peut donc être exprimée sous la forme de l'interrogation suivante : Y a-t-il une relation entre le type de l'expression anaphorique choisie et l'« ancienneté » textuelle de l'objet désigné ? Il va de soi que cette ancienneté est elle-même liée au statut de l'objet dans le texte.

Trois faits ressortent des résultats.

1. Le premier concerne les pronoms personnels. La proportion de ces pronoms augmente en effet très sensiblement quand la précédente désignation est elle-même déjà anaphorique, et ceci dans tous les corpus (Tab. 8).

Pronoms personnels	La précédente désignation est-elle anaphorique ?	
	OUI	NON
04**	30 %	11 %
14**	57 %	50 %
05**	33 %	19 %
Dallas	51 %	22 %

Tab. 8 — Variation de la proportion des pronoms personnels en fonction du caractère anaphorique ou non anaphorique de la précédente désignation.

Cette tendance va dans le sens attendu. Un objet qui donne lieu à trois désignations au moins a des probabilités plus grandes d'être un objet cognitivement saillant. Or la saillance est un facteur important de la pronominalisation.

On notera toutefois que cette tendance est beaucoup moins nette dans le corpus 14**. Ceci tient à ce qu'il existe dans ce corpus un nombre important de procédures introductrices d'objets d'un type particulier et qui sont systématiquement suivies d'expressions anaphoriques non lexicales. Les raisons en seront examinées plus bas, quand seront discutés les résultats relatifs à la forme de la précédente désignation. Cependant ce phénomène a pour effet de fausser les résultats en grossissant artificiellement le nombre des cas où la précédente désignation n'est pas anaphorique et où la forme choisie a néanmoins été un pronom. Il paraît donc souhaitable d'exclure de nos décomptes les cas où la précédente désignation est précisément l'une de ces procédures introductrices d'objet. Les résultats pour 14** deviennent alors les suivants : les pronoms personnels constituent 60% des expressions anaphoriques quand la précédente désignation de leur objet est anaphorique, et 41% sinon — soit 19% de différence, le même écart exactement que pour le corpus 04**.

2. Le second fait concerne les pronoms démonstratifs. Aucun pronom de ce type, dans 04**, ne désigne un objet dont la précédente désignation soit une anaphore. L'explication de ce résultat doit être recherchée dans le type des objets désignés par ces expressions. Un retour aux textes révèle en effet que dans le corpus 04**, tous ces pronoms (sauf 1) réfèrent à des objets construits, plus précisément à des faits, comme dans l'exemple suivant.

- (15) Pour l'endroit où elle [la pomme] tombe, il y a 2 solutions : soit elle tombe sur le bateau, ce qui est très probable si le bateau n'avance pas énormément vite, soit elle tombe dans la mer si le bateau avance très très vite. *Cela* dépend aussi de la longueur du bateau. (0408)

Les objets de ce type, rappelons-le, présentent la particularité remarquable suivante : ils n'ont pas d'existence en tant qu'objets de discours individués, c'est-à-dire en tant que référents, avant qu'ils soient désignés au moyen d'une expression référentielle, le plus souvent un pronom ou un SN démonstratifs. Avant cette opération, leur statut est celui d'une représentation propositionnelle. Par ailleurs, ces objets ne sont désignés généralement qu'une seule fois dans nos corpus. Les raisons en sont sans doute multiples. On avancera ici à titre d'hypothèse l'explication suivante, qui paraît valoir tout particulièrement pour les textes du corpus 04** où, rappelons-le, les pronoms démonstratifs réfèrent tous à un objet construit non encore désigné au moyen d'une expression référentielle.

La désignation d'un fait au moyen d'une expression référentielle a généralement lieu dans des énoncés qui marquent une phase plus ou moins importante d'un raisonnement ou d'une argumentation. Ces énoncés consistent en effet en l'assomption, à propos du fait désigné, d'un jugement de type épistémique (*œ qui est très probable, cela est indiscutable, cela était prévisible, etc.*), ou encore d'une relation avec un autre fait (*cela dépend de..., ce qui explique que..., cela dément..., etc.*). Voici, à titre indicatif, la liste des principales désignations pronominales de faits, répertoriées dans les corpus 04** et 14**, et de ce qui en est prédiqué.

ce qui est très probable

cela dépend aussi de... (4x)

ce qui explique que...

ce qui fait que lorsque la pomme...

cela dépendra de...

ça les regarde [= c'est leur affaire] (4x)

c'est un peu exagéré

ça ne leur fait rien [= ça leur est indifférent]

ça serait bien / mal (4x)

ce n'est pas mon cas

*ce n'est pas mieux
c'est leur problème
c'est beaucoup trop*

On a déjà dit que la désignation d'un objet de ce type au moyen d'une expression lexicale, autrement dit sa dénomination, pouvait requérir des compétences particulières. Ce n'est sans doute pas un hasard si dans ceux de nos textes qui sont rédigés par des enfants, seuls 3 objets de ce type sont désignés par une expression lexicale.

3. Le troisième point concerne les SN démonstratifs, donc principalement les textes du corpus Dallas. Dans ces textes, la proportion de ces expressions est plus élevée quand la précédente désignation de l'objet n'est *pas* anaphorique. La raison de ce résultat est que près de la moitié des SN démonstratifs corréférentiels de ce corpus figurent dans la première phrase du texte et renvoient à l'un ou l'autre des deux objets introduits par la question : « le feuilleton Dallas » ou « le succès de ce feuilleton ».

3.1.1.6. Caractère enchâssé de la précédente désignation (D9)

L'examen de ce paramètre est destiné à mettre au jour une éventuelle influence de l'enchâssement de la dernière désignation de l'objet sur le choix de l'expression anaphorique. Il a en effet été observé qu'un objet désigné par une expression enchâssée dans un SN complexe pouvait être d'un accès plus ou moins difficile (Berretta 1990). C'est bien sûr moins l'enchâssement, en tant que phénomène purement syntaxique, qui nous intéresse ici, que sa signification relativement à la saillance respective des objets du SN complexe. Un objet désigné par une expression qui est syntaxiquement enchâssée dans une autre expression a en principe un statut subordonné, en ce sens que

sa désignation vise d'abord à contribuer à déterminer un autre objet et à faciliter l'identification de celui-ci⁹.

Venons-en aux résultats. Ils mettent en évidence deux phénomènes.

Le premier concerne les SN démonstratifs. Dans Dallas, seul corpus où leur nombre est assez important, leur taux est considérablement plus élevé quand la précédente désignation de leur objet est enchâssée. Un retour aux textes montre que les cas responsables de ce résultat sont pour la plupart des expressions comme « *ce feuilleton* » ou « *ce genre de feuilleton* » apparaissant généralement en début de texte et sélectionnant l'objet sur lequel va s'ancrer celui-ci. La précédente désignation de leur objet se trouve alors dans l'énoncé même de la question (« *Que pensez-vous du succès d'un feuilleton comme Dallas ?* »).

Le deuxième phénomène concerne les pronoms démonstratifs dans les textes rédigés par des enfants (corpus 04** et 14**). Aucun pronom de ce type ne désigne dans ces textes un objet dont la précédente désignation est enchâssée. Il s'agit toutefois ici encore d'un résultat biaisé par le fait que pratiquement tous les pronoms démonstratifs de ces corpus désignent soit un fait soit un autre type d'objet construit. De telle sorte qu'à quelques exceptions près, la précédente désignation de leur objet, quand elle existe — c'est-à-dire quand l'objet construit est désigné pour la deuxième fois au moins — est un autre pronom démonstratif, éventuellement un pronom personnel.

Au total, l'examen de ce paramètre ne nous apporte que fort peu d'informations utiles. On retiendra seulement celle qui concerne les SN démonstratifs. Beaucoup de ces expressions

⁹ Il convient de réserver les cas où le SN subordonnant est une expression quantificatrice (*un grand nombre de...*), une dénomination collective (*une rangée de...*, *un troupeau de...*) ou un nom fonctionnant comme opérateur de généralité (*une sorte de...*, *un genre de...*). Dans les cas de ce type, l'enchâssement n'a pas pour corollaire un phénomène de subordination.

ont été utilisées pour accrocher le début du texte à la question posée. On reviendra dans la section 4.3. sur ce type d'emploi.

3.1.1.7. Fonction syntaxique de la précédente désignation (D10)

On s'accorde généralement à reconnaître que l'une des stratégies d'interprétation des pronoms consiste à leur attribuer le même référent que celui du SN qui occupe la fonction syntaxique de sujet dans la proposition précédente (Crawley, Stevenson et Kleinman 1990). L'explication la plus probable de cette stratégie est que les expressions qui figurent dans cette position sont le plus souvent dotées d'une saillance particulière. On se posera dès lors la question suivante : nos données permettent-elles de montrer une corrélation entre l'expression anaphorique choisie et la fonction syntaxique de la précédente désignation de son objet ? On peut répondre à cette question par l'affirmative. Deux constats vont à l'appui cette réponse.

1. Le premier se joue au croisement de deux oppositions : d'une part celle entre expressions lexicales et non lexicales, d'autre part celle entre fonction syntaxique sujet et non sujet. Quand la précédente désignation de l'objet occupe la position syntaxique de sujet, on constate en effet, dans tous les corpus, un accroissement du taux des pronoms personnels au détriment de celui des anaphores lexicales (SN définis et démonstratifs). Quand elle occupe une autre position syntaxique on constate, inversement, un accroissement du taux des expressions lexicales au détriment des pronoms personnels (Tab. 9).

Les déterminants possessifs suivent la même tendance que les pronoms personnels, quoique de façon moins nette ; ce qui confirme que l'opposition pertinente ici est bien celle entre expressions lexicales et non lexicales.

Ce résultat montre que les référents dont l'expression désignative a la fonction syntaxique de sujet tendent à être dotés d'une saillance particulière. Il constitue donc une donnée

empirique susceptible d'expliquer la stratégie de décodage des pronoms dite « d'assignation au sujet ».

Corpus 04**	Sujet	Autre	Corpus 14**	Sujet	Autre
SN déf. / dém.	70	93	SN déf. / dém.	7	32
Pr. pers.	28	7	Pr. pers.	63	54
Autres	2	0	Autres	30	14
%	100	100	%	100	100

Corpus 05**	Sujet	Autre	Corpus Dallas	Sujet	Autre
SN déf. / dém.	61	90	SN déf. / dém.	26	50
Pr. pers.	32	0	Pr. pers.	46	28
Autres	7	10	Autres	28	22
%	100	100	%	100	100

Tab. 9 — Fonction syntaxique de la précédente désignation (D10). Pourcentages des anaphores lexicales et non lexicales selon la fonction syntaxique (sujet, ou autre) de la précédente désignation de l'objet.

2. Le deuxième constat concerne les expressions lexicales. D'une part, comme on vient de le voir, SN définis et démonstratifs réagissent de façon identique par rapport au paramètre examiné ; d'autre part, leur taux est particulièrement élevé quand la précédente désignation est un complément indirect, dans 14** et Dallas. Dans ce dernier corpus, près de la moitié d'entre eux ont un antécédent de ce type.

3.1.1.8. Forme de la précédente désignation (D11)

Si, comme le paramètre précédent vient de le montrer, la fonction syntaxique d'une expression référentielle peut être un indice de la saillance de l'objet que désigne cette expression, on peut probablement en dire autant de la *forme* de cette expression. On devrait alors pouvoir observer des corrélations entre la

forme d'expressions successives désignant un même objet. Le but du présent paramètre est précisément de mettre en évidence ce type de corrélation.

En prenant comme point de repère la désignation antécédente, voici tout d'abord quelques résultats qui concernent les formes les plus courantes. Après quoi on présentera des résultats relatifs au cas où la précédente désignation consiste soit en une proposition existentielle, soit en un pronom démonstratif suivi d'une relative.

Les SN définis. — Quand un objet désigné au moyen d'une telle expression donne lieu à une désignation ultérieure, celle-ci a une probabilité accrue d'être elle aussi un SN défini (dans 04**, les SN définis anaphoriques représentent 69% des anaphores, et 77% après un autre SN défini ; dans 14**, respectivement 11.5% et 35% ; dans Dallas, respectivement 19% et 28%).

Les SN indéfinis. — Quand un objet désigné au moyen d'une telle expression donne lieu à une désignation ultérieure, celle-ci a une probabilité accrue d'être un SN démonstratif (dans Dallas, seul corpus où ils soient relativement nombreux, les SN démonstratifs représentent 22% des anaphores, et 31% après un SN indéfini). Toutefois, ce résultat tient à ce qu'un nombre relativement important des démonstratifs comptabilisés ont été utilisés pour désigner pour la première fois dans le texte un objet introduit dans l'énoncé de la question. Par ailleurs, quand un objet désigné par un SN indéfini donne lieu à une désignation ultérieure, celle-ci a une probabilité moindre d'être un pronom personnel (dans Dallas, les pronoms personnels représentent 33% des anaphores, et 19% après un SN indéfini). Cette dernière tendance n'est pas vérifiée pour le corpus 14**.

Les SN démonstratifs. — Il est rare qu'un objet désigné par une expression de ce type soit aussi celui que désigne l'expression référentielle suivante ; quand c'est le cas, cette expression est le plus souvent un pronom personnel. Ce constat est assez inattendu et indique que les SN démonstratifs ont des emplois

textuels spécifiques, qu'il nous faudra tenter de mettre au jour. Il conduit à penser que ces anaphoriques, soit désignent le plus souvent des objets à empan textuel étroit, soit interviennent de préférence à la fin des séquences d'expressions coréférentielles. On reviendra plus en détail sur ce point dans la section 4 consacrée aux SN démonstratifs.

Les pronoms personnels. — Quand un objet désigné au moyen d'un pronom personnel donne lieu à une désignation ultérieure, celle-ci a une probabilité accrue d'être elle aussi un pronom personnel (dans 04**, les pronoms personnels représentent 22% des anaphores, et 36% après un autre pronom personnel ; dans 14**, respectivement 49% et 86% ; dans Dallas, respectivement 33% et 55%). En revanche, la désignation ultérieure a une probabilité moindre d'être un SN démonstratif (dans Dallas, les SN démonstratifs représentent 22% des anaphores, et 9% après un pronom personnel). Dans 14**, aucun objet désigné par un pronom personnel n'est ensuite désigné par un SN défini.

On retiendra de ces données les éléments suivants :

– la tendance des pronoms personnels à constituer des séquences d'expressions coréférentielles (résultat relativement trivial) ;

– le fait qu'un objet désigné par un SN démonstratif ne donne généralement pas lieu (du moins pas immédiatement) à une désignation ultérieure ;

– l'existence probable d'un schème de coréférence : SN indéfini – SN démonstratif.

Un deuxième groupe de résultats concerne les cas où la précédente désignation consiste soit en une proposition existentielle (type : *il y en a qui...*), soit en un pronom démonstratif suivi d'une relative (type : *ceux qui...*). Ces expressions n'ayant été trouvées que dans le corpus 14**, ce qui suit ne concerne que ce corpus.

Ces expressions, qui constituent aussi des procédures d'introduction d'objets, présentent la particularité suivante : quand

un objet désigné au moyen de l'une d'elles donne lieu à une désignation ultérieure, celle-ci n'est jamais une expression lexicale, mais toujours un pronom personnel ou un déterminant possessif. Quelles sont les raisons de ce phénomène ? — Nous en voyons deux.

La première tient à la forme même de ces expressions introductrices. Il est important de voir qu'elles ne comportent pas de dénomination de l'objet qu'elles désignent, mais seulement une détermination de celui-ci (généralement sous la forme d'une proposition relative ou pseudo-relative) comme dans les exemples ci-après.

(16) *Il y en a qui fume et cela ne veulent pas de limite d'âge et d'autre qui ne fume pas alors cela, ça ne leur fait rien.* (1403)

(17) *Moi je trouve qu'il ne faut pas fixer l'interdiction de fumer à 16 ans car ce qui ont commencé, ils ne peuvent plus s'arreter, ils en veulent toujours.* (1415)

On dira de l'objet que ces expressions introduisent qu'il est *non catégorisé*. Toute désignation ultérieure, si elle fait usage d'une expression lexicale, implique par conséquent la recherche d'une *dénomination* ; opération délicate, qui requiert dans certains cas des compétences lexicales particulières et peut, pour cette raison, se révéler difficile, *a fortiori* pour un rédacteur peu expérimenté, ainsi que nous l'avons déjà signalé. Le choix d'un pronom permet de passer par dessus cette difficulté.

La seconde raison pour laquelle ces expressions ne sont jamais suivies d'une expression lexicale est leur effet sur la représentation discursive et, de façon plus générale, leur fonctionnement au plan textuel. Ces procédures d'introduction d'objets interviennent en effet assez systématiquement dans des *séquences d'énumérations*, dont elles marquent en quelque sorte les phases successives. Chacune de ces phases débute par une expression de ce type, et est suivie d'une série comportant

un nombre variable de pronoms référant à l'objet introduit par cette expression, selon un schéma qu'on peut représenter ainsi :

- O₁ expression introduisant l'objet O₁
- p₁ pronom référant à O₁
- p₂ pronom référant à O₁
- ... pronom référant à O₁
- p_n pronom référant à O₁
- O₂ expression introduisant l'objet O₂
- p₁ pronom référant à O₂
- p₂ pronom référant à O₂
- ... pronom référant à O₂
- p_n pronom référant à O₂
- ...
- O_n expression introduisant l'objet O_n
- etc.

Les retours à un objet développé lors d'une phase antérieure étant rares, on peut considérer qu'il y a chaque fois *désactivation de l'objet de la phase précédente et centration exclusive de l'attention sur l'objet nouvellement installé*. De telle sorte que des pronoms pourront ensuite pointer sur ce nouvel objet sans aucun risque d'ambiguïté. Voici deux exemples présentant de telles séquences d'énumérations.

- (18) Je ne pense pas qu'il faudrait interdire de fumer à l'âge de 16 ans car on est libre de faire ce que bon nous semble et on c'est ce que l'on fait. *Ceux qui ne fument pas* ils ont le droit mais ils ont tout de même essayer une fois. [...] *Ceux qui fument à 9-10 ans* ils ne savent pas vraiment ce qu'ils font. *D'autres* savent que le tabac existent mais se disent, même quand je serai grand je ne fumerais pas mais en principe il se trompe. *Il y en a aussi qui* connaissent les dangers de la cigarette mais n'en font aucun cas mais par contre *tous ceux qui continuent de fumer à notre âge* le connaisse. *Il y en a aussi, c'est une question de santé* quand ils ont des maladies par exemple de l'asme. (1414)

- (19) Pourquoi limiter à 16 ans l'autorisation de fumer ? A 12, 13 ou 14 ans, il y a 80% des jeunes qui ont pris leur première cigarette — *certain*s arrête là leur expérience, *d'autre* en reprène une, puis une autre et ainsi de suite... Mais le problème de l'argent en arrête beaucoup [...] *certain*s fume tôt, puis arrête, quand ils ont compris les dangers du tabac. Moi, cela ne m'a jamais arrêter de fumer. (1408)

Nous avons déjà eu l'occasion de constater que les compétences lexicales pouvaient avoir des incidences sur le choix de l'expression anaphorique. Il s'agissait des cas où l'anaphore désigne un objet construit. Nous avons alors constaté que les objets construits ne donnent généralement lieu, du moins dans nos corpus, qu'à une seule désignation anaphorique et que celle-ci est presque toujours un pronom démonstratif (phénomène qui expliquait l'importance du nombre des pronoms démonstratifs désignant un objet dont la précédente désignation *n'est pas* anaphorique). On retrouve, avec les objets non catégorisés, un effet des contraintes lexicales. Mais ici, la rareté des expressions lexicales s'explique aussi par les effets de réorganisation qu'ont, sur l'univers des objets, les expressions introductrices d'un objet non catégorisé.

3.1.2. Incidences des paramètres du contexte droit

Deux groupes de descripteurs n'ont donné aucun résultat. D'une part, ceux qui concernent les constructions clivées et pseudo-clivées ; ces cas se sont en effet révélés beaucoup trop rares pour qu'on puisse en tirer des indications utiles. D'autre part, les descripteurs qui concernent la fonction communicative de la clause (réponse à la question, explication, etc.) ; tels qu'ils ont été définis, ces descripteurs se sont révélés d'une application trop difficile.

3.1.2.1. Répétition d'un prédicat (D111)

Il s'agissait ici d'enregistrer les cas où l'expression analysée est déterminée par le même prédicat que l'expression ayant servi à la précédente désignation de l'objet. Partant de l'observation que l'information apportée par le prédicat peut constituer un indice qui facilite l'identification de l'objet, nous avons fait l'hypothèse que lorsqu'il y a répétition ou quasi répétition du prédicat, la probabilité de trouver une forme pronominale est accrue.

Bien qu'ayant interprété la notion de « répétition d'un prédicat » de façon assez généreuse, nos données ne permettent pas de vérifier cette hypothèse.

3.1.2.2. Nombre d'objets dans la clause où figure l'anaphore (D17)

Le but de ce paramètre, ainsi que des quatre paramètres traités dans la rubrique suivante, est de récolter des informations sur l'environnement immédiat des anaphores, en particulier sur l'univers d'objets de la clause dans laquelle elles se trouvent.

En ce qui concerne le nombre d'objets, il faut retenir les points suivants, qui concernent pour l'essentiel le corpus Dallas seulement.

Les SN démonstratifs sont relativement nombreux à figurer dans des clauses ne comportant pas d'autre objet que celui qu'ils désignent. Quand l'anaphorique est la seule expression référentielle de la clause, ils représentent 33% de ces expressions, alors que leur taux moyen est de 22%. 46% d'entre eux se trouvent dans des clauses comportant 1 ou 2 objets distincts (y compris celui qu'ils désignent), alors que la moyenne est de 3.38 objets par clause. Le texte (20) est un exemple où le SN démonstratif est la seule expression référentielle de la clause.

- (20) C'est cette clarté du feuillets qui permet à la masse des gens de s'identifier ou de tirer un parallèle avec des personnages ou des événement de Dallas. *Il n'y a pas besoin de réfléchir ou de critiquer ces événements.* (D02)

Même constat pour les pronoms démonstratifs dans le corpus 14** : ils représentent 40% des anaphores figurant dans une clause ne comportant pas d'autre objet, alors que leur taux moyen est de 27.5%.

Les SN définis anaphoriques ont leur taux qui s'accroît quand le nombre des objets est important. Ce taux est de 40% quand la clause comporte 6 ou 7 désignations d'objets différents, leur taux moyen étant de 19%. La même tendance se manifeste dans le corpus 04**. En revanche ce taux est étonnamment faible, dans Dallas, quand la clause comporte 2 désignations d'objets (9%). Ce sont alors les pronoms personnels qui ont un taux élevé (44%, leur taux moyen étant de 33%).

Un traitement à part doit être réservé aux déterminants possessifs. Contrairement aux autres anaphores, en effet, les déterminants possessifs ne sont pas des expressions référentielles autonomes. L'opération de référence qu'ils accomplissent est elle-même au service d'une autre opération de référence, de telle sorte que le SN dont ils sont le déterminant est toujours une expression bi-référentielle. La clause dans laquelle ils figurent comporte donc nécessairement 2 objets au minimum.

Les trois quarts des déterminants possessifs du corpus Dallas se trouvent dans la même clause que la précédente désignation de leur objet et sont syntaxiquement liés à cette désignation. Voici un exemple de ceci.

- (21) Le succès, à mon avis, vient probablement du fait que les spectateurs découvrent un monde différent mais où *ils* retrouvent les aspects négatifs de *leur* personnalité et de la société. (D07)

Cela dit, les déterminants possessifs dans le corpus Dallas ont un taux particulièrement élevé quand la clause dans

laquelle ils figurent comporte 5 ou 6 dénominations d'objets (ils représentent dans ce contexte 21% des anaphores, leur taux moyen n'excédant pas 8%).

Hormis les faits signalés à propos de 04** et de 14**, aucune tendance nette ne se manifeste dans les autres corpus. Le taux élevé, dans 14**, des pronoms démonstratifs se trouvant dans une clause ne comportant pas d'autre désignation d'objet, est à mettre au compte de ce que nous avons déjà dit de ces pronoms dans ce corpus. Deux informations méritent toutefois d'être retenues. D'une part, le fait que les SN démonstratifs tendent eux aussi à se trouver dans une clause ne comportant pas d'autre désignation d'objet ; il s'agit là d'un élément supplémentaire susceptible d'approfondir notre connaissance du fonctionnement de ces anaphoriques. D'autre part, le fait que les SN définis soient particulièrement fréquents quand le nombre des objets désignés dans la clause est important (tendance qui confirme ce que nous avons observé à propos du paramètre du nombre des objets activés).

3.1.2.3. Présence d'autres expressions référentielles (D161-D164)

A) Rappel

Il s'agit des quatre paramètres captés par les descripteurs D161 à D164. L'objectif est de compléter et d'affiner les observations recensées dans la rubrique précédente et de donner un tableau détaillé de l'environnement référentiel immédiat de l'expression analysée. Rappelons que ces paramètres visent à répertorier les cas où la clause dans laquelle figure l'anaphore :

- comporte une autre expression anaphorique qui désigne le même objet et en est la précédente désignation (D161) ;
- comporte une autre expression anaphorique (au moins une) référant à un autre objet (D162) ;

– comporte une expression désignant un objet nouveau, et qui n'est autre que l'expression qui a servi à introduire l'objet désigné par l'anaphore (D163) ;

– comporte une expression (au moins une) désignant un objet nouveau qui n'est pas l'objet désigné par l'anaphore (D164).

En résumé on aimerait savoir, d'une part si l'objet désigné par l'anaphore analysée a déjà été mentionné dans la même clause, qu'il s'agisse d'une première mention (D163=Oui) ou d'une mention elle-même déjà anaphorique (D161=Oui) ; d'autre part, si la clause contient des désignations d'autres objets, qu'elles soient introductrices (D164=Oui) ou anaphoriques (D162=Oui).

B) Méthode

Avant d'exposer les résultats, il convient de s'arrêter un instant sur la méthode mise en œuvre. Cette méthode tient à ce que les quatre paramètres ci-dessus forment un ensemble. Elle consistera donc à les traiter comme une combinatoire dont on pourra explorer l'une après l'autre les diverses possibilités. Celles-ci seront notées sous la forme de suites de quatre positions. Chaque position note un paramètre (la première, le paramètre capté par le descripteur D161 ; la deuxième, le paramètre capté par le descripteur D162 ; etc.), et peut accueillir l'un des trois symboles 'O', 'N' ou '*'. Les valeurs de ces symboles sont les suivantes : 'O' signifie que le paramètre concerné a reçu une réponse positive ; 'N', qu'il a reçu une réponse négative ; et '*' est une variable pour les valeurs positive et négative. Ainsi, un sous-ensemble des anaphores d'un corpus qui serait décrit par la combinaison NO** se caractériserait par le fait que ces anaphores ont les propriétés communes :

(i) de ne pas être précédées dans la même clause d'une autre anaphore référant au même objet (c'est ce que signifie le 'N' de la première position) ;

(ii) d'être accompagnées dans la même clause d'une (au moins) autre expression anaphorique désignant un autre objet (ce que signifie le 'O' de la deuxième position).

La méthode consiste dès lors à explorer, pour chaque corpus, les diverses combinaisons de ces trois valeurs, et à rechercher laquelle ou lesquelles révèlent un effet sur le choix de l'expression anaphorique.

On appellera désormais *configuration* n'importe laquelle de ces combinaisons lorsque la valeur de toutes les positions est spécifiée, autrement dit lorsque chaque position s'est vu attribuer l'une des deux valeurs 'O' ou 'N'. Une combinaison dont une ou plusieurs positions ont une valeur non spécifiée, qui comporte donc une ou plusieurs fois le symbole '*', sera appelée un *schéma de configurations*.

Rappelons encore que, pour des raisons qui tiennent à leur définition, les descripteurs D161 et D163 ne peuvent pas prendre la valeur 'O' en même temps. Si l'anaphore analysée est précédée dans la même clause d'une autre désignation de son objet, cette dernière est en effet, nécessairement et exclusivement, soit l'expression qui a introduit cet objet, soit elle-même déjà anaphorique. Aussi le schéma de configurations **O*O***, qui subsume les configurations **OOOO**, **OOON**, **ONOO** et **ONON** n'est-il jamais réalisé. D'une combinatoire théorique de 16 configurations (2^4), 12 sont en conséquence réalisables.

L'examen des résultats révèle que certains schémas de configurations sont particulièrement rares ; ce sont les schémas **O*N*** et **N*O***, donc 8 des 12 configurations réalisables. Ces schémas devraient en effet décrire les deux tiers (8/12) des anaphores. Or ils ne décrivent que :

7 % des anaphores du corpus	04** (10/147)
15 % des anaphores du corpus	14** (29/193)
17 % des anaphores du corpus	05** (7/42)
19 % des anaphores du corpus	Dallas (30/158)

Les configurations les plus fréquentes sont donc celles qui ont pour schéma N^*N^* . En traduction, il s'agit des anaphores qui :

ne sont pas précédées dans la même clause par une autre désignation de leur objet (que celle-ci soit elle-même anaphorique ou introductrice).

Ces informations préalables ayant été données, voici, sous forme de liste tout d'abord, les principales observations que cette méthode a permis de recueillir.

C) Résultats

1. Configuration NONO. Signification :

La clause où se trouve l'anaphore comporte une autre expression anaphorique (au moins une) ainsi qu'une expression introduisant un objet nouveau, mais aucune de ces deux (au moins) expressions ne désigne le même objet que l'anaphore analysée.

- (22) *Cela dépend aussi de la longueur du bateau. (0408)*
 [En italiques, l'anaphore décrite. Le bateau a déjà été désigné (« le bateau » est donc l'autre anaphorique). L'objet nouveau est celui désigné par l'expression « la longueur »]

Observations

– Augmentation du taux des SN (le taux moyen est donné entre parenthèses).

corpus 04** :	77%	(71%)
corpus 14** :	33%	(15%)
corpus 05** :	100%	(67%)
corpus Dallas :	59%	(41%)

– Dans les corpus 04**, 05** et Dallas, cette augmentation s'accompagne d'une diminution du taux des **pronoms personnels** :

corpus 04** :	12%	(22%)
---------------	-----	-------

corpus 05** :	0%	(26%)
corpus Dallas :	22%	(33%)

2. Configuration NNNO. Signification :

La clause où se trouve l'anaphore comporte également une expression introduisant un objet nouveau différent de l'objet désigné par l'anaphore.

- (23) *Le succès de Dallas* repose surtout sur le fait que le bien et le mal sont distincts. (D02, première phrase du texte)
 [En italiques, l'anaphore décrite. Les objets nouveaux sont ceux désignés par les expressions « le bien » et « le mal »]

Observations

– Augmentation du taux des **pronoms personnels**.

corpus 04** :	39%	(22%)
corpus Dallas :	42%	(33%)

– Cette augmentation s'accompagne d'une diminution du taux des **SN définis**...

corpus 04** :	56%	(69%)
corpus Dallas :	14%	(19%)

– ...diminution qui est particulièrement sensible dans le corpus 04** pour le schéma *N*O.

corpus 04** :	52%	(69%)
corpus Dallas :	12%	(19%)

– Augmentation du taux des **SN définis**.

corpus 14** :	19%	(11.5%)
---------------	-----	---------

– Diminution du taux des **pronoms personnels**.

corpus 14** :	41%	(49%)
---------------	-----	-------

3. Configuration **NNNN**. Signification :

La clause où se trouve l'anaphore ne comporte pas d'autre expression référentielle.

- (24) Moi, personnellement, j'ai fumé pendant deux ans, # maintenant je *le* regrette. (1418)
[Etant donné sa nature indexicale, le pronom de 1ère personne n'est pas considéré comme référentiel]

Observations

- Augmentation du taux des **SN démonstratifs**.
corpus Dallas : 35% (22%)
- Augmentation du taux des **pronoms démonstratifs**.
corpus 14** : 40% (27.5%)

4. Configuration **NOOO**. Signification :

L'anaphore est précédée, dans la clause, de l'expression qui a introduit son objet, et la clause comporte en outre une autre anaphore désignant un autre objet, ainsi qu'une autre expression introductrice.

- (25) Beaucoup de gens semblent avoir été choqués, voire scandalisés par une certaine "morale" (assez libérale) qui apparaissait dans ce film dans les rapports humains. # Cet élément a pu, je pense, montrer au public un genre de vie qu'*il* ne connaît pas. (D10)
[Expression anaphorique décrite : « *il* ». Expression qui a introduit son objet : « *le public* ». Autre anaphore : « *cet élément* ». Autre expression introductrice : « *un genre de vie* »]

Observations

- Augmentation du taux des **déterminants possessifs**.
corpus Dallas : 54% (8%)

N.B. La configuration **NOOO** n'est réalisée que dans ce corpus.

5. Configuration **NONN**. Signification :

La clause où se trouve l'anaphore comporte une autre expression anaphorique désignant un autre objet.

- (26) Le bateau avant, s'il avance vite # la pomme tombera dans l'eau # car le temps qu'elle descende le bateau avance. (0414)
 [L'autre anaphore est « le bateau ». L'expression « le temps » n'est pas ici référentielle ; c'est une partie de la locution conjonctive « le temps que »]

Observations

- Augmentation du taux des **SN définis**.

corpus 04** : 82% (69%)

- Diminution du taux des **SN définis**.

corpus 14** : 0% (11.5%)

- Diminution du taux des **pronoms personnels**.

corpus 04** : 9% (22%)

- Augmentation du taux des **pronoms personnels**

corpus 14** : 66% (49%)

A noter qu'il n'y a aucun SN défini, dans le corpus 04**, qui ait le schéma de configurations *O*N.

D) Analyses

Parmi les résultats énumérés ci-dessus, certains se vérifient dans les quatre corpus, alors que d'autres ne concernent qu'un ou deux corpus ; d'autres enfin paraissent révéler, selon le corpus, des fonctionnements opposés. Examinons tout ceci de plus près et tentons de dégager quelques principes.

Certaines tendances semblent avoir une validité assez générale. Il en va ainsi de l'augmentation du taux des SN (définis et démonstratifs) et de la diminution concomitante des pronoms personnels dans la configuration **NONO** (point 1 de l'énuméra-

tion ci-dessus). On notera à cet égard que ce double phénomène ne se reproduit pas — pas dans les mêmes termes en tout cas — quand il n'y a aucune expression introductrice (configuration NONN, point 5). On peut en tirer le principe suivant :

P1 — Quand une clause comporte 3 désignations d'objets distincts (ou plus), dont 1 expression introduisant un objet nouveau et 2 expressions anaphoriques, chacune de ces anaphores a des probabilités accrues d'être une expression lexicale (SN défini principalement). Ces probabilités diminuent si il n'y a pas d'expression introductrice.

On peut également attribuer une validité assez générale au résultat qui concerne les SN démonstratifs dans la configuration NNNN (point 3 ci-dessus). Ce résultat n'est certes vérifié que sur un seul corpus ; mais, d'une part, seul ce corpus présente un nombre suffisant de SN démonstratifs, d'autre part la tendance observée confirme certaines observations déjà faites plus haut, à savoir la propension de ces anaphores à figurer dans des clauses qui contiennent peu d'expressions référentielles, voire aucune. D'où le principe suivant :

P2 — Les SN démonstratifs tendent à figurer dans des clauses qui ne comportent pas d'autre expression référentielle, ou n'en comportent que peu.

Raisonnement analogue pour les déterminants possessifs dans la configuration NOOO (point 4). Certes cette configuration n'apparaît que 13 fois dans le corpus Dallas ; mais l'écart entre les deux pourcentages est important. En outre, ce résultat vient corroborer et même compléter des observations antérieures. Nous avons déjà signalé, en effet, qu'une proportion importante des déterminants possessifs (les 3/4) sont syntaxiquement liés à la précédente désignation de leur objet (et figurent donc dans la même clause qu'elle) ; par ailleurs, ces anaphores constituent avec le nom qu'elles déterminent une

expression bi-référentielle (leur clause tend donc à comporter davantage d'objets). Or ce que nous observons ici, c'est d'une part que cette précédente désignation est l'expression qui a servi à introduire l'objet (cf. la valeur 'O' pour D163), d'autre part que la clause où se trouve le déterminant possessif comporte également d'autres expressions référant à d'autres objets, dont une autre expression introductrice (les deux autres 'O' de la configuration). Il convient de préciser ici que les déterminants possessifs qui tombent sous la configuration **NOOO** sont au nombre de 7, et que le corpus Dallas contient 13 déterminants possessifs en tout seulement. On décrira ce qui précède au moyen du principe suivant :

P3 — Les déterminants possessifs tendent à figurer dans des clauses comportant un nombre important d'expressions référant à des objets distincts et sont souvent précédés, dans la même clause, de l'expression qui a introduit leur objet ; ces anaphoriques sont souvent des formes liées.

Dans la rubrique des résultats à validité plus limitée, il faut relever pour le corpus 14** l'accroissement du taux des pronoms démonstratifs dans la configuration **NNNN** (point 3). Ce résultat confirme l'observation faite à propos du paramètre précédent. Dans ce corpus, les démonstratifs constituent 40% des anaphores quand la clause où ils figurent ne comporte aucune autre expression référentielle. On verra dans ce phénomène une image de l'emploi particulier qui est fait de ces pronoms dans 14**, emploi que nous avons déjà amplement discuté.

P4 — Les pronoms démonstratifs apparaissent fréquemment dans des clauses ne comportant pas d'autre expression référentielle.

Il est intéressant de constater que les anaphores à composante déictique (les SN démonstratifs et les pronoms démonstratifs) semblent liées au même contexte d'occurrence.

Le reste des résultats soulève des problèmes d'interprétation délicats. En effet, les éléments répertoriés aux points 2 et 5 ci-dessus font apparaître, pour certains types d'anaphores, des contraintes environnementales opposées, ou partiellement opposées. C'est ainsi que la configuration **NONN** se révèle être un contexte favorable aux SN définis et défavorable aux pronoms personnels dans certains textes (04**); et un contexte favorable aux pronoms personnels et défavorable aux SN définis dans d'autres textes (14**). On encore, que la configuration **NNNO** apparaît favorable aux SN définis dans le corpus 14**, et défavorable à ces mêmes SN définis, au profit des pronoms personnels, dans 04** et dans Dallas. Des analyses plus poussées s'avèrent donc nécessaires.

On constate tout d'abord que, relativement à la configuration **NONO**, la configuration **NNNO** (c'est-à-dire l'absence d'une autre anaphore, cf. le 'N' à la 2e position) a pour effet de stopper, sinon d'inverser, la tendance observée pour les SN et les pronoms personnels. Cette inversion est tout à fait claire en ce qui concerne le corpus 04**. D'où le principe suivant, conçu ici comme un amendement apporté à P1.

P5 — Quand une clause comporte une expression introduisant un objet nouveau qui n'est pas celui désigné par l'anaphore, mais ne comporte aucune autre anaphore, le principe P1 est caduc. L'environnement tend plutôt à être favorable aux pronoms personnels.

Mais la principale difficulté vient de ce que la présence, au côté de l'anaphore, d'une expression désignant un objet nouveau (configuration **NNNO**) et, plus encore, la présence d'une autre expression anaphorique (configuration **NONN**) ont dans les corpus 04** et 14** des effets inverses sur le choix entre pronom personnel et SN défini. Ce résultat met en cause la pertinence du paramètre de la nouveauté et de l'ancienneté; mais il indique en même temps que d'autres facteurs sont peut-être

en jeu. Pour en savoir plus, un retour aux textes s'avère nécessaire.

Dans cette perspective, nous explorerons deux hypothèses. Chacune d'elles consiste à supposer que le facteur déterminant réside non dans la nouveauté ou dans l'ancienneté de l'objet, mais dans un autre paramètre, qui est une variable cachée. Précisons que ces deux hypothèses ne sont pas exclusives.

Hypothèse 1 — Le facteur qui a déterminé le choix de l'anaphore est la nature de l'objet répertorié comme nouveau (NNNO) ou comme donné (NONN). Par « nature », on entend par exemple le fait que l'objet ait un statut central ou au contraire périphérique par rapport au domaine d'objets que le texte met en scène (autrement dit sa saillance cognitive).

Hypothèse 2 — Le facteur qui a déterminé le choix de l'anaphore est la nature de l'objet que désigne cette anaphore, et n'est nullement lié à l'expression accompagnatrice (ni à sa forme ni à son objet).

Examinons ces hypothèses, d'abord sur le corpus 04** puis sur 14**.

Corpus 04**

Voici tout d'abord comment se présente la situation quantitativement, en ne prenant en compte que les SN définis et les pronoms personnels (Tab. 10).

Forme de l'expression accompagnatrice...					
si elle est anaphorique (configuration NQNN)			si elle est introductrice (configuration NNNQ)		
	SN déf.	Pr. pers.		SN déf.	Pr. pers.
SN déf.	32	4	SN déf.	20	0
Pr. pers.	4	0	Pr. pers.	14	0

Tab. 10 — Corpus 04** : forme de l'expression accompagnant les SN définis et les pronoms personnels dans les configurations NONN et NNNO.

On voit que lorsque l'anaphore est accompagnée d'une expression introduisant un nouvel objet (configuration **NNNO**), cette dernière est toujours un SN défini (ce qui est normal) et l'anaphore est tantôt un pronom personnel tantôt un SN défini. Lorsqu'elle est accompagnée d'une autre anaphore (**NONN**), cette dernière est presque toujours un SN défini (32 fois sur 36) et l'anaphore décrite également.

Hypothèse 1 (facteur : nature de l'objet accompagnateur)

Un retour aux textes montre que cette hypothèse est vérifiée. En effet, il apparaît que les objets répertoriés comme donnés sont pratiquement toujours des objets centraux, alors que ceux qui ont été répertoriés comme nouveaux ont presque tous un statut périphérique, relativement au problème soumis aux enfants. Voici une liste des expressions désignant ces deux catégories d'objets, ordonnées dans chaque colonne par ordre décroissant de fréquence.

« Donnés » (NQNN)	« Nouveaux » (NNNQ)
- la pomme	- l'eau
- le bateau	- le mât
- le mât	- la vitesse
- l'arrière (du bateau)	- l'air
- cette distance	- le bateau
- la vitesse (du bateau)	- l'arrière (du bateau)
- la chute	- la terre
- etc.	- une distance
	- la mer
	- etc.

Relativement au domaine d'objets des textes de ce corpus, et à la question posée aux enfants, les expressions de la colonne gauche renvoient aux objets les plus saillants cognitivement, en particulier les trois ou quatre premières de la liste. Ces objets constituent en quelque sorte le cœur du problème, si bien que la suppression ou la modification de l'un d'eux reviendrait à changer un aspect important de ce problème. La forte

réurrence de ces expressions, que nous avons signalée à plusieurs reprises, est d'ailleurs un indice de cette saillance.

Hypothèse 2 (facteur : nature de l'objet désigné par l'anaphore)

Cette hypothèse doit être rejetée. Dans la configuration NNNO comme dans NONN, l'objet que désigne l'anaphore est pratiquement toujours (dans 92% des cas !) l'un des trois premiers listés ci-dessus dans la colonne gauche (donc un objet doté d'une saillance cognitive élevée).

Cet examen permet de conclure que dans les textes du corpus 04**, il existe une double tendance :

- à utiliser le pronom personnel lorsque la clause comporte par ailleurs un objet nouveau et que celui-ci a un statut cognitif d'objet « périphérique », peu saillant cognitivement ;
- à utiliser le SN défini lorsque la clause comporte par ailleurs une autre expression anaphorique. Les deux objets désignés appartiennent alors au petit groupe des quatre ou cinq objets qui ont un statut cognitif d'objet « central ».

Cette double tendance peut être observée dans le texte suivant.

- (27) La pomme tombe en arrière puisque le bateau avance alors le temps que *la pomme tombe le bateau* a eu le temps d'avancer. Bien sur *elle* ne va pas tomber dans *l'eau* car *elle* ne va pas mettre plus de 3 secondes pour tomber *du mât*. (0404, texte intégral)

Considérons la première mention de la pomme et du bateau comme des expressions introductrices. Ces deux objets sont ensuite désignés anaphoriquement, dans une même clause, au moyen d'un SN défini :

alors le temps que *la pomme tombe le bateau* a eu le temps d'avancer

Puis un troisième et un quatrième objets sont introduits (l'eau, le mât), dont l'un en tout cas a un statut périphérique (l'eau). L'objet central qu'est la pomme est alors désigné non plus au moyen d'un SN défini mais d'un pronom :

Bien sur *elle* ne va pas tomber dans *l'eau*

Ce texte fait bien voir ce qui est en jeu ici. Dès lors que le deuxième objet central (le bateau) est abandonné, c'est-à-dire n'est plus mentionné, et que seuls interviennent des objets plus périphériques, toute l'attention est occupée par un unique objet, doté d'une saillance locale et cognitive élevée. Le passage du SN défini au pronom personnel est à la fois un effet et un indice de cette transformation du champ de l'attention dans l'univers des objets travaillés par le discours.

Appliquons maintenant la même procédure au corpus 14**.

Corpus 14**

Voici comment se présente la situation quantitativement (Tab. 11).

Forme de l'expression accompagnatrice...					
si elle est anaphorique (configuration NQNN)			si elle est introductrice (configuration NNNQ)		
	SN déf.	Pr. pers.		SN déf.	Pr. pers.
SN déf.	0	0	SN déf.	12	0
Pr. pers.	0	23	Pr. pers.	26	0

Tab. 11 — Corpus 14** : forme de l'expression accompagnant les SN définis et les pronoms personnels dans les configurations NONN et NNNO.

Ainsi que le fait voir ce tableau, lorsqu'elle est accompagnée d'une expression introduisant un nouvel objet (configuration NNNO), l'anaphore est tantôt un pronom personnel, tantôt un SN défini ; les pronoms représentent 41% des anaphores

répertoriées dans ce contexte, et les SN définis 19% (cf. point 2, plus haut). Lorsqu'elle est accompagnée d'une autre anaphore (configuration **NONN**), cette dernière est toujours un pronom personnel, tout comme l'anaphore décrite.

Hypothèse 1 (facteur : nature de l'objet accompagnateur)

Quand l'objet accompagnateur est « nouveau » (**NNNO**), et quelle que soit la forme de l'anaphore (SN défini ou pronom personnel), il est du type de ceux désignés par les expressions listées dans la colonne de droite ci-après. Comme on le constate, il s'agit pour l'essentiel d'expressions désignant des personnes, celles-là mêmes qui sont directement concernées par le sujet de la question. Il n'y a donc là aucune influence de la nature des objets accompagnateurs. Quand l'objet accompagnateur est « donné » (**NONN**), les objets les plus récurrents sont également des personnes. Bien que les deux listes présentent certaines différences, on en conclura au rejet de cette hypothèse.

N.B. — Dans la configuration **NONN**, les deux anaphores (celle qu'on observe et celle qui en constitue l'environnement) sont toutes les deux toujours des pronoms personnels, comme le montre le tableau ci-dessus. Puisqu'il s'agit ici d'examiner la nature des objets, ceux-ci ont été reformulés au moyen d'une expression nominale dans la colonne de gauche ci-dessous.

« Donnés » (**NQNN**)

- les enfants, les jeunes, les mineurs, etc.
- des cigarettes, la cigarette
- le fait de fumer
- les parents

« Nouveaux » (**NNNO**)

- les jeunes, les élèves, ceux de moins de 16 ans, les mineurs, le mineur, ceux qui fument en dessous de..., etc.
- les (mes) parents, certains parents
- l'âge de...
- la santé
- les dangers du tabac
- des bêtises
- les mœurs

Hypothèse 2 (facteur : nature de l'objet désigné par l'anaphore)

Cette hypothèse est vérifiée. On constate en effet que, tant dans NNNO que dans NONN, les pronoms personnels et les SN définis ne désignent pas le même type d'objets. Les pronoms désignent pratiquement tous des objets qui sont soit des actants humains (les enfants, les adultes, les parents, éventuellement un actant collectif dont l'identité est laissée indéterminée — un *ils* « sans antécédent »), le plus souvent appréhendés comme des classes, soit l'objet-thème proprement dit (les cigarettes, la fumée, le fait de fumer). Les SN définis désignent plutôt, quant à eux, des objets intensionnels (références singulières génériques) quoique non moins centraux (ce n'est pas la saillance cognitive qui est en cause ici). Il est intéressant à cet égard de noter que l'objet « la cigarette », en référence anaphorique, est désigné par un pronom quand il est saisi comme une classe, et par un SN quand il est saisi comme un objet purement intensionnel. En fait, des références génériques comme « la cigarette » ou « l'autorisation de fumer », en raison même de leur caractère générique, ne sont pas véritablement des anaphores ; si elles ont été répertoriées comme telles, c'est seulement en vertu du fait qu'elles étaient répétées.

Anaphore : SN défini
(configuration NNNO)

- 5x *la cigarette* (réf. gén.)
- 3x *l'autorisation de fumer*,
l'interdiction
- 2x *la limite d'âge, l'âge*
- 1x *les jeunes, les plus fortes*
(= les cigarettes)

Anaphore : pronom personnel
(configurations NONN et NNNO)

- 25x *ils/il* (= les jeunes, les mineurs, les enfants, ceux qui ont moins de..., celui qui..., etc.)
- 11x *en* (= des cigarettes)
- 6x *ils* (= les parents, les adultes)
- 3x *le/y* (= fumer, le fait de fumer)
- 2x *ils* (collectif, sans précédente désignation)
- 1x *le* (= le danger), *le* (« le savoir », = savoir que je fumais)

Il apparaît ainsi que le statut « nouveau » ou « donné » de l'objet accompagnateur est sans effet sur le choix entre pronom personnel et SN défini dans le corpus 14**. Pertinente est en revanche la nature de l'objet désigné par l'anaphorique. Mais la principale dichotomie qui paraît jouer ici n'est pas celle qui oppose les objets centraux aux objets périphériques, mais plutôt celle qui oppose les objets « humains » aux objets « non humains » ou « conceptuels ».

Contrairement à ce que nous avons observé pour le corpus 04**, l'objet pertinent est ici celui que désigne l'anaphorique analysé, et non l'objet accompagnateur.

On retiendra de cette analyse cette seule information :

*– que dans le corpus 14**, les objets humains et centraux, quand ils sont désignés anaphoriquement, le sont le plus souvent par un pronom personnel.*

Nous avons indiqué, au Chapitre 4, que l'idée même d'une influence du contexte droit devait être considérée comme une hypothèse. Les résultats ci-dessus confirment cette hypothèse, au moins pour le contexte droit immédiat que saisissent nos descripteurs.

3.2. Principales caractéristiques de l'environnement des diverses formes d'expressions anaphoriques

Cette section récapitule les informations que les analyses ci-dessus ont permis de recueillir sur l'environnement des anaphoriques. Seul le contenu de la section 3 du présent chapitre est donc concerné ici. Le lecteur trouvera d'autres éléments à caractère synthétique à la fin de ce chapitre.

3.2.1. Les SN définis

L'hypothèse selon laquelle les anaphores lexicales, et en particulier les SN définis, seraient favorisées au détriment des pronoms par des phénomènes de concurrence entre objets ou, de façon générale, par un nombre d'objets activés élevé, n'a pas pu être confirmée. Aucune corrélation n'a pu être mise en évidence sur ce terrain. Il est bien sûr possible que la méthode adoptée pour vérifier cette hypothèse soit inadéquate. Le fait est d'autant plus probable que dans les corpus de textes rédigés par des enfants, la tendance observée va dans le sens de l'hypothèse.

Les données recueillies font en revanche apparaître des résultats clairs et systématiques en ce qui concerne la « distance » qui sépare les SN définis de la précédente désignation de leur objet. En effet, l'une des caractéristiques constantes de l'environnement de ces anaphores est l'existence d'un objet localement plus saillant que celui qu'ils désignent, autrement dit la présence, entre le SN défini et la précédente désignation de son objet, d'une (au moins) expression référentielle désignant un autre objet. Lorsque la moindre saillance locale de l'objet du SN défini est compensée par une saillance cognitive forte, cette distance peut même être assez importante. Ce résultat rejoint les observations de Yule (1981) rapportées au Chapitre 1 (section 4.1.3.).

Les analyses montrent également que la précédente désignation de l'objet pointé par les SN définis tend à avoir une fonction syntaxique autre que sujet. Dans la mesure où ces anaphores constituent un indice d'une saillance locale relativement faible, on peut voir dans ce résultat une confirmation de l'existence d'un lien entre fonction syntaxique et saillance.

Quant à la clause dans laquelle figurent les SN définis anaphoriques, elle tend à comporter un nombre relativement important de désignations d'objets distincts. De façon générale, l'environnement immédiat qui paraît le plus favorable aux

anaphores définies est une clause qui comporte, outre le SN défini, une autre anaphore ainsi qu'une expression introduisant un nouvel objet.

3.2.2. Les SN démonstratifs

Rappelons que ces anaphores ne sont nombreuses que dans un seul des corpus seulement (Dallas) ; pour l'essentiel, ce qui suit provient par conséquent uniquement des données issues de ce corpus. Le lecteur trouvera dans la section 4 du présent chapitre d'autres éléments relatifs aux SN démonstratifs.

D'après les données recueillies, les SN démonstratifs tendent à être nombreux quand la précédente désignation de l'objet est soit très proche, soit lointaine. Dans les situations où la distance est moyenne, ils sont rares. Ce résultat pourrait indiquer que les SN démonstratifs tendent à se polariser autour de deux fonctionnements : l'un impliquant un objet qui a une saillance locale élevée, l'autre un objet qui a une saillance locale faible mais une saillance *cognitive* élevée. On pourrait donc voir dans ce résultat une confirmation empirique de l'existence de deux types distincts de saillances ; les renvois à courte distance exploitant la saillance locale, ceux à longue distance la saillance cognitive. Il s'agit là certainement d'un point important, mais qui demande à être vérifié et approfondi. On y reviendra dans la section 4.

On a vu également qu'il existait une tendance à ce que la désignation d'un objet au moyen d'un SN démonstratif soit aussi la dernière désignation de cet objet dans le texte ; autrement dit, que les SN démonstratifs intervenaient assez fréquemment à la fin des séquences d'expressions coréférentielles. Comme par ailleurs ils sont particulièrement rares après un pronom personnel et plutôt fréquents après un SN indéfini, on en déduira qu'ils tendent à être utilisés pour désigner des objets à empan textuel étroit. Ce fait est probablement lié au

nombre assez important d'emplois résomptifs (objets construits, notamment). A ce propos, on rappellera également que dans ce type d'emploi, les SN démonstratifs sont fréquemment en concurrence avec les pronoms démonstratifs neutres.

La clause où figurent les SN démonstratifs tend à comporter un petit nombre d'expressions référant à des objets distincts. On a vu que dans les textes du corpus Dallas, près de la moitié de ces anaphores apparaissent dans une clause qui contient en tout (c'est-à-dire y compris le démonstratif) 1 ou 2 expressions référentielles, alors que la moyenne est de plus de 3 objets par clause.

3.2.3. Les pronoms personnels

Les analyses révèlent que les pronoms personnels sont très constants dans certaines de leurs caractéristiques. Ainsi, dans tous les corpus étudiés, leur taux s'accroît quand la précédente désignation de leur objet est elle-même une expression anaphorique ; autrement dit, ils sont d'un emploi fréquent quand leur objet est mentionné pour la troisième fois au moins dans le texte. D'autre part cette précédente désignation tend à être elle aussi un pronom personnel ; elle est rarement un SN indéfini. Ces deux informations permettent à elles seules d'affirmer que l'un des emplois caractéristiques des pronoms est la référence à un objet dans le contexte d'une séquence plus ou moins longue d'expressions coréférentielles. A cet égard les pronoms personnels s'opposeraient radicalement aux SN démonstratifs. En effet, s'il est vrai que ces deux types d'anaphores présupposent toutes deux une accessibilité élevée de leur objet, la première est de préférence employée pour désigner des objets à empan textuel large, tandis que la seconde, ainsi qu'on l'a vu, intervient surtout pour des objets à empan textuel étroit. Une confirmation de cette opposition est apportée par le fait qu'il est extrêmement rare, dans les textes examinés, qu'un objet dési-

gné par un pronom personnel soit ultérieurement désigné au moyen d'un SN démonstratif. On peut en conclure que l'emploi des pronoms personnels nécessite un champ de l'attention organisé de façon telle qu'un objet si possible unique en occupe le centre. Les désignations successives de cet objet, dans une séquence d'expressions coréférentielles, mettent à profit cette organisation mais ne la modifient pas ; les pronoms sont en quelque sorte les indices (les « marqueurs ») de cette stabilité. Ce résultat va tout à fait dans le sens des observations de Bosch (1983).

D'autres éléments, quoique moins systématiques, vont dans le sens de ce qui précède. On a vu par exemple que dans une partie des corpus, le taux des pronoms personnels tendait à diminuer au profit des SN définis quand la présence de plusieurs objets créait un phénomène de concurrence interprétative ; ou encore, qu'il tendait au contraire à augmenter quand la précédente désignation de l'objet était peu éloignée, ou récente.

On peut également noter que dans tous les corpus étudiés, la précédente désignation de l'objet auquel réfèrent les pronoms personnels tend très clairement à occuper la fonction syntaxique de sujet. Ce résultat montre qu'il existe un lien, ne serait-ce que statistique, entre la saillance et la fonction syntaxique — la fonction de sujet étant fortement corrélée, du moins à l'écrit, à un degré de saillance élevé. La stratégie d'interprétation des pronoms dite « d'assignation au sujet » apparaît ainsi empiriquement fondée. A ce propos, il convient également de signaler la tendance des pronoms personnels à ne figurer *que* en position syntaxique de sujet dans certains textes d'enfants, phénomène qui relève d'une procédure de textualisation particulière que Karmiloff-Smith (1980) a appelée « stratégie du sujet thématique ». Cette stratégie résulte vraisemblablement d'une systématisation du lien constaté plus haut entre fonction syntaxique et saillance.

Comme tout type d'expression référentielle non lexicale, les pronoms personnels sont susceptibles d'être utilisés en vertu du seul fait qu'ils permettent d'éviter d'avoir à choisir, voire à rechercher, une dénomination pour l'objet. Il s'agit là d'un de leur rendements pragmatiques. Il n'est donc pas surprenant que leur emploi soit particulièrement fréquent quand l'expression qui a introduit leur objet ne comporte pas elle-même de dénomination de cet objet.

La tendance à employer un pronom plutôt qu'une autre forme d'anaphorique est accrue, si la clause en cours comporte également une expression introduisant un objet nouveau à saillance cognitive faible, mais pas d'autre anaphore. Autrement dit, les pronoms côtoient plus volontiers une expression désignant un objet nouveau et temporaire, non susceptible de modifier l'orientation de l'attention. Tout nouvel objet qui serait doté d'un statut plus ou moins important dans l'univers d'objets représenté, tend à contrarier cette tendance au profit des SN définis.

Signalons enfin que le corpus 14** est le seul à présenter quelques cas de pronoms « sans antécédent » (5 pronoms personnels, 2 démonstratifs neutres). En voici un exemple.

- (28) Je pense quand même que ceux qui fument à l'âge de 9 à 10 ans c'est un peu exagéré disons, ils ne savent pas ce qu'ils font. Si de toute façon *ils* obligent à ceux de moins de 16 ans à ne pas fumer il y aura des vols ou il y aura des bêtises de faites. (1403)

3.2.4. Les déterminants possessifs

La caractéristique la plus frappante du contexte d'occurrence des déterminants possessifs est sans doute la proximité de la précédente désignation de leur objet. La plupart du temps même, cette désignation n'est autre que l'expression référentielle la plus proche à gauche (la plus récente). Souvent elle se

trouve dans la même clause ; le possessif est alors une forme liée. De fait, 96% des déterminants possessifs ne sont séparés de la précédente désignation de leur objet par aucune autre expression référentielle, ou en sont séparés par une seule. A titre de comparaison, cette proportion est de 66% pour les pronoms personnels, de 54% pour les SN démonstratifs et de 78% pour les pronoms démonstratifs. Les possessifs apparaissent ainsi, davantage encore que les pronoms personnels ou les anaphores démonstratives, sensibles à la saillance locale.

Cette caractéristique s'explique vraisemblablement par le fonctionnement assez particulier de ces expressions. Morphologiquement parlant, les déterminants possessifs en français résultent de l'amalgame de deux formes : un article et un pronom¹⁰. Dans certaines langues, comme le portugais ou l'italien, ces deux constituants sont d'ailleurs séparés (cf. « son père » : *o seu pai, il suo padre*). Il en résulte que les possessifs sont des déterminants à un double titre : d'une part en tant qu'articles (qui *déterminent* un nom) ; d'autre part en raison de leur information référentielle, qui contribue à l'identification du référent de ce nom et, en ce sens aussi, le *détermine* (cette information est l'identité du possesseur). Les SN possessifs sont donc des expressions bi-référentielles. Cependant, la référence au possesseur n'y est pas un acte référentiel autonome. Elle est elle-même au service d'une autre opération de référence. Une fois le SN produit dans sa totalité, l'objet mis au premier plan n'est pas celui que désigne le possessif, mais celui que désigne l'expression qu'il détermine. On peut supposer que c'est ce statut de subordination qui contraint les déterminants possessifs, plus encore que les pronoms, à référer à un objet doté d'une saillance locale maximale.

¹⁰ Raison pour laquelle les grammairiens les ont parfois nommés *adjectifs pronominaux possessifs*. Par exemple Girault-Duvivier (1827 : 370 et suiv.) dans sa *Grammaire des grammaires*.

Pour cette raison, les déterminants possessifs ne figurent jamais dans des clauses comportant moins de deux désignations d'objets distincts. D'après les données recueillies, on peut même affirmer qu'ils ont une forte tendance à figurer dans des clauses qui comportent un grand nombre d'expressions référentielles. De ce point de vue ils s'opposent radicalement aux anaphores démonstratives (SN et pronoms).

3.2.5. Les pronoms démonstratifs

Une première chose à noter est que la très grande majorité des pronoms démonstratifs anaphoriques répertoriés sont des formes neutres. Des démonstratifs comme *celle*, *celui*, *celui-ci*, *ceux-là*, etc. ne représentent que 12% des pronoms démonstratifs, tous corpus confondus. Les formes masculines et féminines sont particulièrement rares dans les textes d'enfants. Dans Dallas, en revanche, elles représentent 32% des pronoms démonstratifs répertoriés.

Comme les déterminants possessifs, les pronoms démonstratifs tendent dans tous les corpus étudiés à être proches de la précédente désignation de leur objet. Dans les textes rédigés par des enfants, presque tous même suivent immédiatement cette désignation, c'est-à-dire n'en sont séparés par aucune autre expression référentielle. Mais le phénomène n'est pas associé ici au liage syntaxique. Le terme de désignation est d'ailleurs inexact puisque, dans ces textes, les pronoms démonstratifs « construisent » pour la plupart leur objet, ainsi qu'on l'a déjà dit. On en trouve néanmoins quelques-uns dont la précédente désignation est éloignée ; ils réfèrent alors à un objet doté d'une saillance cognitive élevée. Recentrer l'attention sur un tel objet après l'avoir pendant un temps plus ou moins long abandonné, coïncide généralement avec un moment de transition dans le texte, du type de ceux qui sont signalés à l'écrit par un changement de paragraphe. Du point de vue de

l'évolution de la représentation discursive, ces moments correspondent à des réaménagements du champ de l'attention. Comme les SN démonstratifs, les pronoms démonstratifs auraient donc deux emplois, suivant le type de saillance — locale ou cognitive — qu'exploite leur fonctionnement déictique.

On a également noté que dans certains corpus (14** en particulier), l'une des caractéristiques du contexte des pronoms démonstratifs était le nombre restreint des objets activés.

Quant à la clause dans laquelle ils se trouvent, on a vu qu'elle ne comportait souvent aucune autre expression référentielle, dans ce même corpus surtout. Cette caractéristique est liée à l'emploi particulier qui est fait de ces pronoms dans ces textes : référence à des objets construits, dans des propositions consistant en des jugements épistémiques ou évaluatifs.

Il importe de signaler que les pronoms démonstratifs peuvent entrer en concurrence, en tant que forme, avec les SN démonstratifs. Leur emploi peut alors présenter l'avantage d'épargner au scripteur la recherche d'une dénomination, ou de pallier une lacune lexicale. Cette situation se présente quand l'objet qu'ils désignent est un objet construit, ou quand il a été introduit avec une expression ne comportant pas de dénomination de son objet (du type : *ceux qui...*, par exemple) et qu'aucune dénomination ne lui a été attribuée dans l'intervalle. Un autre intérêt de ces pronoms est qu'ils permettent de maintenir une certaine ambiguïté sur l'identité exacte de l'objet. Ces deux rendements expliquent que le taux des formes neutres soit aussi élevé dans les corpus 04** et 14**.

Notons enfin que dans le corpus 14**, deux pronoms démonstratifs ont été répertoriés dont l'objet n'a pas été introduit de façon explicite. Voici l'un d'eux :

- (29) Pour certain la cigarette les aide beaucoup, pour d'autres ça sera se ronger les ongles, boire etc. (1409)

4. LES SN DÉMONSTRATIFS DANS LE CORPUS DALLAS

Les textes de ce corpus sont les seuls à présenter un nombre relativement important de SN démonstratifs. Aussi est-il intéressant d'en présenter une analyse détaillée. On distinguera pour ce faire trois aspects. Tout d'abord, on procédera à un rapide décompte en prenant en considération, d'une part le rapport sémantique entre le lexème de l'expression anaphorique et celui de la désignation précédente (anaphore fidèle, par hyperonyme, etc.), d'autre part la relation entre l'objet désigné et l'état de la représentation discursive au moment de sa désignation.

Dans une seconde étape, on examinera les différentes fonctions de schématisation accomplies par les SN démonstratifs. La notion de schématisation est empruntée à Grize (1974, 1982). Il s'agira ici d'examiner quelle est la nature de la contribution de ces expressions à l'élaboration de l'état futur de la représentation discursive.

Enfin, dans une troisième étape, on montrera que certaines de ces anaphores sont également dotées d'une fonction au niveau de l'organisation du texte.

4.1. Types de SN démonstratifs

Le corpus Dallas contient 42 SN démonstratifs, mais une partie seulement (soit 37) sont anaphoriques (Tab. 12). Ceux qui n'ont pas été retenus comme anaphoriques sont des expressions plus ou moins lexicalisées (type : « *ce sujet* » ou « *ce fait* » dans les locutions « *à ce sujet* », « *de ce fait* ») et ayant pour cette raison partiellement — voire complètement — perdu leur dimension référentielle. De ces 37 SN démonstratifs :

– 20 (soit 54%) sont en relation de coréférence stricte avec un SN antérieur, défini (14), indéfini (5) ou démonstratif (1). La

relation entre les noms de ces deux SN est le plus souvent de type anaphore fidèle (16), plus rarement anaphore par synonyme ou quasi-synonyme (2), ou par hyperonyme (2).

– 17 (46%) sont non coréférentiels. Ils ont donc un effet constructeur sur le contenu de la représentation discursive, de sorte que leur analyse détaillée relève des fonctions de schématisation.

SN démonstratifs anaphoriques <i>n=37</i>			
coréférentiels <i>n=20</i>			non coréférentiels <i>n=17</i>
coréférentiels avec un SN défini <i>n=14</i>	coréférentiels avec un SN indéfini <i>n=5</i>	coréférentiels avec un SN démonstratif <i>n=1</i>	
anaphores fidèles : <i>n=16</i> anaphores par synonyme : <i>n=2</i> anaphores par hyperonyme : <i>n=2</i>			

Tab. 12 — Types des SN démonstratifs anaphoriques répertoriés dans le corpus Dallas.

4.2. Fonctions de schématisation des SN démonstratifs

L'opération consistant à référer à un objet qui a préalablement été identifié est en elle-même dépourvue de toute conséquence pour la représentation discursive. Tout au plus peut-elle avoir pour effet de mettre au premier plan un objet qui avait, jusqu'alors, un statut d'arrière-plan, autrement dit de modifier la saillance respective des objets dans la représentation discursive. Il arrive cependant que les SN démonstratifs soient utilisés à d'autres fins que la coréférence au sens strict,

soit qu'ils ne sont tout simplement pas coréférentiels, soit qu'ils sont dotés, outre la coréférence, d'une fonctionnalité supplémentaire. C'est à préciser la nature de cette fonctionnalité, autrement dit à déterminer l'apport de l'expression démonstrative dans l'élaboration du contenu de la représentation discursive, que sont consacrées les lignes qui suivent.

- *Référence à une classe générique d'objets à partir d'un objet singulier*

- (30) Je pense que son succès [=le succès du feuilleton Dallas] est principalement dû au fait que les personnage de Dallas représentent des catégories bien distinctes d'être humains dans les quelles les spectateurs peuvent se reconnaître. Le succès de *ces téléfilms* est ainsi dû au fait qu'il démontrent un monde nouveau comme celui des pétroliers américains et ses défauts. (D17)

- *Référence à un objet générique à partir d'un objet singulier*

- (31) Je pense que le succès de ce feuilleton est dû au faite qu'il montre la vie journalière d'une famille. Il est évident que les scènes pénibles et les disputent sont un peu exagérées. Mais elles permettent aux téléspectateurs de se déculpabiliser de certains sentiments éprouvés pour les membres de leur famille. *Ce genre de feuilleton* remplace en quelque sorte le confessionnal. (D08, texte intégral)

On peut considérer que des tours comme *ce genre de...*, *ce type de...*, *cette sorte de...*, etc. sont des opérateurs permettant de construire des objets génériques à partir d'une référence spécifique. Une autre interprétation de ces expressions consiste à y voir une façon de problématiser la catégorisation lexicale de l'objet.

– *Référence à un objet à partir d'informations relevant du niveau propositionnel (objet « construit »)*

Il s'agit donc ici, selon les termes de Lyons (1980), d'identifier une entité du troisième ordre.

- (32) Le succès de Dallas me paraît révélateur d'un phénomène d'aculturation généralisé, d'américanisation (américanisation dans ce qu'elle a d'aliénant, c'est à dire une Weltanschauung basé sur le primat de l'économie) forcée, qui est fort dangereuse, puisqu'elle coupe une société de ses racines culturelles, et que les ethnologues nous ont montré la gravité de *tels phénomènes* dans des pays à tradition non-écrite, où, par ce fait, l'aculturation a été facilitée, et où les habitants ne peuvent plus se situer socialement, culturellement, ce qui aboutit à des retours de barre style Iran ! (D22)

Dans l'exemple ci-dessus, la formulation « *tels phénomènes* » a été considérée comme l'équivalent du déterminant démonstratif. Halliday et Hasan parleraient ici de référence comparative.

– *Référence à un poly-objet (bi-objet, n-objet) à partir de plusieurs objets ou de diverses informations prédicatives et/ou propositionnelles*

- (33) Premièrement, il faut relever l'existence d'une possibilité matérielle de créer le succès à partir d'un centre (création d'un film) : sous-entend une large distribution potentielle.
Deuxièmement, il faut adhérer à cette diffusion en temps que spectateur, en grand nombre, pour créer le succès.
Le succès est donc le résultat de cette interaction. Si le succès se crée, c'est que *ces deux termes* sont présents. (D13, le soulignement est dans l'original)

Les noms utilisés dans les SN opérant ce type de référence sont en principe des hyperonymes et forment une classe très restreinte de lexèmes. Cf. aussi le texte suivant :

- (34) Si un feuilleton tel que Dallas a du succès, c'est à cause des possibilités de projection qu'il offre aux spectateurs. Il leur permet de jouer des rôles de la vie quotidienne, mais en plus accentué, d'une manière exagérée. Il correspond au grand renforcement d'une vision négative du monde et des rapports humains, dont l'apparition télévisée la plus ancienne se trouve dans les informations télévisées. *Ces deux aspects* sont étroitement liés. (D5, texte intégral)

- *Référence à la valeur illocutoire d'une énonciation antérieure*

Il s'agit des entités d'ordre 4 de Dik (1989). Dans l'exemple suivant, la question désignée est celle à laquelle répondent les textes du corpus.

- (35) Comme il y a plusieurs années que j'ai totalement cessé de regarder la télévision, estimant avoir mieux à faire, je puis difficilement répondre à *cette question*. (D06)

- *Autres expressions non coréférentielles à caractère plus ou moins résomptif*

- (36) Premièrement, il faut relever l'existence d'une possibilité matérielle de créer le succès à partir d'un centre (création d'un film) : sous-entend une large distribution potentielle.
Deuxièmement, il faut adhérer à cette diffusion en temps que spectateur, en grand nombre, pour créer le succès.
Le succès est donc le résultat de *cette interaction*. (D13, le soulignement est dans l'original)

Tous ces exemples illustrent des emplois non strictement coréférentiels des SN démonstratifs. Ces emplois contribuent à l'élaboration de la représentation discursive dans la mesure même où ils ne relèvent pas de la coréférence. Il existe cependant des SN démonstratifs coréférentiels et néanmoins opératifs au niveau de la représentation discursive. Ceci tient à ce qu'il est toujours possible de mettre à profit une opération comme la référence pour accomplir, à la faveur de celle-ci, d'autres opérations langagières. Les textes du corpus que nous examinons présentent deux exemples de cette manœuvre. Dans le premier, le SN démonstratif comporte une détermination qui a, dans le contexte, une fonction explicative. Dans le second (qui n'est d'ailleurs pas strictement coréférentiel), l'expression choisie, de même que l'acte de référence dont elle est l'instrument, sont « rapportés » (au sens où on parle de discours rapporté), d'où un fait de polyphonie au sens de Ducrot *et al.* (1980) :

– *Adjonction à l'expression coréférentielle de déterminations ayant une pertinence dans une explication et/ou une argumentation*

- (37) Le succès de ces téléfilms est ainsi dû au fait qu'il démontrent un monde nouveau comme celui des pétroliers américains et ses défauts. On ne doit pas aussi oublier qu'il provient de l'Amérique et donc on peut bien imaginer que les Européens avec leur complexe d'infériorité vers cette nation à l'avantgarde, soient ypnotisés par cela. (D17)

L'expression « *cette nation à l'avantgarde* » coréfère ici avec « *l'Amérique* » et apporte une information fonctionnant comme une explication de la séduction exercée par le feuilleton Dallas.

– *Rapport d'une dénomination utilisée par un énonciateur différent du locuteur*

- (38) – d'une part la bonne morale helvétique ou européenne se trouve d'autant plus affermie dans l'esprit des gens, on cherche à fuir ces "scandales" américains. (D10, les guillemets sont de l'auteur du texte)

4.3. Fonctions textuelles des SN démonstratifs

4.3.1. Les fonctions démarcatives (ou de « balisage »)

Certains linguistes se sont avisés que les expressions référentielles pouvaient avoir pour fonction subsidiaire (subsidiaire, dans le sens où leur fonction première demeure l'identification d'un objet) de marquer des phases de la progression textuelle, notamment la frontière initiale ou terminale de secteurs de texte présentant une certaine homogénéité sémantique ou pragmatique. Il a ainsi été constaté que l'emploi d'une expression lexicale (un SN défini ou démonstratif) dans un contexte où on attendrait plutôt un pronom peut servir à marquer la transition d'une description à une argumentation ou à une évaluation (Apothéloz 1990). On ne s'étonnera donc pas que cette *fonction démarcative* coïncide souvent, à l'écrit, avec le changement de paragraphe (Hinds 1977, Bessonnat 1988).

Il est remarquable que dans ce type d'emploi, les expressions référentielles fonctionnent en tant que *signaux*. C'est en effet non pas en vertu de leur signifié, mais en vertu d'une qualité pragmatique particulière, qu'elles se signalent à notre attention. Cette qualité consiste en une surdétermination sémantique de l'expression relativement à l'accessibilité de son objet : l'expression donne de l'objet une description plus complète que

ne le requiert la réussite de son identification (Apothélos, à paraître).

A strictement parler, les textes du corpus Dallas ne contiennent aucun SN démonstratif à fonction démarcative qui réponde à cette définition. On trouve néanmoins un nombre assez important de SN démonstratifs qui figurent dans la phrase initiale du texte, et qui ne sont donc pas précédés *dans le même texte* d'une désignation préalable de leur objet. De fait, cet « antécédent » se trouve dans l'énoncé de la question à laquelle le texte est supposé répondre. 7 des 16 SN démonstratifs corréférentiels fidèles répertoriés dans le corpus Dallas sont de ce type. Ils ont pour effet d'ancrer l'énonciation dans un contexte antérieur (en l'occurrence, celui engendré par la question : « *Que pensez-vous du succès d'un feuilleton comme Dallas* »), et constituent de ce fait des marqueurs, à la fois de la prise de parole, et de la congruence entre le cadre engendré par la question et celui dans lequel va se placer le texte. Voici deux exemples de ceci.

- (39) Je pense que le succès de *ce feuilleton* est dû au fait que les gens aiment bien s'identifier avec les personnages riches. Toutefois je trouve étonnant que tout le monde regarde passivement tant de cruauté et d'immoralité. (D26, début)
- (40) N'ayant vu personnellement aucun épisode de *ce feuilleton*, (ce qui doit être assez rare), je parlerai ici de ce que j'en ai entendu dans mon entourage. (D10, première phrase)

Dans l'exemple suivant, les deux SN démonstratifs marquent respectivement le début et la fin du texte. Le second, d'une part construit un objet générique, d'autre part intervient dans une assertion qui explique de façon « synthétique » le succès de Dallas. En cela, cette assertion fait écho à celle qui ouvre le texte, et clôt en quelque sorte le développement. Les deux démonstratifs ont ici une fonction de balisage.

- (41) Je pense que le succès de *ce feuilleton* est dû au fait qu'il montre la vie journalière d'une famille. Il est évident que les scènes pénibles et les disputent sont un peu exagérées. Mais elles permettent aux téléspectateurs de se déculpabiliser de certains sentiments éprouvés pour les membres de leur famille. *Ce genre de feuilleton* remplace en quelque sorte le confessionnal. (D08, texte intégral)

Lorsque ce phénomène se produit non au début ou à la fin du texte, mais au cours de celui-ci, l'effet est clairement démarcatif. Dans l'exemple qui suit, le SN démonstratif « *Ce succès* » renvoie à l'énoncé de la question, tout comme le premier SN du texte, « *ce genre de feuilleton* ». Mais, tandis que ce dernier se situe au tout début de la réponse, l'expression « *Ce succès* » apparaît vers le milieu et produit de ce fait un effet de changement de paragraphe. L'ensemble du texte apparaît ainsi organisé à partir de ces deux anaphores démonstratives. Celles-ci marquent que la réponse comporte deux phases, centrées chacune sur un objet distinct : les feuilletons du genre de Dallas, et le succès qu'ils ont auprès du public.

- (42) Il y a dans ce genre de feuilletons tellement d'évènements de la vie, que les gens doivent être tout contents de se retrouver en quelque sorte dans les personnages. Seulement, il me semble que même avec toute la bonne volonté que je pourrais y mettre, je ne parviendrais pas à retrouver un petit bout de vie normale dans la vie des personnages, car il leur arrive tout, tout ce qu'on peut imaginer comme malheurs, joies, accidents, tromperies, etc, etc... *Ce succès* me semble beaucoup exagéré car ce genre de feuilleton est beaucoup trop facile. D'un côté, c'est presque honteux qu'un tel étalage de bêtise, de fric, et de méchanceté, (dans le sens où si l'on peut écraser les autres pour réussir on le fait) ait un tel succès dans un monde comme le nôtre, où l'on ne devrait pas étaler notre bien-être, à cause de la misère qui y règne. (D24, texte intégral)

Dans deux textes, l'effet démarcatif du SN démonstratif est corroboré par un changement de paragraphe. Voici un fragment de l'un d'eux.

(43) Réponse :

Le succès de Dallas repose surtout sur le fait que le bien et le mal sont distincts : D'un côté, on trouve le méchant JR qui plus est représente aussi le pouvoir, le capitalisme américain, la froideur des rapports humains et l'hypocrisie. De l'autre il y a les bons opprimés et épouses et filles ne sont pas souvent sollicitées pour une activité quelle quelle soit.

C'est *cette clarté* du feuilletons qui permet à la masse des gens de s'identifier ou de tirer un parallèle avec des personnages ou des événements de Dallas. (D02)

Ayant produit une certaine description du contenu du feuilleton, l'auteur de ce texte montre en quoi ce contenu permet d'expliquer le succès et, pour ce faire, condense ce qu'il vient de décrire sous la forme d'une seule expression : « *cette clarté du feuilleton* ». L'effet de démarcation va ici de pair avec le caractère résumatif de cette expression.

Ainsi que le montrent les exemples (41) et (42), les SN démonstratifs peuvent être assez éloignés de la précédente désignation de leur objet. En d'autres termes, ils peuvent fort bien désigner un objet localement peu saillant. Ces exemples donnent à penser que, le cas échéant, la saillance cognitive supplée à la saillance locale.

On voit mieux maintenant ce qui oppose les SN démonstratifs et les pronoms démonstratifs. Alors que les premiers requièrent de leur objet qu'il soit simplement saillant (localement ou cognitivement), les seconds requièrent encore que cette saillance soit locale.

4.3.2. Les fonctions relatives au pilotage de l'attention

Ce qui précède montre que les SN démonstratifs sont susceptibles d'opérer à plusieurs niveaux simultanément, ce qui fait d'eux des instruments langagiers au fonctionnement particulièrement complexe. Nous allons ajouter encore à cette complexité en introduisant, sur la notion de saillance, une perspective dynamique. D'où le recours à la notion d'*attention*. On considérera que le choix d'une expression référentielle peut résulter non seulement d'un conditionnement par le contexte (perspective que traduit la notion classique de *contrainte*), mais aussi de ce que cette expression est dotée d'une *opérativité* propre, et ceci précisément au plan de l'attention. L'une de nos tâches sera alors de décrire cette opérativité.

L'attention est le corrélat psychologique de la saillance. Elle peut être définie comme une configuration de la représentation discursive dans laquelle la saillance des informations n'est pas distribuée de façon homogène. Cette conception est voisine de celle qui prévaut en psychologie cognitive (cf. par exemple Droz 1987)¹¹.

On a laissé entendre à plusieurs reprises ci-dessus, suivant d'ailleurs en cela la thèse défendue par Corblin (1983), que les SN démonstratifs opéraient de façon « positionnelle ». D'un point de vue opératif, cela signifie qu'ils sont décodés comme des instructions d'aller rechercher leur référent dans le voisinage le plus immédiat, c'est-à-dire dans l'ensemble nécessairement restreint des éléments qui occupent actuellement le champ de l'attention. Or, un examen attentif des diverses contextes d'occurrence montre que cette thèse doit être quelque peu nuancée, et qu'il faut distinguer à cet égard deux situations au moins, correspondant à deux fonctionnements distincts des

¹¹ Droz définit l'attention comme « un état du sujet où la sensibilité aux stimuli déclencheurs des comportements d'orientation n'est pas distribuée de façon homogène » (Droz 1987 : 621).

SN démonstratifs. Pour simplifier, on ne prendra en considération ici que les cas où il y a coréférence.

1. Dans la première situation, l'expression identifie un objet parmi un petit nombre d'objets localement saillants, et le place au centre du champ de l'attention. Assez curieusement, l'effet de cette focalisation est souvent de courte durée dans nos textes, l'objet qui subit ce traitement n'étant plus désigné par la suite. Voici trois exemples de ce fonctionnement.

- (44) Je pense que le succès d'un feuilleton comme *Dallas*, que pour ma part j'ai laissé pour compte après un épisode, provient peut-être du fait que l'homme se complait à voir ses propres fautes, bassesses chez les autres. Le fait que ce ne soit lui l'objet décrit, que *cet objet* soit admis par tous comme pure fiction, lui donne de plus une meilleure conscience : "Oui, mais je ne suis pas le seul !" (D21)
- (45) Ne connaissant pas les détails de l'affaire je pense que les valeurs qui sont exposées dans ce feuilleton ne sont pas si loin de celle de la réalité. *Ces valeurs*, dites morales, n'étant pas vraiment recommandables ou éthiquement défendables, elles passent sous le couvert de la fiction pour être appréciées. (D15)
- (46) Beaucoup de gens semblent avoir été choqués, voire scandalisés par une certaine "morale" (assez libérale) qui apparaissait dans ce film dans les rapports humains. *Cet élément* a pu, je pense, montrer au public un genre de vie qu'il ne connaît pas, et qui provoque chez lui un dilemme. (D10)

On notera que dans le premier de ces textes, le contexte informationnel est tel que l'expression « *l'objet* » n'est pas le focus de l'énoncé. Ce statut est occupé par le constituant thématique (« *ce ne soit lui* »). Un des effets des constructions cliquées est précisément de déplacer le focus, du constituant rhématique, qui est sa position non marquée, au constituant thématique (Halliday 1985). Dans le troisième exemple,

l'expression « *Cet élément* » doit être comprise comme référant à un objet qu'on pourrait désigner par la paraphrase : « la morale qui apparaît dans les rapports humains qui sont montrés dans ce film ».

Sur 20 démonstratifs coréférentiels, 9 sont de ce type dans le corpus Dallas.

2. Dans la seconde situation, le SN démonstratif désigne un objet qui vient juste de quitter le centre du champ de l'attention, un autre objet ayant été promu à ce statut. L'expression en italiques dans les exemples suivants est de ce type.

- (47) N'ayant vu personnellement aucun épisode de ce feuilleton, (ce qui doit être assez rare), je parlerai ici de ce que j'en ai entendu dans mon entourage. Beaucoup de gens semblent avoir été choqués, voire scandalisés par une certaine "morale" (assez libérale) qui apparaissait dans *ce film* dans les rapports humains. Cet élément a pu, je pense, montrer au public un genre de vie qu'il ne connaît pas, et qui provoque chez lui un dilemme. (D10)
- (48) Le succès du feuilleton Dallas : c'est un commentaire sur les goûts et la culture du public. Le sensationnel, surtout lorsqu'il y a du sexe et du mélodrame, se vend. Le public qui suit *ce feuilleton* régulièrement ne mérite rien de mieux. (D11, texte intégral)
- (49) Les banalités des situations psychol. et en même temps le côté irréel par rapport à la réalité de tous les jours, sont aussi une des raisons du succès de *ce feuilleton* sur une classe de population ouvrière ou petite bourgeoise. (D25)

Dans ces exemples, le statut non focal du SN démonstratif est corroboré par deux faits :

(i) D'une part, sa fonction syntaxique n'est pas celle de sujet, mais d'objet du verbe, de complément indirect ou circonstanciel, comme dans (48) ; ou encore, il figure dans la post-détermi-

nation d'un nom, que ce soit dans une relative déterminative, comme dans (49), ou dans un complément du nom, comme dans (50).

(ii) D'autre part, il est accompagné d'une expression introduisant un nouvel objet, celui-là même vers lequel est actuellement dirigée l'attention (dans les exemples ci-dessus : « *une certaine morale* », « *le public* », « *les banalités des situations psychologiques* », « *le côté irréel par rapport à la réalité de tous les jours* »). Sur 20 SN démonstratifs coréférentiels, 11 sont de ce type dans le corpus Dallas.

Le démonstratif marque en quelque sorte ici l'objet qui, dans la clause en cours, est en train de « céder la place ».

Ces exemples montrent l'intérêt qu'il y a, pour rendre compte des propriétés textuelles des SN démonstratifs, de prendre en considération leur fonctionnement dans la dynamique de l'attention. Ils conduisent à établir un parallèle avec les observations faites par Charlotte Linde (1979) sur les conditions d'emploi des pronoms anglais *it* et *that*. Selon cet auteur, qui a étudié un corpus oral de descriptions d'appartements, *that* présente la particularité d'être utilisé systématiquement pour référer à des éléments qui sont *en dehors* du champ de l'attention (du moins quand il n'est pas utilisé contrastivement), au contraire de *it*, qui pointe à l'intérieur de ce champ. Trois emplois de *that* sont identifiés par Linde :

1) Pour référer à une assertion antérieure (l'auteur parle de *statement*), plus exactement à ce que nous avons appelé plus haut un *fait*, dans le but de construire une méta-assertion (*metastatement*), comme dans le fragment suivant :

- (50) — How would you describe your apartment ?
 — I guess an off-centered T. I shouldn't even say *that*.
 (Linde 1979 : 344)

2) Pour référer à une pièce de l'appartement qui n'est pas (ou qui n'est plus) dans le champ actuel de l'attention, comme dans l'exemple ci-dessous.

- (51) And toward the front there was a huge bedroom, much, oh I'd say, fifteen by ten, say. It was pretty big. And there was a small sleeping alcove off *that*. (Linde 1979 : 348)

3) Pour référer soit à l'appartement entier, soit à une pièce de l'appartement, mais contrastivement (c'est-à-dire par contraste avec un autre appartement ou une autre pièce). Il s'agit selon Linde d'un emploi marqué.

- (52) And then through a little pantry to Steve's room which is very small and used to be the maid's room. It has a little bathroom in it. Then down at the end of the hall off to the left is Michael's room which is pretty big and sort of square. And at the end of the hall is Donald's room which is also the living room. And *that's* like a really huge room with lots of windows and all, and a fire escape. (Linde 1979 : 348)

Il y a un parallélisme frappant entre un exemple comme (51), où le déictique marque en quelque sorte que l'attention vient de se porter sur un nouvel objet (celui désigné par l'expression « *a small sleeping alcove* »), et des exemples comme (47)-(49), où l'emploi du démonstratif est analogue.

On peut rendre compte de ce double fonctionnement des SN démonstratifs de la façon suivante. Soient R_i et R_{i+1} deux états successifs de la représentation discursive (états « source » et « cible ») ; soit également C la clause qui opère la transformation $R_i \rightarrow R_{i+1}$. Un SN démonstratif qui se trouve dans C désigne alors :

– soit un objet qui occupe le centre du champ de l'attention dans R_i , mais pas (plus) dans R_{i+1} ;

— soit un objet qui n'occupe pas le centre du champ de l'attention dans R_i , mais qui aura ce statut dans R_{i+1} .

Ce double fonctionnement des SN démonstratifs — comme focalisant l'attention sur un objet, ou comme référant à un objet qui est hors du champ de l'attention — explique pourquoi on a pu dire de ces expressions, de façon apparemment contradictoire, tantôt qu'elles se caractérisaient par le fait qu'elles désignent l'élément le plus proche ou le plus récent (Corblin 1983), tantôt qu'elles avaient pour effet de focaliser l'attention sur leur objet et donc de mettre celui-ci au premier plan (Cornish 1990 ; et Bosch 1983, pour les déictiques). De l'examen des exemples qui précèdent, il apparaît qu'un des aspects constants des SN démonstratifs est qu'ils interviennent dans des phases de transition, où la répartition de l'information en focale et non focale subit divers réaménagements.

5. ESSAI DE SYNTHÈSE

En 2.2. *supra*, nous avons exploité les résultats apportés par les descripteurs dans le but de différencier des corpus. En 3.1., ces mêmes résultats ont été analysés dans le but de faire apparaître les caractéristiques environnementales propres aux différents types d'anaphoriques. Nous allons maintenant reprendre l'essentiel de ces résultats dans l'intention de faire contraster les descripteurs eux-mêmes, plus exactement les paramètres que saisissent ces descripteurs. Cette analyse revient, de fait, à classer les paramètres en fonction de leur effet sur les différents types d'expressions anaphoriques, avec l'espoir de mettre au jour quelques dimensions sous-jacentes fondamentales.

(i) Un premier groupe de paramètres est constitué par :

- la fonction syntaxique de la précédente désignation (D10)
- la forme de la précédente désignation (D11)
- la présence, dans la clause où figure l'anaphore, d'une autre expression anaphorique ainsi que d'une expression introduisant un nouvel objet (configuration **NONO** des descripteurs D161 à D164).

Ces paramètres ont en commun d'avoir le même effet sur les SN définis et les SN démonstratifs, et l'effet inverse sur les pronoms personnels et les déterminants possessifs. Les pronoms démonstratifs n'y sont pas sensibles.

(ii) Un deuxième groupe de paramètres est constitué par :

- le nombre de désignations d'objets distincts dans la clause en cours (D17)
- la nature de ces objets (configuration **NNNN** des descripteurs D161 à D164).

Ces paramètres ont en commun d'avoir le même effet sur les SN définis et les déterminants possessifs, et l'effet inverse sur les SN démonstratifs et les pronoms démonstratifs. Les pronoms personnels n'y sont pas sensibles.

(iii) Un troisième groupe de paramètres est constitué par :

- la présence ou l'absence d'un objet plus saillant localement (D7)
- le degré d'éloignement de la précédente désignation.

Ces paramètres ont en commun d'avoir le même effet sur les pronoms démonstratifs et les déterminants possessifs, et l'effet inverse sur les SN définis. Les SN démonstratifs et les pronoms personnels n'y sont pas sensibles.

Ces trois groupes de paramètres paraissent marquer chacun une dimension propre et relativement aisée à identifier :

(i) Les paramètres du premier groupe font apparaître un clivage entre les anaphores *lexicales* et les anaphores *non lexicales*. Ainsi, les anaphores non lexicales sont favorisées au

détriment des anaphores lexicales quand la précédente désignation de leur objet a la fonction syntaxique de sujet ; sinon, c'est l'influence inverse qui se produit. Le paramètre de la forme de la précédente désignation marque lui aussi une opposition entre les formes lexicales et non lexicales, ainsi qu'on l'a constaté avec les objets non catégorisés — objets systématiquement repris par une anaphore non lexicale.

Le facteur déterminant paraît être ici le « degré de continuité » de l'objet dans le texte, sa tendance à donner lieu à des séquences plus ou moins longues de désignations successives. C'est ce que nous avons appelé plus haut l'*empan textuel* de l'objet.

(ii) Les paramètres du deuxième groupe font apparaître un clivage entre expressions *indexicales* (SN démonstratifs et pronoms démonstratifs) et *non indexicales*. Ils nous apprennent que les formes indexicales tendent à figurer dans des clauses qui ne comportent pas d'autre expression référentielle. On notera qu'il est curieux que l'indexicalité ne soit pas mise en évidence par des paramètres du contexte gauche.

Suite à ce qui a été dit des formes démonstratives, on considérera que le facteur déterminant ici est l'*opérativité* de l'expression.

(iii) Les paramètres du troisième groupe font apparaître un clivage qu'il est difficile de qualifier linguistiquement : on a d'un côté les pronoms démonstratifs et les déterminants possessifs, de l'autre les SN définis. Néanmoins, les caractéristiques qui ont été mises en évidence pour ces types d'anaphores donnent à penser que le facteur déterminant ici est la *saillance locale* de l'objet au moment de sa désignation. On a vu en effet qu'un des traits les plus frappants des déterminants possessifs et des pronoms démonstratifs est l'extrême proximité de la précédente désignation de leur objet, caractéristique qu'on ne retrouve pas pour les SN démonstratifs. Contrairement à une

idée reçue, toutes les expressions démonstratives ne sont pas nécessairement liées à la saillance locale.

Il se dégage ainsi trois axes :

- l'empan textuel de l'objet désigné
- l'opérativité discursive de l'expression sélectionnée
- la saillance locale de l'objet au moment de sa désignation.

La notion d'empan textuel permet de récupérer la saillance cognitive. On a vu en effet que les objets les plus saillants cognitivement sont généralement des objets à empan textuel large.

La notion d'opérativité discursive rend compte du fait que certaines expressions peuvent non seulement « reprendre » des objets, mais aussi modifier leur saillance locale, voire construire de nouveaux objets. De tels phénomènes ont été observés pour les pronoms démonstratifs et les SN démonstratifs.

La notion de saillance locale est en elle-même indépendante de toute détermination langagière. La façon la plus neutre de définir ce facteur est probablement de le rapporter aux mécanismes de l'attention. En tant que propriété positive, la saillance locale d'un objet peut en effet être due autant à ses qualités perceptives dans une situation donnée, qu'à une opération langagière ou non langagière qui a porté l'attention sur lui.

Reprenons chacun des principaux types d'expressions anaphoriques et situons-le dans l'espace défini par ces trois axes (Tab. 13).

EMPAN TEXTUEL		OPÉRATIVITÉ		SAILLANCE LOCALE	
large	étroit	forte	faible	forte	faible
Pr. pers.	SN déf.	SN dém.	SN déf.	Pr. dém.	SN déf.
Dét. poss.	SN dém.	Pr. dém.	Dét. poss.	Dét. poss.	

Tab. 13 — Position des expressions anaphoriques selon les trois axes de l'empan textuel de l'objet, de l'opérativité et de la saillance locale.

Les *pronoms personnels* tendent à désigner des objets à empan textuel large. Ces objets ne présentent pas une saillance locale particulière ; leur empan textuel indique toutefois qu'ils ont une saillance cognitive élevée. Les pronoms personnels ne présentent pas d'opérativité discursive particulière¹².

¹² Du moins dans les textes qui ont été étudiés. On signalera toutefois ici les observations faites par Cornish (1987) et faisant état d'emplois indiscutablement opératifs des pronoms personnels à partir de l'exploitation des marques de genre ou de nombre. Voici de quoi il s'agit. Cornish observe que le français distingue entre le genre et le nombre lexicaux, qui sont déterminés grammaticalement, et le genre et nombre référentiels, qui sont déterminés par les systèmes de catégorisation socio-culturels. Quand le genre ou le nombre référentiel diverge du genre ou du nombre lexical, l'encodeur se trouve donc, au moment où il produit un pronom, devant un choix, qui peut être mis à profit pour créer divers effets de sens ; le pronom peut être « accordé » soit avec le nom tête de l'expression antécédente, soit avec un autre nom correspondant à la catégorisation usuelle du référent. C'est ainsi que des noms comme *sentimentelle*, *concierge*, *ministre*, dont les genres lexical et référentiel peuvent diverger, créent le cas échéant des contextes où l'encodeur est placé devant un choix. L'exemple suivant, discuté par Cornish (1987 : 253), en est une illustration.

L'indépendance universitaire est, elle aussi, diminuée. Le ministre [à l'époque, Mme Alice Saunier-Seïté] s'octroie le droit de nommer le tiers des membres du conseil supérieur. [...] Sauf si le ministre est infiniment sage, [...]. Pour que le verrouillage soit parfait, le ministre des universités s'octroie également le pouvoir de recruter lui-même qui bon lui semble sur les postes de professeurs nouvellement créés [...].

Le ministre des universités avait annoncé une nuit du 4 août pour les universitaires. Elle connaît décidément fort mal son histoire, car elle apporte tout le contraire : le renforcement des privilèges des notables [...].
(J. Gattegno, *Le Monde*, 22.8.1979)

Dans le premier paragraphe, note l'auteur, le journaliste porte son attention sur les nouveaux pouvoirs du ministre, qu'il décrit et énumère sous forme d'énoncés généraux. Dans le paragraphe suivant, cependant, la perspective est très différente. L'attention est portée sur l'individu particulier remplissant les fonctions de ministre des universités. On observera également que ce paragraphe paraît destiné, en contraste avec le précédent, à l'expression de l'opinion personnelle du journaliste. Cornish en conclut que la différence entre genre grammatical et genre référentiel donne au locuteur l'opportunité d'introduire une perspective particulière sur l'objet, et que « *there is a kind of 'agreement', or congruence, between the gender-marking of the pronouns and the rhetorical or discourse function of the discourse unit in which they occur.* »

Les *pronoms démonstratifs* désignent des objets à saillance locale élevée. Ils peuvent être dotés d'une opérativité discursive importante. Leur aptitude à construire des objets à partir de l'information apportée par un prédicat ou à partir du contenu d'une proposition en est une attestation. L'objet qu'ils désignent ne présente pas de caractéristique particulière quant à son empan textuel.

Les *déterminants possessifs* désignent des objets à saillance locale élevée. Ils sont dépourvus de toute opérativité discursive. Leur objet tend à avoir un empan textuel large.

Les *SN démonstratifs* sont des expressions dotées d'une opérativité discursive élevée. Ils désignent des objets à empan textuel étroit. Ces objets ne présentent pas de saillance locale particulière ; quand cette saillance est faible, elle est compensée par une saillance cognitive élevée.

Les *SN définis* sont des expressions dotées d'une opérativité discursive faible. Ils désignent des objets à empan textuel étroit et ayant une saillance locale faible.

(Cornish 1987 : 254). Voir aussi cet autre exemple cité par Reichler-Béguelin (1993 : 375-376), où le changement de genre du pronom marque un changement de perspective sur le référent (d'abord « l'homme », « le compagnon » ; puis « la star » ; puis de nouveau « le compagnon »).

Quand les lumières s'éteignent dans la salle, elle est là, blottie au premier rang ou planquée dans les coulisses. Concentrée pour lui, angoissée pour deux. Le cœur battant, elle le contemple, déjà loin d'elle, en scène, offert à son public.

Place à la star, adulée, ovationnée. Celle qui n'appartient à personne et peut décider de se donner à tous. Cris hystériques, larmes de femmes, mains tendues des jeunes filles... Le spectacle a commencé. Elle ne le quitte toujours pas des yeux, elle commence à se détendre. (Marie-Claire, oct. 1991)

CHAPITRE 7

Bilan

1. CADRE GÉNÉRAL ET RAPPEL DU PROJET

Commençons par rappeler les enjeux de ce travail et, pour ce faire, situons-le par rapport à d'autres travaux, passés et présents, consacrés à l'anaphore.

L'histoire des conceptions qui ont eu cours (ou qui ont encore cours) en matière d'anaphore révèle trois courants principaux.

A. Conception substitutive

Un premier courant se caractérise par une conception *substitutive* de l'anaphore. On en attribue parfois l'origine au grammairien grec Apollonios¹. Selon cette conception, l'anaphorique (par quoi il faut entendre ici : un pronom) est une expression qui est « mise à la place » d'une autre expression qui, elle, est réputée sémantiquement autonome. Mais pourquoi donc cette substitution ? La raison la plus fréquemment invoquée est l'évitement d'une répétition. Voici par exemple ce qu'écrit Port-Royal à propos de la fonction des pronoms :

L'usage des Pronoms est de tenir la place des Noms, & de donner moyen d'en éviter la répétition qui est ennuyeuse. (Arnauld et Nicole 1683 [1970 : 145]).

¹ Par exemple Ducrot et Todorov (1972 : 361).

Selon Milner, « *les éléments marqués comme interrogatifs ne peuvent servir de forme de référence aux anaphoriques* » (1978 : 244)³.

Ce premier courant, qui a ses tenants aujourd'hui encore, est généralement lié à une conception antécédentiste de l'anaphore. Il serait facile de montrer, textes à l'appui, que la position substitutive tend à induire une confusion entre le référent (l'objet que désigne l'expression anaphorique) et l'antécédent (le segment de texte qui a précédemment désigné cet objet), confusion qui transparait dans des formulations du genre « *le pronom réfère à son antécédent* »⁴.

B. Conception antécédentiste

C'est une variante de la position précédente. Elle est représentée par des travaux qui ne conservent que la dimension antécédentiste du courant précédent. On met alors l'accent sur

³ Milner explique en note que :

Pour que de telles phrases soient possibles, il faut qu'elles contiennent un élément généralisant : *quel qu'il soit, en tout cas, sûrement*. Cet élément a pour fonction de faire référence à la classe où l'élément interrogé est inclus : le pronom ne renvoie plus alors à l'élément interrogé, mais à l'élément quelconque. (même page, note 2)

⁴ Cette confusion est assez fréquente. C'est ainsi qu'on peut rencontrer dans de nombreux articles, au détour d'une phrase, des formulations qui ont manifestement échappé à leur auteur et qui trahissent, sinon une véritable confusion entre référent et antécédent, du moins un certain flottement à cet égard. Dans l'ouvrage de Halliday et Hasan, on trouve par exemple la phrase suivante :

[il est question d'un pronom anaphorique] the cohesion is effected not by the presence of the referring item alone but by the presence of both the referring item and **the item that it refers to** [= l'antécédent] (pp. 2-3).

Et dans un ouvrage collectif récent, on rencontre des formulations comme : « *En utilisant ici un anaphorique sans référent linguistique, il me semble que...* » [dans le commentaire d'un exemple où figure un pronom sans antécédent], on encore comme : « *le pronom reprend le syntagme nominal* » Cette utilisation du verbe *reprendre* est extrêmement fréquente dans les travaux sur l'anaphore, et tout à fait symptomatique de l'amalgame entre antécédent et référent.

le fait que les anaphoriques sont des expressions sémantiquement incomplètes, dont l'interprétation n'est possible que grâce à la présence, dans le même texte, d'un segment de texte univoquement délimitable, nommé selon les cas « antécédent », « source », « interprétant », « contrôleur », etc.

L'opération, ou le processus, au terme duquel l'anaphorique a trouvé son interprétation est parfois désigné comme une « résolution » et même comme une « saturation ». La plupart du temps, cette conception est couplée avec la propension plus ou moins avouée à accorder une sorte de primat théorique à la référence plutôt qu'au sens ; ce qui conduit à faire de la coréférence le prototype du mécanisme de l'anaphore. Mais l'élément déterminant demeure la conviction que toute anaphore consiste en un lien interprétatif entre deux segments textuels univoquement délimitables.

Cette position conduit à considérer comme peu acceptables, déviants, ou simplement marginaux les cas où un pronom n'est pas précédé (éventuellement suivi) d'un antécédent ; et à déclarer que l'interprétation de tels pronoms requiert la reconstitution, sur la base notamment des marques du nombre et du genre, de l'expression manquante. Dans le mécanisme de l'anaphore, l'antécédent se voit donc ici attribuer un rôle central. Soit il est présent, soit il est latent.

C. Conception mentaliste

Un troisième courant est représenté par l'abandon de toute perspective antécédentiste au profit d'une approche mentaliste, ou cognitive. Selon cette conception, les expressions anaphoriques identifient leur objet non par rapport à un autre segment du même texte, mais par rapport à une représentation. Celle-ci est appelée, selon les cas, *modèle du discours*, *modèle mental*, *mémoire discursive*, etc. (voir note 2, Chapitre 4).

Le segment de texte traditionnellement nommé *antécédent* est considéré ici comme étant seulement la trace de l'opération

langagière qui a rendu accessible, dans la représentation, l'objet désigné par l'anaphorique. Mais une autre opération, non langagière (geste, mimique, regard, posture) ou, de façon générale, une autre cause (évidence perceptive) pourraient tout aussi bien avoir eu le même effet sur l'état de la représentation. Dans cette perspective, une anaphore au sens classique du terme est une expression qui pointe sur une information dont la seule particularité est d'avoir été introduite par un segment de texte repérable et univoquement délimitable.

Cette position a plusieurs conséquences. Tout d'abord elle conduit à minimiser la différence entre référence anaphorique et référence tout court, voire à dissoudre la notion d'anaphore dans celle de référence. Toute opération de référence, en effet, convoque des connaissances et des représentations, qui sont nécessaires à son fonctionnement. Au regard de ce fonctionnement, la cause de ces connaissances et de ces représentations, ou, si on veut, leur source, importe somme toute assez peu.

Une deuxième conséquence est que la relation de coréférence perd son statut de parangon de la relation anaphorique, au profit de l'anaphore associative. La coréférence stricte apparaît dès lors comme un cas limite.

Une troisième conséquence est que le fonctionnement de l'anaphore, tout comme celui de la référence, n'est pas détachable de l'*interaction* qui lui sert de cadre. Ce point revient à reconnaître qu'il y a abus de langage à dire qu'un objet est « *identifié par une expression* » ; un objet ne peut être identifié que par le destinataire de cette expression et au moyen des informations que cette expression apporte (Lawler 1977). La modélisation de cette opération est donc susceptible de faire intervenir des notions comme celle d'intersubjectivité et celle de pertinence (au sens de Sperber et Wilson 1989).

De façon plus ou moins indépendante de ces trois conceptions, il semble que les travaux sur l'anaphore soient encore traversés par un axe dont les deux pôles peuvent être décrits de la façon suivante :

Approches naturalistes

Il y a d'un côté des recherches où prime le souci de travailler sur des données authentiques (c'est-à-dire attestées, et non pas construites) et où l'essentiel de l'effort est consacré à la description, éventuellement à la modélisation, des régularités observées. Cette approche tend à privilégier le point de vue de l'encodage (et à se demander par exemple pourquoi telle forme a été produite plutôt que telle autre ?) ; raison pour laquelle elle a été qualifiée d'*onomasiologique* par Kleiber (1990a). Il semble qu'elle traduise une position sur les observables qu'on peut qualifier de *naturaliste*.

Approches structuralistes

A l'autre pôle, on trouve des travaux où prime la volonté de donner une caractérisation sémantique aussi précise que possible aux diverses formes d'expressions anaphoriques. Cette perspective conduit à faire un usage plus ou moins systématique du test de la commutation dans le but de dégager des invariants de sens. Elle consiste donc à travailler, en partie au moins, à partir d'items *ad hoc*, et à classer les données ainsi obtenues en deux sous-ensembles : l'un formé d'énoncés considérés comme « acceptables », l'autre formé d'énoncés déclarés « inacceptables », voire « agrammaticaux ». Parce que les items jugés inacceptables jouent ici un rôle heuristique central, ce type d'approche tend clairement à occulter les conditions de production du discours et à travailler sur des énoncés épurés de tout contexte. Kleiber a appelé cette perspective *sémasiologique* (*op. cit.*). Il semble que, tant du point de vue méthodologique que du point de vue de l'attitude vis-à-vis des observables, cette approche peut être qualifiée de *structuraliste*.

Dans ce panorama, esquissé ici de manière nécessairement schématique, la présente étude a reflété une démarche qu'on peut qualifier de mentaliste et de naturaliste. Mentaliste, parce que, ainsi que nous l'avons expliqué au Chapitre 4, nous avons

opté pour une position qui relativise le substrat textuel au profit de ce que ce substrat construit, ou contribue à construire ; naturaliste, parce que nous avons voulu donner à ce travail une orientation empirique : partir d'un corpus de textes, étudier des faits sans chercher à statuer sur leur acceptabilité, et dégager des régularités.

Mais la perspective adoptée résulte également d'une nécessité interne en ce sens qu'elle découle de la nature même du projet. La question qui est au centre de ce travail est, rappelons-le, la suivante (en laissant ici de côté toute dimension acquisitionnelle et typologique) :

On trouve dans la littérature sur l'anaphore un certain nombre d'hypothèses et d'affirmations sur les conditions d'emploi des diverses formes d'anaphoriques. Ces hypothèses ou affirmations sont la plupart du temps fondées sur quelques exemples isolés de leur contexte et souvent construits pour les besoins de la démonstration ; elles sont donc des plus fragiles. Afin de donner à ce type de perspective une assise véritablement empirique, nous avons entrepris d'étudier systématiquement quatre corpus de textes, et enregistré pour chaque expression référentielle anaphorique une quinzaine de paramètres supposés en définissant le contexte. Il faut insister ici sur le fait que des notions comme celles de contexte, ou de condition d'emploi, sont à la fois approximatives et, comme on dit parfois, « molaires ». Elles ne deviennent opératoires que si elles sont paramétrées et si, de surcroît, les paramètres retenus sont traduits en indices textuels « objectifs », c'est-à-dire identifiables non ambiguëment. C'est ce qu'on a tenté en élaborant un ensemble de *descripteurs* (ces descripteurs sont décrits au Chapitre 4). Certes ceux-ci, inévitablement, rigidifient les paramètres observés au point parfois de manquer leur objet (on l'a constaté en particulier avec le nombre des objets activés). Mais la rigueur est à ce prix.

Il est alors apparu que les données recueillies ainsi que les conclusions qu'elles permettent d'établir pouvaient être lues

dans trois perspectives différentes ; voire même, qu'elles pouvaient être rapportées à trois domaines de recherche bien distincts. A savoir :

- à l'étude du fonctionnement des anaphores et, éventuellement, de leur rôle dans la dynamique textuelle ;
- à l'étude de l'acquisition des dispositifs anaphoriques ;
- à l'exploration de la question des typologies textuelles.

Seule la première perspective a fait l'objet, dans le présent travail, d'investigations approfondies. La perspective typologique a été abordée dans la section 2 du Chapitre 6, mais sans véritable développement ni, à plus forte raison, propositions de notre part en matière de typologies textuelles. Elle a toutefois permis de préciser certains points et de confirmer des observations faites dans la première perspective. Quant à la perspective acquisitionnelle, elle n'a été qu'effleurée ici et là ; elle nous a cependant aidé à mieux comprendre certaines caractéristiques de deux des corpus étudiés.

2. LES RÉSULTATS

Au chapitre des résultats et des apports de ce travail, les points qui méritent d'être soulignés concernent la première et la troisième perspectives mentionnées ci-dessus. Les éléments les plus importants sont les suivants :

2.1. Le fonctionnement des anaphores

2.1.1. Pertinence de la notion de saillance et de la distinction entre saillance locale et saillance cognitive

On a vu que la saillance, en tant que propriété des objets dans la représentation discursive, est une dimension clé dans le

fonctionnement des anaphores. Son rôle dans la sélection de la forme de l'expression est décisif. Mais le degré de saillance dépend lui-même de plusieurs facteurs ; il peut y avoir, en d'autres termes, plusieurs causes à ce qu'un objet soit fortement, ou au contraire faiblement, saillant. L'hypothèse de Berrendonner (à paraître, *b*) consistant à distinguer deux sortes de saillances — l'une purement positionnelle, ou *locale*, l'autre *cognitive* — est tout justement une tentative de distinguer des causes de différents ordres. Cette hypothèse s'est trouvée à plusieurs reprises confirmée. Elle permet notamment de rendre compte de deux fonctionnements distincts des syntagmes nominaux démonstratifs.

On peut dire, de façon schématique, que la saillance locale est un paramètre dont la valeur est purement contingente, non dépendante du sens qui se construit : un objet est saillant localement en raison d'un fait accidentel, soit qu'il vient d'être évoqué par des moyens verbaux ou non verbaux ; soit que, dans la situation, il se signale à l'attention des interlocuteurs par ses propriétés perceptives. Que l'attention se tourne vers un autre objet, et il aura pratiquement disparu du champ de la conscience. Il en va tout autrement d'un objet qui est saillant cognitivement. A la différence de la saillance locale, la saillance cognitive est un paramètre dont la valeur dépend de la fonction de l'objet dans la schématisation. Un objet sera saillant cognitivement si son statut fait de lui un élément central relativement au sens qui se construit. Un tel objet peut donc demeurer saillant même dans des segments de discours où il n'est pas évoqué. De façon générale, on constate que les phases durant lesquelles un objet est évoqué tendent à être plus longues si cet objet est saillant cognitivement. Il s'agit là d'une conséquence directe, et d'ailleurs prévisible, du statut de centralité⁵.

⁵ La distinction entre saillance locale et cognitive peut être rapprochée de ce que René Thom appelle respectivement *saillance* et *prégnance*. Dans la terminologie de Thom, une forme est saillante dans la mesure où elle « frappe

Il faut préciser que ce statut présente lui aussi, mais à un autre niveau, un caractère contingent : un objet n'est bien sûr pas central « en soi » ; il ne l'est que dans le cadre d'un texte donné, ou d'un secteur de ce texte. La propriété de centralité est liée à un projet de signification. De fait, pour qu'un objet soit saillant cognitivement dans un texte ou dans un secteur de texte, deux conditions doivent être satisfaites. La première — triviale — est que l'objet fasse partie de l'univers d'objets constitutif du projet de signification manifesté par le texte. La seconde est que, par rapport à ce projet, il occupe un statut privilégié. Tout projet de signification se traduit en effet par une répartition inhomogène de la saillance cognitive sur les objets constitutifs de ce projet.

Les deux formes de saillances sont des paramètres autonomes. En ne considérant pour chaque paramètre que les valeurs extrêmes (+ et -), il apparaît donc possible de distinguer différents degrés d'accessibilité des objets (ou de « saillance » au sens général), ainsi que le montre le tableau 1.

	Degrés d'accessibilité			
	Degré I	Degré II	Degré III	Degré III
Saillance locale	+	+	-	-
Saillance cognitive	+	-	+	-

Tab. 1 – Degrés d'accessibilité des objets en fonction de leur saillance locale et cognitive.

Sont les plus accessibles dans l'état courant de la représentation discursive (degré I) les objets qui, d'une part, sont les plus centraux dans la schématisation ou la sous-schématization

l'appareil sensoriel d'un sujet par son caractère abrupt ou imprévu » ; elle est en revanche prégnante quand elle a pour le sujet « une importance biologique immédiate ; telles sont chez les animaux, les formes des proies, des prédateurs, des partenaires sexuels » (Thom 1981 : 302).

en cours (saillance cognitive) et qui, d'autre part, sont de surcroît les derniers en date à avoir été désignés (saillance locale). Viennent ensuite ceux qui présentent l'une ou l'autre (exclusivement) de ces deux propriétés (degré II). Une éventuelle pondération des deux formes de saillance permettrait peut-être de distinguer un palier supplémentaire. Enfin, au degré d'accessibilité le plus faible se trouvent les objets qui n'ont de raison d'être saillants ni cognitive ni locale (degré III).

Cette échelle demeure bien sûr assez théorique. Il y a à cela une raison majeure ; c'est que les saillances cognitive et locale ont elles-mêmes leur propre gradient. La distinction +/- dans le tableau ci-dessus est donc des plus grossières. Au reste, il faut reconnaître qu'une quantification de ces paramètres, permettant par exemple de simuler de cas en cas le choix du type de l'anaphorique, apparaît assez hypothétique.

On a vu que la saillance cognitive pouvait intervenir sur la sélection de l'anaphorique également comme paramètre du contexte droit. L'une des tendances observées est que, dans la clause où se trouve l'anaphorique, la présence d'une expression référant à un objet cognitivement peu saillant incite à réaliser l'anaphorique sous la forme d'un pronom. Ce résultat confirme que le contexte droit peut avoir des incidences sur le choix des anaphoriques.

2.1.2. L'opérativité discursive des anaphores

Ce qui précède pourrait laisser entendre que les expressions anaphoriques ne font en quelque sorte que subir passivement les contraintes de leur environnement. Et c'est d'ailleurs précisément ainsi qu'elles sont souvent décrites. Or, nous avons vu qu'il n'en est rien et que tout porte à croire, au contraire, que l'opérativité est l'un des axes essentiels définissant leurs propriétés. De fait, les anaphores ne sont pas des instruments passifs de la référence ; elles contribuent activement à la

construction du référent et, à cet égard, ne se distinguent pas des expressions référentielles en général. Concernant les pronoms personnels, formes pourtant réputées de pure « reprise », on rappellera les observations très fines de Cornish (1987) et de Reichler-Béguelin (1993), brièvement rapportées au Chapitre 6 (note 12). Ces observations montrent que les pronoms eux-mêmes peuvent contribuer activement à l'élaboration du contenu de la représentation discursive. Cependant, leur emploi non marqué est de conserver la saillance respective des objets en cours de traitement. Sur ce point nos observations confirment les thèses de Bosch (1983).

Au chapitre précédent, nous avons eu l'occasion d'observer trois manifestations au moins de cette opérativité ; les trois concernent les expressions démonstratives.

La première réside dans l'effet de ces expressions sur la saillance relative des objets en cours de traitement : placement d'un objet au centre du champ de l'attention, ou marquage d'un objet comme venant de « céder la place » au profit d'un autre objet.

La deuxième réside dans leur emploi comme marqueurs du début ou de la fin d'une séquence textuelle présentant une certaine homogénéité sémantique ou pragmatique. Plus exactement, c'est la clause où ils se trouvent qui est marquée comme « initiative » ou « conclusive ». Cette marque peut être considérée comme une sorte d'information méta-énonciative, portant sur l'énonciation de la clause elle-même et stipulant que celle-ci doit être reçue comme initiative ou conclusive.

La troisième manifestation de l'opérativité des expressions démonstratives est leur emploi pour construire des objets à partir d'informations prédicatives ou d'un contenu propositionnel. Il y a alors individuation d'un nouvel objet dans la représentation discursive.

Curieusement, on retrouve ici les trois domaines de fonctionnalité décrits par Halliday, soit : le domaine interpersonnel (gestion de l'attention), le domaine textuel (surmarquage des

phases initiales ou finales de séquences textuelles), et le domaine idéationnel (construction d'objets).

2.1.3. Objets identifiés, objets construits, objets non catégorisés, empan textuel des objets

Au cours de nos investigations, un phénomène est venu sans cesse perturber le projet de faire apparaître un rapport entre configuration de la représentation discursive et forme anaphorique sélectionnée : c'est la diversité des causes qui peuvent être à l'origine d'une corrélation constatée comme fait purement statistique. D'où la nécessité constamment ressentie de retourner aux données brutes — aux textes. En un sens, ce phénomène constitue en soi déjà un résultat. Il a notamment permis de mettre en évidence l'importance du facteur typologique.

Ce qui suit donne une idée de la diversité de ces causes :

1. Il y a d'abord celles que le présent travail se proposait justement de mettre en évidence. Elles concernent ce qu'on pourrait appeler *l'économie des opérations référentielles*. Sont donc concernés ici tous les faits de saillance rappelés plus haut, tout ce qui fait que le choix d'une expression anaphorique résulte d'une accommodation, à l'état courant de la représentation discursive, du moyen utilisé pour référer ; et en particulier d'une accommodation à l'accessibilité, dans cette représentation, de l'objet désigné. Sont également concernés tous les faits qui relèvent de l'opérativité des expressions référentielles.

Mais, dans l'analyse des données, d'autres causes peuvent faire écran à l'observation de ces faits. Trois exemples illustrent ceci.

2. Il peut se produire que l'emploi d'un type d'anaphorique soit, dans certains types de textes, limité à une fonction unique. Il en va ainsi, dans deux des corpus étudiés, des pronoms démonstratifs, qui n'apparaissent pratiquement que dans des

énoncés ayant eux-mêmes une fonction particulière dans un mouvement argumentatif ou explicatif. On a vu que ce phénomène aboutit à fausser certains résultats (cf. Chapitre 6, 3.1.1.5. par exemple).

3. Certaines données peuvent être fortement influencées par une caractéristique générale commune à un ensemble de textes. Nous avons ainsi constaté que les résultats apportés par certains descripteurs devaient être interprétés très différemment selon le nombre des objets impliqués dans les textes ; et qu'il convenait de distinguer (au moins) les textes manipulant un nombre important d'objets mais dont la plupart ont un empan textuel étroit, et les textes manipulant un petit nombre d'objets dont la plupart ont un empan textuel large. L'influence sur certaines données tient à ce que les conditions générales dans lesquelles s'exercent les contraintes propres à l'économie des opérations référentielles sont très différentes pour les anaphores figurant dans le premier ou dans le second type de texte. Ce dernier point donne à penser qu'une amélioration possible des instruments d'investigation consisterait à étalonner les descripteurs en fonction des particularités de chaque corpus. Il faudrait alors renoncer à utiliser les mêmes instruments quels que soient les textes.

4. Un autre type de causalité encore nous a renvoyés à des domaines spécifiques de la compétence langagière. On pense ici à la compétence lexicale, qui a été évoquée à plusieurs reprises, notamment à propos de la référence à des objets non catégorisés et à des objets construits. La dénomination de ces objets, on l'a vu, peut être source de difficultés. Il va de soi que cette remarque ne concerne pas uniquement les textes rédigés par des enfants.

Ce sont, en fait, ces constantes « perturbations » du projet originel qui ont permis de dégager la distinction entre *objet identifié* et *objet construit*, ainsi que les notions d'*objet non catégorisé* et d'*empan textuel* ; distinctions et notions qui se sont

révélées hautement pertinentes pour l'analyse des résultats. Ce constat suggère la remarque suivante :

Au Chapitre 6 (2.2.2.), nous avons rapporté les réflexions de Lyons (1980), relayé par Dik (1989), visant à distinguer différents ordres d'entités ou d'objets dans le discours ; et notamment des objets d'ordre 1 (objets dont on dit qu'ils « existent »), d'ordre 2 (des événements, c'est-à-dire des objets dont on dit qu'ils « ont lieu »), et d'ordre 3 (des faits, c'est-à-dire des objets qu'on peut « savoir », dont on dit qu'ils sont ou ne sont pas « vrais »). Or, sur un plan méthodologique, il est intéressant de noter rétrospectivement que cette typologie ne s'est pas imposée comme pertinente, ni même simplement comme utile, pour interpréter les données recueillies. La raison en est peut-être que la théorie de Lyons-Dik procède d'une analyse logiciste du langage, et donne une catégorisation *a priori* des référents discursifs davantage qu'une description de catégories effectivement à l'œuvre dans le traitement des expressions référentielles. Prenons l'exemple des objets d'ordre 3 : ce qui s'est avéré pragmatiquement pertinent du point de vue de l'encodeur, ce n'est pas le statut cognitif de ces objets ; c'est plutôt le fait qu'avant leur désignation au moyen d'une expression référentielle, ils n'ont pas d'existence en tant qu'objets individués, et n'ont encore reçu aucune dénomination lexicale (ils sont « non catégorisés »).

2.2. La question des typologies textuelles et la notion de texte

Les questions de typologie textuelle sont elles aussi sans cesse venues perturber l'interprétation des résultats. C'est ainsi qu'un des apports du présent travail aura été de faire apparaître toutes sortes de connexions entre les paramètres étudiés. Illustrons ceci à partir de données provenant du corpus 14**.

On a vu que ces textes comportent en moyenne un grand nombre d'objets, mais que ceux-ci ont le plus souvent un empan textuel étroit (information déductible du descripteur D8 consistant à se demander si la désignation précédente est elle-même anaphorique). La valeur de l'empan textuel des objets dans ce corpus s'explique, en partie du moins, par le fait qu'une proportion importante d'entre eux sont des objets construits, plus particulièrement des *faits* au sens de Halliday et Hasan. Or la référence à ce type d'objet a une fonction particulière : on réfère à un fait dans le but de porter un jugement sur ce fait. Il en découle que ce type d'objet est presque toujours mentionné une seule fois. L'abondance des faits dans le corpus 14** explique donc que les objets de ce corpus présentent en moyenne un empan textuel étroit. Ces objets étant par ailleurs systématiquement désignés au moyen de pronoms démonstratifs, elle explique du même coup le nombre important de ces pronoms dans ce corpus.

On a vu également que les anaphores répertoriées dans ces textes tendent à être considérablement plus proches de la dernière désignation de leur objet que dans les autres corpus (information apportée par le descripteur D71). Compte tenu de la façon dont ce descripteur a été défini, ce résultat est lié au fait que les clauses tendent dans ces textes à ne comporter qu'un petit nombre d'objets (descripteur D17). Ce paramètre explique à son tour le résultat obtenu par le paramètre du nombre moyen d'objets activés (descripteur D5) ; etc. Une démonstration analogue pourrait être faite, *mutatis mutandis*, pour les textes des autres corpus.

On le voit, chaque corpus pourrait ainsi être caractérisé à partir d'un faisceau de quelques paramètres. Cette entreprise permettrait peut-être de dégager quelques grands axes typologiques. Comme il est hors de propos ici d'entreprendre une telle analyse, on se livrera seulement à quelques réflexions générales sur la notion de « genre de texte ».

Lorsqu'on parcourt la littérature dans le domaine des typologies textuelles, on ne peut manquer d'être frappé par le fait que les approches de la notion de *genre* sont essentiellement externes. De façon générale, les appellations utilisées pour caractériser les genres textuels traduisent une conception du texte comme macro-acte de parole : *récit*, *narration*, *description*, *argumentation*, etc. L'étude des propriétés internes vient généralement après coup et pour étayer, par des critères formels (i.e. des marques observables), les catégories issues du point de vue externe.

Or, les résultats exposés au chapitre précédent conduisent à envisager l'élaboration de typologies fondées d'abord sur une approche interne des textes. Il s'agirait par exemple d'étudier, non pas des formes, non pas des occurrences de signifiants, mais les objets dont ces formes sont les signes, autrement dit un ordre de phénomènes dont la pertinence est d'emblée liée au sens que construit le texte (en d'autres termes, à ce que nous avons appelé la représentation discursive). Toutes sortes de paramètres pourraient ainsi être définis, à des fins spécifiquement typologiques, à partir de la seule notion d'*objet*. Il nous paraît que des distinctions comme celles d'objet construit, d'objet identifié, d'objet non catégorisé, et des notions comme celle d'empan textuel, vont dans le sens d'un tel projet. Les analyses conduites au chapitre précédent ont suffisamment montré leur intérêt.

A cet égard, un des enseignements de ce travail est qu'il faut être extrêmement prudent dans toute tentative d'associer des caractéristiques formelles et de genres de textes. Que des textes d'un genre, disons narratif, présentent avec une certaine régularité les caractéristiques formelles c_1, c_2, \dots, c_n ne signifie pas pour autant — ou pas encore — que ces caractéristiques soient propres au genre narratif. Admettons par exemple que, à longueurs de textes égales, les textes narratifs présentent *en général* un nombre d'objets nettement moindre que les textes argumentatifs (supposition purement théorique) ; il en résultera,

ainsi qu'on l'a vu, certaines conséquences formelles (formelles en ce sens qu'elles peuvent être captées au moyen d'un dispositif d'observation explicitement défini et, en conséquence, « objectif »), sans que celles-ci soient intrinsèquement liées au genre narratif proprement dit.

Mais c'est peut-être aussi au niveau de la conception même de ce qu'est un texte, du modèle qu'on utilise pour appréhender les structures textuelles, que d'autres approches pourraient être proposées.

Le texte comme programme d'action

On développera ici l'idée qu'un texte peut être conçu comme un programme d'action ; plus précisément, que tout texte est *la trace linguistique laissée par la mise en œuvre, ou l'exécution, d'un tel programme*. Cette conception entraîne un certain nombre de conséquences, que nous allons examiner à partir des expressions qui viennent d'être utilisées de *trace linguistique*, *d'exécution* et de *programme d'action*.

Trace linguistique — Il est essentiel de voir que tout texte, en tant que séquence plus ou moins longue d'expressions linguistiques, d'une part indique (est l'indice) qu'une certaine activité a eu lieu, d'autre part ne saurait être considéré comme représentant à lui seul *toute* cette activité. Par exemple il est évident que les textes oraux constituent souvent, au plus, un résidu linguistique d'un événement beaucoup plus vaste dans lequel d'autres systèmes sémiotiques ont eu une part au moins aussi importante que le langage. La communication écrite elle-même ne peut pas être réduite à une pure séquentialité linguistique. On sait qu'« entre les phrases » sont susceptibles de fonctionner — et, de fait, fonctionnent probablement toujours — toutes sortes de mécanismes inférentiels et interprétatifs sans lesquels la compréhension d'un texte serait à proprement parler impossible. Ces mécanismes ne peuvent fonctionner sans bases de connaissances. L'une d'elles n'est autre que la repré-

sentation discursive en cours d'élaboration ; celle-ci fonctionne donc comme un véritable contexte évolutif.

Dans l'économie générale du fonctionnement sémiotique de ce qu'on appelle un texte, ces éléments ne peuvent être ignorés. Ils font partie intégrante de l'instrumentation mise en œuvre pour la production (comme pour l'interprétation) du sens. Il n'y a évidemment aucune raison pour que le traitement des expressions anaphoriques fasse exception à ce principe, à l'encodage comme au décodage.

Tout ceci conduit naturellement à se méfier des conceptions qui voient dans l'anaphore une relation « de surface », à la fois linéaire et interprétative, entre deux expressions cooccurrentes. Le texte n'étant qu'une cause parmi d'autres de la représentation qui se construit, c'est dans cette représentation, dans les configurations successives qui en jalonnent l'évolution, que se situent les facteurs qui conditionnent le fonctionnement et le choix des anaphoriques.

Exécution — Ce terme suppose l'intervention d'un sujet agissant. Il implique également que l'activité soit décomposable en une séquence ordonnée et hiérarchisée d'actions. Toute exécution d'un programme est sujette à des incidents, qui peuvent en interrompre momentanément ou en modifier le cours. Un tel incident se produit par exemple lorsque l'encodeur, constatant soudainement que le texte qu'il vient de produire comporte une ambiguïté préjudiciable au but communicatif qu'il s'est fixé, interrompt l'exécution en cours pour mettre en œuvre une action destinée à réparer l'ambiguïté. Aussitôt cette action accomplie, il pourra reprendre l'exécution de la séquence d'actions là où elle a été interrompue. C'est ce qui se passe dans (2).

- (2) Si c'était interdit [de fumer] cela nous inciterait encore plus à fumer, car pour nous c'est une plus grande "découverte" (à l'idée qu'on ne doit pas). Pour certain la cigarette les aide beaucoup, pour d'autres ça sera se ronger les ongles, boire etc. (1409. La parenthèse est dans l'original)

La parenthèse en italiques marque ici l'interruption de manière explicite. L'ambiguïté concerne précisément dans ce texte une expression anaphorique.

Programme d'action — Cette expression rend compte de plusieurs aspects de la production du texte. D'abord, de ce que l'action dont il s'agit est, au moins partiellement, planifiée. Ensuite, qu'elle est orientée vers un but et qu'elle engage certains moyens. Enfin, qu'elle est organisée de façon hiérarchique, l'atteinte d'un but pouvant nécessiter l'atteinte d'un ou de plusieurs buts intermédiaires. Il y a donc à la fois des faits d'emboîtement et des faits de présupposition ; ou si on veut, pour filer la métaphore, des sous-programmes.

Il faut noter que l'exécution d'un sous-programme peut se manifester, au plan du texte, par la référence à des objets propres à ce sous-programme, ainsi que par un « registre » (au sens de Halliday et Hasan, c'est-à-dire une configuration homogène de paramètres contextuels) qui est différent de celui du programme maître. En d'autres termes, le début de l'exécution d'un sous-programme et le retour au programme maître peuvent coïncider respectivement avec une modification du registre du texte puis un retour au registre antérieur. On peut établir ici un parallèle avec la notion de plan telle que la définit Combettes (1992).

3. ÉPILOGUE

Au terme de ce parcours, il apparaît que cette étude a constamment oscillé, indépendamment des trois domaines de recherche mentionnés plus haut (pragmatique de l'anaphore, aspects psycholinguistiques, typologies textuelles), entre une approche qualitative et une approche quantitative. Sans doute cette hésitation était-elle aussi indispensable qu'inévitable compte tenu de la nature du projet.

C'est ainsi que, rétrospectivement, on peut dire que ce travail contient, en quelque sorte en germe, une autre recherche, dans laquelle les aspects quantitatifs occuperaient une place beaucoup plus centrale. Cette recherche consisterait à développer en particulier les points suivants :

En premier lieu, il s'agirait de définir un nombre plus important de descripteurs, et de tenter de capter des paramètres qui ont été complètement négligés ici en dépit de leur évidente pertinence. Nous pensons notamment à la dynamique informationnelle des contextes gauche et droit des anaphoriques (opposition thème / rhème, focus informationnel, etc.)⁶, ainsi qu'à la dimension illocutoire des énoncés où apparaissent les anaphoriques (entendue au sens large, c'est-à-dire en incluant la fonction de l'énoncé dans un mouvement explicatif, argumentatif, descriptif, narratif, etc.).

On a vu que les phénomènes de sélection et de contraintes sur les anaphoriques n'étaient véritablement observables au moyen d'un tel dispositif que sur des corpus présentant une grande homogénéité typologique. Le second point à développer consisterait donc en un étalonnage de ce dispositif d'observation sur divers corpus présentant entre eux des différences importantes.

En troisième lieu, il conviendrait de mettre en œuvre ce dispositif de descripteurs sur des corpus comprenant un plus grand nombre de textes. Dans l'exploration des données, il est en effet essentiel de se réserver la possibilité de croiser plusieurs descripteurs, tout en conservant des effectifs suffisamment importants pour assurer la validité statistique des résultats.

Enfin, il s'agirait de conduire des analyses statistiques beaucoup plus rigoureuses et sophistiquées que nous ne l'avons fait.

⁶ Ce que l'école pragoise de la « Functional Sentence Perspective » appelle le *dynamisme communicatif*.

BIBLIOGRAPHIE

- Apothéloz, D. (1990). The development of cohesion in writing : Preliminary research on anaphoric procedures and thematic planning in texts by children. In : M. Spoelers (éd.), *Literacy Acquisition*. Lier (Belgique) : J. Van In, 53-70.
- Apothéloz, D. (à paraître). Des nominalisations et de quelques anaphores atypiques. *Travaux Neuchâtelois de Linguistique (TRANEL)*.
- Apothéloz, D. (à paraître). Aspects pragmatiques de l'opération de référence : les syntagmes nominaux surdéterminés. In : A. Berrendonner, M.-J. Reichler-Béguelin, D. Apothéloz, J. Rouault, *Stratégies référentielles et calcul des noms*.
- Apothéloz, D., Chanet, C. (à paraître). Défini et démonstratif dans les nominalisations. *Belgian Journal of Linguistics*.
- Apothéloz, D., Miéville, D. (1989). Cohérence et discours argumenté. In : M. Charolles (éd.), *The Resolution of Discourse*. Hambourg : Helmut Buske Verlag, 68-87.
- Apothéloz, D., Reichler-Béguelin, M.-J. (à paraître). Demonstrative reference and associativity. *Journal of Pragmatics*.
- Ariel, M. (1988). Referring and accessibility. *Journal of Linguistics*, 24, 65-87.
- Ariel, M. (1990). *Accessing Noun-Phrase Antecedents*. Londres : Routledge.
- Arnauld, A., Nicole, P. (1970). *La logique ou l'art de penser*. Paris : Flammarion. Texte de l'édition de 1683.
- Bamberg, M. (1986). A functional approach to the acquisition of anaphoric relationships. *Linguistics*, 24, 227-284.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale, 1*. Paris : Gallimard.
- Bernstein, B.B. (1971). Language and socialization. In : N. Minnis (éd.), *Linguistics at Large : The Fourteen Linguistic Lectures*

- Presented by the Institute of Contemporary Arts. Londres : Gollancz, 229-245.*
- Berrendonner, A. (1983). *Cours critique de grammaire générative*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon ; Fribourg : Editions Universitaires.
- Berrendonner, A. (1987). L'ordre des mots et ses fonctions. *Travaux de linguistique, 14/15*, 9-19.
- Berrendonner, A. (1990a). Attracteurs. *Cahiers de linguistique française, 11*, 149-158.
- Berrendonner, A. (1990b). Pour une macro-syntaxe. *Travaux de Linguistique, 21*, 25-36.
- Berrendonner, A. (à paraître, a). Anaphore associative et méréologie. In : *Actes du colloque Lesniewski*, Grenoble, 8-10 octobre 1992.
- Berrendonner, A. (à paraître, b). Saillance et constellations. In : A. Berrendonner, M.-J. Reichler-Béguelin, D. Apothéloz, J. Rouault, *Stratégies référentielles et calcul des noms*.
- Berrendonner, A., Reichler-Béguelin, M.-J. (1989). Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique. *Langue française, 81*, 99-125.
- Berrendonner, A., Reichler-Béguelin, M.-J., Apothéloz, D., Rouault, J. (à paraître). *Stratégies référentielles et calcul des noms*.
- Berretta, M. (1990). Catene anaforiche in prospettiva funzionale : antecedenti difficili. *Rivista di Linguistica, 2* (1), 91-120.
- Bessonnat, D. (1988). Le découpage en paragraphes et ses fonctions. *Pratiques, 57*, 81-105.
- Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, C., van den Eynde, K. (1990). *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris : Editions du C.N.R.S.
- Blass, R. (1990). *Relevance Relations in Discourse. A Study with Special Reference to Sissala*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Bosch, P. (1983). *Agreement and Anaphora. A Study of the Role of Pronouns in Syntax and Discourse*. Londres : Academic Press.
- Brandt, P.-Y. (1989). *La justification par la négative dans l'argumentation enfantine*. Berne : Peter Lang.
- Bronckart, J.-P., Bain, D., Schneuwly, B., Davaud, C., Pasquier, A. (1985). *Le fonctionnement des discours*. Neuchâtel et Paris : Delachaux & Niestlé.
- Brown, G., Yule, G. (1983). *Discourse Analysis*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Brown, R. (1973). *A First Language*. Londres : George Allen and Unwin.

- Chanet, C. (1994). *Manipulations sur les SN anaphoriques résomptifs*. Université de Fribourg, Séminaire de linguistique française. Document de recherche FNRS. 20 pp.
- Charolles, M. (1990). L'anaphore associative. Problèmes de délimitation. *Verbum*, 13 (3), 119-148.
- Charolles, M., Schnedecker, C. (1993). Coréférence et identité. Le problème des référents évolutifs. *Langages*, 112, 106-126.
- Charolles, M., Sprenger-Charolles, L. (1989). Les paradoxes de la résolution immédiate des pronoms. In : M.-J. Reichler-Béguelin (éd.), *Perspectives méthodologiques et épistémologiques dans les sciences du langage*. Berne : Peter Lang, 159-189.
- Charolles, M., Kleiber, G. (éds) (à paraître). *Associative Anaphora and its Interpretation*. Numéro spécial du *Journal of Pragmatics*.
- Clark, H., Haviland, S. (1977). Comprehension and the given-new contrast. In : R. Freedle (éd.), *Discourse Production and Comprehension*. Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum.
- Coirier, P., Coquin-Viennot, D., Golder, C., Passerault, J.-M. (1990). Le traitement du discours argumentatif : recherches en production et en compréhension. *Archives de Psychologie*, 58, 315-348.
- Coirier, P., Golder, C. (1993). Writing argumentative text : A developmental study of the acquisition of supporting structures. *European Journal of Psychology of Education*, 8 (2), 169-181.
- Combettes, B. (1992). *L'organisation du texte*. Université de Metz : Centre d'Analyse Syntaxique.
- Combettes, B., Tomassone, R. (1988). *Le texte informatif, aspects linguistiques*. Bruxelles : De Boeck-Wesmael.
- Conte, M.-E. (1981). Deissi testuale ed anafora. In : *Sull'anafora*. Atti del seminario, Accademia della Crusca, 14-16 dicembre 1978. Florence : Presso L'Accademia della Crusca, 37-54.
- Conte, M.-E. (1988). *Condizioni di coerenza. Ricerche di linguistica testuale*. Florence : La Nuova Italia Editrice.
- Coquin-Viennot, D., Coirier, P. (1992). Structures of argumentative discourse : Effects of type of referential space. *European Journal of Psychology of Education*, 7 (3), 219-229.
- Corazza, E., Dokic, J. (1993). *Penser en contexte : Le phénomène de l'indexicalité*. Snivi de Frege et les démonstratifs, par John Perry et Comprendre les démonstratifs, par Gareth Evans. Combas : Editions de l'éclat.
- Corblin, F. (1983). Défini et démonstratif dans la reprise immédiate. *Le français moderne*, 51, No 2, 118-134.

- Corblin, F. (1987). *Indéfini, défini et démonstratif. Constructions linguistiques de la référence*. Genève : Droz.
- Cornish, F. (1987). Anaphoric pronouns : under linguistic control or signalling particular discourse representations ? *Journal of Semantics*, 5, 233-260.
- Cornish, F. (1990). Anaphore pragmatique, référence, et modèles du discours. In : *L'anaphore et ses domaines*. Etudes publiées par G. Kleiber et J.-E. Tyvaert. Recherches linguistiques XIV, Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz. Paris : Klincksieck, 81-96.
- Cornish, F. (1994). Agreement and discourse : from cohesion to coherence. *Journal of French Language Studies*, 4, 191-213.
- Crawley, R.A., Stevenson, R.J., Kleinman, D. (1990). The use of heuristic strategies in the interpretation of pronouns. *Journal of Psycholinguistic Research*, 19 (4), 245-264.
- Danon-Boileau, L. (1990). Il y a déixis et déixis : considérations cursives sur les limites du fonctionnement déictique de "le" et du fonctionnement anaphorique de "ce". In : *L'anaphore et ses domaines*. Etudes publiées par G. Kleiber et J.-E. Tyvaert. Université de Metz : Centre d'Analyse Syntaxique ; Paris : Klincksieck, 97-109.
- Dik, S.C. (1989). *The Theory of Functional Grammar. Part 1 : the structure of the clause*. Dordrecht : Foris.
- Donnellan, K. (1966). Reference and definite descriptions. *Philosophical Review*, 75, 281-304.
- Droz, R. (1987). Les fonctions de prise d'information et d'exploration. In : J. Piaget, P. Mounoud, J.-P. Bronckart (sous la dir. de), *Psychologie*. Paris : Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade, 616-653.
- Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire*. Paris : Hermann.
- Ducrot, O. et al. (1980). *Les mots du discours*. Paris : Ed. de Minuit.
- Ducrot, O., Todorov, T. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Ed. du Seuil.
- Espéret, E., Coirier, P., Coquin, D., Passerault, J.-M. (1987). L'implication du locuteur dans son discours : Discours argumentatifs formel et naturel. *Argumentation*, 1 (2), 155-174.
- Fauconnier, G. (1974). *La coréférence : syntaxe ou sémantique ?* Paris : Ed. du Seuil.
- Firth, J.R. (1957). *Papers in Linguistics, 1934-1951*. Londres : Oxford University Press.
- Fontanier, P. (1977). *Les figures du discours*. Paris : Flammarion.

- Fraser, T., Joly, A. (1980). Le système de la déixis. Endophore et cohésion discursive en anglais. *Modèles linguistiques*, 2 (2), 22-51.
- Fredj, M. (1993). *SAPHIR : un système d'objets inférentiels. Contribution à l'étude des raisonnements en langue naturelle*. Grenoble : Université Pierre Mendès France. Thèse de doctorat, Centre de Recherche en Informatique appliquée aux Sciences Sociales.
- Frege, G. (1892). Über Sinn und Bedeutung. *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik*, Nr 100, 25-50. Trad. française : Sens et dénotation. In : G. Frege, *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Ed. du Seuil, 1971, pp. 102-126.
- Fuchs, C., Léonard, A.-M. (1979). *Vers une théorie des aspects. Le système du français et de l'anglais*. Paris et La Haye : Mouton.
- Garnham, A., Oakhill, J. (1988). "Anaphoric island" revisited. *The Quarterly Journal of Experimental Psychology*, 40A (4), 719-735.
- Garnham, A., Oakhill, J. (1990). Mental models as contexts for interpreting text : Implications from studies of anaphora. *Journal of Semantics*, 7, 379-393.
- Garvey, C., Caramazza, A., Yates, J. (1976). Factors influencing assignment of pronoun antecedents. *Cognition*, 3, 227-243.
- Gernsbacher, M.A. (1991). Comprehending conceptual anaphors. *Language and Cognitive Processes*, 6 (2), 81-105.
- Girault-Duvivier, C.-P. (1827). *Grammaire des grammaires*. Paris : Janet et Cotelle. Sixième édition.
- Givón, T. (1983). Topic continuity in discourse : An introduction. In : T. Givón (éd.), *Topic Continuity in Discourse : A quantitative cross-language Study*. Amsterdam : John Benjamins, 1-41.
- Grammaire Larousse du français contemporain* (1989). Par J.-C. Chevalier, C. Blanche-Benveniste, M. Arrivé, J. Peytard. Paris : Librairie Larousse.
- Grevisse, M. (1986). *Le bon usage*. Paris-Gembloux : Duculot. Douzième édition refondue par A. Goosse.
- Grice, H.P. (1979). Logique et conversation. *Communication*, 30, 57-72.
- Grize, J.-B. (1974). Argumentation, schématisation et logique naturelle. *Revue européenne des sciences sociales*, 12, [32], 183-200.
- Grize, J.-B. (1976). Logique et organisation du discours. In : J. David, R. Martin (éds), *Modèles logiques et niveaux d'analyse linguistique*. Paris : Klincksieck, 95-102. Réédité dans Grize 1982, 171-181.
- Grize, J.-B. (1978). Schématisation, représentations et images. In : *Stratégies discursives*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 45-52. Réédité dans Grize 1982, 197-206.

- Grize, J.-B. (1979). Logique du discours et institutions sociales. *Revue européenne des sciences sociales*, 17, [45], 91-101. Réédité dans Grize 1982, 207-219.
- Grize, J.-B. (1981). Pour aborder l'étude des structures du discours quotidien. *Langue française*, 50, 7-19. Réédité dans Grize 1982, 241-258.
- Grize, J.-B. (1982). *De la logique à l'argumentation*. Genève : Droz.
- Gross, G., Vivès, R. (1986). Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire. *Langue Française*, 69, 5-27.
- Gross, M. (1977). *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du nom*. Paris : Larousse.
- Groupe Lambda-1. (1975). Car, parce que, puisque. *Revue Romane*, 10, 248-280.
- Gumperz, J.J. (1989). *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*. Université de la Réunion : URA 1041 du CNRS ; Paris : L'Harmattan. Traduction partielle de : *Discourse Strategies*, Cambridge University Press, 1982.
- Gundel, J.K., Hedberg, N., Zacharski, R. (1993). Cognitive status and the form of referring expressions in discourse. *Language*, 69 (2), 274-307.
- Halliday, M.A.K. (1973). *Explorations in the Functions of Language*. Londres : Edward Arnold.
- Halliday, M.A.K. (1974). *Language and Social Man*. Londres : Longman.
- Halliday, M.A.K. (1975). *Learning How to Mean. Explorations in the Development of Language*. Londres : Edward Arnold.
- Halliday, M.A.K. (1978). *Language as Social Semiotics. The Social Interpretation of Language and Meaning*. Londres : Edward Arnold.
- Halliday, M.A.K. (1985). *An Introduction to Functional Grammar*. Londres : Edward Arnold.
- Halliday, M.A.K., Hasan, R. (1976). *Cohesion in English*. Londres : Longman.
- Hankamer, J., Sag, I. (1976). Deep and surface anaphora. *Linguistic Inquiry*, 7, 391-426.
- Hawkins, J.A. (1977a). The pragmatics of definiteness. Part I. *Linguistische Berichte*, 47, 1-27.
- Hawkins, J.A. (1977b). The pragmatics of definiteness. Part II. *Linguistische Berichte*, 48, 1-27.
- Heringer, J.T. (1969). Indefinite noun phrases and referential opacity. In : R.I. Binnick, A. Davison, G.M. Green, J.L. Morgan (éds),

- Papers from the 5th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*. Chicago : University of Chicago, 89-97.
- Hickmann, M. (1984). Fonction et contexte dans le développement du langage. In : M. Deleau (sous la dir. de), *Langage et communication à l'âge pré-scolaire*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes 2, 27-57.
- Hickmann, M. (1987). Ontogenèse de la cohésion dans le discours. In : G. Piérait-Le-Bonniec (sous la dir. de), *Connaitre et le dire*. Bruxelles : Mardaga, 239-262.
- Hinds, J. (1977). Paragraph structure and pronominalization. *Papers in Linguistics*, 10 (1-2), 77-99.
- Kail, M. (1979). Coréférence et thématization. *L'Année Psychologique*, 79, 411-427.
- Kaplan, D. (1989). Demonstratives. In : J. Almog, J. Perry, H. Wettstein (éds), *Themes from Kaplan*. New York et Oxford : Oxford University Press, 481-563.
- Karmiloff-Smith, A. (1979). *A Functional Approach to Child Language. A Study of Determiners and Reference*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Karmiloff-Smith, A. (1980). Psychological processes underlying pronominalization and non-pronominalization in children's connected discourse. In : J. Kreiman, A.E. Ojeda (éds), *Papers from the Parasession on Pronouns and Anaphora*. Chicago : Chicago Linguistic Society, 231-250.
- Karmiloff-Smith, A. (1985). Language and cognitive processes from a developmental perspective. *Language and Cognitive Processes*, 1 (1), 61-85.
- Karttunen, L. (1969). Pronouns and variables. In : R.I. Binnick, A. Davison, G.M. Green, J.L. Morgan (éds), *Papers from the Fifth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*. Chicago : University of Chicago, 108-116.
- Kleiber G. (1986a). Déictiques, embrayeurs, "token-reflexives", symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? *L'information grammaticale*, 30, 3-22.
- Kleiber, G. (1986b). Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate. *Langue française*, 72, 54-79.
- Kleiber, G. (1990a). Marqueurs référentiels et processus interprétatif : pour une approche "plus sémantique". *Cahiers de linguistique française*, 11, 241-258.
- Kleiber, G. (1990b). Sur l'anaphore associative : article défini et adjectif démonstratif. *Rivista di Linguistica*, 2 (1), 155-175.

- Kleiber, G., Tyvaert, J.-E. (sous la dir. de) (1990). *L'anaphore et ses domaines*. Université de Metz : Centre d'Analyse Syntaxique ; Paris : Klincksieck.
- Kleiber, G., Schnedecker, C., Ujma, L. (1994). L'anaphore associative, d'une conception l'autre. In : C. Schnedecker, M. Charolles, G. Kleiber, J. David (sous la dir. de), *L'anaphore associative (Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques)*. Université de Metz : Centre d'Analyse Syntaxique ; Paris : Klincksieck, 5-64.
- Lawler, J. (1977). Quelques problèmes de référence. *Langages*, 48, 100-119.
- Linde, C. (1979). Focus of attention and the choice of pronouns in discourse. In : T. Givón (éd.), *Syntax and Semantics, vol. 12 : Discourse and Syntax*. New York : Academic Press, 337-354.
- Lyons, J. (1978). *Eléments de sémantique*. Paris : Larousse. Trad. de *Semantics I*, Cambridge University Press, 1977.
- Lyons, J. (1980). *Sémantique linguistique*. Paris : Larousse. Trad. de *Semantics II*, Cambridge University Press, 1978.
- Marandin, J.-M. (1986). *Ce est un autre*. L'interprétation anaphorique du syntagme démonstratif. *Langage*, 81, 75-89.
- Maratsos, M.P. (1976). *The Use of Definite and Indefinite Reference in Young Children*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Miéville, D. (à paraître). Associative anaphora, object in process : an attempt at formalization. *Journal of Pragmatics*.
- Milner, J.-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*. Paris : Ed. du Seuil.
- Milner, J.-C. (1989). *Introduction à une science du langage*. Paris : Ed. du Seuil.
- Postal, P.M. (1969). Anaphoric islands. In : R.I. Binnick, A. Davison, G.M. Green, J.L. Morgan (éds), *Papers from the Fifth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*. Chicago : University of Chicago, 205-239.
- Prince, E.F. (1981). Toward a taxonomy of Given-New information. In : P. Cole (éd.), *Radical Pragmatics*. New York : Academic Press, 223-255.
- Quine, W.V.O. (1960). *Word and Object*. Cambridge, Mass. : M.I.T. Press.
- Reboul, A. (éd.) (à paraître). *Evolving Reference and Anaphora : Time and Objects*. Amsterdam : John Benjamins.
- Reichler-Béguelin, M.-J. (1988a). Anaphore, cataphore et mémoire discursive. *Pratiques*, 57, 15-43.

- Reichler-Béguelin, M.-J. (1988b). Norme et textualité. Les procédés référentiels considérés comme déviants en langue écrite. In : G. Schoeni, J.-P. Bronckart, P. Perrenoud (sous la dir. de), *La langue française est-elle gouvernable ?* Neuchâtel et Paris : Delachaux & Niestlé, 185-216.
- Reichler-Béguelin, M.-J. (1993a). Anaphores associatives non lexicales : incomplétude macrosyntaxique ? In : S. Karolak, T. Muryn (éds), *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves*. Cracovie : Ecole Normale Supérieure, Institut d'Etudes Romanes, 327-379.
- Reichler-Béguelin, M.-J. (1993b). Faits déviants et tri des observables. *Travaux Neuchâtelois de Linguistique (TRANEL)*, 20, 89-109.
- Reichler-Béguelin, M.-J. (1995). Alternatives et décisions lexicales dans l'emploi des expressions démonstratives. *Pratiques*, 85, à paraître.
- Reinhart, T. (1986). Center and periphery in the grammar of anaphora. In : B. Lust (éd.), *Studies in the Acquisition of Anaphora, Vol. 1 : Defining the Constraints*. Dordrecht : D. Reidel, 123-150.
- Rutter, P., Raban, B. (1982). The development of cohesion in children's writing : a preliminary investigation. *First Language*, 3, 63-75.
- Schnedecker, C., Charolles, M., Kleiber, G., David, J. (sous la dir. de) (1994). *L'anaphore associative. (Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques)*. Université de Metz : Centre d'Analyse Syntaxique ; Paris : Klincksieck.
- Schneuwly, B. (1988). *Le langage écrit chez l'enfant*. Neuchâtel et Paris : Delachaux & Niestlé.
- Sperber, D., Wilson, D. (1989). *La pertinence. Communication et cognition*. Paris : Ed. de Minuit.
- Tasmowski, L., Verluyten, P. (1985). Control mechanisms of anaphora. *Journal of Semantics*, 4, 341-370.
- Thom, R. (1981). Morphologie du sémiotique. *Recherches Sémiotiques / Semiotic Inquiry (RSSI)*, 1 (4), 301-309.
- Vion, R. (1992). *La communication verbale. Analyse des interactions*. Paris : Hachette.
- Weck, G. de (1991). *La cohésion dans les textes d'enfants*. Neuchâtel et Paris : Delachaux & Niestlé.
- Wiederspiel, B. (1994). *Descriptions démonstratives anaphoriques : interprétations et stratégies référentielles*. Université de Strasbourg II, thèse de doctorat.

- Yde, P., Spoelders, M. (1990). Cohesion and narrative text quality. A developmental study with beginning writers. In : M. Spoelders (éd.), *Literacy Acquisition*. Lier (Belgique) : J. Van In, 171-194.
- Yule, G. (1981). New, current and displaced entity reference. *Lingua*, 55, 41-52.

INDEX GÉNÉRAL

*Les chiffres renvoient aux pages. Les chiffres en italiques
renvoient aux notes de la page indiquée.*

- accessibilité, 48-52, 316
 degrés d'~, 316
accord, 24
anaphore
 associative, 23, 27, 40-43, 45, 59,
 71, 142, 311
 fidèle, 36
 infidèle, 36
 lexicale *vs* non lexicale, 220
 par nominalisation, 37, 43
 sur syllepse, 38
 zéro, 54
antécédent, 18, 20, 22-25, 163, 165,
 309-310
APOLLONIOS, 307
APOTHÉLOZ, D., 38, 43, 50, 52, 56,
 181, 291-292
ARIEL, M., 48, 54, 72, 74, 159
ARNAULD, A., 307
attention, 59, 81, 273, 295-300, 318
attributif, 25, 26, 81

BAMBERG, M., 90, 91
BENVENISTE, E., 18, 105
BERNSTEIN, B., 106
BERRENDONNER, A., 21, 41, 49, 152,
 159, 169, 183, 315
BERRETTA, M., 249
BESSONNAT, D., 50, 95, 291
BLANCHE-BENVENISTE, C., 177
BLASS, R., 144
BOSCH, P., 18-22, 33, 159, 280, 300,
 318
BRANDT, P.-Y., 163

BRONCKART, J.-P., 92
BROWN, G., 30, 140, 143-145, 159
BROWN, R., 83

c-commande, 20
cadre du texte, 103
CARAMAZZA, A., 77
cataphore, 42, 104, 111, 112, 115
celui, 148
CHAFE, W.L., 45
champ de l'attention, 295-300
champ du texte, 102-103
CHANET, C., 29, 56
CHAROLLES, M., 23, 27, 39, 43, 77
circonstances d'évaluation, 64-67
CLARK, H., 46
clause, 159, 183-186
cohérence, 11
cohésion, 10, 79, 88, 94, 104, 212-
 219
 cohésion déictique, 86
 cohésion lexicale, 137-143, 153,
 195, 212-219
 densité en liens de ~, 215
 dispositifs de la ~ textuelle, 106
 évolution des dispositifs de la ~
 textuelle, 212-219
COIRIER, P., 186, 189, 190, 229
collocation, 142-143, 214, 218
COMBETTES, B., 45, 326
compétence lexicale, 243, 249, 255,
 257
configuration, 262

- conjonction, 113, 134-137, 195, 212-219
 interne *vs* externe, 135-137
- CONTE, M.-E., 28, 35
- contexte
 d'énonciation, 43, 59, 64-67
 droit, 160-163
 gauche, 160-163
 opaque, 30
 transparent, 30
- continuité référentielle, 10
- contraste, 62, 120, 125, 131, 148, 299
- COQUIN-VIENNOT, D., 190
- CORAZZA, E., 34
- CORBLIN, F., 55, 56, 58, 60-64, 66-67, 68, 295, 300
- coréférence, 23, 27, 28, 52, 139-140, 311
- CORNISH, F., 22, 23, 24, 157, 159, 163, 300, 304, 318
- cosignifiante, 27
- CRAWLEY, R.A., 76-78, 251
- CULIOLI, A., 92
- DANON-BOILEAU, L., 60
- DAVID, J., 43
- DE WECK, G., 86, 92, 94-96
- déclencheur d'antécédent, 23
- déixis, déictique, 32, 80, 84, 85, 112, 129, 268
 mémorielle, 35
 textuelle, 34
- dénomination, 72, 80, 243, 255
 rapportée, 73, 291
- descripteurs, 163-184, 199
- désignation
 éloignement de la précédente -, 171, 227-228, 241-246
 enchâssement de la précédente -, 172, 249-251
 forme de la précédente -, 173, 230-235, 252-257
- déterminant
 défini, 26, 55-71, 80-82, 113-116
 démonstratif, 55-74
 évolution du système des -s du nom, 80-83
 indéfini, 80-82, 122
 possessif, 108, 164, 259, 267-268, 281, 305
- DIK, S.C., 232, 289, 321
- discours rapporté, 290
- discours, 157
- dislocation, 164
- do*, 124-127
- DOKIC, J., 34
- domaine lexical, 60
- donné (*vs* nouveau), 45-48, 53-54, 121, 269-276
- DONNELLAN, K., 26
- DROZ, R., 295
- DUCROT, O., 31, 55, 72, 290, 307
- échelle de familiarité, 47
- ellipse, 109, 128-134, 155-156, 195, 212-219
 nominale, 129-131
 propositionnelle, 133-134
 verbale, 131-133, 156
- empan textuel, 228, 278, 302, 322
- emploi
 attributif, 26
 référentiel, 26
- en*, 147-148, 155
- enchâssement, 166
- endophorique, 29, 106, 108, 114, 144
- entité du 1er ordre, 2e ordre, 3e ordre, 231-234, 321
- énumération, 255
- ESPÉRET, E., 190, 191, 221, 229
- étiquetage, 85

- exhaustivité, 57, 81
 exophorique, 29, 82, 106, 108, 144
 expérimentielle
 fonction ~, 129, 136
 expression bi-référentielle, 259
 expression référentielle, 19-22, 25,
 30, 160, 173
- faire*, 150-153
 fait, 110, 170, 173, 232, 247-249, 322
 FAUCONNIER, G., 28
 field (angl.), 102-103
 FIRTH, J.R., 142
 fonction
 de schématisation, 286-291
 démarcative, 291-294
 expérimentielle, 129, 136
 idéationnelle, 136, 319
 interpersonnelle, 136, 141, 318
 sujet, 221-223, 251
 syntaxique, 75, 167, 221-225, 230,
 251-252
 textuelle, 136, 318
 FONTANIER, P., 38
 forme de rappel, 18-22
 forme liée, 18-22, 111, 259
 FRASER, T., 35
 FREDJ, M., 41
 FREGE, G., 72
 FUCHS, C., 69
- GARNHAM, A., 159
 GARVEY, C., 77
 GEACH, P.T., 27
 GERNSBACHER, M.A., 159
 GIRAULT-DUVIVIER, C.-P., 39, 282,
 308
 GIVÓN, T., 48, 78, 159, 165
 GOLDER, C., 190
 GREVISSE, M., 150
 GRICE, H.P., 49
- GRIZE, J.-B., 46, 71, 157, 159, 192,
 285
 GROSS, G., 69
 GROUPE LAMBDA-L, 186
 groupe nominal, 129
 groupe verbal, 127, 131
 GUMPERZ, J.J., 158
 GUNDEL, J.K., 35, 48, 72, 159
- HALLIDAY, M.A.K., 13, 26, 99-156,
 176, 195, 211-219, 232, 288, 296,
 309, 318, 322, 326
 HASAN, R., 13, 26, 99-156, 195, 211-
 219, 232, 288, 309, 322, 326
 HAVILAND, S., 46
 HAWKINS, J.A., 23, 41, 43, 55-59, 62,
 66, 81, 82, 159
 HEDBERG, N., 35, 48, 159
 HERINGER, J.T., 31
 HICKMANN, M., 83-88, 224
 HINDS, J., 50, 95, 159, 180, 291
 hyperonyme, 138, 141
- idéationnelle
 fonction ~, 136, 319
 îlot anaphorique, 43
 ingrédient, 71
 interpersonnelle
 fonction ~, 136, 141, 318
it, 109, 112, 126, 298
- JOLY, A., 35
- KAIL, M., 77
 KAPLAN, D., 64
 KARMILOFF-SMITH, A., 80-83, 85-90,
 222-224, 280
 KARTTUNEN, L., 28
 KLEIBER, G., 34, 35, 41, 43, 50, 55,
 56, 59, 64-67, 70, 159, 162, 312
 KLEINMAN, D., 76-78, 251

- KUNO, S., 35
- LAKOFF, R., 35
- LAWLER, J., 26, 311
le faire, 126, 151-153
le, 149, 151-153, 154
- LÉONARD, A.-M., 69
- LESNIEWSKI, S., 41
- lexical, lexique, 137-143
- lexico-grammatical, 118
- LINDE, C., 159, 298-299
- LYONS, J., 25, 26, 32, 35, 136, 142, 231-234, 288, 321
- MARANDIN, J.-M., 55, 56, 67-71
- MARATSOS, M.P., 83
- MÉVILLE, D., 41, 181
- MILNER, J.-C., 28, 308-309
- mode (angl.), 103
- mode autonome, 92
- mode du texte, 103
- mode impliqué, 92
- NICOLE, P., 307
- nominalisation, 37, 94, 177, 232
- noms généraux, 141
- non*, 154
- nonchalance, 49
- not*, 127
- nouveau (*vs* donné), 45-48, 53-54, 121, 269-276
- OAKHILL, J., 159
- objet, 71, 319, 323
 construit, 231-234, 235, 242, 247, 257, 319
 identifié, 233, 319
 non catégorisé, 255-257, 319
 poly-objet, 288
 présence d'un ~ plus saillant, 169, 239-241
- objets (voir aussi *entité*)
 concurrence entre -, 168, 226-227, 238-239
 empan textuel des -, 228, 302, 319
 nombre d'~ activés, 168, 225, 237-238
 nombre d'~ dans la clause en cours, 179, 235, 258-260
- one*, *ones*, 120, 121-124
- opérateur verbal, 127, 131, 132-133
- opérativité discursive, 302, 317
- ordre, 231-234, 321
- oui*, 154
- pas*, 154
- phrase, 18
 clivée et pseudo-clivée, 175-178
- point de vue, 69
- polyphonie, 72, 290
- PORT-ROYAL, 307
- POSTAL, P.M., 44
- postmodificateur, 129
- prégnance, 315
- prémodificateur, 129
- présupposé d'exhaustivité, 57, 81
- présupposé d'existence, 64
- PRINCE, E.F., 47, 48, 72, 74
- pro-forme, 123, 126, 152
- pro-nom, 123
- procès, 69
- programme d'action, 324-326
- pronom, 19-22, 42, 48, 74-78, 86, 89, 216, 318
- de paresse, 27
- démonstratif, 24, 221, 226, 242-244, 245, 268, 283, 305
- non référentiel, 21
- personnel, 22, 24, 108, 221, 246, 254, 270-276, 279, 304
- possessif, 22, 108
- référentiel, 21

- réfléchi, 22
 relatif, 22
 pronominalisation, 88, 90, 247
 proposition, 127, 133-134
 équative, 176
 existentielle, 173, 254
- QUINE, W.V.O., 30
- RABAN, B., 212
 RABAN, B., 213
 REBOUL, A., 27
 référence, 56, 106-118, 121, 195, 212-219, 311
 à un fait, 110
 actuelle *vs* virtuelle, 28
 comparative, 108, 116-118
 démonstrative, 108, 112-116, 216
 endophorique, 29, 106
 étendue, 109, 112, 152, 217
 exophorique, 29, 106
 homophorique, 114, 115
 opaque, 30, 73
 personnelle, 108-111, 216
 textuelle, 109
 référent (voir aussi *entité et objet*), 45-54, 71, 309
 identité référentielle, 138
 introduction du -, 85, 254
 référentiel, 25, 26, 81
 registre, 50, 103, 104, 106, 326
 REICHLER-BÉGUELIN, M.-J., 21, 33, 43, 52, 67, 74, 159, 183, 304, 313
 REINHART, T., 20
 répétition, 138-141, 218
 relations
 texte-situation, 101-103
 texte-texte, 104
 relations conjonctives, 134-137
 internes *vs* externes, 135-137
 repérage, 56
 représentation discursive, 159, 255, 286, 299, 324
 représentation, 24, 310
 résumptif, 70, 289
 rhématique, 175
 ROUBAUD, M.-N., 177
 RUTTER, P., 212, 213
- saillance, 75, 169, 251, 278, 294, 295, 314-317
 cognitive, 169, 270-273, 277, 278, 281, 314-317
 locale, 169, 171, 239, 278, 302, 314-317
same, 124
 schéma de configurations, 262
 schématisation, 159, 286-291
 SCHNEDECKER, C., 27, 43
 SCHNEUWLY, B., 92, 95-96
 situation, 101-103, 107, 115
 SN défini, 31, 40, 47, 54, 55-71, 87, 114, 216, 224, 240, 241, 253, 267, 270-276, 277, 305
 SN démonstratif, 35, 43, 55-74, 244, 253, 267, 278, 285-300, 305
 SN indéfini, 47, 253
so, 127
some, 120, 123, 155
 SPERBER, D., 102, 144, 311
 SPOELDERS, M., 214
 SPRENGER-CHAROLLES, L., 77
 stéréotype, 41
 STEVENSON, R.J., 76-78, 251
 stratégie
 anaphorique, 91
 d'assignation au sujet, 75, 251-252, 280
 de textualisation, 88
 des fonctions parallèles, 75
 du sujet thématique, 89-91, 222, 280
 structure, 100, 105-106

- substantif prédicatif, 69
 substitution, 118-128, 139, 147-155,
 195, 212-219
 nominale, 120-124, 147-150
 propositionnelle, 127, 153-155
 verbale, 124-127, 150-153
 sujet thématique, 90, 222, 280
 surdétermination, 81, 291
 syllepse, 38
- TASMOWSKI, L., 22, 24
tel, 149
 tenor (angl.), 103
 texte, 100-106, 158, 324-326
 textualisation, 88
 textuelle
 fonction ~, 136, 318
 texture, 100, 104-106
that, 35, 107, 111, 126, 298
the, 113-116
 thématique, 175
then, 113
this, 35, 111
 THOM, R., 315
 TODOROV, T., 307
 TOMASSONE, R., 45
 trigger (angl.), 41
 type de texte, 92
 typologies textuelles, 321-324
- UJMA, L., 43
- verbe
 à causalité implicite, 77
 d'attitude propositionnelle, 30
 factif, 30
 lexical, 125, 131-132, 156
 opérateur verbal, 127
 référentiel composé, 126
 VERLUYTEN, P., 22, 24
 VION, R., 103, 136, 243
- VIVES, R., 69
- WIEDERSPIEL, B., 74
 WILSON, D., 102, 144, 311
- YATES, J., 77
 YDE, P., 214
 YULE, G., 30, 52-54, 140, 143-145,
 159, 277
- ZACHARSKI, R., 35, 48, 159

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	7
INTRODUCTION	9

CHAPITRE PREMIER

La problématique de l'anaphore

1. Introduction	17
2. Problèmes généraux	18
2.1. Forme liée et forme de rappel	18
2.2. Conséquences pour la notion d'antécédent	22
3. Quelques notions clés	25
3.1. Anaphore et référence <i>Référentiel / attributif - Coréférence - Cosignifiante - Exophorique / endophorique - Référence opaque</i>	25
3.2. Anaphore et déixis <i>Anaphore / déixis - Déixis textuelle - Déixis mémorielle</i>	32
3.3. Types d'anaphores <i>Anaphore fidèle infidèle - Anaphore par nominalisation - Anaphore sur syllepse - Anaphore associative - Ilot anaphorique</i>	36
4. Point de vue de l'encodage	44
4.1. Principes généraux 4.1.1. Référent donné et référent nouveau - 4.1.2. La théorie de l'accessibilité - 4.1.3. L'expression de la coréférence dans un micro-univers	45
4.2. L'opposition : défini / démonstratif 4.2.1. Position du problème - 4.2.2. La théorie du repérage de J.A. Hawkins - 4.2.3. La théorie des contrastes de F. Corblin - 4.2.4. La théorie des circonstances d'évaluation de G. Kleiber et D. Kaplan - 4.2.5. Les aspects lexicaux, énonciatifs et textuels des SN démonstratifs, selon J.-M. Marandin	55
4.3. L'emploi polyphonique du déterminant démonstratif	72
5. Point de vue du décodage	74
6. Conclusion	78

CHAPITRE 2

La cohésion textuelle : perspective développementale

1. Introduction	79
2. L'évolution du système des déterminants du nom	80
3. L'introduction et le maintien de la référence	83
3.1. « <i>Se servir du langage pour contextualiser le langage</i> »	83
3.2. Introduction des référents	85
3.3. Maintien de la référence	86
4. Les stratégies de textualisation	88
5. Types d'anaphores et types de textes	92

CHAPITRE 3

*La problématique de la cohésion textuelle
selon Halliday et Hasan*

1. Introduction	99
2. La notion de texte	100
2.1. Les relations texte - situation	101
2.2. Les relations texte - texte	104
2.3. Texture VS structure	105
3. Les dispositifs de la cohésion textuelle	106
3.1. La référence	
3.1.1. La référence personnelle - 3.1.2. La référence démonstrative - 3.1.3. La référence comparative - 3.1.3.1. Les comparaisons générales - 3.1.3.2. Les comparaisons particulières	106
3.2. La substitution	
3.2.1. La substitution nominale - 3.2.2. La substitution verbale - 3.2.3. La substitution propositionnelle	118
3.3. L'ellipse	
3.3.1. L'ellipse nominale - 3.3.2. L'ellipse verbale - 3.3.2.1. L'ellipse du verbe lexical (ou ellipse « à droite ») - 3.3.2.2. L'ellipse de l'opérateur verbal (ou ellipse « à gauche ») - 3.3.3. L'ellipse propositionnelle	128
3.4. La conjonction	
3.4.1. Préalable - 3.4.2. Relations conjonctives externes et internes	134
3.5. La cohésion lexicale	
3.5.1. La réitération - 3.5.2. La collocation	137

4. Discussion	143
5. Quelques problèmes posés par une adaptation au français	146
5.1. La substitution	
5.1.1. La substitution nominale – 5.1.2. La substitution verbale	
– 5.1.3. La substitution propositionnelle	147
5.2. L'ellipse	155

CHAPITRE 4

*Paramétrer le contexte :
développement d'une méthode d'analyse*

1. Introduction	157
2. Perspective générale	157
3. Liste des descripteurs	164
3.1. Descripteurs de l'expression anaphorique	164
3.2. Descripteurs du contexte gauche	167
3.3. Descripteurs du contexte droit	174
Tableau récapitulatif	182
4. Conventions concernant le découpage des textes en clauses	183
4.1. Avertissement	183
4.2. Principes de la segmentation	184
5. Mise en œuvre et perspectives	186

CHAPITRE 5

Présentation des corpus et échantillons d'analyses

1. Introduction	189
2. Présentation des corpus	189
2.1. Textes rédigés par des enfants	
2.1.1. Premier corpus – 2.1.2. Deuxième corpus	189
2.2. Textes rédigés par des adultes	
2.2.1. Troisième corpus – 2.2.2. Quatrième corpus	192
2.3. Caractéristiques générales	193
3. Échantillons d'analyses	195
3.1. Identification des types de liens de cohésion décrits par Halliday et Hasan	195
3.2. Le système des descripteurs	199

CHAPITRE 6

*Etude de l'environnement des expressions
anaphoriques*

1. Introduction	211
2. Caractéristiques générales des textes du point de vue des anaphores	212
2.1. Identification des dispositifs de cohésion décrits par Halliday et Hasan	
2.1.1. Résultats généraux - 2.1.2. La référence - 2.1.3. La substitution et l'ellipse - 2.1.4. La conjonction - 2.1.5. La cohésion lexicale - 2.1.6. Conclusion	212
2.2. Mise en œuvre du système des descripteurs	
2.2.1. Généralités - 2.2.2. Paramètres du contexte gauche - 2.2.3. Paramètres du contexte droit	219
3. Environnement des expressions anaphoriques	236
3.1. Analyse des résultats	
3.1.1. Incidences des paramètres du contexte gauche - 3.1.1.1. Nombre des objets activés (D5) - 3.1.1.2. Concurrence avec d'autres objets (D6) - 3.1.1.3. Présence d'un objet localement plus saillant (D7) - 3.1.1.4. Degré d'éloignement de la précédente désignation (D71) - 3.1.1.5. Caractère anaphorique ou non de la précédente désignation (D8) - 3.1.1.6. Caractère enchâssé de la précédente désignation (D9) - 3.1.1.7. Fonction syntaxique de la précédente désignation (D10) - 3.1.1.8. Forme de la précédente désignation (D11)	237
3.1.2. Incidences des paramètres du contexte droit - 3.1.2.1. Répétition d'un prédicat (D111) - 3.1.2.2. Nombre d'objets dans la clause où figure l'anaphore (D17) - 3.1.2.3. Présence d'autres expressions référentielles (D161-D164)	257
3.2. Principales caractéristiques de l'environnement des diverses formes d'expressions anaphoriques	
3.2.1. Les SN définis - 3.2.2. Les SN démonstratifs - 3.2.3. Les pronoms personnels - 3.2.4. Les déterminants possessifs - 3.2.5. Les pronoms démonstratifs	276
4. Les SN démonstratifs dans le corpus Dallas	285
4.1. Types de SN démonstratifs	285
4.2. Fonctions de schématisation des SN démonstratifs	286
4.3. Fonctions textuelles des SN démonstratifs	
4.3.1. Les fonctions démarcatives (ou de « balisage ») - 4.3.2. Les fonctions relatives au pilotage de l'attention	291
5. Essai de synthèse	300

CHAPITRE 7

Bilan

1. Cadre général et rappel du projet	307
2. Les résultats	314
2.1. Le fonctionnement des anaphores	
2.1.1. Pertinence de la notion de saillance et de la distinction entre saillance locale et saillance cognitive – 2.1.2. L'opéra- tivité discursive des anaphores – 2.1.3. Objets identifiés, objets construits, objets non catégorisés, empan textuel des objets	314
2.2. La question des typologies textuelles et la notion de texte	321
3. Epilogue	326
 BIBLIOGRAPHIE	 329
INDEX GÉNÉRAL	339
TABLE DES MATIÈRES	345

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE MÉDECINE ET HYGIÈNE
À GENÈVE (SUISSE)
MAI 1995